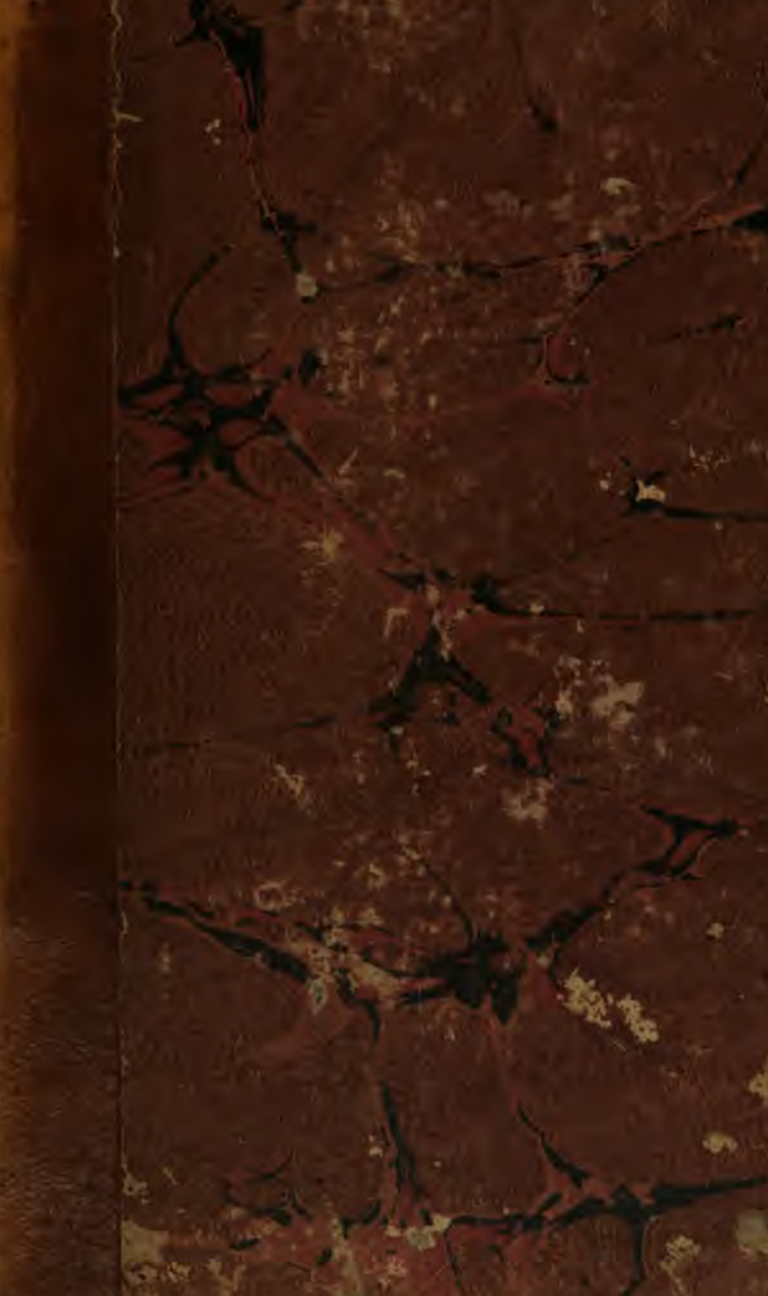


J. J. Coste



[illegible]

EXPLICATION

DES ÉVANGILES.

E. 4 R. V. Miles Nashville

EXPLICATION
DES ÉVANGILES
DES DIMANCHES

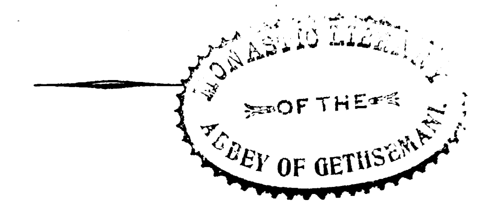
ET DE QUELQUES-UNES DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.

PAR C. G. DE LA LUZERNE,

ANCIEN ÉVÊQUE DE LANGRES.

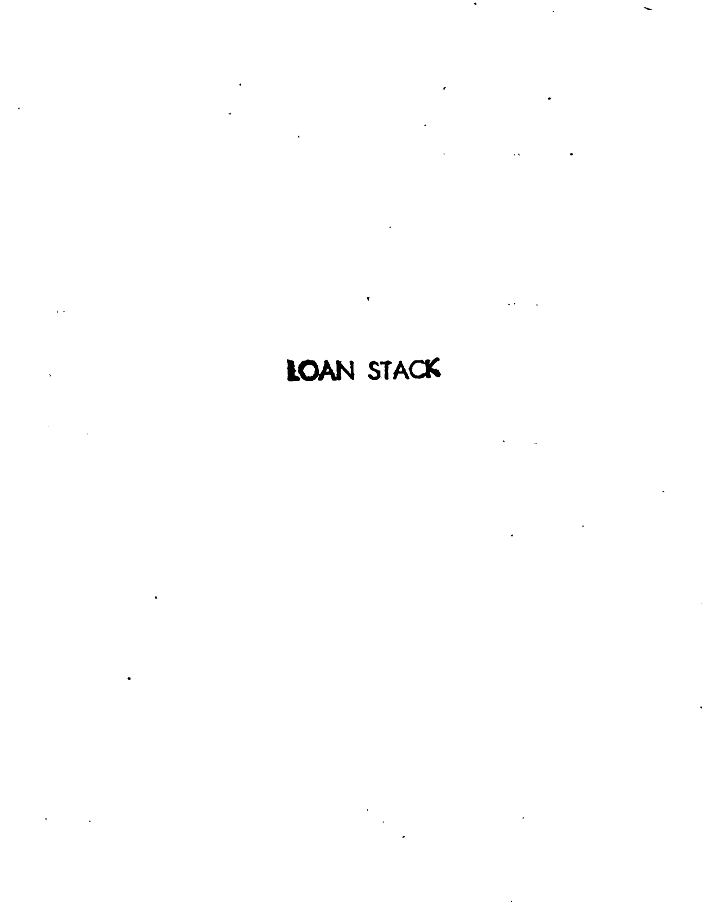
CINQUIÈME ÉDITION.

TOME TROISIÈME.



PARIS,
MÉQUIGNON JUNIOR,
LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE,
RUE DES GRANDS AUGUSTINS, N. 9.

1829.



EXPLICATION

DES

ÉVANGILES

DES DIMANCHES, ET DE QUELQUES-UNES DES PRINCIPALES FÊTES DE L'ANNÉE.

ÉVANGILE

DU JOUR DE LA PENTECÔTE.

Descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole ; et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point, ne garde pas mes paroles. Et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père qui m'a envoyé. Je vous ai dit ces choses pendant que j'étais avec vous. Mais le Consolateur, l'Esprit saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera tout, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la

donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur soit sans trouble et sans crainte. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père ; car mon Père est plus grand que moi. Je vous l'ai dit maintenant, avant que la chose arrive, afin que vous croyiez lorsqu'elle sera arrivée. Je ne m'entretiendrai pas plus longtemps avec vous ; car le Prince de ce monde va venir, et il n'a aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connoisse que j'aime mon Père, c'est pour cela que j'agis conformément à ce que mon Père m'a ordonné. Levez-vous, sortons d'ici. (*Jean*, XIV. 23—31.)

EXPLICATION.

Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure. Celui qui ne m'aime point, ne garde pas mes paroles. L'apôtre saint Jude venoit de faire à Notre Seigneur une question. Pourquoi, lui avoit-il dit, vous manifestez-vous seulement à nous, et non pas à tout le monde (1) ? C'est à cette demande que répond le Sauveur. Il fait entendre à cet apôtre que ce

(1) Dicit illi Judas, non ille Iscariotes : Domine, quid factum est, quia manifestaturus es nobis teipsum, et non mundo. *Joan.* XIV. 22.

ne sera pas seulement à lui et à ses collègues, qu'il se fera connoître; et que tout ceux qui l'aimeront, et qui observeront ses préceptes, seront l'objet de ses communications les plus intimes. Mais, outre cette réponse directe, ce que dit ici Jésus-Christ a un sens bien plus profond et plus étendu; et c'est ce qu'on peut remarquer dans la généralité de ses discours. Comme il parloit non seulement pour ses apôtres, mais pour toutes les générations futures, ses paroles, outre le sens particulier relatif à la circonstance, présentent toujours une instruction universelle, applicable à tous les siècles. C'est au genre humain entier, c'est à nous qu'il parle constamment. Nous devons donc prêter à tous ses discours une oreille attentive, y chercher les leçons qu'il nous donne, et nous en pénétrer fortement.

Jésus-Christ réunit ici les deux points essentiels de la conduite chrétienne, lesquels en effet sont par leur nature inséparables: l'amour de Dieu et l'observation de ses commandemens. Celui qui aime Dieu, garde sa parole; et celui qui ne l'aime point, ne la garde pas. L'observation des préceptes est à la fois, et l'effet immanquable, et le signe certain de l'amour de Dieu. On cherche à plaire à ce que l'on aime, on craint tout ce qui peut lui déplaire. Ainsi, nous avons toujours ce moyen de juger si la charité règne dans nos cœurs : c'est d'examiner si elle se pro-

duit dans nos œuvres. Notre fidélité à exécuter la loi de Dieu, voilà la mesure de notre amour pour lui. Ils n'aiment point Dieu, tous ceux que vous voyez ou transgresser ses préceptes, ou les accomplir avec lâcheté; ils n'aiment point Dieu : et c'est par là que s'effectue dans eux ce que dit l'apôtre saint Jacques, que celui qui pèche en un seul point de la loi, se rend coupable contre la loi entière (1). Ils offensent la loi principale, la loi générale, la loi qui renferme la totalité de la loi chrétienne, qui en est toute la substance, qui la fait entièrement observer, la loi de la charité.

Les théologiens distinguent dans la charité, comme dans les autres vertus, l'acte et l'habitude. Ils appellent charité actuelle, le mouvement de l'âme qui se porte avec affection vers Dieu; et charité habituelle, l'état de l'âme pénétrée de l'amour de Dieu : l'une est un sentiment passager, l'autre une situation permanente. Toutes les deux se servent, s'entretiennent, se reproduisent réciproquement. La charité habituelle est le foyer d'où s'élancent, comme autant de flammes, les actes d'amour de Dieu; et ces vives flammes à leur tour alimentent et raniment le brasier qui les a produites. Mais le péché venant, comme un torrent qui a renversé ses digues, à se répandre dans l'âme, y éteint,

(1) Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus. *Jac.* II. 10.

et la charité actuelle, et la charité habituelle. Il y a entre la charité et les autres vertus cette différence qu'elle ne peut pas, comme les autres, subsister dans un cœur infecté par le péché. L'âme coupable peut encore conserver le sentiment de la foi, en produire quelques actes; il peut lui rester l'espérance de sortir de son état, et il lui est possible de l'exprimer; mais les foibles affections, les commencemens d'amour qu'elle éprouve encore quelquefois pour Dieu, ne sont pas des élans de charité. Toute autre vertu, opposée à un seul genre de péché, n'est détruite que par une sorte de vice. La charité est contraire à tout péché, est anéantie par tout vice quelconque. En voici la raison : c'est que tout péché a pour principe une préférence, une prédilection accordée à la créature sur le Créateur. La charité est par son essence un amour de Dieu prédominant; elle cesse d'exister dès qu'elle est balancée. On n'a pas la charité, quand on n'aime pas Dieu par-dessus tout. On ne l'aime pas par-dessus tout, quand on lui préfère quelque créature. Il y a donc entre la charité et tout péché une incompatibilité absolue; et il y a entre l'état de charité et l'état de péché la même opposition qu'entre leurs actes. Il est aussi impossible de conserver dans son cœur la charité, en vivant dans le péché, que de faire un acte de charité en commettant un crime. De même que le péché en s'emparant d'un cœur en exclut la

charité; de même la charité, quand elle y rentre, en chasse le péché. Dieu ne peut pas haïr celui qui la porte dans son cœur. L'état de charité, l'état de grâce, l'état d'innocence, sont une seule et même chose; et cet heureux état exclut essentiellement toute prévarication, toute infraction grave, soit en la prévenant, soit en y remédiant.

A celui qui l'aimera, et qui en conséquence gardera sa parole, Jésus-Christ fait une magnifique promesse. Dieu l'aimera, et viendra faire en lui sa demeure. Par son immensité, Dieu est présent partout. L'univers entier est son temple. Partout il reçoit nos hommages; partout il répand sur nous ses dons. Mais il réside dans ses Eglises d'une manière plus spéciale. C'est là qu'il verse plus abondamment ses bienfaits. J'ai sanctifié cette maison, dit-il à Salomon, pour y placer continuellement mon nom; et mes yeux et mon cœur y resteront tous les jours (1). Je remplirai de gloire cette maison, dit-il par le prophète Aggée; et ce sera dans ce lieu que je donnerai la paix (2). Or, son temple de prédilection, celui où il lui plaît davantage de résider, c'est l'âme chrétienne. Ne sa-

(1) Sanctificavi domum hanc, quam ædificâsti, ut ponerem nomen meum ibi usque in sempiternum, et erunt oculi mei et cor meum ibi cunctis diebus. 3. *Reg.* IX. 3.

(2) Implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum... et in loco isto dabo pacem. *Agg.* II. 8 *et* 10.

vez-vous donc pas, nous dit le grand Apôtre, que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit saint habite en vous (1)? Nous sommes, dit-il ailleurs, la maison du Seigneur; mais seulement à cette condition, que nous conserverons inaltérables jusqu'à la fin, et notre foi, et la gloire de notre espérance (2). Sublime qualité dont est décoré le chrétien, de se trouver lui-même le temple de son Dieu, de le porter continuellement dans son cœur! Quels admirables avantages elle lui apporte! Dieu peut-il résider en un lieu, sans y verser ce torrent de grâces, dont il est la source inépuisable? C'est Dieu sans cesse présent qui éclaire son intelligence par de saintes pensées, qui fortifie sa volonté par de vigoureuses résolutions, qui échauffe son amour par d'ardens désirs. Dieu devient, si on peut s'exprimer ainsi, l'âme de l'âme chrétienne. Mais en même temps, quelles grandes obligations ce titre auguste de temple du Seigneur ne lui impose-t-il pas? Ma maison, dit Jésus-Christ, sera appelée une maison de prières (3). Il devroit, s'il étoit possible, s'en élever de continuelles adorations. Mais au moins doit-on s'y tenir dans un état habituel d'oraison. Ce que

(1) Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis. I. *Cor.* III. 16.

(2) Quæ domus sumus nos : si fiduciam, et gloriam spei usque ad finem, firmam retineamus. *Hebr.* III. 6.

(3) Domus mea domus orationis vocabitur. *Matth.* XXI. 13.

nous devons surtout en inférer, c'est combien les péchés d'un chrétien sont plus énormes que ceux des infidèles. Celui qui n'a pas été consacré à Dieu par le baptême, ne profane pas le temple du Seigneur. Vous ne lisez jamais sans indignation le crime de cet impie Antiochus, qui, dans le temple où le nom seul du vrai Dieu devoit être invoqué, et sur l'autel où ne devoient être portées que des victimes pures, osa élever son idole. Vous renouvelez son attentat, lorsque vous vous livrez au péché; vous chassez le Seigneur de son sanctuaire, et vous y mettez à sa place le démon. Vous faites du démon l'idole de ce temple qui avoit été dédié à Dieu; de ce temple que Dieu chérissoit; de ce temple où il avoit reçu pendant long-temps des hommages qui lui étoient si agréables. Et à quelles terribles vengeances ne vous exposez-vous pas? Ecoutez la suite de la doctrine du grand Apôtre : Si quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu l'écrasera de toute sa colère; car son temple est saint, et c'est vous qui l'êtes (1).

Et la parole que vous avez entendue n'est pas de moi, mais de mon Père qui m'a envoyé. C'est au nom de celui qui l'envoie, que tout mandataire parle : il devient par sa mission l'organe de son commettant. Envoyé par son Père, c'é-

(1) Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus; templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. 1. *Cor.* III. 17.

toit sa parole que Jésus-Christ apportoit à la terre. Envoyés par Jésus-Christ comme il l'avoit été par son Père, c'est de même sa parole et non pas la leur, que les apôtres ont répandue, et que continuent de répandre leurs successeurs. Ministres évangéliques, vous devez être continuellement pénétrés de cette vérité, que ce n'est point votre parole que vous donnez aux hommes, que vous n'êtes que les porteurs de la parole de Dieu. Il vous adresse à tous le précepte qu'il donna à son prophète : Fils de l'homme, je t'ai établi surveillant sur mon peuple; tu recevras donc la parole de ma bouche, et tu l'annonceras de ma part (1). Le premier devoir qu'il vous impose est de ne point vous ingérer dans ce ministère sacré, sans l'avoir reçu de ceux à qui il appartient de le donner. Comment prêchera-t-on, dit saint Paul, si on n'est pas envoyé (2)? Il n'y a dans tout le christianisme qu'une seule mission : c'est celle que Jésus-Christ a reçue de son Père; qu'il a donnée à ses apôtres; que les apôtres ont transmise aux évêques, leurs successeurs, et que les évêques communiquent aux ministres inférieurs. C'est cette seule et unique mission qui, se pro-

(1) Fili hominis, speculatorem dedi te domui Israel, et audies de ore meo verbum, et annuntiabis eis ex me. *Ezech.* III. 17.

(2) Quomodò verò prædicabunt, nisi mittantur? *Rom.* X. 15.

le respect le plus profond, l'obéissance la plus entière.

Je vous ai dit ces choses pendant que j'étais avec vous. Mais le Consolateur, l'Esprit saint, que mon Père enverra en mon nom, vous enseignera tout, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Nous trouvons dans ces paroles, d'abord la révélation formelle du mystère de la Trinité. Le Saint-Esprit envoyé par le Père, au nom du Fils, voilà les trois personnes divines clairement énoncées; et les hérésies qui ont osé nier ce dogme fondamental du christianisme, n'ont jamais rien pu opposer de raisonnable à cette déclaration précise.

Nous avons ensuite dans ces paroles du divin Sauveur, la promesse faite à ses apôtres du grand événement que l'Eglise célèbre aujourd'hui, de la descente du Saint-Esprit sur eux, et des admirables effets qu'il devoit produire dans leurs âmes. C'est là ce que nous devons principalement méditer; car la fête que nous solennisons n'est pas tellement propre à ce jour, qu'elle ne se renouvelle journellement. C'est un mystère continuellement subsistant dans l'Eglise de Jésus-Christ, et qui s'y perpétuera constamment, tant qu'il y aura des fidèles qui se mettront en état d'y participer. Ce n'est pas seulement aux disciples rassemblés dans le cénacle, que Jésus-Christ promet l'Esprit saint; nous sommes tous compris dans cette magnifique promesse, si nous

savons nous en rendre dignes. Le Saint-Esprit descend encore véritablement sur ceux d'entre nous qui sont préparés à le recevoir. Il y descend, non plus visiblement, comme il descendit en ce jour sur les apôtres pour confirmer leur foi, et accréditer leur mission; mais aussi réellement, quoique d'une manière invisible. Il apporte avec lui, non les dons extérieurs qui étoient nécessaires alors à l'établissement de la religion, et qui ont cessé de l'être; mais les mêmes grâces de conversion et de sanctification, toujours nécessaires pour établir et maintenir dans nos cœurs l'empire de la religion. Ces admirables effets qu'il produisit dans les âmes des apôtres, il ne tient qu'à nous qu'il les produise aussi dans les nôtres. Occupons-nous donc (et quelle occupation plus convenable dans cette solennité) de considérer les effets qu'opéra intérieurement dans les apôtres la descente du Saint-Esprit, afin de mériter qu'elle opère les mêmes dans nous.

Le premier de ces effets que les apôtres éprouvèrent, et celui dont Jésus-Christ leur parle plus spécialement, ce fut de se trouver tout-à-coup éclairés et instruits. Et nous avons sur cela trois choses à considérer : quels sont ceux que l'Esprit saint instruit; de quoi il les instruit; comment il les instruit.

Rappelons-nous ce qu'étoient les apôtres avant d'avoir reçu le Saint-Esprit : des hommes

ramassés dans la classe la plus basse de la société, dépourvus d'éducation, dénués d'intelligence. Trois années entières passées à l'école de leur divin Maître n'avoient pas suffi à leur instruction. Les choses les plus claires qu'il leur avoit enseignées étoient encore au dessus de leur portée. Ils ignoroient ses mystères; ils ne concevoient pas ses maximes; ils se faisoient de fausses idées de ses promesses. De tout ce qu'il leur avoit dit, ils n'avoient rien compris; et c'étoit pour eux, comme ils le rapportent eux-mêmes, des paroles cachées (1). Mais aussitôt que le Saint-Esprit est descendu sur eux, ces hommes, à qui Jésus-Christ reprochoit d'être stupides et lents à croire (2), deviennent les appuis de la foi. Ces hommes ignorans et grossiers se trouvent être les docteurs les plus profonds; étonnent l'univers de leur érudition, et le convertissent par la force de leur parole. Ainsi, cet Esprit divin, lorsqu'il entre dans nos esprits, s'en rend le maître absolu. Il rend la stupidité intelligente, l'ignorance savante, l'entêtement souple et humble. Que d'autres maîtres désirent des disciples dociles, doués de capacité, ornés de talens; l'Esprit de Dieu n'a pas besoin

(1) Et ipsi nihil horum intellexerunt, et erat verbum istud absconditum ab eis, et non intelligebant quæ dicebantur. *Luc*. XVIII. 34.

(2) Et ipse dixit ad eos: O stulti, et tardi corde ad credendum! *Luc*. XXIV. 25.

de chercher les dispositions, il les donne. Il crée les qualités qu'il veut trouver, et, en donnant l'instruction, il rend les sujets aptes à la recevoir (1).

Autant les apôtres avoient été jusque-là chargés d'ignorance et remplis d'erreurs, autant, après avoir reçu le Saint-Esprit, sont-ils pénétrés des lumières de Dieu, et consommés dans la science du salut. Toutes les vérités qui avoient échappé à leur intelligence grossière, dont ils ne se doutoient pas quand Jésus-Christ les leur enseignoit, se développent devant eux. Tout ce que leur a dit ce divin Maître, et qu'ils n'avoient pas conçu, se représente aussitôt à leur mémoire. Ils en saisissent les principes, en embrassent l'ensemble, en suivent l'enchaînement, en découvrent clairement toutes les conséquences. La religion tout entière, avec tous ses dogmes, avec tous ses commandemens, avec tous ses rits, avec toutes ses maximes, avec toutes ses promesses, avec toutes ses menaces, est présente à leurs esprits. Ainsi, quand il descend dans les nôtres, il convainc la raison des mystères qui la révoltoient le plus; il soumet la volonté aux préceptes les plus contrarians: il pénètre le cœur des principes les plus opposés à nos inclinations; il nous fait sentir la nécessité de l'humilité, de l'abnégation, de la mor-

(1) Et scriptum est in prophetis: Et erunt omnes docibile Dei. *Joan.* VI. 45.

tification. Ce qu'il enseigne, lui seul peut l'enseigner; lui seul a le pouvoir de persuader ce qu'il persuade.

Et considérez encore comment il le persuade. L'homme n'a pour enseigner que des moyens bornés, et tels qu'est sa propre science. Ce n'est qu'en employant de longs discours qu'il peut faire comprendre les vérités humaines qu'il débite. Ce n'est qu'à force de leçons et de raisonnemens qu'il peut faire entrer dans les esprits la persuasion. Il n'appartient qu'à l'Esprit saint de faire en un moment des apôtres, des hommes savans; de les instruire, de les convaincre des principes les plus profonds, des vérités les plus élevées, des dogmes les plus incompréhensibles, sans leçons de sa part, sans étude de la leur. Il descend dans eux, et aussitôt ils se trouvent remplis de toutes les connoissances si multipliées, si étendues, si relevées qu'il leur a apportées. Telle est la science du salut. C'est beaucoup moins dans les livres et dans les discours des hommes que l'on acquiert, que dans les communications de l'Esprit divin. La prière est encore pour nous, comme elle fut pour les apôtres dans le cénacle, le premier moyen de les obtenir. C'est aux pieds du Seigneur que l'on reçoit sa science (1). Tous les saints, tous les maîtres de la vie spirituelle déclarent qu'ils

(1) Qui appropinquant pedibus ejus, accipient de doctrinâ illius. *Deuter.* XXXIII. 3.

ont plus appris dans leurs oraisons, que par leurs veilles et leurs longs travaux. Est-ce que les lectures pieuses, les conférences spirituelles, les prédications de l'Eglise, seroient inutiles à notre instruction? Non, sans doute. Ce sont au contraire des moyens dont il plaît au Saint-Esprit de se servir pour nous donner la connoissance, la conviction, l'amour de ses vérités et de nos devoirs. Il aime à cacher sous des formes humaines ses divines opérations, et il ne prodigue les miracles sensibles que lorsqu'ils sont nécessaires, comme ils l'étoient pour les apôtres. Mais en employant, comme il nous l'ordonne, ces moyens naturels, faisons deux considérations essentielles : la première, qu'ils sont impuissans par eux-mêmes, et qu'ils ne produiront aucun fruit, s'ils ne sont fécondés par l'opération surnaturelle de l'Esprit saint; la seconde, qui est la conséquence de celle-là, que nous devons, à l'exemple des disciples, qui méritèrent par leur persévérance unanime dans l'oraison (1) que le Saint-Esprit descendît sur eux, l'attirer sur nous par l'ardeur et la constance de nos vœux.

Cette instruction que l'Esprit de Dieu répandit si merveilleusement sur les apôtres, ne leur donna pas une simple spéculation, une science stérile. En les instruisant il les sanctifia, et c'est le second

(1) Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione. *Act.* 1. 14.

effet qu'il produisit dans eux. Il n'est pas seulement l'Esprit de vérité, il est l'Esprit sanctificateur; et c'est ce que signifie la forme de langues de feu, sous laquelle il se partagea et s'arrêta sur les têtes des disciples. Ce feu étoit l'emblème de la charité dont il embrasoit leurs cœurs. Jusque-là on les avoit vus ambitieux, ne soupirer qu'après les dignités mondaines; jaloux, envier ceux qui aspiroient comme eux aux premières places; querelleurs, avoir entre eux des disputes fréquentes. L'Esprit saint descend sur eux; les voilà tout-à-coup devenus d'autres hommes. Toutes leurs foiblesses ont cessé, tous leurs défauts ont disparu. Ils sont désormais, non seulement des saints, mais des modèles de la plus haute sainteté, éloignés du monde, étrangers à toute passion, upérieurs à tout intérêt. Ils disent avec une audacieuse, mais sainte confiance, au genre humain qu'ils convertissent : Soyez nos imitateurs, comme nous le sommes de Jésus-Christ (1). L'Esprit saint produira dans nous le même effet, si nous savons l'y attirer. Le feu sacré, descendant dans nos cœurs, y consumera tous nos désirs déréglés, dissoudra comme une paille légère nos attachemens mondains; et détruisant par son activité tout ce qu'il y a en nous de terrestre, nous épurera, et fera de nous un or sans mélange, digne d'être offert sur l'autel céleste. C'est par le Saint-Esprit que nous avons reçu,

(1) Imitatores mei estote, sicut et ego Christi. 1. *Cor.* XI. 1.

qu'est répandue dans nos cœurs la charité (1); la charité, la plus éminente de toutes les vertus, qui en est le complément, qui les suppose, ou qui les produit toutes.

Un dernier effet qu'il produit aujourd'hui dans les apôtres, est de leur donner le courage et la force nécessaires pour remplir leurs hautes destinées. Ces hommes, auparavant si pusillanimes, qui avoient lâchement abandonné leur Maître, dont le plus zélé l'avoit honteusement renié, vont audacieusement attester sa résurrection, prêcher sa doctrine, proclamer sa divinité. Ils trembloient d'éprouver le sort de Jésus-Christ; ils aspirent à le partager. Du cénacle où les tenoit renfermés la terreur des Juifs, ils sortent pour aller les braver. Dans les places publiques, dans les synagogues, dans le temple, devant les tribunaux, partout ils leur déclarent hautement que celui qu'ils viennent de crucifier, est leur Messie et leur Dieu. Et quel est donc le but de cette nouvelle audace? quel est le dessein qui les meut? C'est le projet le plus vaste, le plus hardi qui soit jamais entré dans la tête d'aucun homme. Ils tentent de changer toutes les idées du genre humain sur la religion et sur la morale. Ils tentent d'engager tous les peuples à abjurer leurs préjugés les plus anciens; à étouffer leurs passions les plus chères; à sacrifier leurs inté

(1) Caritas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. *Rom.* v. 5.

rêts les plus précieux ; à mépriser tout ce qu'ils ont adoré ; à adorer tout ce qui fut jusque-là l'objet de leurs mépris. Ils tentent de faire adopter à la philosophie, alors dans son plus grand éclat, une doctrine incompréhensible ; à la corruption, alors dans son dernier période, une morale sévère. Ils le tentent ; et ils l'exécutent. Ils l'exécutent ; et ils n'ont pour l'exécuter aucun moyen humain. Ils n'ont aucun moyen humain ; et tous les moyens que l'imagination humaine, aidée de la rage infernale, peut se procurer, sont employés contre eux. Et qu'on ne dise pas qu'en commençant l'entreprise, ils n'en ont point prévu les obstacles, calculé les difficultés. Ils les annoncent eux-mêmes. Ils rapportent les propres termes dans lesquels leur Maître leur a prédit les traverses, les affronts, les persécutions, les supplices. C'est avec cette certitude qu'ils poursuivent leur course. C'est vers ce terme qu'ils marchent. Figurez-vous qu'un de ces philosophes, soit anciens, soit modernes, dont on essaie d'opposer l'enseignement à celui de Jésus-Christ, eût ordonné à ses disciples de souffrir pour sa doctrine toutes sortes de tourmens, et de subir la mort plutôt que de l'abandonner : quel effet pensez-vous qu'un tel précepte eût produit dans son école ? Croyez-vous qu'il lui fût resté beaucoup de disciples après un pareil commandement ? Ce qu'aucun autre maître n'osa jamais proposer, Jésus-Christ le prescrit ;

et il est obéi. D'après sa prophétie, ses apôtres courent aux persécutions, non seulement sans répugnance, mais avec ardeur et avec joie. Les contradictions sont leur encouragement; les humiliations, leur gloire; les tortures, leurs délices; la mort, leur espoir. Cette force surnaturelle dont ils sont remplis, c'est l'Esprit saint qui la leur a apportée. Et n'avons-nous pas pareillement besoin qu'il nous la communique? Ils sont revenus ces temps où la pratique de la religion exige, non plus seulement de la fidélité, mais du courage. Appelons par nos vœux cet Esprit de force, sans lequel nous ne pouvons rien, avec lequel nous pouvons tout. Le Seigneur, dit Jérémie, est avec moi, tel qu'un guerrier robuste; tous les efforts de mes persécuteurs seront vains et impuissans (1). Il en sera ainsi de nous, si nous savons attirer dans nos âmes l'Esprit qui anima, qui soutint, qui fortifia, qui fit triompher les apôtres. La même puissance opérera les mêmes effets, si elle trouve en nous les mêmes dispositions.

Ce n'est pas seulement contre les persécutions violentes, que nous avons besoin du courage que le St.-Esprit communiqua aux apôtres; un autre genre de persécution plus adroite, mais non moins dangereuse, nous le rend continuel-

(1) Dominus autem mecum est quasi bellator fortis; idcircò qui persequuntur me, cadent, et infirmi erunt. *Jerem.* xx. 11.

lement nécessaire. Nous en avons besoin contre le monde au milieu duquel nous vivons, qui ne cesse d'attaquer non seulement la foi, mais toutes les vertus chrétiennes, de ses déclamations, de ses calomnies, de ses railleries, de ses sarcasmes, de ses exemples. Nous en avons besoin, surtout contre nous-mêmes, pour nous défendre de ce vil respect humain qui nous fait si souvent abandonner les intérêts de la vérité, rougir de la vertu qui nous plairoit, commettre le mal que nous détestons. Dans ce jour, que l'Eglise consacre spécialement à honorer le Saint-Esprit, et à célébrer les merveilles qu'il a opérées sur la terre, redoublons nos instantes supplications, pour qu'il daigne descendre sur nous, comme il descendit sur les apôtres; et répandre dans nous, aussi ignorans, aussi charnels, aussi foibles qu'ils étoient, la lumière dont il les éclaira, la piété dont il les sanctifia, la force dont il les anima.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Le monde promet la paix; mais est-il en son pouvoir de la donner? Tous les biens qu'il offre, sont des sujets de contestation, des matières à querelles. Ses faveurs ne peuvent, ni suffire à tous ceux qui y prétendent, ni satisfaire ceux qui les obtiennent. Celui qui en est privé, les désire avec ardeur; celui qui en a acquis, en voudroit encore davantage. Chacun

aspire à ce qu'il voit posséder aux autres. Ainsi, la paix que le monde fait espérer dans la jouissance des biens qu'il étale, n'est qu'une continuité de jalousies, de soupçons, de disputes, de combats. C'est une paix mensongère, qui ne vous est offerte que pour vous entretenir plus sûrement dans l'agitation et dans les dissensions. Le monde lui-même n'est autre chose qu'une arène ouverte, où on s'efforce mutuellement de se renverser; où chacun, occupé de supplanter les autres, travaille sans relâche, tantôt à leur soustraire avec adresse, tantôt à leur arracher avec violence ce qu'ils possèdent. Vous croyez qu'en atteignant l'objet de vos vœux vous parviendrez à la tranquillité, et que vous n'aurez plus qu'à en jouir en paix : c'est une illusion qui vous flatte, mais qui vous égare, en vous présentant ce que vous souhaitez, pour ce qui doit être. Ne sentez-vous pas d'abord qu'alors il vous faudra défendre ce que vous aurez acquis. Et l'expérience ne vous apprend-elle pas de plus, que vos désirs, s'accroissant avec vos jouissances, offriront toujours à votre cupidité de nouveaux objets à poursuivre.

Quelle différence entre cette paix du monde, sans cesse espérée, et jamais obtenue, et celle que promet et donne Jésus-Christ! qui est tout à la fois, et la paix de la société par l'extinction des rivalités, et la paix du cœur par le calme des passions. Les biens que Dieu distribue, partici-

pant à son infinité, peuvent appartenir à tous, sans le détriment d'aucun. C'est un trésor où tout le monde peut puiser sans cesse, sans jamais le diminuer. Ainsi, il ne peut pas devenir un sujet de jalousie. Au contraire, plus on en a obtenu, plus on est aise de ce qu'en obtiennent les autres. La charité jouit des grâces accordées au prochain, comme de celles qu'elle a reçues elle-même. La paix du juste est inaltérable : elle ne peut être troublée, ni par la poursuite des biens temporels, qu'il ne désire pas; ni par celle des biens spirituels, qu'il n'envie pas; ni par les calomnies, qu'il dédaigne; ni par les injures, qu'il oublie; ni par les offenses, qu'il pardonne; ni par les intérêts, qu'il sacrifie; ni par les prétentions, qu'il réprime; ni par les passions, qu'il étouffe. Celui-là est toujours en paix avec les autres, qui est en paix avec lui-même et avec Dieu.

Que votre cœur soit sans trouble et sans crainte. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je m'en vais, et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père; car mon Père est plus grand que moi. Je vous l'ai dit maintenant, avant que la chose arrive; afin que vous croyiez lorsqu'elle sera arrivée. Jésus-Christ avoit annoncé à ses apôtres la perte qu'ils alloient faire de lui. Ils en étoient dans le trouble et dans l'affliction. Ces sentimens étoient la suite de l'attachement

qu'ils lui portoient. Quoi de plus naturel que de s'affliger au moment de perdre l'objet qu'on aime! quoi de plus juste que de regretter un Maître aussi bon, aussi parfait, que celui dont ils alloient être privés! Pourquoi donc le divin Sauveur paroît-il leur reprocher leur douleur? Comment peut-il attribuer au défaut d'amour pour lui, ce qui est l'effet même de leur amour? Sans doute, les apôtres l'aimoient, et l'aimoient avec tendresse; mais encore charnels, ils ne l'aimoient pas comme il doit être aimé, comme il veut l'être. Et s'attachant à lui, ils ne l'envisageoient pas avec des yeux assez purs. Leur amour, le considérant uniquement comme homme, ne s'élevoit pas encore jusqu'au mystère de l'Homme-Dieu. Tout occupés du bonheur de sa présence sensible, ils ne concevoient pas que, retourné auprès de son Père, il pourroit continuer d'être avec eux pour les assister. Ils le croyoient perdu pour eux entièrement, et pour toujours. C'est ce sentiment trop humain que Jésus-Christ cherche à rectifier. C'est cet attachement terrestre qu'il veut purifier. S'ils avoient pour lui un amour plus parfait; s'ils considéroient dans lui, non l'homme que pendant trois ans ils ont suivi, dont ils révèrent la doctrine, dont ils admirent les miracles, dont ils chérissent la personne, mais le Dieu qui, descendu en terre pour faire leur bonheur, remonte aux cieux pour le consommer; qui en les laissant dans

ce monde, ne les y abandonnera pas, mais sera toujours au milieu d'eux jusqu'à ce qu'il les fasse venir à lui; au lieu d'être dans la douleur, ils seroient dans l'allégresse : et bien loin de regarder son retour vers le Père céleste, comme un malheur pour eux, ils y verroient un bonheur suprême.

Ces paroles de Jésus-Christ peuvent être appliquées à nous-mêmes, et nous servir de consolation dans l'un des plus grands chagrins de la vie, lorsque nous perdons des parens, des amis, dont les vertus nous donnent droit d'espérer qu'ils sont entrés en possession de la récompense céleste. Quel adoucissement plus puissant pour notre douleur, que de penser qu'ils sont maintenant au comble de la félicité; que de cette malheureuse vie, sujette à tant de traverses, de peines et de calamités, ils ont passé à une vie imperturbablement et éternellement heureuse; qu'ils ne sont pas morts pour nous, et qu'au sein de leur gloire, il continuent de nous aimer, et de s'occuper de nous; que pour des amis que nous avons perdus sur la terre, nous avons acquis des intercesseurs dans le ciel! Ce que dit ici le Sauveur, les martyrs, marchant au supplice, le répétoient à ceux qui leur témoignoient leur attachement par des larmes : Si vous nous aimiez, au lieu de nous plaindre, vous nous féliciteriez; au lieu de pleurer sur nous, vous vous réjouiriez de notre sort. En voyant nos tortures,

pensez à l'immense félicité qu'elles vont nous procurer; et songez que des mains des bourreaux qui vont nous tourmenter, nons volerons dans les bras de Dieu, étendus pour nous recevoir. Non, il n'y a que la religion qui puisse donner à de tels regrets de vraies consolations; parce qu'elle seule peut, au-delà du malheur, en poser le dédommagement. La raison ne peut donner à l'affliction d'autre soulagement que l'irréparabilité de la perte, plus propre à irriter la douleur, qu'à l'adoucir. Qu'ils soient inconsolables, on le conçoit aisément, ceux qui, ne voyant rien au-delà de la vie présente, croient les objets de leur attachement tombés dans le néant, et perdus à jamais pour eux. Soutenu dans son affliction par la foi, ranimé par l'espérance, le chrétien contemple ceux qu'il aima, qu'il aime encore, en possession de la félicité que leur ont méritée leurs vertus. Il s'unit à eux par ses vœux, par cette communion précieuse qui est entre les saints du ciel et ceux de la terre, en attendant qu'il s'y réunisse entièrement dans le céleste séjour.

Les apôtres ne comprenoient pas encore ce que leur disoit en ce moment le Sauveur. Ils ne concevoient pas comment ce pouvoit être une marque de leur amour pour lui, de se réjouir de son éloignement. Il veut cependant le leur dire, parce qu'ils le comprendront un jour. Ils le comprirent en effet pleinement, lorsque l'Es-

prit saint, dissipant les ténèbres qui offusquoient leur esprit, leur eut fait voir à découvert toute vérité; et que rappelant à leur mémoire tous les discours de leur divin Maître, il leur en eut développé le sens clairement. Ils sentirent alors que sa séparation étoit encore un de ses bienfaits; et qu'ils devoient se réjouir d'abord pour lui, de ce qu'il étoit rentré en possession de sa gloire; et ensuite pour eux-mêmes, de ce qu'il étoit allé la leur préparer. Ce qu'il dit à ses apôtres, il le dit pareillement à nous tous. Il nous a prédit les choses qui devoient arriver, afin qu'après leur accomplissement nous crussions. Nous les voyons effectuées, les choses que Jésus-Christ a annoncées. Nous comprenons pleinement le sens de tous ses oracles que nous interprète son Eglise. Notre foi en est-elle plus ferme? en est-elle plus vive et plus active?

Jésus-Christ dit que son Père est plus grand que lui. Ce mot a été l'occasion de beaucoup de blasphèmes contre lui. Il a servi de prétexte aux infidèles, aux Juifs, à plusieurs hérétiques, pour lui contester sa divinité. Mais les Pères de l'Eglise les ont confondus, en leur montrant que c'est de son humanité que Jésus-Christ parle ainsi. Egal à son Père comme Dieu, il lui est inférieur comme homme. Et ainsi se concilie parfaitement ce qu'il dit en cet endroit à ses apôtres, avec ce qu'il leur avoit dit ailleurs, que lui et

son Père ne sont qu'un (1); que celui qui le voit, voit aussi son Père (2). Les paroles de la vérité ne se contredisent point mutuellement; mais elles s'interprètent les unes par les autres, et se donnent ainsi une clarté et une force réciproques.

Je ne m'entretiendrai pas plus long-temps avec vous; car le Prince de ce monde va venir, et il n'a aucun droit sur moi. Mais afin que le monde connoisse que j'aime mon Père, c'est pour cela que j'agis conformément à ce que mon Père m'a ordonné. Levez-vous, sortons d'ici. C'étoit dans le cénacle, immédiatement après sa dernière cène, au moment de marcher à sa passion, que Jésus-Christ tenoit ce discours à ses apôtres. Il ne lui restoit que peu d'instans à s'entretenir avec eux, et il les employoit à les préparer à la douleur qu'ils alloient ressentir; il leur en présentoit les consolations. Ce dernier discours de Jésus-Christ avant sa mort, que l'évangéliste saint Jean rapporte en entier, est du commencement à la fin l'expression de la tendresse la plus touchante. C'est le dernier adieu d'un père à ses enfans. Il semble partagé entre l'empressement d'aller où l'appelle l'ordre divin, et la douleur de quitter ses disciples chéris, et de les laisser aussi peu instruits et aussi charnels.

(1) Ego et Pater unum sumus. *Joan.* x. 30.

(2) Qui videt me, videt eum qui misit me. *Ibid.* XII. 45.
Qui videt me, videt et Patrem. *Ibid.* XIV. 9.

Mais enfin le dernier moment arrive. Il va partir pour se mettre entre les mains de son ennemi, du Prince de ce monde, c'est-à-dire du démon, à qui le monde s'est soumis par ses vices, et qui exerce sur lui sa domination.

Ce n'est pas que ce tyran du monde ait aucun droit sur Jésus-Christ; son pouvoir ne s'étend que sur ceux qui se sont livrés à lui. Depuis notre baptême, le démon n'a de pouvoir sur nous que celui que nous lui donnons. Ainsi, il ne pouvoit par lui-même en avoir aucun sur le divin Sauveur, que l'union intime de la divinité avec l'humanité rendoit impeccable. Mais Jésus-Christ va lui en donner, en se chargeant des péchés de tout le genre humain. C'est dans cet état, c'est revêtu de toutes les iniquités qui ont été et qui seront à jamais commises, qu'il va se présenter à toute la rage de son ennemi. Et quel est donc le motif qui l'engage, étant affranchi de sa puissance, à s'y soumettre? et pouvant se soustraire à ses fureurs, à s'y livrer? C'est l'amour de son Père, c'est l'obéissance à sa volonté, qui le conduisent. Il va consommer le grand ouvrage pour lequel son Père l'a envoyé. Pour être commandé, son sacrifice n'en est pas moins volontaire. S'il nous est enseigné qu'il a été obéissant jusqu'à la mort de la croix (1), il nous est également révélé qu'il a été offert parce

(1) Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Philipp.* II. 8.

qu'il l'a voulu (1). Telle est la soumission du Fils de Dieu à son Père. Tout ce que veut le Père, le Fils le veut pareillement. Sa volonté a le mérite de l'obéissance, et son obéissance le caractère de la volonté. Telle doit être aussi notre soumission au Père que nous avons dans les cieux : aussi universelle que celle dont nous voyons l'exemple, elle doit obéir à ses ordres, quelque rigoureux qu'ils paroissent ; également volontaire, elle doit y plier notre volonté, l'unir à la sienne, et nous faire recevoir tout ce qu'il nous envoie, non seulement avec résignation, mais avec joie ; persuadés qu'il connoît mieux que nous notre bien, et qu'il le désire autant que nous.

ÉVANGILE

DU PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Précepte de la miséricorde. Parabole de l'aveugle conduisant un autre aveugle, et de la poutre et de la paille dans l'œil.

Jésus dit à ses disciples : Soyez miséricordieux, comme votre Père est plein de miséricorde. Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés ; remettez, et on vous remettra ; don-

(1) Oblatus est quia ipse voluit. *Isa.* LIII. 7.

nez, et on vous donnera : on versera dans votre sein une mesure bonne, pressée, entassée et qui se répandra par-dessus ; car la mesure dont vous vous serez servis, sera celle que l'on emploiera pour vous. Il leur proposoit aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? Ne tombent-ils pas tous deux dans le fossé? Le disciple n'est pas au-dessus du maître; mais tout disciple sera parfait, s'il est comme son maître. Pourquoi apercevez-vous un fétu dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas la poutre qui est dans le vôtre? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi tirer de votre œil le fétu, ne voyant pas la poutre dans le vôtre? Hypocrite, commencez par ôter la poutre de votre œil, et vous verrez ensuite à tirer le fétu de l'œil de votre frère. (*Luc.* VI. 36—42.)

EXPLICATION.

Jésus dit à ses disciples : Soyez miséricordieux, comme votre Père est plein de miséricorde. Entre les préceptes de l'évangile, un de ceux qui sont le plus fréquemment répétés, le plus fortement intimés, inculqués de plus de manières, est celui de la miséricorde envers le prochain. Comme de toutes les vertus, c'est celle que le divin Sauveur a le plus continuellement pratiquée, c'est aussi celle qu'il s'est le plus attaché à nous inspirer. Il semblerait quel-

quefois, à la manière dont il en parle, que dans toute sa religion, il n'y ait pas d'autre devoir. Nous le voyons se transportant d'avance au jour où, assis sur le trône de sa Majesté, il jugera les vivans et les morts, annoncer, pour règle de ses arrêts, la manière dont on aura exercé les œuvres de miséricorde envers lui, dans la personne de ses frères; appeler à partager son royaume éternel ceux qui auront soulagé leur misère; repousser dans les flammes éternelles, préparées au démon, ceux qui s'y seront toujours montrés insensibles. Dans cet évangile, il nous présente le modèle de cette vertu. Et quel grand, quel admirable modèle il propose à nôtre imitation! C'est la miséricorde de Dieu qui doit être la règle de la nôtre. Immense devoir! qui, pris à la lettre, seroit impraticable, dont nous ne pouvons pas même mesurer l'étendue; car il ne nous est pas donné de comprendre l'infini. Mais dans l'impuissance d'atteindre ce modèle, il faut l'avoir devant les yeux pour lui ressembler autant que le permet la foiblesse de notre nature. Nous trouvons dans la miséricorde divine deux caractères principaux, que nous devons nous efforcer de donner à la nôtre; elle embrasse tout, elle s'étend à tous les genres de bienfaits. A son exemple, la nôtre doit avoir cette double universalité.

En premier lieu, elle doit comprendre tous les hommes sans exception, grands et petits,

connus et inconnus, amis et ennemis. Les païens avoient connu ce sentiment précieux que l'Auteur de la nature a mis dans nos âmes pour nos semblables, et qui fait qu'aucun homme n'est étranger à un autre homme. Mais combien, dans la loi chrétienne, il est encore étendu, fortifié, perfectionné! Combien la charité, prescrite par la religion, est supérieure à l'humanité qu'inspire la nature, et dans son motif, et dans ses règles et dans ses vues, et dans ses effets! Elle ne nous défend pas, sans doute, de distinguer dans notre attachement et dans nos services, ceux avec qui nous lient des relations plus particulières de parenté, d'amitié, de société, de patrie. Ce qu'elle défend, c'est d'excepter qui que ce soit de son affection ou de sa bienfaisance. Elle permet les préférences, elle condamne les exclusions. Tous nos frères ont des droits sur nous; quelques-uns en ont de plus spéciaux. Nous ne péchons pas en aimant, en obligeant les uns plus que les autres; nous péchons, s'il y en a un seul que nous n'aimions pas, ou que nous ne soyons pas disposés à servir.

En second lieu, notre charité fraternelle, telle que la bonté paternelle de Dieu, doit embrasser tous les genres de bien. Dieu nous a donné tout ce que nous avons, et de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel. Pour lui ressembler, nous devons à nos frères les secours de

l'une et de l'autre espèce. Leurs nécessités quelconques sont des dettes pour nous. Notre devoir à leur égard, a pour étendue tous leurs besoins; pour limite, uniquement notre impuissance.

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Après avoir donné le précepte général de la miséricorde, le divin Sauveur passe à ses diverses branches. Il commence par interdire le jugement téméraire; péché opposé, non seulement à la charité, mais à la justice; germe fécond d'un grand nombre d'autres péchés, et malheureusement très multiplié dans le monde.

Il ne faut pas se figurer que, dans la prohibition prononcée par Jésus-Christ, soit compris tout jugement sur le prochain. D'abord, c'est un devoir plus encore qu'un droit, dans ceux que la Providence a chargés d'une supériorité, de connoître ceux qu'elle leur a subordonnés, et de juger leur personnes et leurs actions. Ensuite, ceux-mêmes à qui ce fardeau n'est pas imposé, sont placés dans la société. Les relations de tout genre entre les hommes, leur dépendance mutuelle, leurs devoirs sociaux réciproques les forcent à se connoître, à s'étudier, à se juger les uns les autres. Si c'est une obligation de rechercher les bons, de s'éloigner des méchans, c'est une nécessité de les discerner. Environné de toutes parts d'une multitude de

corrupteurs, comment me garantirai-je de leurs insinuations, de leurs conseils, de leurs exemples, de leurs piéges, s'il ne m'est pas permis de les observer, et de porter sur eux un jugement défavorable? Ce que je dois au prochain ne peut pas être opposé à ce que je me dois à moi-même. La charité ne m'interdit pas ce que me prescrit la prudence. Mais ces deux vertus se concilient parfaitement, quand on considère que la charité défend, non le jugement sage et raisonnablement motivé de nos frères, mais le jugement téméraire. La prudence se réunit à elle pour le prescrire. Ainsi un jugement désavantageux au prochain peut être faux, et cependant n'être pas répréhensible, parce que les circonstances peuvent lui donner une telle apparence de vérité, qu'on puisse sans injustice le porter; et réciproquement il peut être véritable, et malgré cela coupable, parce qu'il a été porté sans motifs suffisans.

Le jugement téméraire peut consister en deux choses, ou à croire trop facilement les faits désavantageux au prochain, ou à interpréter trop légèrement ses actions. On croit le mal sur un simple aperçu, qu'on ne se donne pas la peine d'approfondir; le plus souvent sur un ouï-dire, que l'on ne se soucie pas, que l'on craindroit peut-être de vérifier. Qu'on entende une médisance qui ne soit pas hors de la vraisemblance, en voilà assez pour être convaincu du tort du

prochain, pour concevoir de lui une mauvaise opinion. On n'examine point si l'homme qu'on entend n'est pas l'ennemi de celui dont il parle; s'il n'a pas des raisons particulières de le dénigrer; s'il est personnellement instruit de ce qu'il raconte; si ce n'est pas sur des relations étrangères, sur des bruits vagues qu'il le rapporte. Qu'il s'agisse d'une bonne action à croire, on fera toutes ces recherches; on ne voudra y ajouter foi que sur des preuves convaincantes. On se rend difficultueux sur le bien, on est crédule pour le mal.

Ce qui est plus criminel encore, et peut-être plus commun, c'est la liberté qu'on se donne d'interpréter les faits au gré de sa malignité. C'est ainsi que les Juifs attribuoient la vie austère de saint Jean à la possession du démon; et la vie commune que menoit Jésus-Christ, à l'amour des plaisirs et des pécheurs (1). A cet égard on pèche de deux manières: ou en jugeant les actions par les hommes, et en les empoisonnant par les intentions dont on les suppose provenues; ou en jugeant les hommes par les actions, et en attribuant à une profonde dépravation ce qui peut être l'effet de l'ignorance, de la surprise ou de la foiblesse. Une action est-elle bonne,

(1) Venit enim Joannes neque manducans, neque bibens, et dicunt: Dæmonium habet. Venit Filius hominis manducans, et bibens, et dicunt: Eccè homo vorax, potator vini, publicanorum et peccatorum amicus. *Matth.* XI. 18 *et* 19.

on l'impute à des motifs vicieux; est-elle équivoque, on la prend du côté le plus fâcheux; est-elle mauvaise, on en tire les conséquences les plus outrées. Ainsi, par les plus injustes des jugemens, tantôt on suppose le mal, tantôt on l'exagère. La prétention la plus ordinaire, souvent la plus mal fondée, mais constamment la plus dangereuse, c'est de se connoître en hommes. On se pique de démêler habilement le caractère, de décider avec certitude sur des rapprochemens faits arbitrairement, de gestes, de discours, d'actes souvent échappés au hasard, quels sont les principes, les mœurs, les inclinations, la conduite, les projets d'autrui. On érige dans son esprit un tribunal où le prochain est cité, jugé, condamné avec aussi peu d'équité que d'autorité, avec autant de légèreté que de présomption. Et ne cherchons pas à nous justifier sur ce que nous ne produisons pas au dehors nos jugemens; ne nous flattons point d'être innocens, parce que nous ne sommes point coupables de médisance. Ce n'est pas seulement de médire, c'est de juger que Jésus-Christ nous défend. Qui êtes-vous pour juger votre prochain, nous disent les apôtres (1)? Pour connoître le vice et le danger de cette liberté, considérons quels en sont les principes et les effets.

(1) Tu quis es, qui judicas alienum servum? Domino suo stat, aut cadit. *Rom.* XIV. 4.

Tu autem quis es, qui judicas proximum? *Jacob.* IV. 13.

Remontant à l'origine des jugemens téméraires, nous découvrirons qu'ils sont presque toujours produits par l'une de ces trois causes Dans les uns, c'est l'envie. Jaloux d'une vertu qui offusque, d'une réputation qui importune, d'une élévation qui irrite, on se dédommage du chagrin qu'elles produisent, par le plaisir qu'on ressent à les rabaisser. Dans d'autres, c'est l'orgueil. D'abord, la censure est une sorte de supériorité que l'on exerce : ensuite on se compare intérieurement à celui que l'on déprime; on se glorifie d'être meilleur que lui. Dans quelques-uns enfin, c'est désirer d'excuser ses vices, et d'en diminuer à ses propres yeux la grièveté, par le nombre de ceux qui y sont sujets. C'est le criminel qui se flatte d'échapper à la condamnation, ou de l'adoucir en multipliant ses complices. Ce sont là les principes ordinaires de la précipitation, de la légèreté, de la témérité de nos jugemens. Ainsi les jugemens téméraires, d'une part sont très communs, parce que leurs causes sont dans la plupart des hommes; et de l'autre sont nécessairement répréhensibles, parce qu'ils sont infectés du sentiment qui les a produits.

Si des causes du jugement téméraire, vous descendez à ses effets, vous en découvrirez encore plus clairement le vice. Qui pourroit calculer tous les maux qu'il a produits dans le monde? Combien d'éloignemens, d'inimitiés,

de haines, de calomnies, de querelles, de guerres, n'ont pas eu d'autre origine! Il ne faut qu'un jugement téméraire pour amener par la suite le refroidissement des amitiés les plus anciennes, la division des familles les plus unies, la séparation des mariages les mieux assortis, la dissolution des sociétés les mieux cimentées. C'est l'étincelle qui commence l'incendie.

Vous vous êtes souvent offensé des jugemens que l'on avoit faits de vous; vous vous êtes plaint avec amertume de la légèreté avec laquelle ils avoient été portés. Ne sont-ils donc répréhensibles que quand vous en êtes l'objet? Prétendez-vous avoir vis-à-vis de vos frères des droits qu'ils n'aient pas envers vous? Une loi éternelle, dictée par la nature, consacrée par la religion, vous ordonne d'être pour vos frères ce que vous désirez qu'ils soient pour vous. Dans ce précepte sont compris tous vos devoirs envers eux. Jugez-les, comme vous voulez qu'ils vous jugent, avec la maturité, avec l'équité, avec l'indulgence que vous exigez d'eux. La pratique de cette obligation étant d'un grand usage dans le cours de la vie, exige quelque développement.

Pour éviter le péché du jugement téméraire, le principal moyen est de réformer la disposition vicieuse qui nous le fait commettre. Commençons par bannir de nos cœurs le sentiment de malignité qu'y fait naître, et qu'y fomente sans

cesse l'ennemi du salut; et qui, dans les actions du prochain, nous fait chercher le mal, souhaiter de l'apercevoir, nous réjouir de l'avoir trouvé. Désirons de ne pas connoître de coupables, et nous en verrons beaucoup moins. Et l'un des caractères essentiels de cette charité, qui doit être le principe de toutes nos actions, n'est-il pas, selon l'Apôtre, de ne point penser mal, de ne pas se réjouir de l'iniquité (1)? Faisons par principe de charité, ce que nous faisons par le sentiment de l'amitié. Indulgens pour ceux que nous aimons, sévères pour les autres, nous avons dans notre injustice, selon les personnes, deux règles différentes de nos jugemens : nous jugeons favorablement tout ce que font les uns, désavantageusement toutes les actions des autres. Est-ce que la loi de Dieu ne nous ordonne pas de les aimer tous? Quand la charité régnera dans nos cœurs, la malignité en disparoîtra; et nous n'éprouverons plus de plaisir qu'à voir dans tous nos frères des vertus. Quand la charité régnera dans nos cœurs, elle opérera dans nos esprits deux effets salutaires qui rectifieront nos jugemens : elle nous fera présumer le bien, et excuser le mal.

La charité fait présumer le bien, et il est important de connoître jusqu'où s'étend ce qu'elle prescrit, et le point où elle s'arrête. Présumer

(1) Caritas non cogitat malum, non gaudet super iniquitate. 1. *Corinth.* XIII. 5 *et* 6.

le bien de son prochain, c'est penser avantageusement de lui, tant qu'il n'a pas donné de motifs graves d'en penser autrement. C'est donner à ses actions la couleur la plus favorable dont elles soient susceptibles; attribuer les indifférentes à des motifs honnêtes; considérer les équivoques sous le point de vue le plus louable. Voilà ce qu'ordonne la charité; mais elle ne va pas au-delà. Présumer le bien, n'est pas le croire aveuglément. Il est tout différent de ne pas penser le mal sans motifs, ou de se tenir assuré du bien sans raisons. Un jugement qui n'est que présumé, est toujours jusqu'à un certain point suspendu : il reste dans la classe des probabilités; il n'atteint point à la certitude. Ainsi, toute notre conduite à l'égard du prochain, se trouve réglée par ces deux vertus, qui, en se balançant mutuellement, nous préservent de tout excès; par la charité qui nous attire vers lui, et par la prudence qui nous tient vis-à-vis de la réserve. La charité interdit le jugement téméraire; la prudence, la confiance indiscrète. La charité nous ordonne d'avoir de tous nos frères la meilleure opinion que nous pouvons; la prudence, de ne pas nous livrer inconsidérément à toutes sortes de personnes.

Quand nous disons que la charité fait excuser le mal, ce n'est pas de l'action criminelle que nous parlons, la première des vertus ne peut pas être l'approbation du vice. Le chrétien

le plus charitable est celui qui a le plus d'horreur du péché. Partout où il le voit, il le déteste. Mais en le haïssant, il ne cesse pas d'aimer celui qui l'a commis. Il ne confond pas dans son aversion le criminel avec le crime. Ce n'est jamais le péché qu'il excuse ; c'est le pécheur qu'il voudroit justifier. Si la faute présente des circonstances qui puissent, ou l'innocenter, ou l'atténuer, la charité les saisit avec joie. Elle aime à penser que l'intention qui a produit une action mauvaise, a pu n'être pas vicieuse; que peut-être celui qui l'a commise a ignoré le mal qu'il faisoit ; que surpris dans un moment d'inadvertance, il a pu y être entraîné sans réflexion. Elle ne le juge pas pervers, parce qu'il a été coupable; ni perdu, parce qu'il s'est égaré. Si, ce qui n'est que trop commun, le péché n'est susceptible d'aucune excuse; si les circonstances qui l'accompagnent, au lieu de le diminuer, l'aggravent ; si des récidives fréquentes prouvent qu'il vient d'un fonds de corruption, alors encore la charité exerce sur le pécheur sa tendresse. Elle le plaint plus qu'elle ne le condamne : elle déplore la malheureuse fragilité qui l'entraîne, elle implore pour sa conversion la miséricorde céleste, et faisant sur elle-même un retour, non de vanité, mais d'humilité et de reconnoissance, elle pense que dans les mêmes circonstances elle seroit devenue peut-être plus criminelle, et rend grâces à la bonté divine de

l'en avoir préservée par son secours. Ainsi, indulgente pour les fautes excusables, compatissante pour les autres, la charité est toujours bonne envers celui qui a eu le malheur de les commettre.

Remettez, et on vous remettra. C'est le second commandement que Jésus-Christ fait découler du précepte général de la miséricorde, le pardon des offenses : commandement bien peu connu, encore moins pratiqué; commandement dont l'observation est véritablement pénible, mais en même temps, souverainement juste et infiniment avantageuse.

Ce que vous interdit l'évangile, ce n'est pas de poursuivre devant les tribunaux la réparation du tort qui vous a été fait. Vous le pouvez sans doute, pourvu que vous observiez dans cette poursuite les règles de la charité. Votre honneur offensé, votre fortune enlevée, votre sûreté attaquée sont des biens auxquels vous avez droit; et la loi religieuse, d'accord avec la loi civile, vous autorise à les conserver. Ce qui vous est défendu, c'est de vous faire justice à vous-même, de substituer votre volonté à la loi, votre passion aux tribunaux, vos fureurs à leurs arrêts. Et considérez combien seroit inique, atroce, destructive de la société, la loi qui remettroit à chaque particulier le jugement de son injure. Quel affreux tribunal que celui où il seroit au pouvoir de l'offensé de vérifier la réalité

de l'offense, d'en mesurer l'étendue, d'en déterminer la réparation ! Aman se croit outragé, parce que Mardochée lui a refusé ses adorations. Pour punir cette insulte imaginaire, il faudra qu'une nation entière soit exterminée.

Cette loi vous paroît onéreuse : mais réfléchissez, et vous verrez qu'elle vous est bien plus utile encore. D'abord elle étouffe dans vos cœurs l'affreux sentiment de la haine qui vous rend beaucoup plus malheureux que celui qui en est l'objet ; elle amortit ce poison qui vous mine : elle tue ce ver qui vous ronge; elle éteint ce feu qui vous consume; elle vous délivre d'un ennemi intérieur plus funeste pour vous que tous ceux dont vous vous plaignez. Ensuite portez vos regards sur les suites épouvantables qu'aura, pour toute votre vie, la vengeance que vous méditez. Car vous n'imaginez pas, sans doute, en avoir exclusivement le terrible droit. Vous ne vous figurez pas qu'interdite à tous les autres, elle ne sera permise qu'à vous. Ainsi, en tirant votre vengeance, vous autorisez celle qu'on tirera de vous. L'exercer, c'est la provoquer. Le mal que vous allez faire, vous l'attirez sur vous-même. Mais la loi qui vous l'interdit, en vous réprimant, vous protége; en arrêtant vos coups, elle détourne ceux qu'on vous porteroit ; en vous privant du triste plaisir de la haine, elle vous délivre de toutes celles auxquelles vous seriez en butte.

Sortez des intérêts de la terre; élevez vos vues

vers les intérêts bien autrement précieux de l'éternité. Vous avez eu souvent besoin que Dieu vous pardonnât. Et ne l'avez-vous pas encore ? Quel est l'homme exempt de péché? ce n'est certainement pas celui qui conserve la haine dans son cœur, qui y nourrit la vengeance. Vous devez à Dieu qui vous a remis vos offenses, qui vous offre de les remettre encore, de remettre à votre prochain les siennes. Vous fûtes offensé ; mais vous êtes offenseur. Un homme vous a outragé; mais vous avez outragé Dieu Vous reprochez à votre frère des injures graves; mais votre conscience vous reproche des péchés énormes. Dieu remet votre sort entre vos mains. Il veut recevoir de vous la règle de sa conduite à votre égard. Votre jugement envers celui qui vous offensa, va devenir son jugement sur vous. *Remettez, et il vous sera remis.* O pacte plein de charité! O justice de notre Dieu infiniment miséricordieuse! Quelle proportion y a-t-il entre ce qu'elle demande et ce qu'elle accorde? Comparons injure à injure, offenseur à offenseur, pardon à pardon. Que pouvons-nous opposer, que l'équité de cet arrêt ne confonde aussitôt? L'injure fut trop grande : celles que j'ai reçues de toi le sont-elles moins? Mon ennemi a méconnu la distance qui est entre nous : celle qui me sépare de toi n'est-elle pas infinie? Je l'avois comblé de bienfaits : approchent-ils de ceux dont je t'avois accablé?

Bénissons donc, bénissons à tous les momens de notre vie la loi tutélaire qui nous interdit la vengeance. Si elle nous semble rigoureuse, elle doit nous paroître encore plus utile. Si nous en sentons le poids, reconnoissons-en le bienfait; et avouons qu'elle nous est bien plus avantageuse encore qu'aux ennemis qu'elle nous ordonne d'épargner.

Donnez, et on vous donnera; on répandra dans votre sein une mesure bonne, pressée, entassée, et qui se répandra par-dessus : car la mesure dont vous vous serez servis, sera celle qu'on emploiera pour vous. Le troisième précepte de miséricorde que donne ici Jésus-Christ, est l'aumône. Le partage inégal des biens entre les hommes, comblant les uns de richesses, et en dépouillant les autres, a été souvent un sujet d'étonnement, quelquefois même une occasion de murmures. Mais en élevant plus haut nos vues, nous y découvrons un but plein de sagesse. Ce désordre apparent est le fondement de l'ordre public, le principe de la subordination, le motif de l'aiguillon du travail. L'égalité des fortunes, en la supposant praticable, seroit la dissolution de la société. Pauvres, ne vous affligez pas des maux auxquels vous livre l'inégalité. La Providence qui veille sur vous, qui vous chérit spécialement, vous en a accordé d'immenses dédommagemens dans la vie future; et dès cette vie elle vous en prépare le soulage-

ment par ses lois bienfaisantes. Et vous riches, ne vous prévalez pas des grands avantages que vous apporte cette distribution si inégale; elle vous impose des obligations plus grandes encore. Dieu, maître suprême de tous les biens, en vous accordant ceux de la terre, vous en a fixé l'usage. Il s'est souvenu qu'il avoit d'autres enfans que vous, qui lui sont également chers; il vous a ordonné de partager avec eux les richesses dont il vous faisoit une part trop abondante. Il veut que vous vous en regardiez, non comme les propriétaires, mais comme les dépositaires et les dispensateurs. Il fait de vous les ministres de sa bienfaisance. Il vous associe à sa providence, et vous charge de répartir sur vos frères indigens, les biens qu'il créa pour eux comme pour vous. Son intention n'est pas (car en exposant ses préceptes, nous ne devons jamais les exagérer,) que vous vous réduisiez à la pauvreté, pour en retirer les autres. Le grand Apôtre, son interprète, le déclare : Dieu n'exige pas que le soulagement d'autrui devienne votre ruine. Il veut seulement que l'excédant de l'un supplée à la disette de l'autre; et qu'il en résulte une sorte d'égalité, telle que celui qui a reçu beaucoup, ne soit pas dans une abondance excessive, ni celui qui n'a rien, dans une misère désolante (1).

(1) Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate. In præsenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat : ut et illorum abundantia vestra

Ainsi la religion, principe de tout bien, rétablit la balance entre les hommes. Elle seule peut, par la sagesse de ses commandemens, leur rendre toute l'égalité dont ils sont susceptibles, rectifier la nature qui les a formés si inégaux, et réparer le vice forcé des institutions sociales. Le pauvre et le riche, dit le Sage, viennent au-devant l'un de l'autre. C'est Dieu qui opère leur réunion (1). Il enjoint au pauvre de travailler pour le riche; au riche de reverser ses trésors sur le pauvre. L'observation de ces deux obligations bannit du cœur de l'un la jalousie; éteint dans le cœur de l'autre la vanité; fait dans ce monde le bonheur de tous les deux, et l'assure dans l'éternité.

Il faut reconnoître cependant que ces deux devoirs sont bien inégalement remplis. Les pauvres s'acquittent beaucoup plus communément de la tâche pénible qui leur est imposée. Ils y sont forcés par la nécessité de pourvoir à leur subsistance. Mais les riches, dont le devoir est moins onéreux, n'étant pas aiguillonnés par le même besoin, satisfont beaucoup plus mal à leur obligation. Ils ne s'occupent que de la jouissance de leur richesse; ils en négligent l'usage. Il sembleroit, à l'emploi qu'ils en font, que Dieu

inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est. Qui multùm, non abundavit : et qui modicùm, non minoravit. II. *Corinth*. VIII. 13. *et* 15.

(1) Dives et pauper obviaverunt sibi : utriusque operator est Dominus. *Proverb*. XXII. 2.

la leur a donnée pour alimenter leur luxe, pour servir à leurs plaisirs, pour satisfaire leurs passions, pour faciliter leurs crimes. Combien de riches voient d'un œil indifférent une multitude de Lazares, soupirer inutilement après les miettes qui tombent de leurs tables! Le précepte de l'aumône est presque généralement méconnu de ceux à qui il a été dicté. On le relègue dans la classe des conseils. L'aumône, un simple conseil! Ah! c'est faire injure à la Providence, que de la soupçonner d'avoir abandonné la classe la plus nombreuse, et qui a le plus besoin de ses soins, à la volonté et aux caprices de quelques individus opulens. Si l'aumône n'étoit qu'un conseil, saint Paul chargeroit-il son disciple Timothée, non de prier les riches du siècle, mais de leur ordonner de se rendre riches en bonnes œuvres, de donner avec facilité, de communiquer leurs richesses (1)? Et le divin Sauveur lui-même livreroit-il aux flammes éternelles, préparées pour le démon et pour ses anges, ceux qui, dans la personne des pauvres, ne l'ont pas rassasié, désaltéré, vêtu, accueilli, visité (2)? L'aumône est une dette réelle, une véritable

(1) Divitibus hujus seculi præcipe..... divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare. I. *Timoth.* VI. 17, 18.

(2) Discedite à me maledicti in ignem æternum qui paratus est diabolo, et angelis ejus. Esurivi enim, et non dedistis mihi manducare : sitivi, et non dedistis mihi potum : hospes eram et non collegistis me : nudus, et non cooperuistis me : infirmus, et in carcere, et non visitastis me. *Matth.* XXV. 41 -- 43.

restitution. C'est l'idée que nous en donne l'Esprit saint (1). Elle peut être un acte de charité envers tel pauvre à qui vous la donnez. Elle est une obligation de justice stricte envers les pauvres, considérés en général, à qui vous la devez, et surtout à l'égard de Dieu qui vous la commande. Vous ne lui contesterez pas, sans doute, le droit de l'exiger de vous. Il vous assure avec serment que ce que vous faites à l'un de ses frères les plus petits, c'est à lui-même que vous le faites (2). Il se subroge les pauvres pour recevoir le tribut que vous lui devez de vos richesses. Il les établit ses receveurs. C'est par eux que votre offrande parvient jusqu'à lui, et va former le trésor que vous retrouverez un jour amassé dans la vie éternelle.

Dieu vous a fait riche; et vous lui devez l'aumône à ce titre. Mais vous vous êtes rendu pécheur; et vous vous êtes imposé par là une nouvelle obligation. O roi, disoit le prophète Daniel à un prince coupable de beaucoup de péchés, que mon conseil vous soit agréable. Rachetez vos péchés par vos aumônes, et vos iniquités par votre miséricorde envers les pauvres; c'est le moyen que Dieu vous pardonne vos fautes (3).

(1) Declina pauperi sine tristitià aurem tuam, et redde debitum tuum. *Eccl.* IV. 8.

(2) Amen dico vobis, quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. *Matth.* XXV. 40.

(3) Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi, et pec-

Quelle est donc cette vertu puissante de l'aumône qui résiste au péché, comme l'eau éteint le feu le plus ardent (1)? Cette comparaison est de l'Ecriture. Ne nous abusons pas à cet égard. L'aumône n'a pas en elle-même la force d'absoudre les péchés graves. Ce n'est, nous le savons, qu'au sacrement de la réconciliation, ou à la charité parfaite que Dieu attache ce grand pouvoir. Mais si elle ne peut pas opérer la rémission, elle la prépare. Elle dispose Dieu à l'indulgence, et nous à la pénitence. Elle fléchit son cœur et en fait descendre les grâces puissantes qui touchent le nôtre. Ce que nos prières foibles et viciées par nos péchés, solliciteroient en vain, les prières pures et efficaces du pauvre l'obtiennent pour nous. C'est Dieu qui nous le dit : La prière qui sort de la bouche du pauvre s'élève jusqu'à son oreille (2). Il intercédera pour vous, n'en doutez pas, cet infortuné qui au malheur de l'indigence joignoit la honte d'en solliciter le soulagement, et dont vous aurez prévenu la demande, et ménagé la timidité. Elle intercédera pour vous, cette jeune personne que vous aurez assistée contre la double tentation de la misère et de la séduction; qui vous devra à

cata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum : forsitan ignoscet delictis tuis. *Daniel.* IV. 24.

(1) Ignem ardentem extinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis. *Eccl.* III. 33.

(2) Deprecatio pauperis ex ore usque ad aures ejus perveniet. *Eccl.* XXI. 6.

la fois sa subsistance et sa vertu. Il intercédera pour vous, cet homme que le besoin alloit entraîner dans le crime, et que vos dons auront arrêté sur le bord de l'abîme. Elle intercédera pour vous, cette famille désolée qui périssoit dans les larmes, et que vos secours ont rendue à la vie. Ils intercéderont pour vous, les malheureux de tout genre, dont vos bienfaits auront adouci les maux, soulagé l'infortune, soutenu l'existence. Leurs prières montées vers le ciel en feront descendre sur vous, comme une rosée salutaire, toutes les grâces dont vous avez un si grand besoin : grâces de conversion pour les pécheurs; grâces de persévérance pour les justes; grâces de force dans les tentations; grâces d'humilité dans l'élévation; grâces de douceur dans les contradictions; grâces de patience dans les tribulations; grâces de résignation dans les maux. Dieu les accordera toutes aux vœux que lui adresseront pour vous les pauvres. Elles seront la récompense de votre bienfaisance, le prix de vos aumônes. Vos dons, Jésus-Christ vous le déclare ici, seront la mesure des siens; et vous recevrez de lui en proportion de ce qu'il aura reçu de vous dans la personne de ses pauvres. Votre sort est entre vos mains. Ce que vous désirez acquérir, il est en votre pouvoir de vous le procurer. Jésus-Christ vous en présente le moyen assuré, le moyen facile. Ce qu'il vous demande, c'est ce que vous pouvez donner sans

vous incommoder; c'est uniquement votre superflu qu'il exige. Ne craignez pas, si vos facultés sont médiocres, de porter une petite offrande; quelque légère qu'elle soit, elle lui plaira. Si vous êtes dans l'abondance, disoit Tobie à son fils, donnez abondamment; si vous avez peu, donnez encore peu, mais avec plaisir (1). De toutes les aumônes versées dans le tronc du temple, la plus agréable au Seigneur est le denier offert par une veuve pauvre (2). Ce n'est pas à l'étendue de nos dons qu'il a égard; c'est à leur proportion avec nos moyens, et surtout au sentiment qui les offre.

Il leur proposoit aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle? ne tomberont-ils pas tous deux dans le fossé? Le disciple n'est pas au-dessus du maître; mais il sera parfait, s'il est comme son maître. Jésus-Christ donne ici une importante leçon à deux sortes de personnes : à ceux qui se chargent de conduire les autres, et à ceux qui sont sous leur direction.

(1) Si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude. *Tob.* IV. 9.

(2) Respiciens autem vidit eos, qui mittebant munera sua in gazophylacium, divites. Vidit autem et quamdam viduam pauperculam mittentem æra minuta duo. Et dixit : Verè dico vobis, quia vidua hæc pauper plusquàm omnes misit. Nam omnes hi ex abundanti sibi miserunt in munera Dei : hæc autem ex eo quod deest illi, omnem victum suum, quem habuit, misit. *Luc.* XXI. 3 *et* 4.

Un des maux les plus funestes et les plus communs qui affligent la société, est la manie presqu'universelle d'obtenir les emplois élevés, et qui donnent de l'autorité sur les autres, sans examiner si on a les qualités propres à les exercer. On les considère uniquement comme l'apanage de la naissance, comme le prix de la richesse, comme la proie de l'intrigue, et nullement comme le partage du mérite. Capables et incapables, tous aspirent à dominer. Les pères, dans leur aveugle tendresse, sont bien plus occupés de pousser leurs enfans aux dignités, que de les en rendre dignes. Ils les instruisent avec bien plus de soin des moyens d'acquérir les places, que de ceux de les remplir; et les enfans ne sont que trop fidèles à ces fatales instructions. Ils se présentent audacieusement à toutes les charges; ils prennent, pour y parvenir, toutes sortes de voies, étant absolument dépourvus des connoissances et des talens qu'elles exigent. Lorsqu'ils les ont acquises, ils se réjouissent et se glorifient de leurs succès. Les insensés! ils ne sentent pas que c'est leur malheur qu'ils se sont attirés. Et, sans parler du plus affreux de tous, qu'ils se sont préparé dans la vie future, ils vont, dès celle-ci, recevoir la punition de leur témérité. Le mépris public, attaché à leurs personnes, sera leur premier châtiment. Combien avons-nous vu d'hommes qui, dans des états communs, dans des emplois peu élevés, eussent

mérité l'estime et la considération, et qui ont passé dans l'opprobre des jours avilis, uniquement parce qu'ils avoient réussi à s'élever à des postes au dessus de leur capacité !

Ce n'est pas seulement dans le monde que l'on voit ces déplorables abus. Ce qui fait la honte du siècle, est aussi le scandale du sanctuaire. L'honneur que nul ne devroit recevoir, à moins que d'y être appelé de Dieu, comme Aaron (1), devient trop souvent la proie de la cupidité. Dans ce ministère sacré, où les plus grands saints n'entroient qu'avec un religieux tremblement, on s'ingère avec une présomptueuse audace, n'ayant pour vocation que la destination de ses parens, pour motif que l'ambition, pour but que la jouissance des trésors du temple, pour mérite qu'une vaine suffisance. On l'exerce avec les criminelles dispositions qu'on y a apportées. On court après les dignités de l'Eglise; on n'en remplit pas les fonctions. On calcule le profit; on néglige les charges. Et au milieu de ces profanations, on a, comme dit le grand Apôtre, l'insolente confiance d'être les conducteurs des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres, les docteurs des insensés, les maîtres des enfans; de posséder, avec la vérité, la science de la loi; de prétendre instruire les autres, ne sachant pas s'instruire soi-même; de se glorifier

(1) Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tanquam Aaron. *Hebr.* v. 4.

de la loi que l'on prêche, tandis qu'on la déshonore par ses prévarications (1). Ce sont ces pasteurs, soit incapables, soit indignes, que Jésus-Christ appelle ici des conducteurs aveugles, qui, en tombant dans la fosse, y conduisent encore les autres. Car tel est le sort de ceux qui sont revêtus de cet important ministère : ils ne peuvent ni se sauver, ni se perdre seuls. Ils s'avancent vers l'éternité, accompagnés des âmes qui leur furent confiées ; et vont, ou les porter en triomphe au pied du trône céleste, ou les précipiter avec eux dans l'abîme qu'ils se sont creusé.

Entre les conducteurs aveugles et ceux qu'ils conduisent, le danger est commun ; et nous devons concevoir de là combien est important le choix de ceux qui nous guident dans la voie du salut. Ils sont bien téméraires ceux qui livrent leurs âmes sans examen, sans discernement, aux soins du premier venu. Du directeur auquel ils se confieront, dépend peut-être le sort de leur éternité. A-t-on un procès, on va consulter l'avocat le plus éclairé ; est-on malade, on appelle le médecin le plus expérimenté. Et dans l'affaire du salut, la plus essentielle

(1) Confidis teipsum esse ducem cæcorum, lumen eorum qui in tenebris sunt, eruditorem insipientium, magistrum infantium, habentem formam scientiæ, et veritatis in lege. Qui ergo alium doces, teipsum non doces.... qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonorans. *Rom.* II. 19 *et* 23.

que l'on puisse avoir, dans les maux de l'âme, les plus funestes dont on puisse être affligé, on s'abandonne inconsidérément aux conseils incertains d'un guide que l'on ne connoît pas. Souvent même on pousse l'aveuglement jusqu'à se tromper volontairement. Au directeur le plus éclairé et le plus pieux, on préfère le plus indulgent et le plus facile. Combien de fois n'avons-nous pas entendu louer des ministres évangéliques, non de ce que leur morale est exacte, mais de ce qu'elle est douce; non de ce qu'ils touchent les âmes, mais de ce qu'ils les rassurent; non de leurs vertus, mais de leur mollesse? Ainsi exprès, et de propos délibéré, on va apprendre la science du salut de celui qui ne la sait pas; demander la règle de ses mœurs à celui qui l'ignore; interroger sur les maximes de l'Evangile celui qui y substitue ses vaines opinions. Est-il étonnant que parmi ceux mêmes qui se piquent de régularité, on voie souvent si peu de piété, et qu'aux exercices de la dévotion s'allie si fréquemment le relâchement mondain? Jésus-Christ nous en donne ici la raison. C'est que le disciple n'est pas au-dessus du maître. Il ne pratique que ce que lui prescrit son maître; il n'évite que ce qu'il lui défend. A Dieu ne plaise cependant que nous invitions à choisir ces directeurs outrés, qui exagèrent tous les principes, qui érigent en crimes les actions innocentes, affligent les âmes de scrupules mal-

fondés, et les désespèrent par de vaines terreurs. L'esprit de Jésus-Christ est contraire à tout excès. L'exactitude de sa morale est également opposée au rigorisme et au relâchement, et la sainte sévérité de ses règles s'allie avec la douceur de son joug. Voici, sur le choix d'un directeur, ce que nous prescrit la prudence chrétienne. D'abord elle exige que nous nous adressions au Père des lumières, pour le conjurer de nous les communiquer; et comme autrefois il adressa Corneille à saint Pierre, et Paul à Ananie, de nous faire aller à celui qui guidera nos pas avec sûreté. Ensuite nous devons procéder avec une grande réflexion à notre détermination; ne nous en rapportant pas facilement à certains talens, plus propres à flatter la vanité qu'à produire l'édification : examinant les réputations, mais ne nous y fiant pas absolument; considérant par qui sont dirigées les âmes les plus pieuses, et nous attachant à celui qui sait le mieux concilier l'austérité des principes, avec la douceur des exhortations; et la foiblesse du pécheur, avec les devoirs du pénitent.

Pourquoi apercevez-vous un fétu dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas la poutre qui est dans le vôtre? Ou comment pouvez-vous dire à votre frère : Mon frère, laissez-moi tirer de votre œil le fétu, ne voyant pas la poutre dans le vôtre? Hypocrite, commencez par ôter la poutre de votre œil, et vous ver-

rez à ôter le fétu de l'œil de votre frère. Jésus-Christ relève ici un vice bien commun dans le monde, et dont il marque nettement deux degrés ; c'est de considérer toujours les fautes d'autrui, et de ne jamais voir les nôtres, de vouloir constamment réformer les défauts du prochain, et de ne jamais travailler à nous corriger de ceux dont nous sommes infectés.

Remarquez quels sont ceux qui jugent le plus mal de leur prochain, et qui relèvent avec le plus d'aigreur ses défauts, vous trouverez constamment ceux qui sont eux-mêmes atteints de plus de vices. Presque toujours vous verrez le censeur mériter des reproches plus graves que celui qu'il critique. Vous verrez l'hérétique déclamer violemment contre quelques abus qui peuvent s'être glissés dans l'église romaine, sans apercevoir le crime de sa séparation. Vous entendrez les plus libertins d'entre les laïques, crier vivement contre la dissipation des ecclésiastiques. Vous reconnoîtrez parmi ceux qui accusent les personnes dévotes de vanité et d'humeur, les mondains les plus orgueilleux et les plus colères. Nous considérons les défauts d'autrui et les nôtres, à travers deux verres différens, dont l'un grossit les objets, et l'autre les diminue. S'agit-il du prochain? rien ne nous échappe de ses défauts; ses imperfections sont à nos yeux des vices, ses fautes les plus légères des crimes. S'agit-il de nous-mêmes? c'est tout le

contraire; nous n'apercevons pas la plupart de nos vices; et ceux que nous ne pouvons pas nous dissimuler, nous les atténuons, nous les pallions, nous les excusons; souvent même nous prétendons ériger nos passions les plus criminelles en vertus. Nous appelons notre orgueil, élévation; notre ambition, désir de faire le bien; notre avarice, économie; notre prodigalité, générosité; notre aigreur, zèle; notre malignité, justice, notre exigeance, exactitude; notre foiblesse; bonté. De toutes les connoissances la plus nécessaire, celle dont on se pique le plus, et cependant la plus rare, est celle de soi-même. Il n'y a personne qui ne croie se connoître à fond, et presque personne qui se connoisse véritablement. Ce ne peut pas être par un coup d'œil superficiel jeté sur nous, que nous connoîtrons notre esprit, notre caractère, notre humeur, nos goûts, nos inclinations, nos passions; que nous en distinguerons les nuances; que nous démêlerons les variations, les modifications qu'y apportent les diverses circonstances; que nous découvrirons tous les changemens qu'y font naître l'âge, les réflexions, les situations différentes. Ce doit être l'étude de toute notre vie. Nous devons employer à nous approfondir nous mêmes, tout le temps que nous mettons à examiner les autres; et au lieu de rechercher avec une indiscrète et maligne curiosité le fétu qui altère

l'œil du prochain, nous devons nous occuper de la poutre qui est dans le nôtre.

C'est déjà une interversion de principes très fâcheuse, que cette attention si inquiète sur les défauts d'autrui jointe à cette grande indifférence pour les nôtres. Mais il y a un mal plus dangereux encore, qui résulte de celui-là, et que J. C. relève pareillement; c'est la prétention beaucoup trop commune de corriger les défauts de nos frères, en ne nous occupant nullement de la réforme de nos vices. Les avertissemens, les exhortations à nos frères, peuvent être louables, sans doute; mais ce n'est que lorsque la charité les dicte. Cette admirable vertu imprime son caractère à tout ce qu'elle inspire. Elle a le don d'adoucir ce que la correction fraternelle pourroit avoir de rude et de rebutant. On ne s'offense point des avis qu'on sait être donnés par un sincère et tendre intérêt. La prudence, compagne de la charité, en choisit les objets, en saisit les momens. Même en reprenant, ces deux vertus savent plaire : et à l'avantage d'être utiles, elles joignent le mérite d'être agréables. Mais au contraire, les reproches dictés par l'orgueil, ou par la malignité, en prennent la forme et le ton. Au lieu de servir, ils nuisent, et à celui qui les fait, par le motif qui les produit, et à celui qui les reçoit, qu'ils ne font que révolter et opiniâtrer. Et n'avons-nous pas une matière abondante à nos re-

proches les plus sévères? Tournons-les contre nous-mêmes. Au lieu du soin minutieux de tirer le fétu de l'œil de notre frère, arrachons la poutre de notre œil; c'est là notre principale affaire. Ce n'est pas sur les péchés de notre prochain que nous serons jugés, c'est sur ceux que nous aurons commis. Rectifions nos inclinations, redressons nos penchans, plions nos habitudes, réprimons nos passions; n'est-ce pas là une occupation assez importante, et assez étendue? Plus nous aurons fait, plus nous sentirons qu'il nous reste à faire. Ce n'est que celui à qui beaucoup de réformes seroient nécessaires, qui a la présomption de n'en avoir pas besoin. Plus la poutre est grosse, plus elle ôte la vue. Nous ne voyons pas ce qui nous aveugle. Nous ne désirons pas d'être guéris d'un mal que nous ne sentons point. Nous sommes des malades à qui la violence du mal en ôte la connoissance; et qui, au moment de la mort, se croyant en pleine santé, rejettent avec une déplorable obstination, les seuls remèdes qui pourroient les rendre à la vie.

ÉVANGILE

DU JOUR DE LA FÊTE-DIEU.

Jésus-Christ promet l'institution de l'Eucharistie.

Jésus dit aux Juifs : Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Celui qui mange ma chair, et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. De même que mon Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que je vis pour mon Père, celui qui me mangera, vivra pour moi. C'est là le pain qui est descendu du ciel. Il n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée, et ils sont morts. Celui qui mange ce pain, vivra éternellement. (*Jean* VI. 56—59.)

EXPLICATION.

Jésus dit aux Juifs : Ma chair est véritablement une nourriture, et mon sang est véritablement un breuvage. Le moment n'étoit pas encore arrivé où Jésus-Christ institueroit le sacrement auguste qui le reproduit tous les jours sur son autel. Ce devoit être le dernier acte de sa vie mortelle, le dernier prodige de sa puissance, le dernier monument de son amour. C'é-

toit par là qu'il devoit clore sa carrière; et après avoir fait au monde un don aussi admirable, il ne lui restoit plus qu'à le quitter. Mais dès les premiers temps de son ministère, il veut annoncer aux hommes l'immense bienfait qu'il leur destine; disposer leurs esprits à croire le plus grand de tous ses prodiges, et mettre par là leur foi à l'épreuve la plus délicate qu'elle eût encore subie. Cette épreuve se trouva trop forte pour quelques-uns de ceux à qui elle fut proposée. Nous apprenons de l'évangéliste qui la rapporte, que beaucoup de ceux qui avoient eté jusque là les disciples du Sauveur, trouvèrent ce discours si dur, qu'il étoit impossible de l'entendre; et que dès ce moment ils se retirèrent de lui, et cessèrent de le suivre (1). Après quinze cents ans, de nouveaux capharnaïtes ont élevé leur tête altière contre le dogme précieux de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Zuingle et Calvin, abjurant la foi que consacroit le respect de tous les pays et de tous les siècles chrétiens, se sont, comme ces disciples mal affermis, éloignés du divin Sauveur, bannis de sa compagnie, séparés de ses apôtres, et ont entraîné dans leur criminelle scission leurs malheureux sectateurs. Ils vont

(1) Multi ergò audientes ex discipulis ejus, dixerunt : Durus est hic sermo, et quis potest eum audire.... Ex hoc multi discipulorum ejus abierunt retrò : et jam non cum illo ambulabant. *Joan.* VI. 61 -- 67.

chercher dans les annales de l'Eglise les auteurs de leur secte. C'est jusqu'à l'évangile qu'il leur faut remonter. C'est dans la synagogue de Capharnaüm, où Jésus-Christ enseignoit la doctrine de son sacrement, qu'ils trouveront les fondateurs de leur école.

Si le divin Sauveur, dans son infinie bonté, en nous promettant un grand bienfait, eût ajouté celui de nous en laisser le choix, eussions-nous osé demander, eussions-nous même pu imaginer celui dont il nous gratifie dans l'Eucharistie? bienfait infini qui excède la raison humaine, et épuise la puissance divine. Non, nous osons le dire, Dieu tout bon, tout-puissant, ne pouvoit nous faire un plus grand don, puisque c'est lui-même qui se donne à nous tout entier. Il renverse toutes les lois de la nature; et par un prodige qui en renferme une multitude d'autres, il vient opérer avec nous l'union la plus intime, la plus admirable que peut inventer, non seulement l'amour profane, mais l'amour divin. Ce n'est pas seulement l'union morale de la soumission avec l'autorité, de la reconnoissance avec la grâce, de l'amour avec l'amour; c'est une union physique, substantielle, qui couronne toutes les autres, les complète, les perfectionne, les resserre. Cette précieuse union nous rapproche d'avance des saints qui sont dans le ciel. Ils y possèdent Dieu d'une manière plus délicieuse; nous le possédons dans

l'Eucharistie d'une manière plus merveilleuse. Nous ne le voyons pas, comme eux, face à face; mais nous le portons au dedans de nous : et en nous rendant, autant que la foiblesse humaine le permet, semblables à eux par notre sainteté, la communion est le gage et le garant de notre réunion avec eux dans le séjour de la gloire. Celle que la perfection de ses vertus avoit fait choisir pour devenir la mère de son Dieu, lorsqu'elle le portoit dans ses flancs, s'écrioit dans le transport de sa reconnoissance : Le Tout-Puissant a fait en ma faveur de grandes choses. En se retirant de la table sainte, chargé de son Dieu, le chrétien n'a-t-il pas droit de se féliciter de même? Aussi, avec quel enthousiasme les Pères de l'Eglise célèbrent cette union ineffable! L'âme, dit Tertullien, est engraissée de Dieu même (1). Saint Chrysostôme exhorte les initiés à ne faire qu'un seul corps avec Jésus-Christ, non seulement par la charité, mais dans la réalité, et à se mêler à sa chair (2). Saint Cyrille de Jérusalem déclare que dans la

(1) Caro corpore et sanguine Christi vescitur, ut et anima de Deo saginetur. *Tertull. de resurrect. carnis.* VIII.

(2) Initiati dictis obsequantur. Ut ergò non solùm per dilectionem, sed etiam reipsâ cum illâ carne commisceamur, id quod efficitur per cibum quem ille dedit, ut ostendat nobis quanto erga nos ferveat amore, se nobis commiscuit, et in unum corpus totum constituit, ut unum simus, quasi corpus junctum capiti : nam ardentis amoris, hoc est indicium. *S. Chrysostom., homil.* XLVI. *In Joan.* cap. III.

communion on ne fait avec Jésus-Christ qu'un même corps et un même sang; que nous devenons les porteurs du Christ, lorsque nous recevons dans nos membres son corps et son sang (1). Saint Cyrille d'Alexandrie compare à deux cires fondues et mêlées ensemble pour ne faire qu'une masse, l'union qui se fait entre la chair et le sang de Jésus-Christ, et celui qui les reçoit; union telle, que Jésus-Christ est dans lui, et lui dans Jésus Christ (2). Mais pourquoi rechercher toutes ces expressions, pour développer un prodige d'amour que le langage des hommes, celui même des anges ne pourroit jamais exprimer? Il n'est pas plus accordé à notre cœur de sentir toute l'étendue du bienfait, qu'à notre esprit de comprendre toute la profondeur du mystère.

Gardons-nous cependant de nous faire de notre union avec le divin Sauveur dans l'Eucharistie, une idée charnelle et grossière. Ne croyons pas qu'il se fasse du corps de Jésus-

(1) Nam in figurâ panis datur tibi corpus, et in figurâ vini datur tibi sanguis; ut quùm sumpseris corpus et sanguinem Christi, concorporeus et consanguineus ipsi efficiaris. Sic et enim Christiferi efficimur, distributo in membra nostra corpore ejus et sanguine. *S. Cyril. Hierosol. catech.* XXII. *mystag.* IV. *de corp. et sang. Domini.*

(2) Sicuti enim si quis liquefactæ ceræ aliam ceram insuderit, alteram cum alterâ per totum commisceat, necesse est. Sic qui carnem et sanguinem Domini recipit, cum ipso ità conjungitur, ut Christus in ipso, et ipse in Christo inveniatur. *S. Cyril. Alex.* lib. II. *in Joan.* cap. 17.

Christ et du nôtre, une confusion, une identité semblable à celle des chairs ordinaires dont nous faisons notre nourriture. Au moment où les saintes espèces se détruisent pour passer dans notre sang, le corps et le sang de Jésus-Christ s'en retirent. C'est une union bien plus précieuse, bien plus intime, qui s'opère dans l'adorable sacrement. Notre union corporelle n'est que le signe et le moyen de l'union de notre âme. C'est dans notre âme que Jésus-Christ descend tout entier par le canal de notre corps. C'est dans notre âme qu'il fait sa demeure, son sanctuaire, où il apporte, et où il répand le trésor de ses mérites et de ses grâces.

Il y a entre le pain matériel dont nous alimentons nos corps, et le pain céleste qui nourrit nos âmes, une différence qu'ont observée plusieurs saints Pères. La nourriture ordinaire que nous prenons, se transforme en notre propre substance : en se répandant dons notre sang, elle devient une partie de nous-mêmes; elle prend nos affections, et se charge de nos humeurs saines ou vicieuses. Mais par une opération contraire, c'est notre âme que Jésus-Christ transforme en devenant sa nourriture. Il la rend conforme à lui-même ; lui communique son esprit ; répand dans elle ses propres qualités ; lui donne ses inclinations ; la pénètre de ses vertus. Dans la communion, l'âme fidèle devient plus spécialement un membre de Jésus-Christ,

une portion de son corps sacré. Elle vit désormais de sa vie divine. C'est lorsqu'il est rempli de cette nourriture céleste, que le chrétien a droit de dire aussi exactement que saint Paul : Je vis maintenant, ou plutôt, ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi (1) ; et à plus juste titre que le peuple d'Israël : Il n'y a pas de nation aussi distinguée que la nôtre, qui ait ses dieux aussi près d'elle, que l'est de nous notre Dieu (2). Mais aussi, doit-il ajouter : Il n'y en a pas une qui soit tenue à une reconnoissance aussi vive. Moins nous pouvons comprendre l'immensité du bienfait, plus nous devons y être sensibles. Quand ce Maître suprême fait de son côté des choses aussi étonnantes, aussi admirables, pour réaliser son union avec nous, ne nous oblige-t-il pas à faire du nôtre tout ce qui est en notre pouvoir, pour perfectionner notre union avec lui? Que rendrai-je au Seigneur, disoit le saint prophète, pour tous les biens que j'ai reçus de lui (3)? Chargés du poids d'une reconnoissance bien plus grande, embarrassés comme lui de l'exprimer dignement, cherchons, dans l'exemple même de notre Dieu, dans sa conduite envers

(1) Vivo autem, jam non ego; vivit verò in me Christus. *Galat*. II. 20.

(2) Nec est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster. *Deuter*. IV. 7.

(3) Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi. *Psalm*. CXV. 11.

nous, le moyen de nous acquitter envers lui. Il se donne à nous tout entier, son corps, son sang, son âme, sa divinité. Dans l'excès de sa libéralité il ne se réserve rien. Donnons-nous de même à lui entièrement et sans réserve : notre corps, pour qu'il soit son temple vivant que ne souille rien qui lui déplaise; notre sang, pour le répandre à son service, si ce sacrifice lui devient agréable; notre âme avec toutes ses facultés; notre mémoire, afin qu'elle nous rappelle sans cesse ses bienfaits et ses préceptes; notre intelligence, pour qu'elle médite continuellement sa loi et nos devoirs; notre volonté, pour la conformer entièrement à la sienne; notre cœur, pour n'aimer jamais que lui, ou en vue de lui. Et dans cet abandon absolu de nos personnes, que lui donnerons-nous qui approche de ce que nous recevons de lui? Ne restera-t-il pas toujours un intervalle immense entre ce que doit, et ce que peut notre reconnoissance? N'est-ce pas dans lui une bonté, une condescendance infinie, de se contenter de si peu, en nous accordant autant?

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. De même que mon Père qui est vivant, m'a envoyé, et que je vis pour mon Père, celui qui me mange, vivra pour moi. Ce n'est pas une existence transitoire et momentanée de Jésus-Christ dans l'âme qui le reçoit, c'est une demeure fixe et per-

manente, qu'opère la perception de son sacrement. Nourris de sa chair sacrée, nous ne vivons plus que pour lui, de même qu'il n'a vécu que pour son Père. Admirable effet de la sainte Eucharistie! de devenir le principe, la règle, le modèle de notre vie entière. Effet que nous ne pouvons trop méditer pour nous pénétrer, et du respect, et du désir de cet auguste sacrement.

Les sacremens de la loi nouvelle sont tout à la fois les signes et les causes de la grâce : les signes, par le rit extérieur qu'a institué Jésus-Christ; les causes, par la vertu efficace qu'il y a attachée. Ils opèrent ce qu'ils signifient. Entre le signe et l'effet, il y a une correspondance entière, une exacte analogie. Pour connoître le genre de grâce que produit un sacrement, il suffit de considérer le mode de son administration. L'Eucharistie, adminstrée en forme de nourriture, produit dans notre âme les effets qu'opèrent dans notre corps les alimens. Reçus dans un corps sain et vigoureux, les alimens corporels entretiennent sa force; ainsi l'aliment spirituel apporte dans l'âme du juste, le don précieux de la persévérance. Dans le corps qui éprouve quelque langueur, le pain matériel répare les forces perdues; et de même le pain céleste ranime les âmes moins parfaites, et leur rend toute leur vigueur. Vous tous qui avez atteint la perfection, ou qui y aspirez, ap-

prochez-vous de la table sacrée; vous y trouverez le soutien et le restaurant de votre vie spirituelle. Vous opérez votre salut, environnés d'ennemis qui vous combattent sans cesse. Telle qu'une nourriture substantielle qui augmente et répare les forces, la chair eucharistique répandra dans vous une vigueur surnaturelle, qui vous fera triompher de leurs attaques. Vous éprouvez au-dedans de vous des passions qui vous tourmentent. Pareil à une bonne nourriture qui tempère les humeurs vicieuses, et arrête leurs funestes effets, l'aliment sacré réprimera leur ardeur, amortira leur effervescence. Votre malheureuse fragilité vous expose journellement à des fautes que vous déplorez, et que vous désirez d'expier. Semblable encore à une nourriture salutaire qui répare dans nos corps ce que leur fait perdre une continuelle transpiration, le pain de vie restaurera votre âme, et lui rendra tout ce que la dissipation extérieure et la fermentation intérieure ont pu lui ôter.

Mais si le sacrement de Jésus-Christ est, ainsi que s'exprime le concile de Trente, un antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et légères que nous fait contracter notre foiblesse (1), nous ne devons pas étendre sa vertu jusqu'à lui attribuer le pouvoir de remettre les péchés gra-

(1) Est tanquàm antidotum quo liberemur à culpis quotidianis, et à peccatis mortalibus præservemur. *Conc. Trid. Sess.* VIII. *doct. de SS. Euchar. sacram.* cap. 2.

ves qui opèrent la mort de l'âme. Son effet, relativement aux péchés mortels, est, d'après le concile, de les prévenir, et non de les effacer. Il les prévient de deux manières : en éloignant de nous ce qui nous y porte, et en nous fortifiant contre ce qui nous y engage. Mais s'il nous empêche de les commettre, il ne nous en absout pas quand nous les avons commis. Il est, selon le langage de l'Eglise, un sacrement des vivans, et non des morts. Il ne confère pas la grâce de sanctification, il la suppose. Il ne la fait pas naître; il l'augmente dans celui qui la possède déjà. Et voyez-vous que l'effet des alimens corporels soit de rappeler à la vie ceux qui en sont privés? Les morts sont dans l'impuissance d'en prendre : mais il y a à cet égard une différence effrayante pour les morts spirituels. Ils ont le fatal pouvoir de recevoir le pain céleste; mais c'est pour aggraver encore leur état de mort, et le rendre plus affreux.

Quelle épouvantable idée nous donne le grand apôtre, de ceux qui reçoivent Jésus-Christ dans une âme souillée ! Ils se rendent coupables du corps et du sang de Notre-Seigneur (1). Quand nous pensons au forfait qui immola Jésus-Christ sur le calvaire, nous sommes saisis d'horreur. Celui qui le profane sur l'autel, en est le renou-

(1) Itaque quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit corporis et sanguinis Domini. 1. *Cor.* XI. 27.

vellement : c'est un nouveau déicide qui même réunit des circonstances plus odieuses que le premier. Si les Juifs, dit S. Paul, eussent connu le Maître de la gloire, ils ne l'eussent jamais crucifié (1). Leur aveuglement étoit criminel, sans doute; mais c'étoit un aveuglement : et ce Sauveur plein de bonté, pouvoit encore présenter pour eux cette excuse : Pardonnez-leur, ô mon Père, ils ne savent ce qu'ils font (2). Mais le profanateur connoît pleinement, et la sainteté du Dieu qu'il vient outrager, et sa propre indignité, et la loi qui le condamne à s'éloigner de l'autel, et la sacrilége témérité avec laquelle il ose s'en approcher. Les bourreaux de J.-C. étoient, sans le savoir, les ministres de sa volonté, les instrumens de sa justice, les exécuteurs de l'arrêt céleste porté contre lui par lui-même, les consommateurs du grand ouvrage qui l'avoit attiré sur la terre. Le chrétien qui va l'attaquer sur son autel, le sacrifie, non pas à Dieu, mais au démon; l'immole, non à la volonté divine, mais aux instigations de ses passions. Le crime de ceux qui l'attachèrent sur la croix, fit le salut du monde : en attirant sur leurs têtes la vengeance de son sang, ils en répandirent les mérites sur tout le genre humain. Le crime de

(1) Si enim cognovissent, nunquam Dominum gloriæ crucifixissent. 1, *Cor.* II. 8.

(2) Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt. *Luc.* XXIII. 34.

ceux qui le crucifient sur l'autel, ne provoque que des fléaux; ils détruisent, autant qu'il est en eux, le bienfait de la rédemption. Les pharisiens, les docteurs, les prêtres qui causèrent la mort de Jésus-Christ, étoient ses ennemis. Il avoit démasqué leur hypocrisie, abaissé leur orgueil, confondu leurs calomnies et leurs intrigues. On ne voit pas que parmi ceux qui demandoient son supplice, fussent les aveugles qu'il avoit éclairés, les malades qu'il avoit guéris, les morts qu'il avoit ressuscités. Mais quels sont ceux qui viennent renouveler sa passion dans son sacrement? des hommes comblés de ses bienfaits, qu'il a souvent guéris de leurs infirmités spirituelles, rendus à la vie de sa grâce, que dans ce moment même il tolère, dont il souffre les crimes, dont il supporte les offenses, dont il dissimule les outrages; qu'il invite affectueusement à revenir à lui, à qui il offre un généreux pardon. C'est dans le moment même où il leur donne le plus tendre témoignage de son amour, qu'ils y répondent par l'affront le plus sanglant.

Comme il n'est pas dans la religion de péché plus énorme que la profanation du corps de Jésus-Christ, il n'en est pas non plus dont la punition soit plus terrible. Dès les premiers jours de l'Eglise, l'Apôtre déclaroit que les infirmités communes, que les morts subites, que les malheurs publics et privés, étoient les châtimens

des communions criminelles (1). Bien plus coupables que cette Eglise de Corinthe qui comptoit tant de saints, devons-nous être étonnés des terribles fléaux auxquels nous sommes en proie? Si nous voyons notre Eglise jadis si brillante, divisée par le schisme, ravagée par la persécution, presque détruite par l'incrédulité; si nous voyons notre monarchie auparavant si florissante, anéantie sous les coups de la révolte; si nous voyons ce peuple autrefois si heureux, livré à une troupe de brigands furieux et cruels, qui le dépouillent et l'égorgent au gré de leur avidité et de leur rage; si nous voyons en un mot, notre malheureuse patrie, livrée tout à la fois aux horreurs de l'anarchie la plus humiliante, et de la tyrannie la plus atroce; ah! n'en cherchons pas ailleurs la cause : ce sont tant de communions, ou hypocrites, ou scandaleuses, qui ont attiré sur nos têtes les carreaux de la colère céleste; c'est la vapeur du sang de Jésus-Christ, tant de fois profané, qui a amassé ces nuages de vengeance qui éclatent sur nous d'une manière aussi épouvantable.

Mais quelque terribles qu'ils soient, ces châtimens sont encore le moindre supplice de celui qui communie criminellement. J.-C. descend dans lui, il est vrai, comme dans le juste le plus parfaitement disposé; mais il y descend en

(1) Ideò inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi. 1. *Cor.* XI. 30.

juge sévère, en vengeur irrité. Il y descend, apportant avec lui, non pas comme à l'âme fidèle, l'abondance de ses bénédictions, mais ses plus redoutables malédictions. Nous lisons au livre des Nombres, que l'eau de jalousie bue par la femme adultère, aussitôt qu'elle avoit touché ses entrailles, les déchiroit, et les faisoit tomber en pourriture (1). Jésus-Christ ne peut tenir dans une âme souillée, sans la frapper du même anathème. Il devient pour elle un poison qui achève de la corrompre. L'apôtre nous fait sentir l'étendue de la vengeance divine, quand il dit que celui qui mange et boit indignement, mange et boit son jugement (2). Il le boit et le mange, c'est-à-dire, que l'arrêt de sa condamnation s'unit intimement à lui, et s'y incorpore. Sa réprobation devient une partie de sa substance; non seulement elle lui donne la mort, elle détruit en lui les principes de vie.

Ainsi, à la profanation du sacrement est attachée une malédiction particulière, qui reste imprimée à l'âme sacrilége. A Dieu ne plaise que nous prétendions que ce crime ne puisse pas être, comme tous les autres, expié dans les larmes de la pénitence. Mais combien ce retour est difficile! Combien sont rares ceux qui se repen-

(1) Quas cùm biberit, si polluta est, et contempto viro adulterii rea, pertransibunt eam aquæ maledictionis, et inflato ventre computrescet femur. *Num.* v. 27.

(2) Qui enim manducat, et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit. 1. *Cor.* II. 29.

tent ! C'est le fond de l'abîme, dont on ne se retire presque jamais. Au même autel où se perfectionne la piété, l'impiété se consomme; et de même que l'âme sainte y acquiert la persévérance, l'âme coupable y forme son endurcissement. A quel excès ne doit pas arriver l'homme qui a pu se porter à celui-là? Quel frein peut retenir celui que n'a pas arrêté la crainte de profaner Jésus-Christ? Epouvantée elle-même de son sacrilége, l'âme qui s'en est rendue coupable, cherche un asile contre les remords qui la poursuivent, dans l'insensibilité de l'incrédulité, ou dans les horreurs du désespoir. Entre les bourreaux qui crucifièrent Jésus-Christ, il s'en trouva à qui le repentir fut accordé. Les livres saints ne nous présentent qu'un exemple de communion indigne. Juda reçoit son Dieu dans une âme souillée par l'avarice, et déjà agitée du projet de le trahir. Aussitôt Satan entre dans lui (1); il s'y précipite en même temps que Jésus-Christ y est reçu. Il le pousse d'abord à l'exécution, et ensuite à l'impénitence de son abominable crime. La perfidie et le désespoir sont les suites, et la première peine de son sacrilége. Désolé, et non pénitent, il se livre lui-même au supplice; et ses entrailles, comme ne pouvant pas contenir le Dieu qui y a été renfermé, se crèvent et se répandent.

(1) Et cum intinxisset panem, dedit Judæ Simonis Iscariotæ. Et post buccellam, introivit in eum Satanas. *Joan.* XIII. 26 *et* 27.

C'est là le pain qui est descendu du ciel. Il n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée, et ils sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. Cette manne, dont la bienfaisance divine avoit nourri le peuple d'Israël, étoit la figure du pain sacré qu'elle distribue au peuple chrétien. Il y a entre l'une et l'autre beaucoup de traits de conformité. Ce sont deux nourritures descendues du ciel. La manne étoit donnée aux Israélites pour les alimenter et les soutenir dans leur voyage, à travers le désert vers la terre qui leur étoit promise; l'Eucharistie nous est accordée de même pour nons fortifier et nous substanter dans notre pélérinage vers la patrie après laquelle nous soupirons. La manne étoit, comme l'Eucharistie, un aliment commun, dont celui qui ramassoit davantage, n'étoit pas plus nourri que celui qui avoit moins recueilli; un aliment substantiel qui tenoit lieu de toute autre nourriture; un aliment agréable qui ne laissoit rien à désirer. Mais parmi toutes ces ressemblances, Jésus-Christ remarque une différence importante. La manne, qui ne nourrissoit que les corps, n'avoit pas préservé ceux des Juifs de la mort; l'Eucharistie, en nourrissant les âmes, les en garantit. Les Hébreux périssoient dans le temps même où ils étoient alimentés de leur nourriture céleste; et de cette immense multitude que le Seigneur avoit tirée de la servitude d'Egypte, deux

seuls hommes parvinrent à la terre de promission. Hélas! au lieu d'être une différence, n'est-ce pas encore au contraire une ressemblance de plus? De cette quantité de chrétiens, rachetés par Jésus-Christ de la servitude du démon, nourris par lui de son corps et de son sang, combien en est-il qui ne parviennent pas au terme de leur voyage, et qui périssent misérablement dans la route! Où donc est l'effet de cette magnifique promesse de Jésus-Christ, que celui qui mangera son pain, vivra éternellement?

Arrêtons-nous: et pour imposer silence à nos murmures sur les paroles de notre divin Maître, étudions-les, et appliquons-nous à en connoître le sens. Quand Jésus-Christ promet la vie éternelle à celui qui recevra son sacrement, il parle de celui qui le recevra avec les dispositions convenables. La récompense céleste ne peut pas être le prix de la tiédeur, beaucoup moins encore du sacrilége. Si pour célébrer cette pâque antique, qui n'étoit que la figure de la nôtre, les Juifs étoient astreints à de grandes préparations, jugeons combien elles sont plus nécessaires encore, lorsque nous recevons le véritable Agneau pascal qui efface les péchés du monde. Si la grâce que les autres sacremens confèrent, nous impose l'obligation de nous y disposer avec soin, quelles ne doivent pas être nos dispositions quand l'Auteur de la grâce vient en

personne, avec la plénitude de ses dons, s'établir dans nous! Ce n'est qu'avec ses disciples que Jésus-Christ fait la pâque (1). Dans le mystère de l'incarnation, il se présente humble et pauvre; il se rend dans une étable. Mais dans le mystère de l'Eucharistie, il veut être reçu avec dignité; il se fait préparer une salle vaste et ornée (2). Tel qu'un sujet qui s'attend à être honoré de la visite de son souverain, nettoie, embellit, pare sa maison; tel, à l'approche du Roi des rois qui vient de faire dans lui sa demeure, le chrétien chasse de son cœur tout ce qui pourroit offenser ses regards, et orne son âme de toutes les vertus qui lui plaisent. Distinguons donc avec les saints Pères et les conciles, deux manières de recevoir Jésus-Christ: l'une extérieure et sacramentelle, l'autre intérieure et spirituelle. Ils reçoivent Jésus-Christ sacramentalement, tous ceux qui s'approchent de son sacrement, quels qu'ils soient; mais ils n'y a que les justes qui le reçoivent spirituellement. Les âmes mal préparées le reçoivent, c'est-à-dire qu'il entre dans elles corporellement: mais sa grâce n'y entre pas. Ce n'est pas l'abondance de ses bénédictions, ce sont au contraire des malédictions qu'il leur apporte. Il

(1) Apud te facio Pascha cum discipulis meis. *Matth.* XXVI. 18.

(2) Ostendet vobis cœnaculum magnum stratum, et ibi parate. *Luc.* XXII. 12.

descend dans nous, accompagné de ses inséparables attributs, de sa justice et de sa miséricorde : de sa justice contre ceux qui le reçoivent sans les préparations qu'il prescrit; de sa miséricorde pour ceux qui apportent à sa réception les dispositions qu'il désire. Il ne se montre pas, dans son sacrement, avec l'appareil qui l'environnera dans le jour où il dissoudra l'univers; mais il y exerce le même discernement des bons et des mauvais, et il y prononce d'avance sur les uns et sur les autres ses redoutables arrêts. Il nous importe donc essentiellement de connoître les dispositions nécessaires à l'Eucharistie, puisque c'est d'elles que dépendent ses effets, ou salutaires, ou funestes.

La première, et la plus essentielle, est la pureté de conscience. Le canon du concile de Trente, qui oblige tous ceux qui se sentent coupables de péchés mortels, à les déposer dans le tribunal de la pénitence, est la conséquence nécessaire des principes de l'Apôtre, sur la communion indigne, et l'expression de la doctrine de tous les siècles chrétiens. Dieu et le péché sont essentiellement insociables. Le même cœur ne peut pas être le sanctuaire de Jésus-Christ, et le réceptacle du démon. Vous vous gardez de verser un baume odorant dans un vase que vous n'avez pas commencé par purger des ordures fétides qu'il contenoit. Ce seroit une plus grande extravagance de prétendre conserver la bonne odeur

de Jésus-Christ, dans une âme qui n'auroit pas été nettoyée de ses souillures. Mais il ne faut pas croire qu'on se mette en état de le recevoir, par une confession faite avec légèreté et précipitation. Non, ils ne satisfont pas au précepte de Dieu et de son Eglise, ceux qui ne mettent entre leurs péchés et leur communion, que l'intervalle d'un examen fait à la hâte, d'une confession rapide, d'une satisfaction à peine ébauchée. Si l'Eglise ne fait plus passer, comme dans ses beaux jours, les pénitens par des épreuves de plusieurs années, avant de les admettre au banquet sacré, n'est-ce pas une raison de plus pour nous soumettre aux préparations moins sévères qu'elle exige? Déclarer ses péchés, n'est pas s'en repentir; se confesser, n'est pas s'éprouver; recevoir l'absolution d'un prêtre, n'est pas toujours l'obtenir de Dieu. Oserez-vous vous croire dignement disposé à la réception du corps de Jésus-Christ, en lui apportant une mémoire flattée du souvenir honteux de vos dissolutions; une imagination souillée du plaisir de vos crimes tout récens; un cœur encore fumant de ses passions mal éteintes; une âme qui conserve le pli funeste de ses anciennes habitudes? Pouvez-vous imaginer qu'un moment de pénitence suffise à des années de crimes; surtout ayant la douloureuse expérience d'une vie passée dans une alternative humiliante de confessions et de rechutes; vous rappelant tant

de promesses presque aussitôt violées que faites ; tant de résolutions qui, pour échouer, n'ont attendu qu'une légère occasion ? Pour avoir droit de venir parmi les justes se placer à la table sainte, il faut l'avoir acquis par une pénitence sincère, par une pénitence éprouvée, par une pénitence que manifestent les réparations, les restitutions, les réconciliations, la fuite des occasions, le divorce avec les objets de péchés, et au moins un commencement d'expiation. Voilà les conditions auxquelles il est permis de manger le pain des anges.

Il ne suffit pas même pour en être digne, de s'être délivré de tout péché mortel ; il faut encore avoir déraciné de son cœur l'attachement qu'on y avoit. Nous n'entendons point, par attachement au péché, la malheureuse concupiscence qui nous y porte, et qui nous y promet de la satisfaction. Cette inclination dangereuse est le triste apanage de notre nature, la suite déplorable de notre premier péché. Née avec nous, elle ne mourra qu'en même temps que nous. C'est un ennemi que nous portons dans nous-mêmes, pour acquérir le mérite du combat, et obtenir le prix de la victoire. Le grand Apôtre lui-même éprouvoit ce penchant naturel (1), principe des plus grands désordres,

(1) Non enim quod volo bonum, hoc facio : sed quod nolo malum, hoc ago. . . . Condelector enim legi Dei secundùm interiorem hominem. Video autem aliam legem in membris

mais en même temps germe des plus sublimes vertus : funeste, si nous y cédons; méritoire, si nous y résistons. Il est en notre pouvoir d'en faire la cause de notre perte ou de notre salut. Nous entendons par l'attachement au péché, qui doit éloigner de la table sainte, celui qui est volontaire. C'est le consentement qu'y donne la volonté qui en fait le vice. On ne peut pas regarder comme attaché à son péché, celui qui, attiré vers le péché par une passion violente, lui résiste; qui fait effort pour la réprimer; qui cherche à éviter les occasions, à réformer ses habitudes perverses. Mais il est véritablement attaché au péché, celui qui, après l'avoir déclaré, l'avoir même pendant un temps déploré, avoir mérité d'en être délivré, se complait encore à se le rappeler, s'arrête volontairement à ce souvenir dangereux, ne prend point contre les rechutes les précautions dont sa fragilité doit lui faire sentir la nécessité; qui est aussi peiné du chagrin de ne le plus commettre, que du regret de l'avoir commis; qui, sans y retomber formellement, s'en rapproche souvent par des pensées qu'il ne cherche point à éloigner, par des désirs qu'il ne travaille pas à étouffer. Une conscience vidée peut-être de ses péchés, mais qui en reste imbibée, et qui en est encore toute dégouttante, est-elle en état de contenir le Saint

meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati quæ est in membris meis. *Rom.* VII. 19, 22, 23.

des saints? Un cœur encore infecté de l'amour de ses crimes, peut-il ressentir pour Dieu, un amour qui réponde à celui que Dieu lui témoigne?

Ce que nous disons des péchés énormes qui privent l'homme de l'amitié de son Dieu, n'est pas également vrai des fautes moins graves qui ne font que l'altérer. Un des précieux effets de l'Eucharistie est, comme nous l'avons vu, de les effacer. En entrant dans notre âme, Jésus-Christ dissipe de son souffle, cette poussière qu'elle contracte dans l'agitation du monde et dans le tourbillon des passions. Mais s'il n'a pas été donné de précepte formel à ceux qui ne sont chargés que de ces péchés, de passer par le tribunal sacré pour se rendre à la table sainte; s'il ne leur est pas impérativement commandé de se purger de ces humeurs vicieuses avant de se nourrir du pain céleste, c'est pour eux une pratique souverainement salutaire et importante. La ligne qui sépare la faute du crime, est souvent bien difficile à apercevoir. La méprise est aisée, surtout quand c'est l'intérêt qui en juge. La passion, qui fait désirer qu'un péché ne soit que véniel, engage facilement à le croire tel. Et quand vous ne vous tromperiez point sur l'état de votre conscience, pouvez-vous vous dissimuler que c'est par les péchés moins graves que l'on parvient aux grands désordres? et que c'est sous leur ombre que se glissent les crimes énor-

mes? Croyez-vous enfin que cet état d'imperfection volontaire soit bien propre à recevoir l'abondance des grâces que Jésus-Christ apporte avec lui? La nourriture eucharistique produit dans l'âme, de même que les alimens dans le corps, des effets plus salutaires, à proportion de ce qu'elle la trouve mieux disposée. La grâce du sacrement ne se répand dans notre cœur, qu'autant que notre cœur s'ouvre à la grâce. Est-ce donc assez à votre gré de ne pas faire des communions sacrilèges? Voulez-vous vous condamner à des communions lâches, tièdes et languissantes? Vous suffit-il que vos communions n'amassent pas sur votre tête un trésor de colère? Et n'est-il pas dans votre intention d'en recueillir les fruits précieux? Pourquoi voulez-vous donner à cette source d'eaux jaillissantes jusque dans la vie éternelle, des canaux étroits, obstrués, dans lesquels elle filtre plutôt qu'elle ne coule, et qui ne vous en laissent parvenir qu'une mesure médiocre? Ouvrez-lui une porte spacieuse qui la fasse entrer à grands flots dans votre âme.

La seconde disposition indispensablement requise pour s'approcher de la table sainte, est une foi sincère et vive de tous les mystères de la religion, et spécialement de celui qui s'opère dans l'Eucharistie par la présence réelle de Jésus-Christ. Pourroient-ils se croire dignes de recevoir le corps du Sauveur, ceux qui ne le

discerneroient pas d'une nourriture commune, ceux qui porteroient au banquet divin des doutes sur sa réalité? Et ce n'est pas une foi vague, molle, et languissante qui suffit à cette grande action : elle exige une foi active, une foi qui excite dans l'âme tous les sentimens que doit inspirer un aussi immense bienfait. Il en est deux surtout auxquels tous les autres peuvent se rapporter, et qui sont aussi des préparations requises à la perfection du pain eucharistique : un désir ardent, un respect profond du sacrement.

Ainsi, la troisième disposition est le désir vif d'opérer l'union intime de Jésus-Christ avec nos âmes. C'est lorsque vous êtes pressés de la faim et de la soif, que les alimens vous deviennent le plus salutaires, et que vous y trouvez le plus de goût. Et n'éprouvez-vous pas au contraire que la nourriture prise sans appétit, au lieu de vous être agréable, vous dégoûte; au lieu de vous profiter, vous nuit? Ainsi, la faim et la soif de l'aliment spirituel, sont ce qui lui donne du goût et de l'utilité. Sans cette faim et cette soif, loin de vous fortifier, il vous rendra plus languissant encore. Et voyez combien de motifs le divin Sauveur met en mouvement, pour exciter dans vos cœurs ce désir salutaire de la communion. Tantôt, il prend le ton de la tendresse, et vous étale tous les trésors de grâce qu'il distribue dans son

sacrement; tantôt, il passe à celui de la menace, et déclare que celui qui ne mangera pas son corps, et ne boira pas son sang, ne possédera pas la vie (1). Ici, il se représente sous l'emblème d'un roi qui force d'entrer à son festin, jusqu'aux pauvres, aux aveugles, et aux boiteux; là, il prend la figure d'un père de famille qui déploie sa colère sur les amis ingrats qui ont négligé ses invitations. Etoit-il donc nécessaire qu'il employât tous ces moyens pour ranimer en nous le désir de le posséder? Ne devroit-il pas nous suffire de savoir que notre Dieu nous attend sur son autel, pour nous y faire voler? un prodige d'amour aussi admirable, n'est-il pas fait pour exciter tout le nôtre? Et l'indifférence que témoignent pour ce sacrement, tant d'hommes qui se prétendent chrétiens, n'est-elle pas un prodige d'insensibilité aussi incompréhensible?

Ne croyons pas cependant que tout désir de la communion soit une disposition salutaire pour s'en approcher. Il peut y avoir pour l'action la plus sainte des désirs profanes; et ce qui est plus funeste encore, c'est qu'il n'est pas toujours facile de démêler la nature de celui que l'on éprouve. Le vice n'est jamais plus dangereux que quand il se pare des couleurs de la

(1) Amen, amen dico vobis: Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. *Joan.* VI. 54.

vertu; et de toutes les illusions, la plus funeste, la plus difficile à dissiper, est celle qui tend vers le bien par des motifs coupables. On peut désirer la communion par ostentation, pour usurper les éloges dus à la piété; par présomption et par une opinion fausse de son mérite; par une bienséance, afin de ne pas choquer le public; par émulation, pour ne pas paroître moins saint que tel autre; par d'autres motifs, peut-être autant et plus encore répréhensibles. Il est souverainement important de s'examiner sur ce point; de vérifier si le désir que l'on éprouve de recevoir Jésus-Christ, est une inspiration de la grâce ou un mouvement de la cupidité. Le moyen de s'assurer quel en est le principe, est de considérer quels en sont les effets. Voyez si au désir de manger le pain des anges, est joint celui de vous en rendre digne; si l'ardeur qui vous porte vers la table sainte, vous porte en même temps à réformer vos défauts, à sacrifier vos inclinations, à réprimer vos passions, à rectifier vos habitudes. Ils ne sont pas de Dieu, ils sont de l'homme ces désirs foibles et lâches qui se terminent à souhaiter la communion, qui ne s'étendent pas jusqu'à s'y préparer. Est-ce désirer sincèrement la grâce du sacrement, que de ne rien faire pour l'acquérir, de ne rien quitter pour elle, de nourrir dans son cœur des affections mondaines qui la contrarient? Est-ce avec cette in-

dolence que vous désirez les biens frivoles du monde ? Espérez-vous que Jésus-Christ en descendant dans vous y apportera des vertus que vous ne vous souciez pas d'acquérir, et y détruira des foiblesses que vous êtes bien aise de conserver ?

Si le désir vous conduit à l'autel, le respect doit vous y accompagner. L'ardeur de recevoir le sacrement devient dangereuse, quand elle n'est pas jointe à la crainte d'en abuser. Ce sont deux sentimens qui, en se contre-balançant, se contiennent réciproquement dans leurs justes bornes. S'il n'est pas retenu par le respect, le désir deviendra facilement présomption; s'il n'est pas animé par le désir, le respect pourra dégénérer en pusillanimité.

Ce respect que nous inspire la conscience de notre indignité, produit en nous l'humilité, qui est une cinquième disposition essentielle à la participation de l'Eucharistie. Ce fut en se déclarant indigne de recevoir dans sa maison le divin Sauveur, que le centenier se rendit digne d'en être exaucé; et l'Eglise, en nous rappelant ses paroles au moment de la communion, nous avertit de la nécessité d'être pénétrés du même sentiment. Quelqu'abondantes, quelque parfaites que puissent être nos préparations, la pureté, la ferveur que nous apportons au pied de l'autel, fussent-elles, ce que nous n'atteindrons jamais, égales à celles des

anges, elles laisseront toujours une distance infinie entre l'âme qui reçoit son Dieu, et le Dieu qui daigne descendre dans elle; entre la sainteté de l'homme, et celle du sacrement; entre le bienfait, et la reconnoissance. Si la bonté divine ne nous permettoit, ne nous ordonnoit même de franchir cet immense intervalle, oserions-nous nous en croire capables? De la contemplation du divin sacrement, reportons nos regards sur nous-mêmes. Après avoir considéré la grandeur, la sainteté incompréhensible du Dieu qui se donne à nous, considérons notre néant, la malheureuse fragilité de notre nature, nos nombreuses imperfections, nos fautes fréquentes. Comparons ce que nous sommes avec ce qu'il faudroit que nous devinssions, pour nous rendre dignes de recevoir en nous Jésus-Christ. Etonné, confondu de toutes les grâces dont la miséricorde suprême ne cesse de combler la race humaine, David s'écrie : Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous daigniez vous ressouvenir de lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme, pour que vous lui fassiez la faveur de le visiter (1)? Qu'eût-il donc dit à la vue d'une grâce bien autrement insigne que toutes celles qu'il considéroit?

Une sixième disposition non moins néces-

(1) Quid est homo, quod memor es ejus! Aut filius hominis, quoniam visitas eum. *Psalm*. VIII. 5.

saire que toutes les autres, est de bannir de son cœur toute haine contre le prochain, et de se réconcilier avec ceux qu'on peut avoir offensés. Si au pied de l'autel, au moment d'offrir le sacrifice, on se rappelle qu'on a donné un sujet de plainte à quelqu'un de ses frères, Jésus-Christ ordonne de laisser l'offrande sur l'autel, d'aller tout de suite se réconcilier avec son frère, et de revenir présenter à Dieu son offrande, qui alors lui sera devenue agréable (1). La participation aux sacremens, et spécialement à l'Eucharistie, est le lien extérieur qui, en unissant à Jésus-Christ leur chef, les enfans de l'Eglise, les réunit tous entre eux; et c'est de là qu'elle a tiré son nom de communion. L'admission à la communion est un signe qu'on est dans le sein de la catholicité. L'excommunication est une sentence qui en exclut. Mais le lien extérieur est l'emblême et le moyen de resserrement du lien intérieur de la charité. L'Eglise ne réunit les fidèles dans un seul corps, que pour qu'ils soient réunis dans une seule âme et dans un seul cœur. L'amour du prochain, si impérativement commandé dans le christianisme, est-il compatible avec les ressentimens? L'amour même de Dieu,

(1) Si ergò offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversùm te; relinque ibi munus tuum ante altare, et vade priùs reconciliari fratri tuo : et tunc veniens offeres munus tuum. *Matth.* v. 23, 24.

la première, la plus essentielle des vertus, celle qui a le plus de rapport avec l'Eucharistie, peut-il exister dans un cœur livré à la haine contre quelqu'un de ses frères? Celui, dit l'Apôtre de la charité, qui prétend aimer Dieu en haïssant son frère, est un menteur; car s'il ne chérit pas son frère qu'il voit, comment peut-il aimer un Dieu si invisible (1)?

Enfin, une dernière disposition au sacrement, qui suppose toutes les autres, et qui les fait toutes posséder, est une piété vive et affectueuse. Et devroit-il être nécessaire de nous y exciter, à la vue d'un bienfait aussi immense? L'Eucharistie est le chef-d'œuvre, le prodige le plus incompréhensible de l'amour de Jésus-Christ pour nous; elle est donc le motif le plus fort, l'aiguillon le plus pressant de notre amour pour lui. De quelle reconnoissance, de quelle ardeur ne nous serions-nous pas sentis transportés, si nous eussions été du nombre de ces aveugles à qui il rendoit la vue, de ces boiteux qu'il redressoit, de ces malades qu'il guérissoit, de ces morts qu'il ressuscitoit dans le cours de sa carrière? Il fait infiniment plus pour nous dans son adorable sacrement. Honteux, confus, gémissant de notre impuissance à mériter, à re-

(1) Si quis dixerit quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. Qui enim non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt, quomodò potest diligere? 1. *Joan.* IV. 20.

connoître, sentir même une grâce aussi prodigieuse, demandons-lui de porter lui-même dans nos cœurs le feu de son amour, qui y consume tout ce qui peut lui déplaire, qui nous épure dans le creuset de la charité, qui nous embrase d'une divine ardeur, et qui nous rende tels qu'il veut, tel qu'il mérite que nous soyons pour lui.

ÉVANGILE

DU DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA FÊTE DU TRÈS SAINT SACREMENT,

Parabole des conviés qui refusent de venir au festin.

Jésus dit cette parabole : Un homme fit un grand souper, et il invita beaucoup de monde; et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout étoit prêt. Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une maison de campagne, et c'est pour moi une nécessité d'aller la voir; je vous prie de m'excuser. Un second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les essayer : je vous prie de m'excuser. Un autre dit; J'ai épousé une femme, et je ne puis venir. Le serviteur revenu rap-

porta cela à son Maître. Alors le Père de famille irrité, dit à son serviteur : Allez dans les places publiques et dans les rues de la ville, et faites venir ici les pauvres, les foibles, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit : Seigneur, tout ce que vous avez commandé est fait, et il reste encore de la place. Le Maître dit à son serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse; car je vous déclare qu'aucun des hommes que j'ai invités, ne goûtera de mon souper. (*Luc.* XIV, 16 — 24.)

EXPLICATION.

Jésus dit cette parabole : Un homme fit un grand souper, et invita beaucoup de monde. Qu'il est grand en effet, qu'il est admirable ce repas institué par Jésus-Christ pour la sanctification de nos âmes! Grand par le Maître qui le donne; c'est Dieu. Grand par le nombre des conviés; c'est l'universalité des fidèles. Grand par sa dignité; c'est la sainteté qui donne le droit de s'y asseoir. Grand par les mets qui y sont préparés; c'est la chair et le sang de Dieu. Grand par ses effets; il nous unit et nous incorpore à Jésus-Christ. Grand par son étendue; il se prolonge dans tout l'univers. Grand par sa durée; il se perpétuera jusqu'à la consommation du siècle. Grand par sa signification; il est le

symbole et le renouvellement de l'ineffable mystère de la rédemption du genre humain.

Nous n'avons pas seulement une invitation, un conseil, une exhortation de nous rendre à ce banquet sacré. Un précepte formel nous y oblige, sous peine de n'avoir pas la vie en nous (1). Grand Dieu! qu'il ait fallu un commandement pour nous faire accepter un aussi immense bienfait? qu'une menace ait été nécessaire pour nous contraindre à jouir d'un tel bonheur! Un esprit raisonnable peut-il le concevoir? Mais ce qui est plus inconcevable encore, c'est que la loi précise de Jésus-Christ, et la terrible punition dont il la sanctionne, ne soient pas suffisantes vis-à-vis d'un grand nombre de chrétiens, et n'aient pas la force de les attirer à la table sainte. Ah! de quel étonnement ils seroient frappés, s'ils reparoissoient un moment parmi nous, ces chrétiens si purs, si fervens, des premiers siècles de l'Eglise! De quel indignation ils seroient saisis, en voyant l'indifférence honteuse de tant d'hommes qui se disent chrétiens, pour l'acte le plus auguste du christianisme! Ces vertus si sublimes que nous contemplons avec admiration, que nous n'osons, dans le ravissement où elles nous jettent, proposer à notre imitation, ils les puisoient dans la

(1) Amen, amen, dico vobis : Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis. *Joan.* VI. 34.

participation fréquente du corps de Jésus-Christ. C'étoit à la table sainte qu'ils venoient s'armer du courage héroïque qui les faisoit triompher des persécutions; et de l'autel, ils voloient au martyre. Ils passèrent trop tôt ces jours si beaux et si heureux. L'Eglise eut la douleur de voir se ralentir à la fois l'antique piété et l'ardeur primitive du sacrement. Le refroidissement de la ferveur et l'éloignement de l'Eucharistie, marchèrent du même pas. La sainteté n'étant plus soutenue par son aliment nécessaire, s'affoiblit et tomba. Sous prétexte que la loi qui prescrit la communion, n'en détermine pas les temps, on sépara ses communions, par de longs intervalles. Des années entières s'écouloient sans qu'on daignât y participer. Désolée de cette criminelle négligence, l'Eglise jugea nécessaire d'y mettre un frein. Au précepte de Jésus-Christ, elle ajouta des règlemens qui fixoient le temps de le remplir. Elle attacha l'obligation stricte de participer au corps de Jésus-Christ, d'abord aux fêtes les plus solennelles (1), et ensuite seulement au temps de la solennité pascale (1). Et telles sont sa discipline et notre obligation actuelles.

(1) Seculares, qui Natale Domini, Pascha, et Pentecosten non communicaverint, catholici non credantur, nec inter catholicos habeantur. *Concil. Agath. an.* 506. Can. 18.

(2) Omnis utriusque sexûs fidelis postquàm ad annos discretionis pervenerit, omnia sua solus peccata confiteatur fideliter, saltem semel in anno, proprio sacerdoti, et injunc-

Mais il ne faut pas s'imaginer que l'on satisfasse au précepte par toute sorte de communions. Anathème à celui qui, sous prétexte d'obéir à la loi de l'Eglise, violeroit la loi bien plus sacrée de Jésus-Christ; et qui, pour ne pas manquer de se présenter à la table sainte, s'y rendroit en état de péché. Il est bien loin de l'esprit de l'Eglise, de commander des sacriléges. Sa loi impose deux obligations : celle de communier, et celle de s'y disposer. On pèche également contre son précepte, en ne communiant pas, et en communiant mal.

Mais hélas! Comment dans ces temps malheureux est observé ce précepte si positif, et en même temps si restreint et si mitigé! Combien d'hommes le violent ouvertement; et secouant toute pudeur, se tiennent pendant une longue suite d'années, éloignés du divin sacrement! Ce qui dans les générations précédentes étoit un opprobre et que nos pères eussent regardé

tam sibi pœnitentiam studeat pro viribus adimplere, suscipiens reverenter ad minus in Paschâ Eucharistiæ sacramentum: nisi fortè de consilio proprii sacerdotis, ob aliquam rationabilem causam ad tempus ab ejus perceptione duxerit abstinendum : alioquin et vivens ab ingressu ecclesiæ arceatur, et moriens christianâ careat sepulturâ *Concil. Lateran. general.* XII. Can. 2. Anno 1215.

Si quis negaverit omnes, et singulos Christi fideles utriusque sexûs, cùm ad annos discretionis pervenerint, teneri singulis annis, saltem in Paschate, ad communicandum juxta præceptum sanctæ Matris Ecclesiæ, anathema sit. *Concil, Trident.* Sess. XIII, de Eucharist. Can. 9.

comme une séparation flétrissante; ô douleur ! ô honte de leurs enfans ! ils sont venus à n'en plus rougir. Il en est même parmi eux qui osent s'en glorifier, et se faire un trophée de leur impiété. Et parmi ceux qui n'ont pas poussé l'audace jusqu'à ce déplorable excès, qui, conservant encore le respect de la loi sainte, viennent s'y conformer, pouvons-nous croire que le plus grand nombre l'observe véritablement? Au lieu de la joie sainte que devroit leur inspirer l'approche de la grande solennité, il en est qui la voient s'avancer avec une tristesse qu'ils ne peuvent dissimuler. Ces jours d'allégresse sont pour eux des temps de deuil et de chagrin. Ils tremblent d'avance de l'obligation que leur imposent les saints mystères, de faire trève avec leurs dissipations, et divorce avec leurs passions. Ils se soumettent à la loi, comme à un joug onéreux. Il faut pour les faire entrer au divin banquet, les presser, les contraindre de même que les aveugles, les boiteux et les infirmes de notre évangile. Si, pour attirer les fidèles à la cammunion pascale, l'Eglise n'employoit que des exhortations et des conseils, la table sainte seroit abandonnée, les autels seroient presque déserts. Nous les voyons à l'époque de ces jours heureux, entourés d'un nombre assez considérable de chrétiens. Nous nous réjouissons du spectacle édifiant de cette foule qui inonde nos temples, qui se presse autour du sanctuaire,

Hélas ! si celui dont le regard pénètre jusqu'au fond des cœurs, déchirant le voile qui couvre toutes ces consciences, nous en découvroit les profondeurs, au lieu de la consolation que nous ressentons, de quelle profonde affliction ne serions-nous pas saisis ! Nous verrions des consciences endormies sur la foi d'absolutions données par des confesseurs qu'a fait choisir leur facilité ; des consciences étourdies sur l'énormité de leurs péchés, qu'elles ont voulu regarder comme des fautes légères, pour s'épargner la honte de les déclarer ; des consciences encore enchaînées dans les liens de leurs habitudes criminelles ; des consciences toutes fumantes de leurs passions recouvertes et non pas éteintes ; des consciences, en un mot, toutes pleines de souillures, qui viennent arracher Jésus-Christ de son autel, pour le placer dans cet amas d'infection. Nous sommes heureux que la foiblesse de notre vue ne nous permette pas de découvrir toutes ces horreurs. Mais ne pouvons-nous pas en juger par ce qui précède tant de communions pascales, et par ce qui les suit ? Où voyons-nous les vertus qui y préparent ? où voyons-nous les vertus qui en résultent ? Quel court intervalle entre les péchés et la communion ; entre la communion et les rechutes ?

Et ceux mêmes qui, avec des dispositions moins vicieuses, viennent une seule fois dans l'année se soumettre au précepte formel de l'Eglise,

croient-ils se conformer à son esprit? Ah! combien est éloignée, non seulement de la perfection, mais du degré de vertu nécessaire, cette obéissance servile, dont tout l'effort consiste à se traîner jusqu'à la ligne du précepte; qui craint autant de l'outrepasser que de ne pas l'atteindre; qui examine la loi, pour ne pas faire plus que ce qu'elle ordonne strictement, pour ne s'abstenir que de ce qu'elle défend rigoureusement; qui étudie, non ce qu'elle peut faire pour plaire à Dieu, mais jusqu'à quel point elle peut lui déplaire sans encourir ses châtimens? Cet éloignement de la table sainte, pendant le cours d'une année entière, peut n'être pas criminel en lui-même, puisqu'il n'y a pas de loi qui le déclare tel; mais il l'est presque nécessairement dans son principe. Il procède communément (et vous le savez trop bien, ô vous qui vivez dans cette déplorable habitude), ou d'une indifférence condamnable, ou d'affections vicieuses. Quel autre motif pourroit nous empêcher de voler à Jésus-Christ? Qu'est-ce qui peut justifier notre résistance obstinée à ses pressantes invitations? Tantôt par la bouche du Sage, il nous crie : Venez, mangez mon pain, buvez le vin que je vous ai préparé (1). Tantôt il nous répète lui-même : Venez à moi, vous tous qui êtes dans la souffrance et dans la peine, et je

(1) Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis. *Prov.* IX. 5.

vous restaurerai (1). Et nous croyons nous rendre à ses instances si touchantes, remplir ce qu'il attend de nous, satisfaire son désir, en daignant nous approcher de lui une fois dans le cours de l'année !

Et n'est-ce pas pour nous attirer fréquemment, qu'il se donne à nous sous la forme de notre nourriture la plus commune, de ce pain que nous demandons à Dieu de nous donner tous les jours ? Ne nous montre-t-il pas évidemment par là, que son sacrement doit être non pas un remède que nous prenions de loin en loin, et pour des besoins extraordinaires; mais l'aliment habituel de notre âme, dont nous avons un besoin continuel pour soutenir, réparer et augmenter nos forces ? Si c'est votre pain de chaque jour, disoit Saint Ambroise, comment laissez-vous écouler une année entière sans vous en nourrir (2) ? Vous désirez, avec le sacrement, recevoir ses heureux effets. Mais pensez-vous qu'une viande que vous mangeriez une fois par an, vous apportât un grand profit ? C'est la nourriture dont on fait un usage fréquent et habituel, qui influe sur notre tempérament, qui le change, qui le réforme. En y revenant, nous en prenons peu à peu les qualités.

(1) Venite ad me omnes qui laboratis, et onerati estis, et ego reficiam vos. *Matth.* xi. 28.

(2) Quotidianus est panis, cur post annum illum sumis ? *S. Ambr. de Sacrament.* Lib. v. Cap. 4. N. 25.

Ainsi, pour que le pain eucharistique nous soit véritablement profitable, pour qu'il fasse dans notre âme une impression durable, pour qu'il en chasse tout ce qu'il y a d'impur, pour qu'il la pénètre des vertus qu'il contient, pour qu'il la transforme en Jésus-Christ, il est nécessaire qu'il soit sa nourriture commune et ordinaire. Chaque fois que vous vous en nourrissez, vous acquérez une nouvelle vigueur, vous augmentez dans votre âme les principes de vie. Et vous pourriez trouver qu'il est suffisant de le recevoir d'année en année? Et vous ne craignez pas dans un si long intervalle de tomber en défaillance? Et vous ne seriez pas effrayé de la langueur où doit vous jeter un si long défaut de nourriture?

Si nous sommes chrétiens, si nous en avons les sentimens, nous désirons arriver à la perfection. Mais la fréquente communion est tout à la fois, et le motif le plus puissant pour y tendre, et le moyen le plus efficace de l'obtenir. Il est moralement impossible que je fréquente la sainte table, sans me sentir vivement excité à m'en rendre digne. C'est un grand encouragement à mettre mon cœur en état de recevoir Jésus-Christ, de penser que le lendemain, que dans peu de jours je le posséderai. L'attente prochaine de cet heureux moment est un frein qui me retient contre le mal, un aiguillon qui m'excite au bien, un motif qui me persuade de

réformer les habitudes, de rompre les liaisons, de fuir les occasions, de réprimer les passions, de me détacher du monde, de me détromper de ses maximes, de m'interdire ses plaisirs, d'exciter ma vigilance, de ranimer ma ferveur, de m'adonner à la prière, de multiplier les bonnes œuvres, en un mot de chasser de mon âme tout ce que Jésus-Christ verroit avec déplaisance, et d'y placer tout ce qui pourra lui être agréable. Ainsi, mon retour fréquent à la table sainte me ramènera sans cesse aux dispositions qu'elle exige; m'engagera, me forcera continuellement à mettre entre ma conduite et mes communions, toute la proportion nécessaire, et qui dépend de moi.

O vous qui vous éloignez de ce sacrement, qui séparez vos communions par de longs intervalles, considérez la multitude de biens dont vous vous privez; car telle est la nature de cet adorable sacrement : en demandant des dispositions, il les perfectionne; en exigeant des vertus, il les augmente. Il nous oblige d'être saints, pour nous rendre plus saints encore. Une communion parfaite est une préparation et un attrait à une autre plus parfaite. Elle y prépare par les dons célestes qu'elle répand, elle y attire par les saints désirs qu'elle excite. Vous vous plaignez de ne pas sentir de goût pour le pain eucharistique; vous dites que c'est là le principe de votre éloignement; c'est au contraire votre

éloignement qui cause le dégoût que vous éprouvez. Pour le faire cesser, allez au banquet céleste; c'est là que vous puiserez cette soif ardente du sacrement qui vous manque. En apaisant votre faim spirituelle, le pain sacré l'irritera encore. Plus vous recevrez votre Dieu, plus vous aspirerez à le recevoir. Mais au contraire, si vous vous retirez de Jésus-Christ, il se retirera de vous. Moins vous vous approcherez de son sacrement, moins vous aurez d'ardeur pour y revenir. Et le premier effet de votre éloignement de la communion, sera de laisser éteindre en vous tout désir de la communion.

Mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. Le premier dit : J'ai acheté une maison de campagne, et c'est une nécessité pour moi d'aller la voir : je vous prie de m'excuser. Un second dit : J'ai acheté cinq paires de bœufs, je vais les essayer; je vous prie de m'excuser. Un autre dit : J'ai épousé une femme, et je ne puis venir. Les projets d'agrandissemens, les affaires temporelles, les plaisirs du monde, représentés par ces diverses excuses des conviés; voilà les motifs principaux qui détournent de la participation à l'Eucharistie. Mais il est rare que ce soient ceux que l'on présente. On n'est pas ordinairement d'assez bonne foi pour les avouer. On cherche à colorer son insensibilité. On veut donner à son indifférence un prétexte plausible. Et ce qui est

plus extraordinaire encore, et plus funeste, on prétend ériger en vertu des sentimens aussi vicieux. La plus commune des excuses dont on entreprend de justifier l'éloignement de la sainte Eucharistie, est qu'on ne se sent pas assez pur pour y participer. Nos communions sont rares, dit-on, parce que nous nous reconnoissons indignes de les rendre plus fréquentes. C'est le prétexte le plus ordinaire; c'est aussi le plus dangereux, parce qu'il est le plus spécieux, parce qu'il cache le fonds de froideur et d'opposition sous un simulacre de respect; et que pour détruire la piété, il en emprunte l'apparence. Ce langage insidieux peut avoir deux causes différentes, et même opposées. Dans les uns, c'est relâchement; dans les autres, rigorisme. Les uns sont des pécheurs qui veulent rester tranquilles dans leur péché, ou au moins des chrétiens lâches qui tiennent à leurs affections mondaines; ils craignent, non pas comme ils affectent de le dire, l'abus de l'Eucharistie, mais les sacrifices qu'elle exigeroit: les autres sont des hommes accoutumés à se former des systèmes opposés à la doctrine de l'Eglise. Les errans de notre temps, comme ceux de tous les siècles, cherchent à se donner du relief par un extérieur de rigidité qui flatte leur vanité, en impose au vulgaire, et leur donne occasion d'accuser l'Eglise de relâchement, de décrier ses usages, de calomnier ses principes.

Nous disons aux premiers : La pureté requise

pour communier, que vous exaltez avec juste raison, ne vous éloigne du sacrement, que parce que vous ne voulez pas l'acquérir. C'est la dépravation de votre volonté qui fait le motif de votre séparation. Soyez conséquens, et vous ferez le raisonnement contraire à celui que vous proposez. De l'irrégularité de votre conduite, vous concluez que vous ne devez pas communier. Concluez au contraire de l'obligation de communier, celle de réformer votre conduite. Il peut y avoir, nous en convenons, des séparations causées par un véritable respect; mais elles se reconnoissent à l'affliction qu'elles répandent dans le cœur, à l'amertume dont elles le remplissent. Montrez-moi un chrétien, sentant tout le malheur de sa privation, pénétré de douleur des fautes qui le retiennent loin de l'autel, soupirant après le moment qui l'y ramènera, faisant effort sur lui-même pour se rendre digne de s'en rapprocher; à ces heureux traits je reconnoîtrai une séparation de respect. Mais ce ne sera pas une séparation entière, une séparation longue. Quand ce sera un vrai respect qui l'aura éloigné pour un temps de l'autel, il ne tardera pas à y retourner. Voilà ce qu'opéroit en vous le respect de l'Eucharistie, s'il étoit véritable. En vous faisant abhorrer le sacrilége qui la profane, il vous feroit détester les péchés qui en éloignent. En vous faisant sentir votre indignité, il vous engageroit à la faire cesser. Mais croyez-

vous rendre tout ce que vous devez au sacrement de Jésus-Christ, en disant, Je suis pécheur, et en voulant continuer de l'être? Vous êtes pécheur; c'est un obstacle à la communion, mais non au désir de la communion. C'est une sévérité illusoire que celle qui ne se retranche que les sacremens. C'est un respect hypocrite que celui qui, dans toute la religion, ne respecte que l'Eucharistie.

Nous adressant aux seconds, dont la rigidité exagérée repousse du sanctuaire tout ce qui n'est pas arrivé au faîte de la perfection, exclut de la table sainte la fragilité humaine, et fait des dispositions nécessaires à la communion, un obstacle à la communion; nous leur disons : Quand Jésus-Christ commandoit de manger son corps, et de boire son sang, ignoroit-il cette fragilité à laquelle vous prétendez l'interdire? Ne séparez pas deux choses qu'il a intimement unies, la disposition au sacrement, et l'usage du sacrement. De même que l'usage du sacrement ne dispense pas des dispositions, de même les dispositions, quoique nécessaires, ne doivent pas empêcher l'usage. On ne peut sans doute être trop parfait pour recevoir le corps de Jésus-Christ : mais on peut exiger trop de perfection dans ceux qui le reçoivent. Ce n'est pas seulement pour les plus grands saints qu'a été instituée l'Eucharistie; et la sévérité outrée qui la refuse à tout ce qui n'a pas atteint le plus haut degré de piété, la leur

accorderoit à peine. Ce ne seroient pas même eux qui jouiroient de ce bienfait. Les plus grands saints sont ceux qui croient le moins l'être. La vertu la plus pure est celle qui se méconnoît. Les seuls dignes du banquet sacré croiront devoir s'en retirer, tandis que les présomptueux, qui par là même s'en rendent indignes, s'empresseront à s'y asseoir. Le corps de Jésus-Christ, qui doit être le prix de l'humilité, deviendra la proie de l'orgueil. Directeurs austères, qui refusez à la fragilité la fréquentation de l'Eucharistie, que penseriez-vous d'un homme qui refuseroit la nourriture, parce qu'il est foible, et les remèdes parce qu'il est infirme? C'est dans la communion que se puise la perfection; il n'est donc pas nécessaire de l'y apporter. Mais vous, par une interversion d'idées, pour élever vos disciples au faîte des vertus, vous commencez par leur intercepter la source de toutes les vertus. Vous leur ôtez, et le courage, par ce que vous exigez d'eux; et la force, par ce que vous leur retranchez. Elie, ce modèle du zèle le plus intrépide; Elie, accoutumé à porter aux rois avec une ferme assurance les ordres divins, Elie éprouve dans sa vie un instant de foiblesse. Intimidé par les menaces de Jésabel, il succombe accablé de lassitude et de frayeur. C'est le moment où un ange vient lui apporter un pain céleste. Ranimé, fortifié par cette nourriture divine, il se lève, et marche pendant quarante

jours et quarante nuits, jusqu'à la haute montagne d'Horeb. Ce que l'ange lui dit, Jésus-Christ le dit sans cesse aux âmes encore foibles : Levez-vous et mangez ; un grand chemin vous reste à faire pour parvenir où je vous veux. Avec la force que vous donnera l'aliment que je vous apporte, vous marcherez légèrement jusqu'à ce que vous atteigniez le faîte de la montagne de Dieu (1).

Nous dirons enfin aux uns et aux autres : Vous croyez-vous plus instruits des voies du salut, que les saints qui les ont parcourues, que l'Eglise elle-même qui vous les enseigne ? Le concile de Trente, dans le zèle qui l'animoit pour le rétablissement de la piété, ne désiroit que de voir renaître la pratique de la fréquente communion. Avec ce seul moyen, il étoit assuré de rappeler parmi les chrétiens l'innocence et la ferveur primitives. Ce qui a fait tous les saints, est ce qui les fera encore.

Mais dans le grand nombre de ces personnages célèbres, que l'Eglise propose à notre vénération, il s'en trouve quelques-uns qui, pénétrés d'une humilité plus profonde, se sont condamnés à une longue abstinence de l'aliment sacré, et ce sont là les modèles dont le relâ-

(1) Reversusque est angelus Domini secundò ; et tetigit eum, dixitque illi : Surge, comede, grandis enim tibi restat via. Qui cùm surrexisset, comedit et bibit, et ambulavit in fortitudine cibi illius, quadraginta diebus et quadraginta noctibus, usque ad montem Dei Horeb. 3. *Reg*. XIX. 7 *et* 8.

chement et le rigorisme prétendent s'autoriser. D'abord, demandons-leur : Est-ce l'exception ou le principe qui fait notre règle? Est-ce l'exemple d'un petit nombre de saints, ou celui de la presque universalité qui doit nous diriger? Lesquels nous est-il recommandé de suivre : ou ceux qui, soit par des inspirations spéciales, soit par des vues particulières, qu'il ne nous appartient pas d'approfondir, se sont jetés dans des voies extraordinaires; ou ceux qui ont parcouru la voie ordinaire de la perfection? Disons-leur ensuite : Si ces saints d'un ordre extraordinaire sont véritablement vos guides, imitez-les donc en tout; allez à leur suite vous enfoncer dans les déserts; reproduisez le spectacle de leurs austérités; étonnez comme eux l'Eglise, par les rigueurs de votre pénitence. Mais en faire les modèles de votre séparation, sans qu'ils le soient de votre couduite; ne prendre d'eux que leurs terreurs, et non leurs vertus; vous éloigner avec eux de l'Eucharistie; et non du monde; c'est, ou vous abuser vous-mêmes, ou vouloir abuser les autres. Cessez donc de nous dire que la privation du sacrement est une pénitence que vous vous imposez. Une pénitence! Ah! si elle étoit réelle, elle seroit trop austère. Quand l'ancienne Eglise l'infligeoit pour des années entières, combien étoit profonde la douleur des pénitens qu'elle soumettoit à cette terrible peine!

Que de larmes, que de soupirs, que de vœux ne leur arrachoit-elle pas! Mais de nos malheureux jours, cette séparation inspire des sentimens bien différens : loin de s'en affliger, on s'en réjouit intérieurement; au lieu d'en désirer la fin, on cherche à la prolonger. On se console avec le monde de l'éloignement de son Dieu.

Mais disent encore les mondains, nous ne voyons pas toujours de grands fruits de ces communions fréquentes. Combien de personnes sous cette pratique de la haute dévotion, couvrent de grands et nombreux défauts? Monde injuste, est-ce à l'usage fréquent de la communion, qu'on doit attribuer l'abus que quelques personnes peuvent en faire? Enveloppez donc également dans votre condamnation toutes les actions de probité, de justice, de charité, qui sont trop souvent accompagnées d'imperfections. Ces fautes, que vous relevez avec tant de complaisance, que vous exagérez avec tant de malignité, sans l'usage de la communion seroient bien plus graves encore. Vous ne parlez que des défauts qu'a pu laisser la fréquentation de l'Eucharistie; vous dissimulez tous ceux qu'elle a prévenus, ou réformés. Pour un que vous remarquez, mille qualités vous échappent. Vous trouvez des défauts dans les fidèles qui s'approchent assidûment de la sainte table. Cherchez des vertus solides et chrétiennes dans

ceux qui s'en éloignent. Voyez d'un côté quelques imperfections, de l'autre, des vices nombreux; ici une piété ternie de quelqu'ombre, là nulle apparence de piété; dans les uns des foiblesses échappées à la fragilité, dans les autres des passions emportées et sans frein. Enfin détournant vos regards de ceux à qui l'usage de la communion laisse encore quelques imperfections, contemplez le grand nombre de saints qu'il a portés au faîte de la perfection. Quelles sont les âmes qui donnent les plus grands exemples de ferveur? où ont-elles puisé ces vertus pures, que vous êtes forcé de révérer dans elles?

Au moins, dit-on, le changement de vie qu'exigeroit l'admission à la table de Jésus-Christ, ne peut pas être l'ouvrage d'un jour. Il faut du temps pour se préparer à une pratique qui demande une aussi haute perfection. Il faut du temps! mais un temps que l'on emploie, non pas un temps que l'on perde. Demander du temps pour se préparer, et ne se préparer jamais, où est la raison? où est la bonne foi? Je vous entendrai volontiers demander du temps, quand je vous verrai pendant ce temps travailler sur vous-même; faire effort sur vos passions, sur vos inclinations, sur vos habitudes; éviter les occasions; rompre les liaisons; être plus adonné à la prière, plus assidu aux instructions, plus recueilli dans les temples, plus répandu en bonnes œuvres. Alors je

croirai qu'en effet c'est pour recevoir avec plus de fruit l'adorable sacrement, que vous voulez du temps. Mais alors aussi ce temps sera limité; et le motif même qui vous aura éloigné de l'autel, ne tardera pas à vous y ramener. Au lieu de cela, quand on vous voit prendre du temps, pour en prendre encore ensuite, et dans ce long intervalle ne rien faire de ce qui seroit nécessaire pour vous rendre digne du sacrement, entretenir les mêmes affections, vivre dans les mêmes dissipations, conserver les mêmes défauts; peut-on croire que c'est sérieusement et de bonne foi, que vous dites qu'il faut du temps?

A Dieu ne plaise cependant, que pour rendre plus fréquente la communion, nous imaginions de diminuer la sévérité des dispositions qu'elle exige! Loin de nous, et le relâchement qui la rend trop facile, et le rigorisme qui en exagère la difficulté! La solide piété est celle qui réunit dans sa pratique, tout ce que le divin Sauveur réunit dans son précepte; qui pour communier fréquemment, se dispose soigneusement; qui rend hommage à la sainteté du sacrement, en s'y préparant convenablement; et à sa puissance, en y revenant souvent. La morale exacte est celle qui n'exige, ni ne permet trop; qui, pour rendre les communions plus fréquentes, n'autorise pas les communions tièdes et languissantes. On marche dans cette matière entre le

double danger de relever excessivement la dignité du sacrement, et de ne pas la considérer assez. L'empressement pour l'Eucharistie, qui n'est pas justifié par la vigilance à réprimer ses défauts; et le respect de l'Eucharistie, qui n'est pas animé par le désir de la recevoir, sont également vicieux. Ce sont deux vérités enseignées par saint Chrysostôme, que la sainteté n'est pas de communier fréquemment, si on ne communie dignement; et que la témérité consiste, non à communier souvent, mais à communier indignement. O vous que l'Eglise charge d'instruire et de diriger les fidèles, en leur parlant des dispositions qu'exige la réception du corps de Jésus-Christ, en leur peignant les terribles effets d'une réception indigne, craignez d'employer des expressions trop fortes qui produisent, au lieu d'une crainte salutaire, un désespoir funeste. Ménagez vos exhortations tellement, qu'en arrêtant par une pieuse terreur ceux qui ne sont pas suffisamment préparés, elles encouragent par une sainte confiance, ceux qui portent au-dedans d'eux des dispositions convenables.

Pour se tenir entre ces deux extrêmes, dans le juste milieu que prescrit la saine morale, il y a des principes essentiels à poser, et des distinctions importantes à faire. Si l'on vouloit mesurer les dispositions au sacrement sur sa dignité, il faudroit fermer à tout homme le sanc-

tuaire. Les anges mêmes, dans qui l'œil de Dieu aperçoit des imperfections, ne seroient pas dignes d'un si grand bienfait. C'est un abus dangereux de contempler uniquement la sainteté de Dieu, sans considérer en même temps sa miséricorde; et de ne penser qu'à ce qu'il auroit droit d'exiger de notre piété, sans voir ce qu'il daigne accorder à notre foiblesse. Dieu n'a pas créé les hommes pour les sacremens; mais il a institué les sacremens pour les hommes. En les établissant il s'est souvenu que nous sommes une chair fragile, et un esprit facile à s'emporter, difficile à revenir (1). Il répugneroit à sa bonté, et même à sa justice, d'exiger de nous une perfection dont il ne nous a pas créés susceptibles. Ainsi, celle que demande l'Eucharistie, est nécessairement mêlée d'imperfections. La vertu pure n'appartient point à la terre; et c'est pour nous sanctifier dans le séjour que nous y faisons, que les sacremens nous ont été donnés.

A cette incontestable vérité, ajoutons-en une autre également certaine; c'est que l'Eucharistie n'a pas été instituée seulement pour le petit nombre d'âmes privilégiées qui sont parvenues au plus haut degré de sainteté. Elle n'est pas uniquement la récompense des vertus acquises; elle est aussi le moyen de les acquérir. Non-

(1) Recordatus est quia caro sunt, spiritus vadens, et non rediens. *Psalm.* LXXVII. 39.

seulement elle les couronne, mais elle les perfectionne. Elle suppose la vie de la grâce, et elle l'augmente. Exiger pour ce sacrement les dispositions les plus parfaites, c'est ne lui rien laisser à faire; c'est lui ôter le plus précieux de ses effets. En réserver l'usage uniquement aux plus justes d'entre les justes, c'est le resserrer dans des bornes tellement étroites, qu'il en reste presque anéanti.

Reconnoissons de plus avec Saint François de Sales, ce grand maître de la vie spirituelle, que ce qui n'est pas un obstacle à des communions rares, et séparées par de longs intervalles, peut s'opposer à la communion fréquente. Il est aisé de sentir que la participation souvent réitérée au corps de Jésus-Christ, formant avec lui une union plus habituelle et plus intime, exige une plus grande pureté; et que, comme elle est un moyen plus puissant de perfection, elle demande un désir plus ardent de la perfection, des efforts plus grands pour l'acquérir.

Il est impossible dans la spéculation, de contester ces principes : mais il est très-facile d'en abuser dans la pratique. Des maximes aussi générales ne peuvent pas être des règles fixes pour les circonstances très-variées où l'on peut se trouver. Pour en faire l'application aux conjonctures particulières, distinguons avec les théologiens, d'abord la communion qui est de précepte, de celle qui est libre; et ensuite les

dispositions qui sont strictement prescrites, de celles qui sont simplement conseillées et recommandées. Pour remplir le devoir de la communion pascale, il est nécessaire et suffisant d'être dans le degré de sainteté ordonné par le concile de Trente, c'est-à-dire, d'avoir purgé sa conscience de tout péché mortel, et son cœur de l'affection à ce péché. Cette communion étant impérativement commandée, et les dispositions de la plus haute perfection ne l'étant point, il est évident qu'on est tenu de satisfaire, et qu'on satisfait à la loi, quoiqu'on ne les ait pas. Mais gardons-nous de croire qu'aussitôt qu'un chrétien se sent délivré de ses péchés énormes qui le rendoient ennemi de Dieu, il soit autorisé à venir fréquemment le recevoir dans son sacrement, et que, parce qu'il a eu le bonheur d'être admis à sa table, il lui soit permis de s'y asseoir habituellement. Le témoignage de toute la sainte antiquité s'élevèroit contre le moraliste qui oseroit enseigner une aussi dangereuse doctrine. Pour mériter l'insigne faveur de recevoir souvent le corps de Jésus-Christ, ce n'est point assez de ne pas le profaner, il faut encore l'honorer. Aux dispositions de stricte nécessité et d'exemption de fautes, il faut joindre des dispositions de convenance et de ferveur. Si la sainteté d'obligation et de précepte suffit pour la communion commandée, la sainteté de conseil et de

perfection est nécessaire pour les communions de plus haute piété. Directeurs inexpérimentés, qui vous hâtez d'accorder la participation fréquente de l'Eucharistie aux âmes que vous avez retirées du désordre; qui, de l'habitude du péché, les faites passer promptement à l'habitude de la communion; qui, parce que vous les avez mises en état de remplir le devoir pascal, croyez les avoir rendues dignes de revenir continuellement à la table sainte; voyez si un habile médecin se presse d'accorder une nourriture abondante à celui qu'il vient de retirer d'une maladie mortelle; voyez avec quelle précaution il proportionne à son état les alimens qu'il lui permet, observant le progrès de ses forces, ne lui donnant que ce qu'elles peuvent supporter, et augmentant graduellement, à mesure que ce qu'il lui a donné les augmente. Médecins spirituels, c'est en cela que consiste votre art. Mesurez de même la manne céleste sur le besoin des âmes, sur l'accroissement de leurs forces, sur leur avancement dans la piété; faites-leur continuellement mériter par leurs efforts la jouissance plus fréquente de ce grand bonheur, et que la participation au corps de Jésus-Christ soit pour elles un encouragement à la perfection, comme elle en est un moyen.

Mais quoi! la fréquentation du sacrement ne sera-t-elle accordée qu'aux âmes parfaites? N'ouvrira-t-on que rarement le sanctuaire à

celles qui tombent dans des péchés légers, qui sont tachées de quelques imperfections volontaires, mais peu graves? Préservons-nous de cet autre excès; et d'après les saints Pères, reconnoissons qu'il est des péchés véniels qui laissent l'accès libre à la fréquente communion, et d'autres qui l'interdisent.

Des péchés qui échappent à la fragilité, plutôt qu'ils ne sont commis par la volonté; des péchés passagers, et qui reviennent rarement; mais surtout des péchés dont on s'efforce de se préserver, dont on a un vrai repentir, que l'on travaille à expier par les œuvres de la pénitence, loin de rendre dangereux l'usage fréquent de l'Eucharistie, le rendent souverainement salutaire. Des péchés ainsi détestés ne sont-ils pas réparés, même avec une sorte d'avantage, par les vertus qu'ils donnent occasion de pratiquer, par la vigilance qui les prévient, par l'humilité qui s'en confond, par la componction qui s'en afflige, par la mortification qui s'en punit? O vous, qui regrettez ainsi les fautes où vous avez le malheur de tomber, qui en évitez les occasions, qui en combattez les tentations, qui en déplorez les rechutes, qui demandez à Dieu sincèrement, et avec ardeur, la grâce de les expier et d'en prévenir de nouvelles, allez souvent, allez continuellement la chercher à l'autel; c'est là que vous la puiserez, Jésus-Christ vous y recevra avec tous les tré-

sors de sa miséricorde, pour les verser avec abondance dans votre âme. Chaque fois que vous vous nourrirez du pain des forts, vous acquerrez une nouvelle force. Plus vous recevrez dans vous le divin Sauveur, plus vous vous remplirez de cette perfection dont il est le modèle et le principe.

Mais des péchés que l'on commet avec un attention réfléchie et une volonté positive; des péchés dont on ne cherche ni à prévenir l'occasion, ni à se défendre quand l'occasion est venue; les péchés que l'on commet sans repentir, que l'on avoue sans regret, peuvent-ils être compatibles avec la sainteté que demande la participation fréquente de l'Eucharistie? Vous donc qui menant d'ailleurs une vie chrétienne, pénétrés d'une sainte horreur pour tout péché mortel, ayant un juste éloignement pour les vanités et les plaisirs du monde, vous livrant à la pratique des bonnes œuvres, nourrissez cependant au fond de votre cœur une attache volontaire et habituelle à quelque péché véniel, craignez de monter trop souvent à l'autel; ne vous y présentez que de loin en loin, en demandant à Dieu la grâce de vous détacher de cette affection vicieuse. La pratique dangereuse, qui prétendroit vous ramener fréquemment à la table sainte, réprouvée dans tous les siècles de l'Eglise; a été formellement condamnée dans ce siècle par l'Eglise de France. De même que l'atta-

che au péché mortel exclut absolument de toute participation à l'Eucharistie, de même l'attache au péché véniel en interdit la participation fréquente. Croit-on que ce soit une heureuse disposition à recevoir fréquemment Jésus-Christ au dedans de soi, que d'être attaché à ce qui lui déplaît ? Comment ne sent-on pas qu'une affection au péché, quoique léger, jointe à des communions souvent répétées, diminue le respect profond du sacrement, blesse sa majesté, et expose au danger trop certain de le profaner ?

Mais est-il toujours bien facile de distinguer ce funeste attachement au péché véniel, de la malheureuse fragilité qui y fait tomber souvent les justes eux-mêmes, et qui est le triste apanage de notre nature, la suite et la peine du premier péché ? Quoique le signe ordinaire de l'attachement à un péché soit de le commettre souvent ; il faut se garder de confondre la multiplicité des rechutes avec l'affection à la faute. Le sacrement ne suppose, ni ne rend impeccable, mais il inspire le désir de le devenir ; il relève le courage pour y tendre. Il faut dans cette matière avoir plus d'égard aux efforts qu'aux succès, et compter les combats plus que les victoires. Quel sera donc le caractère auquel on pourra reconnoître si on doit fréquemment se présenter à la table sainte ? Le plus certain est de régler ses communions futures sur ses communions passées, de voir de quelles prépara-

tions elles ont été précédées, de quels sentimens elles ont été accompagnées, et surtout, de quels effets elles ont été suivies. Si, depuis vos dernières communions, vous avez cherché à vous vaincre, à résister aux tentations, à réprimer vos passions, à redresser vos penchans, à contrarier vos habitudes, quand même vous n'auriez pas entièrement réussi, retournez prendre dans le pain céleste la force qui vous a manqué. Vos travaux pour acquérir la perfection, sont une perfection suffisante, et finiront, avec l'aide du sacrement, par vous en faire atteindre une plus élevée. Mais, si vos communions ne vous ont inspiré aucun désir, ne vous ont fait prendre aucune précaution, ne vous ont fait faire aucun effort contre les fautes vénielles qui les avoient précédées, arrêtez-vous à l'entrée du sanctuaire, ne le franchissez que rarement, et ne portez pas à la fréquentation de l'Eucharistie un cœur que vous n'avez pas travaillé à rendre digne d'une si insigne faveur. Pour suivre une route certaine dans la pratique de la fréquente communion, observez ces deux maximes de la sagesse chrétienne. Que d'une part votre conduite soit la règle de vos communions; proportionnez-les, sinon à vos progrès dans la perfection, du moins à vos efforts pour y parvenir. Que de l'autre vos communions soient le principe de votre conduite; et que le désir ardent de les renouveler sou-

vent, vous engage à la perfectionner sans cesse.

Le serviteur revenu, rapporta cela à son maître. Alors le père de famille irrité, dit à son serviteur : Allez dans les places publiques et dans les rues de la ville, et faites venir ici les pauvres, les foibles, les aveugles et les boiteux. Le serviteur lui dit : Seigneur, tout ce que vous avez commandé est fait, et il reste encore de la place. Le maître dit à son serviteur : Allez dans les chemins et le long des haies, et forcez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse; car je vous déclare qu'aucun des hommes que j'ai invités, ne goûtera de mon souper. Les excuses que donnent les conviés pour ne pas se rendre au festin, paroissent assez raisonnables. Les affaires dont ils justifient leur refus, semblent plus importantes que l'assistance à un repas. Et nous voyons, malgré ces raisons en apparence plausibles, le père de famille s'irriter contre eux. Telle et bien plus légitime sera la colère de Dieu contre ceux qui auront négligé de venir à son banquet. Aucun prétexte, aucun motif, quelque raisonnable qu'il paroisse, ne pourra ni les justifier, ni l'apaiser. Et quelle est donc la punition dont il les menace? C'est de ne point goûter de son repas. Leur faute elle-même se tournera contre eux en châtiment. La privation de la manne céleste sera la première peine de

l'avoir méprisée; peine d'autant plus terrible, qu'ils ne la sentiront pas. Pour avoir été insensibles à ses pressantes invitations, Dieu les frappera d'insensibilité. Ils perdront tous les biens dont l'Eucharistie est le principe fécond, et ils ne les regretteront pas. Ils n'auront point la vie en eux, et ils ne la désireront pas. Ils seront morts à la grâce divine, et ils ne s'en apercevront pas. Ils auront perdu tout droit au salut éternel, et ils ne s'en affligeront pas. Leur âme dépourvue de l'aliment qui devoit la soutenir, sera tombée dans une léthargie dont elle ne cherchera point à sortir; où, pour comble de malheur, elle se complaira, et dont elle ne sera retirée que par les convulsions du dernier moment.

Nous devons remarquer aussi quels sont ceux que le maître fait ramasser, d'abord dans les places publiques et dans les rues, ensuite sur les chemins et le long des haies. Ce sont les pauvres, les foibles, les aveugles, les boiteux. Non seulement il ne les rejette pas, comme le voudroient ceux qui affectent un dangereux rigorisme; mais il les attire, il les presse, il leur fait violence pour les contraindre d'entrer. Accourez donc, avec une religieuse confiance, à la distribution de ce remède universel, vous qui êtes encore affligés de quelques maux spirituels; pauvres, pour être enrichis; foibles, pour être fortifiés; aveugles, pour être éclairés;

boiteux pour être redressés. Votre place vous attend à la table du Seigneur. Quelque nombreux que soit le festin, vous la trouverez toujours prête. Son désir est que sa maison se remplisse, et elle est assez vaste pour vous contenir tous. Venez y recueillir la manne que le ciel fait pleuvoir sur vous; venez vous nourrir de cette chair sacrée qui s'immola pour vous sur la croix, qui renouvelle son immolation sur l'autel. En descendant dans vous Jésus-Christ y portera les biens de cette vie et de la vie future; il répandra dans votre âme toutes les grâces dont vous avez besoin dans le temps, et y sera le gage de votre résurrection précieuse dans l'éternité.

ÉVANGILE

DU TROISIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Paraboles de la brebis égarée et de la drachme perdue.

Les publicains et les pécheurs s'approchoient de Jésus pour l'entendre. Les pharisiens et les scribes en murmuroient. Cet homme, disoient-ils, reçoit les pécheurs, et mange avec eux. Alors, il leur proposa cette parabole: Qui d'entre vous, s'il a cent brebis, et qu'il en perde une, ne laisse pas dans le désert, les quatre-vingt-

dix-neuf autres pour courir après celle qu'il a perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve? Lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, plein de joie, sur ses épaules; et de retour dans sa maison, il assemble ses amis et ses voisins, et il leur dit : Félicitez-moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui étoit perdue. Je vous dis que de même il y aura plus de joie dans le ciel, pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. Ou quelle est la femme, qui, ayant dix drachmes, et venant à en perdre une, n'allume pas la lampe, ne balaie pas la maison, et ne cherche pas avec soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve? Et lorsqu'elle l'a trouvée, elle assemble ses amies et ses voisines, en leur disant : Félicitez-moi, car j'ai trouvé la drachme que j'avois perdue. C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura de la joie parmi les anges de Dieu, pour un seul pécheur qui fera pénitence. (*Luc* xv, 1 — 10.)

EXPLICATION.

Les publicains et les pécheurs s'approchoient de Jésus pour l'entendre. Les pharisiens et les scribes en murmuroient. Cet homme, disoient-ils, reçoit les pécheurs et mange avec eux. Ces paroles de notre évangile présentent à nos méditations trois objets importans : l'empressement des pécheurs auprès de Jésus-Christ, sa bonté

indulgente à leur égard, et la méchanceté des pharisiens envers lui.

Comme tout malade n'est pas désespéré, tout pécheur n'est pas réprouvé. Mais on ne peut pas se flatter de reprendre sa santé altérée, si on se refuse aux remèdes qui la rétablissent; et de même il est impossible de recouvrer son innocence, sans recourir à la pénitence qui la répare. Le premier pas à faire pour se délivrer des infirmités qui affligent le corps, est de s'adresser au médecin qui les guérit; et pareillement pour chasser de son âme les maux qui l'infectent, il faut commencer par aller à celui qui seul a entre ses mains la guérison. C'est l'exemple que nous donnent les publicains et les pécheurs de cet évangile. Ils étoient dans cet état, si commun encore parmi nous, où l'on a perdu l'innocence, mais non pas la foi; où l'on n'a plus la grâce, mais où on la regrette; où l'on n'est plus vertueux, mais où l'on nourrit le désir de le redevenir. Ce sentiment de religion, est un dernier fil par lequel on tient encore à Dieu, quand tous les liens qui y attachoient sont rompus. Heureux qui a conservé ce fil précieux, pour le guider dans les routes tortueuses où il s'est égaré! Il pourra, s'il veut s'en servir, retourner sur ses pas, et regagner les sentiers de la justice dont il s'est écarté. O vous! qui, comme ces publicains et ces pécheurs, vous êtes jetés dans ce torrent d'ini-

quités qui entraîne tant de monde à la perdition, mais qui regardez comme eux, avec regret, le rivage dont vous êtes tombés, et qui, en goûtant la fatale douceur du crime, en sentez en même temps les remords, approchez-vous comme eux de Jésus-Christ; comme eux, cherchez à entendre sa voix. Près de lui se dissipera le charme du péché, cette vaine illusion qui vous séduit. Près de lui, vos désirs deviendront des résolutions; vos essais, des efforts; vos remords, un repentir.

S'approcher de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est d'abord se rendre aux instructions qu'il nous fait donner par son Eglise, et où il nous parle par la voie de ses ministres. C'est ensuite s'adonner aux pieux exercices que la religion commande ou conseille, à la prière, à la méditation, à la lecture; fréquenter le saint sacrifice, les offices publics. Pécheurs, qui avez abandonné la voie de Dieu, n'abandonnez pas du moins les saintes pratiques qui peuvent vous y ramener. Quand vous n'en éprouveriez pas encore les salutaires effets, gardez-vous pour cela de vous en abstenir. Il est, dit le Sage, un temps de planter, et un temps de recueillir (1).

Il y a des semences qui restent plus d'une saison dans la terre, et qui germent lorsqu'on avoit cessé de l'espérer. Mais que pouvez-vous

(1) Tempus plantandi, et tempus evellendi quod plantatum est. *Eccli.* III. 2.

attendre d'un champ qui n'a pas été ensemencé ? Le foible rejeton, né au milieu des ronces et des épines, près sans cesse d'en être étouffé, croît quelquefois sous leur ombre, et parvenu à les surmonter, finit par les dessécher et les extirper. Ainsi, le germe précieux du salut que vous portez dans votre ame, si, au lieu de l'y laisser périr, vous l'entretenez par quelque culture, pourra se développer, et, malgré les plantes vicieuses qui s'opposent à son accroissement, s'élever par degré, et arriver un jour au point de les dominer; et après les avoir étouffées sous son ombre, finir par vous donner des fruits abondans.

Il y a sur l'usage des pieux exercices par les pécheurs, deux abus contraires à éviter; de les croire inutiles, ou de leur attribuer trop de vertu. Nous entendons souvent les personnes qui vivent dans le désordre, demander de quoi leur serviroient les lectures et les instructions chrétiennes; prétendre qu'elles n'y apprennent rien; se plaindre de n'en avoir jamais retiré aucun fruit. Quand vous êtes affligé d'une infirmité, rejetez-vous, comme inutiles, les remèdes qui ne guérissent pas en un jour ? Si malgré les remèdes spirituels votre conscience n'est pas encore guérie, c'est une preuve qu'elle en a encore besoin. Le prétexte que vous alléguez de votre prétendue impuissance, montre seulement que vous aimez mieux la maladie que la

guérison. Vous vous éloignez de l'instruction, non parce que vous la jugez inutile; mais, au contraire, parce que vous craignez ses effets, les remords qu'elle exciteroit dans votre âme, le trouble où elle vous jetteroit. Ce que vous devriez désirer ardemment, vous le redoutez. C'est pour rester tranquille dans votre peché, que vous prétendez savoir tout ce qu'on peut dire pour vous en retirer. Ou vous ne le savez point du tout, ou vous le savez mal. Si vous étiez pénétré de ces importantes vérités, vivriez-vous comme vous le faites? les contrediriez-vous par votre conduite?

D'un côté nous voyons des pécheurs s'autoriser de quelques pratiques pieuses, qu'ils n'ont pas abandonnées, pour différer leur conversion; se persuader que ces dévotions, dont ils ont conservé l'usage, ou réparent les fautes qu'ils commettent journellement, ou du moins leur attireront un jour la grâce de s'en repentir; et, se berçant de cette vaine espérance, s'endormir tranquillement dans leur péché. Grossière et funeste illusion, qui, de ce qui devroit être l'aiguillon de la piété, fait l'encouragement au crime! Quelle ressource reste donc à la vertu, quand le vice vient à bout de faire servir au maintien de son empire, même ce qui a été institué pour le détruire? Ces publicains et ces pécheurs qui venoient auprès de Jésus-Christ, n'imaginoient pas que de s'être approchés de

lui, fût un motif pour persévérer dans leurs fautes. Nous savons à quelles réparations, à quelles aumônes se condamna Zachée; quelle austère pénitence s'imposa Madeleine.

Quel étoit donc le charme qui attiroit auprès du divin Sauveur ces hommes dont la conduite étoit si opposée à ses principes? quel attrait trouvoient-il dans ses paroles qui les condamnoient? C'étoit son indulgente bonté qui tempéroit ce que ses maximes avoient de rigide. Il apportoit la morale la plus austère qui eût jamais été annoncé, il trouvoit le moyen de la faire goûter par la douceur avec laquelle il la publioit. Les pécheurs remarquoient naturellement le contraste entre les pharisiens, dont l'orgueil dédaigneux les rebutoit, dont la sévérité farouche affectoit à leur égard un éloignement humiliant; et ce Jésus qui les recherchoit, qui leur parloit avec tendresse, qui avoit pour leurs péchés, non de la colère, mais de la pitié. Telle est, selon saint Grégoire, la différence entre la vraie et la fausse vertu. L'une inspire la compassion; l'autre, le dédain (1). L'une ne hait que le péché; l'autre étend sa haine sur le pécheur. L'une, en plaignant le coupable, cherche à diminuer ses torts; l'autre, tout occupée de blâmer, se fait un plaisir d'aggra-

(1) Ex quâ re colligite quia vera justitia compassionem habet, falsa justitia dedignationem. *S. Greg. homil.* xxxi, *in evang.* n. 2.

ver les fautes. Ils sont plus criminels encore, et plus éloignés du salut, que les objets de leurs censures, ces hommes dont l'hypocrite vanité s'efforce de couvrir leur méchanceté sous un faux dehors de zèle. Parmi ces pécheurs de divers genres qui venoient se convertir aux pieds de Jésus-Christ, nous chercherions en vain ces orgueilleux et envieux pharisiens. Nous les voyons au contraire ne cesser de le poursuivre de leurs calomnies et de leurs intrigues, sans que sa douceur puisse les désarmer, sans que ses instructions puissent les éclairer, sans que ses miracles puissent les désabuser.

L'indulgence dont le divin Sauveur use envers les pécheurs, nous montre celle que nous devons leur témoigner. Si lui-même, qu'ils ont offensé, daigne les recevoir avec bonté, quel droit pouvons-nous prétendre de les traiter avec dureté? Considérons que tant qu'il les laisse sur la terre, quelque criminels qu'ils se rendent, ils sont les objets de sa miséricorde; qu'il ne cesse de les rappeler à lui par ses exhortations, de les attirer pas ses grâces. Et nous, contrariant les vues de sa bienfaisance, en détruisant les effets de tout notre pouvoir, nous éloignerions ceux qu'il accueille, nous rebuterions ceux qu'il recherche, nous révolterions ceux qu'il travaille à se réconcilier! Pour nous ramener à ce tendre sentiment dont Jésus-

Christ nous donne l'exemple, ne devroit-il pas suffire de tourner nos regards sur nous-mêmes? Qui sommes-nous pour nous donner la prétention d'être rigides? Combien de fois l'indulgence que nous refusons, nous a-t-elle été nécessaire? Si nous ne sommes pas tout-à-fait aussi coupables que ceux que nous nous permettons de mépriser, sommes-nous bien loin de le devenir? Pensons à nos fautes nombreuses, à notre fragilité qui nous tient sans cesse au moment d'en commettre de nouvelles; et si nous ne savons pas être bons, au moins soyons justes.

En nous conformant à l'exemple que nous donne ici Jésus-Christ, il faut nous garder de le suivre indiscrètement et sans discernement. Il recevoit indistinctement les pécheurs, il daignoit manger avec eux. Mais ce qui n'avoit aucun danger pour lui, que sa nature divine rendoit impeccable, pourroit avoir pour nous, qui sommes si enclins au péché, de graves inconvéniens. Nous avons tracé ailleurs les principes de cette partie importante et délicate de la conduite chrétienne. Nous avons exposé jusqu'à quel point on doit se rapprocher des pécheurs, jusqu'à quel point on doit s'en tenir éloigné; et tâché de concilier ce que prescrit la charité, avec ce que conseille la prudence (1).

Mais il est une classe d'hommes qui doit ab-

(1) Voyez l'explication de l'Evangile du cinquième dimanche après l'Epiphanie.

solument et plus strictement que toutes les autres, s'interdire le commerce des pécheurs. Jeunes gens, c'est à vous surtout que la Sagesse éternelle crie du haut du ciel : Mon fils, si les pécheurs t'attirent, prends garde d'acquiescer à leurs dangereuses invitations (1). Mon fils, garde-toi de marcher avec eux; évite soigneusement de mettre le pied dans leurs sentiers (2). C'est à l'âge dangereux où vous vous trouvez, que le choix des liaisons est le plus important, que les compagnies dépravées sont les plus funestes. Votre caractère foible et encore incertain, attend pour se décider les impressions qu'il recevra. Vos idées, maintenant errantes entre les divers objets qu'elles entrevoient, se fixeront sur ceux qui leur seront présentés. Votre jugement, qui commence à se développer, est au point d'être, ou mûri par les salutaires influences du soleil de la vérité, ou flétri par le souffle empoisonné de l'impiété. Vos inclinations, jusqu'ici variables et mal assurées, vont être déterminées par les habitudes qu'on vous fera contracter. Vos passions, déjà en fermentation, mais encore timides, n'ont besoin, pour éclater dans les plus violens transports, que d'être encouragées par quelques

(1) Fili mi, si te lactaverint peccatores, nè acquiescas eis. *Proverb*. I. 10.

(2) Fili mi, nè ambules cum eis, prohibe pedem tuum à semitis eorum. *Ibid*. I. 15.

exemples. Au moment d'entrer dans la compagnie des libertins, arrêtez; gardez-vous, ah! gardez-vous de ce pas fatal qui va décider le sort de votre vie et le sort bien plus important encore de votre éternité. Et vous, parens chrétiens, si ces fruits de vos entrailles vous sont véritablement chers, si leur destinée future occupe votre esprit; si le désir de leur bonheur vous agite; si vous êtes seulement sensibles à votre propre sort, et si vous redoutez de voir vos vieux jours affligés et souillés des excès de vos enfans, examinez avec un soin attentif les compagnies dans lesquelles ils s'engagent. Lorsque quittant la retraite où vous retîntes leurs premières années, sortis de l'heureuse ignorance qui empêche les chutes, n'ayant pas encore acquis l'expérience qui en garantit, ils commencèrent à jeter leurs regards sur le monde, et à se présenter aux siens, ne croyez pas que le temps de votre vigilance sur eux soit terminé. C'est alors, au contraire, qu'elle doit devenir plus inquiète et plus active. Que votre œil paternel les suive dans les cercles où ils vont se répandre. Inspectez, choisissez, dirigez leurs liaisons. Eloignez-les de ces assemblées funestes, qui sont des écoles de libertinage et d'impiété, où l'on va communiquer aux autres sa corruption, et recevoir de la leur. Environnez-les de personnes honnêtes, qui, par la leçon si importante de l'exemple, leur apprennent à res-

pecter la religion, à honorer la vertu, à chérir les mœurs. Admis dans la société des hommes vertueux, ils aspireront à leur ressembler. Ils formeront leurs principes sur ce qu'ils y entendront; ils contracteront leurs habitudes d'après ce qu'ils y verront. Cette partie de l'éducation, la plus essentielle peut-être, est la plus négligée; et l'oubli où on la laisse, rend inutile tout ce qui a été fait jusque là. C'est dans les sociétés corrompues, où les parens laissent inconsidérément aller leurs enfans, que ces âmes foibles vont perdre leurs mœurs, effacer leurs principes, et contracter ces vices honteux qu'ils porteront jusqu'au tombeau, et qui, les suivant encore au-delà, feront leur malheur éternel.

Les pharisiens pratiquoient la loi religieuse qui interdit les liaisons avec les hommes corrompus; mais ils ne la pratiquoient pas religieusement, et ils péchoient à cet égard en deux points essentiels. D'abord, le principe de leur éloignement étoit vicieux. C'étoit la comparaison qu'ils faisoient d'eux-mêmes avec les pécheurs, l'estime dont ils étoient pénétrés pour leurs propres vertus, et le mépris qu'ils ressentoient pour les autres, qui les éloignoient d'eux. Ce n'étoit pas la prudence, c'étoit l'orgueil qui les en séparoit. Ils étoient bien éloignés de croire qu'ils pussent se gâter dans la compagnie des pécheurs, mais ils les regardoient comme indignes de leur compagnie. De ce sentiment cri-

minel résultoit un second vice de leur séparation; c'est qu'elle étoit entière, absolue, sans considération, sans ménagement. Tout pécheur leur étoit, sinon odieux, au moins indifférent. Ils ne se soucioient pas de son salut. Ils n'auroient fait aucune démarche pour le convertir. Ils croyoient ne lui devoir ni les égards de la société, ni les offices de la charité.

La bonté de Jésus-Christ envers les pécheurs, qui étoit une condamnation formelle de l'orgueilleuse sévérité des pharisiens, excite leurs murmures. Mais ne nous y trompons pas. C'est beaucoup moins aux pécheurs qu'ils en veulent, qu'à Jésus-Christ. Leur objet est de le décrier comme un fauteur du crime, et de lui faire perdre sa haute considération qui alloit toujours en croissant. Si le divin Sauveur eût pris une route opposée; si, au lieu d'accueillir les pécheurs, il les eût rebutés, ils l'eussent taxé de rigueur et de cruauté, comme ils accusent son indulgence d'approbation du vice. Avec la plus légère réflexion, les pharisiens auroient senti l'injustice de leur reproche. Ils n'avoient qu'à considérer, et Jésus-Christ lui-même, et ceux qu'il avoit accueillis. Ils auroient vu dans lui le principe, et dans ces pécheurs les effets de son indulgence. La vie sainte et irréprochable qu'il menoit, la vie nouvelle à laquelle se livroient ceux qui avoient reçu ses instructions, leur auroient montré qu'en aimant le

pécheur, il haïssoit le péché; que loin de favoriser les vices, il les extirpoit; et que l'accueil qu'il faisoit aux personnes engagées dans le crime, étoit un effet de son zèle autant que de sa bonté.

Il eût été facile à Jésus-Christ de confondre ces pharisiens en les démasquant, et en faisant le parallèle d'eux et de ces pécheurs bien moins coupables, qu'ils lui faisoient un crime de recevoir. Il eût pu leur dire; que, puisqu'il leur permettoit de s'approcher de lui malgré leur orgueil, leur dureté, leur hypocrisie, leurs autres vices, ils ne devoient pas trouver mauvais qu'il admît dans sa compagnie des hommes chargés de péchés beaucoup moins graves. Mais son extrême douceur étoit bien éloignée de ces reparties plus propres à aliéner qu'à ramener. Dans tout le cours de sa carrière, nous le voyons perpétuellement accusé, n'user jamais de récrimination. Dans cette circonstance, il témoigne aux pharisiens et aux scribes l'indulgence qu'ils lui reprochoient pour les publicains et pour les pécheurs. Il se contente de les désabuser, de les éclairer; et, pour éviter tout ce qui pourroit avoir l'air du reproche, il enveloppe la leçon qu'il leur donne dans des paraboles.

Alors il leur proposa cette parabole : Qui d'entre vous, s'il a cent brebis, et qu'il en perde une, ne laisse pas dans le désert les

quatre-vingt-dix-neuf autres pour courir après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve? Lorsqu'il l'a retrouvée, il la met, plein de joie, sur ses épaules, et de retour dans sa maison, il assemble ses amis et ses voisins, et leur dit : Félicitez-moi; parce que j'ai retrouvé ma brebis qui étoit perdue. Il n'est pas difficile de saisir le sens de cette allégorie. Le Maître des brebis, c'est Jésus-Christ lui-même. Il est le Maître de nous tous. Tous tant que nous sommes, nous sommes son troupeau; troupeau qu'il chérit, à qui il prodigue les soins les plus tendres; qu'il conduit par sa propre voix et par celle des pasteurs qu'il lui donne; qu'il nourrit de sa propre chair et de son sang; qu'il défend par sa grâce, contre le lion rôdant autour de lui pour le dévorer. Mais en se représentant lui-même sous cet emblême, il nous montre par son exemple ce que doivent être ceux à qui il confie la garde de son troupeau, et dont il associe la sollicitude à la sienne, pour le conduire, le nourrir et le défendre. La brebis égarée dont il parle, c'est cette multitude infortunée, égarée dans les voies du péché, après laquelle on lui reprochoit de courir, qui étoit, comme il le dit ailleurs, l'objet principal de son ministère et de son zèle (1), et que doivent de même avoir principalement en vue ceux

(1) Non enim veni vocare justos, sed peccatores. *Marc.* II. 17.

à qui il remet le ministère qu'il a exercé sur la terre. Examinons les divers traits qu'il réunit dans cette parabole, pour connoître toute l'étendue, et de sa touchante bonté pour les pécheurs, et des obligations qu'il impose à cet égard.

En abandonnant les quatre-vingt-dix-neuf brebis restées dans le bercail, pour courir après celle qui s'est perdue, veut-il nous faire entendre qu'il la préfère, et qu'il l'aime plus que toutes les autres? Gardons-nous de cette pensée injurieuse à sa justice et à sa bonté. Ames justes, qui, le suivant avec fidélité, ne vous écartez jamais de lui, vous êtes toujours l'objet de sa prédilection. S'il donne plus de soin aux âmes égarées, il conserve pour vous plus de tendresse. Il mesure ses secours, non sur l'amour qu'il porte, mais sur le besoin qu'on en a. Ainsi, et c'est de lui-même que nous tenons cette comparaison, ce n'est pas à ceux qui sont pleins de santé, c'est aux malades que le médecin prodigue ses soins (1). En courant après la brebis perdue, Jésus-Christ ne perd pas de vue celles qui sont restées fidèles. Son œil, toujours ouvert sur elles, veille continuellement à leurs besoins. Il les a laissées dans le désert; mais il ne les y a pas abandonnées. Il les

(1) Non necesse habent sani medico, sed qui malè habent. *Marc.* II. 17.

tient éloignées de la contagion du monde, et les préserve des dangers qu'elles y couroient.

Ainsi, le ministère que confie le Prince des pasteurs, doit avoir pour but principal les malheureux qui, en s'éloignant de Dieu, se sont perdus dans la région du crime. Il leur doit une préférence, non de tendresse, mais de secours. Il doit, pour courir à leur recherche, laisser pour un temps, s'il est nécessaire, les autres âmes qui ont moins besoin d'assistance. Cet instruction du divin Sauveur n'est pas toujours exactement pratiquée. Il n'est que trop commun de voir des directeurs uniquement occupés des âmes les plus fidèles, auprès desquelles leurs fonctions sont plus agréables, parce qu'elles sont moins pénibles, et paroissent plus utiles, parce qu'elles ont plus de succès; et négliger la poursuite plus nécessaire, mais fatigante, et trop souvent infructueuse des pécheurs. Pasteurs des âmes, préservez-vous de cette illusion de votre zèle. Ces âmes vertueuses auxquelles vous vous livrez entièrement, et au préjudice des autres, font la douceur et l'agrément de votre ministère. Mais vous n'avez pas reçu un ministère de douceur et d'agrément. Méritez les consolations par la peine, et le repos par la fatigue. C'est lorsque vous vous serez épuisés à courir après les pécheurs, que vous pourrez venir chercher le délassement auprès des justes. Le bonheur que vous goûterez dans leur

fidélité et leur empressement à répondre à vos soins, deviendra plus légitime et plus doux quand il sera la récompense de vos travaux.

Jésus-Christ ne se contente pas d'une recherche légère et momentanée. Il court après sa brebis égarée, constamment, persévéramment, sans relâche, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée. Ils le savent parfaitement, ceux qui ont eu le bonheur d'être ramenés de leurs égaremens, avec quelle miséricordieuse opiniâtreté ce Rédempteur plein de bonté, les a poursuivis de ses invitations, de ses exhortations, de ses sollicitations, de ses grâces de toute espèce. Ah! sans cette infatigable indulgence, combien d'entre eux languiroient encore sous le poids honteux de leurs péchés! Que de temps ils ont laissé passer sans vouloir se rendre à ses instances! que d'inspirations ils ont rejetées! que d'occasions ils ont négligées! que de grâces ils ont rebutées, avant de retourner dans ses bras qu'il leur tendoit! Et ceux qui se tiennent encore dans un funeste éloignement de lui, peuvent-ils se dissimuler tout ce qu'il fait pour les ramener, peuvent-ils méconnoître cette voix paternelle qui les rappelle de tant de manières? tantôt leur inspirant d'utiles remords; tantôt leur faisant éprouver une salutaire confusion de leurs fautes : ici les attirant par des exemples touchans de vertu; là les effrayant par des spectacles terribles de morts soudaines : éloignant

d'eux quelquefois des occasions dangereuses ; d'autres fois rompant de criminelles liaisons, employant successivement l'organe de ses pasteurs et le langage plus frappant encore des événemens. Et c'est Dieu qui daigne tenir cette conduite envers l'homme ! c'est Dieu offensé ! outragé, qui témoigne cette inaltérable patience, cette bienfaisance inépuisable à l'homme, qui ne cesse d'y répondre par de nouvelles offenses, par de nouveaux outrages ! Ah ! si notre esprit se perd, se confond ; s'abîme dans la contemplation de l'infinie miséricorde, notre ingratitude obstinée n'est-elle pas aussi incompréhensible ?

Ce qu'exécute le Pasteur céleste pour la brebis égarée ; il le commande aux pasteurs de la terre. Il leur ordonne de travailler à ramener le pécheur, jusqu'à ce qu'ils y soient parvenus. Prêchez-leur la parole, disoit saint Paul au pasteur qu'il avoit établi à Ephèse, et dans lui aux pasteurs de tous les lieux et de tous les siècles, insistez à temps, à contre-temps ; avertissez, conjurez, reprenez avec une infatigable patience (1). N'imaginons pas que son intention soit d'autoriser les écarts d'un zèle aveugle, les imprudences d'un zèle indiscret, les emportemens d'un zèle violent. Son objet est de faire connoître à son disciple, la persévérance et

(1) Prædica verbum, insta opportunè, importunè ; argue, obsecra, increpa in omni patientiâ 2. *Timoth.* IV. 2.

l'activité qui caractérisent le vrai zèle : la persévérance qui ne se ralentit jamais; l'activité qui varie ses moyens, qui, pour atteindre son but, emprunte toutes les formes, prend tous les tons : tantôt supplie, tantôt commande; tantôt tonne avec véhémence, tantôt représente avec douceur; que l'amour du bien anime toujours, et n'emporte jamais; que la sagesse dirige sans l'affoiblir. Ministres, que Jésus-Christ envoie à la poursuite des pécheurs, voilà, en vous montrant ce qu'il est, ce qu'il vous apprend à être. Leur retour à Dieu doit être le but constant de vos vœux, l'objet continuel de vos travaux, l'occupation non interrompue de toute votre vie. Il est des circonstances où la prudence vous conseille de modérer vos démarches; mais alors c'est encore le désir de leur salut qui doit vous engager à la circonspection. Elle est, non un ralentissement de zèle, mais un changement de moyens. Jusqu'à votre inaction, tout dans vous doit concourir à leur conversion. Que l'inutilité de vos tentatives ne vous rebute pas. C'est jusqu'à ce que vous ayez retrouvé la brebis perdue, qu'il vous est enjoint de la chercher. Le moment où vous désespérez, est peut-être celui où vos efforts vont être couronnés. Au reste, il ne vous est pas ordonné de réussir, mais de travailler. Vous avez à répondre, non du succès, mais de vos soins. S'il ne plaît pas à Dieu de bénir vos efforts, il

ne les récompensera pas moins. S'il vous refuse ce prix de vos travaux, il vous en réserve d'autres. A cette consolation que vous espériez de vos peines, il en substituera de plus abondantes et de plus précieuses. Vous n'avez pu sauver cette âme obstinée, qui, malgré toutes vos instances, a voulu se perdre; mais vous avez sauvé la vôtre, et vous avez acquis pour vous-mêmes, les mérites que vous vouliez lui procurer.

Enfin, à force de courir après sa brebis perdue, le divin Pasteur est parvenu à l'atteindre. Il l'a cherchée avec une persévérance si continue, avec des soins si attentifs, qu'il l'a retrouvée. C'est ici surtout que se manifeste toute l'immensité de sa charité. Il ne s'irrite point contre elle de sa fuite; il ne se plaint point du chagrin qu'elle lui a causé, de la fatigue qu'elle lui a occasionnée. Toute son occupation est de la ramener au bercail qu'elle a abandonné, où elle retrouvera sa tranquillité et le bonheur. Mais il la voit fatiguée de son long égarement, épuisée de ses courses vagabondes, abattue et languissante de tout ce qu'elle a souffert. Touché de la foiblesse où elle s'est réduite, il prend sur lui-même la peine du retour, afin de la lui épargner. Tout lassé qu'il est de sa longue poursuite, il la prend sur ses épaules, et la porte constamment dans tout le chemin, jusqu'à ce qu'il la dépose au milieu du troupeau.

Un des principaux obstacles à la conversion

des pécheurs, est l'idée sombre et effrayante qu'ils s'en forment. Ils se représentent la carrière de la pénitence, comme hérissée de difficultés et de peines. C'est l'ennemi du salut, qui, pour retenir dans sa puissance ceux qui s'y sont soumis, exagère à leurs yeux les sacrifices, les austérités que Dieu exigera en les recevant à son service. Combien de conversions prêtes à s'opérer, quelquefois même déjà commencées, cette fatale prévention a arrêtées! Ames égarées, que la grâce sollicite de revenir à elle; qui désirez, et qui craignez en même temps de vous rendre à ses invitations; qui flottez incertaines entre la terreur des supplices qui doivent punir vos crimes, et celle des rigueurs qui doivent les expier; qui n'avez, ni l'atroce intrépidité de braver l'enfer, ni le saint courage de faire ce qu'il faut pour l'éviter; qui restez dans votre péché, uniquement parce que vous y êtes, et que vous croyez qu'il seroit trop pénible d'en sortir; ah! quand il seroit vrai que la pénitence est aussi onéreuse que vous vous la figurez, que ses exercices sont aussi rigoureux que votre imagination vous les représente, ne seroit-ce pas encore pour vous un devoir de vous y livrer, un bonheur de pouvoir à ce prix éviter les maux affreux qui vous menacent, mériter les biens immenses qui vous sont offerts? Mais désabusez-vous de cette pensée, aussi fausse qu'elle est funeste. Vous vous

trompez étrangement en croyant que vous serez plus malheureuses dans votre pénitence, que vous ne l'êtes dans votre péché. La pénitence a ses rigueurs, sans doute, et ce seroit dans nous une prévarication de vous les dissimuler; mais l'illusion, à travers laquelle vous les voyez, les grossit à vos yeux. La pénitence a ses rigueurs: mais elle a aussi ses douceurs, que la même illusion vous cache, que vous ne connoissez pas, dont vous ne pouvez vous former d'idée. Interrogez ceux qui, plus courageux que vous, ont vaincu l'ennemi que vous craignez d'attaquer, qui vous avoient précédées dans la route du crime, que vous craignez de suivre dans celle du repentir. Eux seuls peuvent comparer l'état où ils étoient, à celui où ils sont. Eux seuls ont l'expérience des avantages et des inconvéniens du vice et de la vertu, des peines et des agrémens qui suivent l'un et l'autre. Tous, sans exception, vous répondront que le joug du Seigneur, dont ils se sont chargés, est beaucoup plus léger que la chaîne de son ennemi, dont ils se sont délivrés. Osez entreprendre, et tout ce qui vous paroît aujourd'hui impraticable, vous semblera facile. Pour vous épargner la fatigue du retour vers lui, Dieu lui-même, comme il vous le promet, vous prendra sur ses épaules. Vous serez portées, plus que vous ne marcherez, dans cette route que vous jugez si pénible. Osez entre-

prendre, et tout ce qui vous paroît dur et onéreux, vous semblera doux et agréable. Vous ne regretterez plus, quand vous les aurez quittés, ces attachemens honteux, dont vous croyez aujourd'hui impossible de vous séparer. A la place de ces faux biens, dont vous serez désabusées, vous goûterez avec délices les douceurs de l'innocence, les charmes de la piété, le calme de la conscience, la joie d'être bien avec vous-mêmes, la jouissance de l'amitié de Dieu, l'espoir de ses récompenses infinies. Et ce que vous ne pouvez connoître, ce qui est au-dessus de toutes vos pensées, ce sont les consolations intérieures que Dieu versera dans votre âme; les attraits que sa grâce donnera même aux exercices de votre pénitence; le charme qu'elle répandra jusque sur vos mortifications, adoucissant leur amertume, vous les faisant désirer autant que vous les redoutez, et vous y faisant trouver autant de plaisir que vous craignez d'y trouver de tourmens.

En même temps qu'il encourage les pécheurs à revenir à lui, Jésus-Christ instruit les pasteurs de ce qu'ils doivent faire pour faciliter ce retour. Ministres de Dieu, que jamais ils ne perdent de vue que c'est le ministère de la miséricorde qu'il leur confia. Cette miséricorde infinie, qui est le principe de leurs fonctions, doit aussi en être le modèle. Si le Prince des pasteurs veut bien prendre sur ses épaules la

brebis égarée, pour lui épargner la difficulté du retour, de quel droit ceux qu'il se subroge, qui ne sont que ses substituts et ses mandataires, prétendront-ils en aggraver la peine par leur rigueur? Loin de leurs lèvres, le ton de sévérité qui effraie, le ton de dureté qui repousse, le ton de sarcasme qui aigrit; le ton d'injure qui offense, le ton de hauteur qui révolte. Que leur langage soit toujours celui de la charité compatissante. En blâmant le pécheur, qu'ils le plaignent encore davantage. C'est surtout par la douleur qu'ils lui témoigneront de ses péchés, qu'ils exciteront la sienne. Ainsi nous lisons dans la vie du grand saint Ambroise, que les larmes qu'il versoit sur les pénitens qui s'adressoient à lui, faisoient couler les leurs. Il est défendu sans doute au ministre de la pénitence, d'en affoiblir les saintes règles; mais il lui est recommandé d'en adoucir l'exercice; et lors même qu'il ne lui est pas permis d'être indulgent, il lui est ordonné d'être affable. Quand il se voit obligé de faire retentir aux oreilles des pécheurs, les épouvantables menaces du Seigneur, qu'il leur fasse envisager la facilité de les éviter. En leur présentant la colère divine prête à éclater, qu'il la leur montre prompte à s'apaiser; et en même temps qu'il leur parle de la justice, pour leur faire sentir que la conversion est nécessaire; qu'il

les entretienne de la miséricorde, pour leur faire connoître combien elle est aisée.

Quelle est la femme qui, ayant dix drachmes, et venant à en perdre une, n'allume pas la lampe, ne balaie pas la maison, et ne la cherche pas avec soin, jusqu'à ce qu'elle la trouve? Jésus-Christ réunit cette seconde parabole à la première, parce qu'elles ont toutes les deux le même objet. Dans toutes les deux il nous offre l'image de la bonté miséricordieuse avec laquelle il recherche les pécheurs. Dans toutes les deux il apprend, et aux pasteurs la manière dont ils doivent seconder sa bienfaisance, et aux pécheurs la manière dont ils doivent y correspondre. Mais il ajoute dans celle-ci quelques circonstances qu'il n'est pas inutile de méditer.

Cette femme pauvre, qui, n'ayant que dix drachmes, vient encore à en perdre une, s'empresse, aussitôt qu'elle s'en aperçoit, de la chercher. Elle se hâte d'employer à la retrouver, tous ses soins et toutes ses peines. Ainsi, celui qui se reconnoît coupable d'un péché, doit sur-le-champ, et sans différer, travailler à recouvrer l'innocence qu'il a perdue. Tout délai à cet égard pourroit lui devenir fatal. Peut il savoir si celui qui a déclaré qu'il viendra à l'heure où il sera le moins attendu, ne va pas le surprendre dans cet état, et lui demander le compte auquel il est tenu? et quand, ce dont

il est bien éloigné, il seroit assuré d'avoir le temps de faire pénitence, est-il sûr d'en avoir toujours la volonté? ne doit-il pas savoir que le péché est un poids qui entraîne à un autre péché; qu'en persévérant dans sa faute, on en prend le goût; qu'après le goût, on en contracte l'habitude; que la conversion devient plus difficile, à mesure qu'elle est plus différée, et que par conséquent ses délais lui donnent tout à craindre, et de Dieu, et de lui-même? C'est au pasteur de son âme à lui présenter ces importantes vérités; à l'éclairer sur les dangers que lui font courir ses retardemens; à le presser par tous les motifs que dicte la raison, que la religion consacre, et dont l'intérêt le plus grand qu'il puisse avoir doit lui faire sentir la force, de mettre fin à ces funestes délais.

A l'exemple de la femme qui, pour retrouver sa drachme, commence par allumer sa lampe, le ministre sacré doit d'abord faire luire aux yeux du pécheur la lumière de la foi. A la clarté de ce flambeau céleste, dissipant les ténèbres dont le péché offusque son âme, il lui fera lire, et la loi qu'il a enfreinte, et l'arrêt qui le condamne; il lui fera apercevoir le terme de ses plaisirs, le but où ils le conduisent, les épouvantables châtimens qui les suivront. Il portera cette clarté brillante jusque dans les replis de sa conscience, pour lui donner la connoissance, et pour lui inspirer la confusion de ses pé-

chés les plus secrets, de ceux qu'il n'ose s'avouer à lui-même. Mais hélas ! combien de pécheurs séduits par les fausses lueurs du vice, prennent, selon l'expression du Prophète, la lumière pour les ténèbres, et les ténèbres pour la lumière (1) ; et se plaisent dans la nuit où ils se sont plongés ? Leurs yeux semblables à ceux des oiseaux nocturnes, affoiblis par l'habitude qu'ils ont de l'obscurité, sont blessés de l'éclat du soleil de la vérité, redoutent sa lumière, et se ferment volontairement pour n'en être point frappés. C'est là le comble du malheur. L'aveuglement le plus incurable, est celui dont on ne veut pas guérir. Quel espoir peut-on conserver pour celui qui s'interdit à lui-même toutes ses ressources ?

La femme de notre parabole ne se borne pas à allumer sa lampe, pour voir où peut être la drachme qu'elle a perdue. Jésus-Christ nous la représente infatigablement occupée à nettoyer la maison dans laquelle elle espère la trouver. Elle la cherche avec un soin extrême, dans tous les coins, et jusque dans les balayures. Ainsi il ne suffit pas au pécheur d'avoir reconnu, à la lueur du flambeau de la foi, tous ses péchés, toute leur difformité, toutes les peines qu'ils lui ont méritées ; les retours sur lui-même, que lui avoit fait faire cette connoissance, ne sont pas

(1) Væ qui dicitis malum bonum, et bonum malum ; ponentes tenebras lucem, et lucem tenebras. *Isa.* 5, 20.

suffisans; il lui faut nécessairement balayer son âme, la nettoyer de toutes les ordures qui l'infectent, la débarrasser de toutes les affections corrompues, de tous les désirs déréglés, de toutes les inclinations vicieuses, de toutes les habitudes criminelles qu'il y a laissé amasser. C'est au fond de cet amas de pourriture qu'il retrouvera sa drachme perdue, son innocence, qui en a été recouverte et toute souillée. C'est en balayant fortement, et en jetant dehors toute cette infection, qu'il pourra rendre à son âme sa netteté primitive qu'elle avoit acquise dans l'eau baptismale. Mais il perdra ses peines à rechercher cette drachme précieuse, tant que sa maison ne sera pas entièrement nettoyée; tant qu'il ne l'aura pas entièrement vidée de toutes les ordures qui la salissent. La pénitence est nulle tant qu'elle n'est pas entière, et l'on demeure chargé de tous ses péchés, tant qu'il en reste un seul, ou que l'on conserve de l'affection pour l'un d'eux. Le péché pour lequel on a tant d'attachement, est précisément celui qu'il falloit balayer le premier. C'est cette malheureuse complaisance pour une passion favorite qu'on affecte de croire innocente, qu'en conséquence on ne travaille pas à déraciner, qui rend tant de conversions imparfaites et dès-lors inutiles. Les malheureux! ils ont pris toute la peine de la pénitence, et ils n'en ont pas le profit. Ils ont labouré, et ils ne récolteront pas.

D'autant plus à plaindre, qu'ils ne sentent pas combien ils le sont; au milieu de la route du crime, ils se croient dans la voie de la réconciliation; et la fausse conscience qu'ils se sont faite, au lieu de les éclairer sur leur danger, contribue encore à les abuser.

Et lorsqu'elle l'a trouvée, elle assemble ses amies et ses voisines, en leur disant : Félicitez-moi, car j'ai retrouvé la drachme que j'avois perdue. C'est ainsi, je vous le dis, qu'il y aura de la joie parmi les anges de Dieu, pour un seul pécheur qui fera pénitence. Jésus-Christ applique cette conclusion successivement à ses deux paraboles, pour que nous y fassions une attention particulière. Il veut exciter encore par là les pécheurs à la conversion, en leur montrant toute la joie qu'elle causera, et sur la terre, et jusque dans le ciel.

La première joie est celle du pécheur lui-même. Telle qu'un homme soulagé d'un fardeau qui l'accabloit, et qu'un malade guéri de l'infirmité qui le conduisoit à la mort, l'âme débarrassée du poids honteux de ses désordres délivrée des plaies mortelles qui la faisoient languir, jouit avec délices de la légèreté et de la vigueur qu'elle a recouvrées. Elle compare avec un contentement inexprimable, l'état où elle fut, à celui dont elle jouit. Du port où elle a été reçue, elle contemple les tempêtes dont elle fut ballottée, avec la satisfaction de n'y être

plus exposée. Ses agitations précédentes lui font mieux goûter la tranquillité. Les dangers qu'elle a courus ajoutent du prix à sa sûreté actuelle. Ses craintes passées lui rendent plus précieuses encore ses espérances. Elle est heureuse à la fois, et du passé dont elle est échappée, et du présent qu'elle possède sans trouble, et de l'avenir qu'elle attend avec confiance.

Il est heureux aussi le pasteur dont les prières, les exemples, les exhortations ont ramené au bercail cette brebis égarée. Il recueille, de ses soins et de ses peines, le fruit le plus cher à son cœur. Comme une mère, joyeuse d'avoir donné le jour à un fils, oublie les douleurs de l'enfantement, il ne se souvient plus de tout ce qu'il a souffert pour donner ce nouveau citoyen à la patrie céleste. Plus même il lui a coûté de travaux, plus il ressent de consolation, parce qu'il a acquis plus de mérites. Il comparoîtra avec confiance devant le tribunal céleste, pouvant y produire cette preuve de son zèle. Il s'y présentera en triomphateur, suivi de sa conquête, et il y jouira de la double gloire de la palme qu'il a acquise, et de celle qu'il a procurée.

Ces voisins, ces amis que rassemble le pasteur qui a ramené sa brebis égarée, et la femme qui a retrouvé sa drachme perdue, qui les félicitent de leur bonheur, qui s'en réjouissent avec eux, ce sont toutes les âmes justes, tous les saints de la terre. Tandis que dans leurs con-

venticules, les méchans s'affligent de voir un de leurs semblables s'éloigner de leur société, et que, contrariant ses résolutions de leurs intrigues, de leurs sarcasmes, de leurs railleries, ils s'efforcent d'arrêter son retour vers Dieu, de le détourner de sa marche régulière, de l'entraîner de nouveau dans leurs voies perverses, les hommes religieux sont dans la joie. La charité qui les anime, leur fait une félicité personnelle de celle de leur frère. Ils se rassemblent avec empressement autour du nouveau prosélyte de la vertu; le félicitent d'être revenu partager le bonheur dont ils jouissent; se félicitent eux-mêmes de l'avoir acquis dans leurs saintes assemblées, s'unissent à lui pour en rendre grâces à l'Auteur de tout don parfait; secondent ses efforts de leurs vœux, les encouragent par leurs exemples, les soutiennent par leurs exhortations.

Et le ciel aussi daigne participer à cette joie. Il semble que la félicité infinie soit susceptible d'augmentation. La conversion d'un pécheur est pour les esprits bienheureux un nouveau bonheur. C'est un nouvel objet à leurs cantiques de louanges, un nouveau sujet de leurs actions de grâces. Pécheur régénéré à la grâce, contemplez au haut de la cité céleste les anges et les saints applaudissant à vos généreux efforts; vous préparant une place parmi eux; vous y appelant par leurs vœux; vous pressant d'ache-

ver de vous en rendre digne. Répondez de votre côté à leurs touchantes invitations et, après avoir obtenu de la faveur divine tant de dons précieux, méritez le dernier de tous, celui sans lequel les autres ne sont rien, et qui les couronnera tous, le don de persévérance.

ÉVANGILE

DU QUATRIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Pêche miraculeuse.

LORSQUE Jésus se tenoit sur le bord du lac de Génésareth, une multitude nombreuse se précipita vers lui pour entendre la parole de Dieu. Il aperçut au bord du lac deux barques arrêtées; les pêcheurs en étoient descendus, et lavoient leurs filets. Il monta dans l'une de ces barques, qui appartenoit à Simon, et il le pria de s'éloigner un peu du rivage; et s'étant assis, il instruisoit la foule, de la barque. Quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais sur votre parole je jetterai le filet. L'ayant fait, ils prirent une si prodigieuse quantité de poissons, que le filet se rompoit. Ils firent signe à leurs compagnons qui

étoient dans l'autre barque, de venir les aider. Ils y vinrent, et ils emplirent les deux barques, tellement qu'elles étoient près de couler à fond. Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Car la stupeur l'avoit saisi, lui et tous ceux qui étoient avec lui à cette pêche, aussi bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étoient compagnons de Simon. Jésus dit à Simon : Ne craignez point; désormais votre emploi sera de prendre des hommes. Et ayant ramené leurs barques à terre, ils abandonnèrent tout, et le suivirent. (*Luc*, v, 1—11.)

EXPLICATION.

Lorsque Jésus se tenoit sur le bord du lac de Génésareth, une multitude nombreuse se précipita vers lui pour entendre la parole de Dieu. C'est un spectacle admirable que celui que nous présente la carrière évangélique de Jésus-Christ. Sans parler des nombreux miracles qu'il opéroit presque à chaque pas, quel seroit notre étonnement, si nous voyions reparoître parmi nous un homme parcourant continuellement le pays pour faire des prosélytes à la vertu; allant de villages en villages prêcher partout, et la doctrine la plus sublime, qu'il mettroit à la portée de tous les esprits par la simplicité de ses expressions; et la morale la plus sévère, qu'il

feroit goûter à tous les cœurs par la douceur de ses exhortations; négligeant tout soin de sa personne, et n'ayant ni demeure fixe, ni nourriture assurée; joignant constamment à ses leçons l'instruction plus puissante encore de ses exemples; n'interrompant ses prédications que pour aller se livrer à la prière, et ne quittant la prière que pour venir reprendre ses prédications; attirant à sa suite, par la sainteté de sa vie et par la force de ses discours, une multitude de peuple, empressée à le voir, avide de l'écouter; pressé quelquefois de la foule qui l'entoure, au point d'avoir peine à s'en faire entendre; et dans cette continuité de travaux, ne connoissant d'autre repos que des travaux nouveaux! C'est ainsi que pendant trois années entières Jésus-Christ s'est montré à la terre. Il n'étoit descendu du ciel que pour le salut du genre humain; il n'a pas discontinué un seul instant de l'opérer. Chaque moment de sa vie étoit un bienfait pour nous, en attendant qu'il les couronnât tous par le bienfait plus insigne, plus incompréhensible encore de sa mort.

Cette foule nombreuse qui suivoit J. C. en tout lieu, qui se précipitoit sur ses pas, qui l'entouroit, qui le pressoit, jusqu'à lui être incommode, nous présente un tableau bien édifiant. Mais, comment se fait-il que le voyant sans cesse entouré d'une multitude immense d'auditeurs, qui se renouveloient continuellement,

nous lui connoissions un aussi petit nombre de disciples? La Judée presqu'entière s'étoit rendue successivement auprès de lui, pour écouter ses instructions; et, au moment où il remonta dans les cieux, il se trouva bien peu de personnes qui en eussent profité. Hélas! nous retrouvons tous les jours parmi nous la solution de cette question. Nous voyons quelquefois les chaires chrétiennes, où Jésus-Christ continue de parler par ses ministres, entourées d'un grand concours d'auditeurs. Ce sont surtout certaines circonstances extraordinaires, le retour d'un jubilé, l'occasion d'une mission, qui attirent dans nos temples une affluence considérable. Pleins d'édification, pénétrés de sensibilité, nous nous réjouissons à la vue de cette multitude, tantôt recueillie avec attention devant la chaire d'où se répandent sur elle les vérités salutaires, tantôt prosternée avec respect devant l'autel où s'immole pour son salut la victime sans tache; nous rendons grâces à Dieu, qui glorifie ainsi son nom, et qui va se former un nouveau peuple d'adorateurs fidèles. La prédication cesse, le jubilé se ferme, la mission se termine : que sont devenus tous ces hommes qui nous donnoient, il y a peu de momens, le spectacle d'une piété si touchante? Je les cherche, et j'ai peine à en retrouver un très petit nombre. Toute cette ardeur que nous admirons, vive comme le feu qui consume la paille, s'est

éteinte aussi promptement. Au sortir du lieu saint, la ferveur qu'on y avoit prise s'est évaporée. L'impression qu'avoit faite la parole divine, s'est effacée presqu'au même instant où elle avoit été reçue. L'ancien train de vie est recommencé; les occasions dangereuses, fréquentées de nouveau; les habitudes funestes, reprises; les liaisons criminelles, renouées. Jésus-Christ n'a vu qu'un moment auprès de lui cette foule qui paroissoit devoir lui être si fidèle. D'autres multitudes vont l'environner dans d'autres endroits, pour l'abandonner, à leur tour, avec la même facilité. Cette légèreté de nos chrétiens, si semblable à celle que montrèrent les Juifs du temps de Jésus-Christ, provient de la même cause. Dans les uns et dans les autres, elle a pour principe les dispositions qu'ils ont apportées aux instructions du divin Sauveur. Est-il possible que ceux-là en profitent, qui n'ont pas un désir sincère d'en profiter; qui y viennent, non pour s'instruire, non pour s'édifier, mais, comme les Juifs, par curiosité, par passe-temps, peut-être par malignité? Rentrons en nous-mêmes; et rectifiant les dispositions que nous avons apportées jusqu'ici à la parole divine, méritons désormais qu'elle nous soit aussi utile qu'elle l'a été peu.

Il aperçut au bord du lac, deux barques arrêtées, les pêcheurs en étoient descendus, et lavoient leurs filets. Il monta dans l'une

de ces barques, qui appartenoit à Simon, et il le pria de s'éloigner un peu du rivage. Et s'étant assis, il instruisoit la foule, de la barque. Considérons ici la bonté du divin Sauveur. Nous ne l'entendons pas se plaindre de l'importunité de ces hommes qui venoient le poursuivre jusque sur le bord de la mer, et de la gêne qu'ils lui causoient : au contraire, il se rend aussitôt à leurs désirs. Ils étoient venus pour recevoir ses instructions; il va les leur donner. Serré au milieu d'eux, il en eût été difficilement entendu; il s'en sépare un peu, non pour sa commodité, mais pour leur utilité : et du léger intervalle qu'il a mis entre lui et eux, il leur fait entendre avec plus de facilité ses leçons. Cette condescendance du Sauveur, à instruire la multitude en tout temps et en tout lieu, selon qu'elle le désire, est un exemple qu'il donne à ceux qu'il chargera de le remplacer dans cette importante fonction. Ce n'est pas seulement du haut des chaires, que les ministres de la parole sainte doivent la répandre; la vie entière d'un pasteur doit, comme celle du Prince des pasteurs, être une instruction continuelle. D'abord à tous les momens ils sont débiteurs envers leur troupeau de la première, de la plus essentielle, de la plus efficace des leçons, celle de l'exemple. Ensuite il entre dans leurs obligations de profiter de toutes les occasions, soit publiques, soit particulières, pour

inculquer les vérités saintes. Cette pratique de leur ministère exige dans son exercice, de la prudence et du discernement. Des discours tenus inconsidérément, dans des circonstances peu favorables, vis-à-vis de personnes mal disposées, produiroient l'effet contraire à celui qu'on doit rechercher. Au lieu d'attirer les âmes, ils les repousseroient. Au lieu de concilier du respect aux choses saintes, ils ne serviroient qu'à faire haïr le ministère, et mépriser le ministre. Mais un mot, une réflexion, un avertissement placés à propos, peuvent faire plus de bien qu'un sermon entier : faire rentrer en lui-même l'homme prêt à s'égarer, soutenir celui que le respect humain alloit faire tomber, arrêter une mauvaise action près de se commettre, exciter à en faire une bonne, éclairer l'ignorant, fortifier le foible, encourager le timide, ranimer le languissant. Combien d'âmes ont dû aux salutaires avis donnés par un pasteur, soit indirectement dans la société commune, soit directement dans des conversations privées, leur repentir du péché, ou leur persévérance dans la vertu.

Plusieurs saints Pères ont vu, dans la demande que fait Jésus-Christ à saint Pierre de s'écarter un peu du rivage, une autre recommandation du divin Sauveur à ses ministres : c'est de se séparer du monde, et de mettre entre eux et lui un intervalle. Un pasteur peut-il espérer

de conserver son recueillement au milieu des dissipations du monde; son occupation de Dieu, au milieu des affaires du monde; sa gravité, au milieu des divertissemens du monde; sa pureté, au milieu des dissolutions du monde? Peut-il se flatter de se conserver net dans le tourbillon de poussière qu'élève le tracas du monde? Quel personnage peut faire le ministre de Jésus-Christ, dans ces sociétés dont la licence est le lien, dont le plaisir est l'âme, dont l'équivoque est le sel, dont la corruption réciproque est l'objet? Importun s'il les censure, méprisé s'il a l'air de les approuver, il s'y rend nécessairement odieux ou ridicule. Et dans les sociétés, même les plus réglées et les plus décentes, sa fréquentation est déplacée. Il importe à la dignité de son ministère, qu'il ne se laisse pas voir de trop près. Son assiduité feroit apercevoir ses défauts, qui, quelques légers qu'ils pussent être, en feroient soupçonner d'autres. Le monde, toujours injuste dans ses jugemens, indulgent à l'excès pour lui-même, est sévère outre mesure pour les prêtres. Plus il se permet, plus il exige d'eux. A ses yeux, ses vices les plus honteux sont des foiblesses pardonnables; et les foiblesses les plus légères des ecclésiastiques, des désordres criminels. Ainsi, le soin de leur vertu, l'honneur de leur ministère, le maintien de leur réputation, tout ce qui leur est cher et précieux, doit les éloigner du monde,

Mais cette séparation que demande d'eux leur ministère, n'est pas la séparation totale, absolue, qu'impose aux religieux l'état qu'ils ont embrassé; et de ce qu'elle n'est pas aussi entière, elle n'en est que plus difficile dans la pratique. Elle exige la conciliation de deux devoirs qui semblent se contrarier : l'éloignement des hommes, et l'exercice de la charité envers eux. En se séparant du monde par leurs habitudes, par leurs liaisons, par toute leur vie personnelle, ils doivent toujours y tenir par leurs fonctions. Jésus-Christ dans cette circonstance se fait leur modèle. Il se retire de la foule; mais il ne s'en écarte pas, il se place à la distance où il n'en sera pas touché, mais d'où il pourra aisément s'en faire entendre. En se tenant hors du commerce des mondains, son ministre doit constamment se tenir en mesure de leur être utile. L'intervalle qui l'en sépare, doit être tel qu'ils ne l'atteignent pas, mais qu'il soit continuellement à portée de leur parler. Ainsi, il remplira en même temps tous ses devoirs; il acquittera, et ce qu'il doit à son ministère, et ce que doit au public son ministère; il observera ce que la prudence lui conseille pour lui-même, et ce que la charité lui prescrit envers ses frères.

La circonstance spécialement remarquée, que les pécheurs descendus à terre travailloient à nettoyer leurs filets, est encore une leçon

pour les ministres de l'évangile. Ils en apprennent que leur vie est une occupation continuelle. Elle n'est plus à eux, elle appartient toute à l'Eglise, à qui ils l'engagèrent dans leur ordination. Le temps que leur ministère laisse libre, il ne leur est pas permis de le consumer dans l'oisiveté ou dans la dissipation. Les intervalles de leurs fonctions doivent être employés à s'y préparer, à l'exemple de ces apôtres qui n'ont suspendu leur pêche, que pour se mettre en état de la reprendre. Cette préparation des pasteurs, consiste principalement en deux choses : dans la prière et dans l'étude. La prière les rendra dignes de remplir leur vocation; l'étude les en rendra capables : ils puiseront dans la prière les vertus, et dans l'étude, les connoissances nécessaires à leur état. Ainsi, loin des regards du monde, ils se disposeront à se présenter devant lui avec la dignité qui leur convient; et ils rendront leur retraite aussi utile que leur apparition. Il ne faut pas croire cependant que dans cette continuité de travaux, tout délassement soit interdit aux ecclésiastiques : ils sont hommes; leur nature l'exige, et par conséquent la religion le leur permet. Mais elle ne leur permet que le délassement; elle leur défend l'oisiveté. Leur repos n'est légitime, que parce qu'il est nécessaire, et parce qu'il les rend plus propres à supporter les fatigues.

Des deux barques qui étoient sur le rivage,

le Sauveur choisit celle de Pierre. Ce n'est point par hasard et sans réflexion qu'il la préfère, et l'évangéliste a ses vues en nous le faisant observer. C'est ici une de ces figures si communes dans les livres sacrés, qui ont un sens mystérieux, et dont nous devons chercher l'interprétation. Jésus-Christ nous apprend par là que c'est uniquement de la barque de Pierre que part sa parole. Toute voix qui se fait entendre d'ailleurs n'est pas la sienne. Ce n'est point Jésus-Christ qui parle par la bouche de ceux qui sont sortis de cette barque sacrée. Tout ce qui en est dehors, se vante faussement d'annoncer sa parole. Hérétiques de toutes les sectes schismatiques de tous les temps, en se séparant de Pierre, ils ont imprimé sur leur front l'arrêt qui les déclare incapables d'être les organes du divin Sauveur. Jésus Christ n'a enseigné qu'une doctrine, n'a fondé qu'une Eglise. Pour qu'elle restât toujours une, il y a établi un centre d'unité: centre d'unité universel, autour duquel tinssent fermement réunis de toutes les parties du monde les membres épars de l'Eglise; centre d'unité perpétuel, qui jusqu'à la consommation du siècle fût le point de ralliement de tout ce qui appartient à l'Eglise. C'est la chaire où, d'après la prière du Sauveur, la foi ne défaudra jamais (1). Pierre la porta à Rome, et y fit retentir les vérités saintes que

(3) Ego autem rogavi pro te ut non deficiat fides tua. *Luc.* XXII. 32.

lui avoit confiées son divin maître. Pierre n'a jamais cessé d'y siéger par la suite longue et non interrompue de ses successeurs. Pierre y préside encore; et malgré tous les efforts de l'impiété et de l'hérésie, jusqu'au jour qui verra anéantir la terre, il continuera de répandre sur elle, du haut de cette chaire sacrée, les oracles divins. Tout ce qui est hors de l'unité n'a point la vraie foi; tout ce qui s'écarte du centre n'est pas dans l'unité. Ainsi, en donnant au monde sa doctrine et son Eglise, Jésus-Christ a donné un moyen certain, perpétuel et facile de les reconnoître, et de les discerner des doctrines perverses et des Eglises révoltées; c'est de considérer le centre d'unité, la chaire élevée au-dessus de toutes les autres. Je suis, disoit saint Jérôme au pape Damase, uni de communion à votre Sainteté; c'est-à-dire, à la chaire de Pierre, Je sais que c'est sur cette pierre qu'a été bâtie l'Eglise. Quiconque hors de cette maison mange l'Agneau, est un profane... Je ne connois point Vital, je rejette Mélèce, j'ignore Paulin. Qui ne recueille pas avec vous, dissipe (1). Trois partis divisent

(1) Ego beatitudini tuæ, id est, cathedræ Petri, communione consocior. Super illam petram ædificatam ecclesiam scio. Quicumque extra hanc domum agnum comederit, profanus est. Non novi Vitalem, Meletium respuo, ignoro Paulinum. Quicumque tecum non colligit, spargit. *S. Hier.* Epist. XIV. n. 3 *et* 4.

l'Eglise (d'Antioche), et s'efforcent de m'attirer... et moi, au milieu d'eux, je crie à haute voix : Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, il l'est à moi (1).

Quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. En ordonnant à saint Pierre d'avancer au milieu du lac pour jeter ses filets, Jésus-Christ fait entendre à lui et à ses autres apôtres, que, pour la pêche d'hommes à laquelle il les destine, il les lancera au milieu de la mer du monde. Ce ne sera pas seulement dans les petites bourgades, figurées par les eaux basses du rivage, qu'ils auront à porter la parole divine ; c'est où ils voient l'eau la plus profonde, qu'ils doivent jeter leurs filets, c'est-à-dire, ce sera dans les villes principales, où ils trouveront plus de vicieux à convertir, plus de superstitieux à éclairer, plus d'incrédules à convaincre, plus de savans à confondre, plus d'obstacles à surmonter, plus de fatigues à essuyer, plus de dangers à braver, qu'ils devront aller arborer l'étendard de la foi. Il a été littéralement exécuté, ce précepte du divin Sauveur. Ce n'est pas des campagnes que le christianisme a passé dans les villes, mais des villes qu'il s'est répandu dans les campagnes.

(1) In tres partes scissa ecclesia (Antiochena) ad se rapere me festinat.... ego interim clamito : Si quis cathedræ Petri jungitur, meus est. *S. Hier.* Epist. XVI. n. 2.

C'est dans Jérusalem, c'est lorsqu'une fête solennelle y attire un nombreux concours, que les apôtres, pleins de l'Esprit qu'ils viennent de recevoir, ouvrent leur carrière évangélique, et font retentir l'annonce de Jésus-Christ ressuscité. Voyez-les de là se répandre dans les villes les plus célèbres, où les lettres sont le plus cultivées, les sciences le plus florissantes, la philosophie le plus en honneur. Suivez Pierre dans Antioche et dans Rome; Paul dans Ephèse, dans Corinthe, dans Athènes. Partout où vous saurez que sont les talens, les lumières, les connaissances, c'est là que vous trouverez les apôtres.

L'incrédulité que les absurdités les plus grossières n'arrêtent jamais, n'a pas craint d'attaquer, par cet endroit même, le christianisme. Elle n'a pas rougi d'avancer que la religion, dans ses premiers temps, ne fut embrassée que par des hommes de la lie du peuple; et que la prédication des apôtres, reçue uniquement par une populace crédule et incapable d'examen, fut unanimement rejetée par tout ce qui avoit quelques lumières.

Il n'a pas plu à l'Esprit saint de nous révéler de quel état étoient tous ceux qui, s'étant les premiers convertis à la foi, composèrent l'Eglise naissante. Mais ce qu'il a daigné nous en apprendre, suffit pour nous montrer combien est éloignée de la vérité, l'assertion que les incré-

dules osent produire. Jésus-Christ vivoit encore, et il comptoit parmi ses disciples, Nicodème, un des chefs des juifs (1), Joseph d'Arimathie, homme riche, noble décurion (2); beaucoup d'autres des principaux de la nation, que la crainte des pharisiens empêchoit de se déclarer (3). Après son retour dans les cieux, lorsque la foi est encore concentrée dans la Judée, je vois déjà une troupe nombreuse de prêtres, c'est-à-dire, des hommes les plus éclairés du peuple juif, lui obéir (4). Je vois plusieurs des nouveaux convertis, vendre leurs biens et leurs possessions pour subvenir aux besoins de leurs frères (5). Je suis la publication de l'évangile, dans les divers pays où le portent les apôtres : je trouve sur le chemin de Gaza, l'eunuque de la reine d'Ethiopie, homme puissant et surintendant de ses trésors (6); à Césarée, Corneille,

(1) Erat autem homo ex pharisæis, Nicodemus nomine, princeps judæorum. *Joan.* III. 1.

(2) Venit quidam homo dives ab Arimathæâ, nomine Joseph, qui et ipse discipulus erat Jesu. *Matth.* XXVII. 57.

Venit Joseph ab Arimathæâ, nobilis decurio, qui et ipse erat exspectans regnum Dei. *Marc.* XV. 43.

(3) Verumtamen et ex principibus multi crediderunt in eum, sed propter pharisæos non confitebantur. *Joan.* XII. 42.

(4) Verbum Domini crescebat, et multiplicabatur numerus discipulorum in Jerusalem valdè : multa etiam turba sacerdotum obediebat fidei. *Act.* VI. 7.

(5) Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. *Act.* II. 45.

(6) Et eccè vir æthiops, eunuchus potens, Candacis reginæ Æthiopum, qui erat super omnes gazas ejus. *Ibid.* VIII. 27.

centurion d'une cohorte (1), à Paphos, Sergius Paulus, proconsul romain (2); à Athènes, Denys, membre de l'Aréopage (3); à Ephèse, Apollo, homme éloquent et puissant dans les écritures (4); à Corinthe, Eraste, trésorier de la ville (5); à Rome, plusieurs saints dans la maison de César (6). Etoient-ils de la dernière classe du peuple, tous ces chrétiens formés par les apôtres? Etoient-ils de la populace crédule et incapable d'examen, ces juifs de Béroé, les plus nobles de ceux de Thessalonique, qui reçurent la parole avec avidité, après avoir étudié dans les écritures, si ce qu'on leur annonçoit étoit véritable (7)? Etoient-ils des hommes grossiers, ces fidèles d'Ephèse, qui, s'étant livrés autrefois à l'étude des curiosités de la

(1) Vir autem quidam in Cæsaraeâ, nomine Cornelius centurio cohortis, quæ dicitur Italica. *Ibid.* x. 1.

(2) Proconsul eùm vidisset factum, credidit admirans super doctrinâ Domini. *Ibid.* XIII. 12.

(3) Quidam verò viri adhærentes ei, crediderunt: in quibus et Dionysius Areopagita. *Ibid.* XVII. 34.

(4) Judæus autem quidam, Apollo nomine, Alexandrinus genere, vir eloquens, devenit Ephesum, potens in scripturis. Hic erat edoctus viam Domini. *Ibid.* XVIII. 24 *et* 25.

(5) Salutat vos Erastus, arcarius civitatis. *Rom.* XVI. 23.

(6) Salutant vos omnes sancti, maximè autem qui de Cæsaris domo sunt. *Philipp.* IV. 22.

(7) Hi autem erant nobiliores eorum, qui sunt Thessalonicæ, qui susceperunt verbum cum omni aviditate, quotidiè scrutantes scripturas, si hæc ita se haberent. Et multi quidem crediderunt ex eis, et mulierum gentilium honestarum, et viri non pauci. *Act.* XVII. 11 *et* 12.

nature, brûlèrent, après leur conversion, des livres de leur frivole science, pour le prix de cinquante mille deniers (1)? Etoient-elles de la lie du peuple, les femmes à qui saint Pierre et saint Paul interdisoient les frisures élégantes, les parures magnifiques (2)? Etoient-ils des ignorans, n'ayant nulle teinture d'aucune science, ces nouveaux chrétiens de Colosses, que l'Apôtre avertit de ne pas se laisser séduire par une vaine et fausse philosophie (3)? Je demande si les Clément, les Ignace, les Polycarpe, prosélytes de la foi, sous les apôtres, après eux ses défenseurs, étoient des hommes sans esprit et sans lumières; si un Cecilius-Glabrio, ancien consul; si un Flavius-Clemens, parens de Domitien, martyrisés tous deux par l'ordre de ce prince, étoient de cette humble condition qui n'a ni éducation ni connoissances? Les apôtres venoient de terminer leur carrière, et un grand nombre de ceux qui professoient le christianisme, avoient été formés par leurs travaux, quand

(1) Multi autem ex his, qui fuerant curiosa sectati, contulerunt libros, et combusserunt coram omnibus; et computatis pretiis illorum, invenerunt pecuniam denariorum quinquaginta millium. *Act.* XIX. 19.

(2) Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus. 1. *Petr.* III. 3. Similiter et mulieres in habitu ornato, cum verecundiâ et obrietate ornantes se, et non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosâ. 1. *Timoth.* II. 9.

(3) Videte nè quis vos decipiat per philosophiam, et inanem fallaciam. *Coloss.* II. 8.

Pline écrivoit à Trajan que la persécution à laquelle il dévouoit les chrétiens, mettoit en péril des personnes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, tant des villes que des bourgs et des campagnes (1). Sans doute dans ces premiers temps il y avoit, comme il y aura toujours, plus de chrétiens de la classe populaire que des autres, parce que c'est en tout temps et en tout lieu la classe la plus nombreuse. Saint Paul donne une autre raison, pour laquelle, dans cette sainte vocation, il n'y a avoit pas un grand nombre de sages selon la chair, de puissans et de nobles dans le monde, c'est qu'il a plu à la Providence de choisir ce qui est insensé, ce qui est foible, ce qui est vil aux yeux du monde, pour confondre ce que le monde a de plus sage, de plus fort et de plus grand (2). L'Apôtre eût-il pu, eût-il osé dire qu'il n'y avoit pas dans l'Eglise un grand nombre de savans et de puis-

(1) Visa est enim mihi res digna consultatione maximè propter periclitantium numerum. Multi omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexûs etiam, vocantur in periculum, et vocabuntur. Neque enim civitates tantùm, sed vicos etiam, atque agros superstitionis istius contagio pervagata est. *Plin. Sdi.* epist. *ad Trajanum*. lib. x. epist. 97.

(2) Videte enim vocationem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundùm carnem, non multi potentes, non multi nobiles : sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes; et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia; et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea, quæ non sunt, ut ea quæ sunt, destrueret. 1. *Corinth.* 1. 26, 27 *et* 28.

sans, s'il n'y en eût eu aucun? quand il parloit ainsi, il faisoit une prophétie; il annonçoit ce qui, dans les vues humaines, n'avoit aucune vraisemblance; que ces commencemens du christianisme, si foibles en apparence, triompheroient de toute la force du monde. Cet oracle s'est-il réalisé? ces hommes du peuple, qui formoient alors la plus nombreuse partie des chrétiens, ont-ils cédé aux puissans et aux grands qui professoient l'idolâtrie? ou, ont-ils vaincu leur résistance, et les ont-ils amenés à la foi? Que l'on dispute sur les faits; que l'on s'aveugle sur les causes; il est impossible de fermer les yeux sur le résultat, et de ne pas être frappé de l'accord entre la prédiction et son accomplissement. Plus on exagère la simplicité, l'ignorance des premiers chrétiens, plus on renforce la preuve résultante de l'exécution de la prédiction; et plus, en voulant la combattre, on confirme encore la divinité de la religion.

Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais sur votre parole je jetterai le filet. Nous avons à admirer ici l'obéissance de saint Pierre. Il savoit que le grand jour n'est pas le temps propre à la pêche; il venoit d'éprouver, par un travail de plusieurs heures, qu'il n'y avoit pas de poissons en cet endroit : mais Jésus-Christ commande; il ne raisonne plus, il ne sait qu'obéir : obéissance prompte et sans retardement; obéis-

sance entière qui ne se permet aucune difficulté; obéissance aveugle, à laquelle il sacrifie ses propres lumières; obéissance confiante, qui se tient assurée du succès. Telle est la soumission que nous devons aux commandemens du divin Sauveur. Dès que nous sommes certains que c'est lui qui nous parle, notre devoir est d'obéir sans résistance, sans difficulté, sans murmure, sans délai. Et nous devons reconnoître sa voix, non seulement dans la loi sainte qu'il nous a dictée, mais aussi dans son Eglise, qu'il a laissée sur la terre pour le remplacer, revêtue de son autorité; mais encore dans tous les supérieurs, de quelque genre que ce soit, qui tiennent de lui le pouvoir qu'ils exercent sur nous. Obéissons: ce seul mot renferme toutes nos obligations. L'obéissance chrétienne suppose toutes les vertus, ou les fait acquérir. Elle est le faîte de la perfection, ou le chemin court et facile pour y parvenir.

C'est sur la parole de Jésus-Christ que saint Pierre jette son filet, et qu'il fait cette pêche abondante qui surpasse ses espérances et même ses idées. N'étant point aidé de cette parole, il avoit travaillé infructueusement toute la nuit. Les ouvriers évangélistes, représentés ici par le premier d'entre eux, doivent apprendre de là que ce n'est que sur la parole de leur divin Maître qu'ils doivent jeter le filet de la prédication; ce qui comprend deux vérités importan-

tes : la première, que c'est la parole de Jésus-Christ seule qui leur donne le droit d'instruire les peuples; la seconde, que c'est l'assistance de Jésus-Christ seule qui donne le succès à leurs instructions.

En premier lieu, il n'y a que ceux à qui Jésus-Christ a dit : Jetez votre filet, qui en aient le droit. Il donna cet ordre à ses apôtres, lorsqu'il les envoya enseigner toutes les nations, en leur promettant qu'il seroit avec eux tous les jours, jusqu'à celui où il détruiroit l'univers. C'est cette mission unique, perpétuée dans tous les siècles par la succession des premiers pasteurs, étendue dans tous les pays par leur multiplication, qui fait le titre des prédications de l'évangile. Le ministre inférieur l'a reçue de son évêque, qui, par une succession non interrompue, est l'héritier de celle des apôtres. Tout ce qui ne l'a pas reçue de ceux qui seuls ont autorité pour la communiquer, est sans pouvoir pour annoncer la doctrine sainte. Ils usurpent, contre la volonté formelle de Jésus-Christ, le droit de la prédication, tous ceux qui sont hors de la succession apostolique. Nous disons aux hérétiques des derniers siècles et aux schismatiques, qui, dans nos malheureux jours, sont venus déchirer le sein de notre Eglise, ce que les saints Pères disoient à ceux de leur temps : Produisez l'origine de vos églises; développez la suite de vos évêques; montrez-nous

leur succession de quelqu'un des apôtres, ou des hommes apostoliques (1). Rendez compte de vos chaires, vous qui prétendez appartenir à la sainte Eglise (2). Nous seuls possédons la foi catholique, qui vient de la doctrine des apôtres, qui a été plantée par eux parmi nous, que nous avons reçue d'eux par une continuité de succession, et que nous transmettrons de la même manière à nos derniers neveux (3). Et en leur montrant ces précieuses successions d'évêques, qui, des apôtres jusqu'à nous, font descendre la doctrine sainte, nous confondons toutes les sectes, quelles qu'elles soient, qui usurpent le pouvoir que Jésus ne leur a pas donné, de faire sa récolte (4).

En second lieu, saint Pierre et ses compa-

(1) Edant ergò origines ecclesiarum suarum; evolvant ordinem episcoporum suorum, ita per successiones ab initio decurrentem, ut primus ille episcopus aliquem ex apostolis, vel apostolicis viris, qui tamen cum apostolis perseveraverit, habuerit autorem et antecessorem. *Tertul. de Præscript.* cap. 32.

(2) Vestræ cathedræ vos originem reddite, qui vultis vobis sanctam ecclesiam vindicare. *S. Optatus de schism. Donatist.* lib. 2.

(3) Nos, id est, catholica fides veniens de doctrinâ apostol orum, plantata in nobis, per seriem successionis accepta, sana ad posteros transmittenda. *S. Aug. in Joan. tract.* XXXVII. n. 6.

(4) Annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem usque ad nos indicantes, confundimus eos, qui quoquo modo... præter quam oportet colligunt. *S. Iren. contra hæres.* lib. III. cap. 3.

gnons s'étoient fatigués inutilement toute la nuit, parce qu'ils avoient travaillé sans Jésus-Christ; mais aussitôt qu'il leur a parlé, ils remettent avec courage la main à l'œuvre, pleins de confiance, non dans leur travail, mais dans son assistance. Ainsi s'épuiseront en vains efforts tous ceux qui attendront de leurs talens réels ou imaginaires, le succès de leur prédication. Nous entendons souvent des plaintes, et malheureusement elles sont trop bien fondées, du peu d'effet que produit la parole divine annoncée par les orateurs les plus éloquens. Quelquefois c'est la faute du prédicateur, plus que de l'auditoire. C'est cette éloquence même, sur laquelle il fonde son succès, qui l'en prive. Plus occupé de la faire briller que de la faire profiter, plus jaloux d'applaudissemens que de conversions, il sera puni en obtenant ce qu'il a désiré. Il retirera de ses discours recherchés, quelques éloges qui achèveront de le perdre, en augmentant sa vanité; mais il n'en recueillera aucun fruit. Quelques bouches le loueront sur la terre; mais aucune âme sauvée par ses soins n'intercédera pour lui dans le ciel. Il sera comme ces arbres de belle apparence, mais stériles, que Jésus-Christ condamne à être arrachés et jetés au feu. Ministres de la parole sainte, que Dieu a doués de quelques talens, pénétrez-vous intimement de cette importante vérité, que la confiance dans les talens est un des plus grands obstacles à leur suc-

cès. Voyez la semence la meilleure périr dans la terre, si elle n'est pas fécondée par la rosée céleste. En même temps que vous parlerez aux hommes pour opérer leur conversion, adressez-vous à Dieu pour l'obtenir. Vos prières produiront plus d'effet que vos discours, et vous gagnerez plus d'âmes au pied des autels que dans la chaire.

L'ayant fait, ils prirent une si prodigieuse quantité de poissons, que le filet se rompoit. Ils firent signe à leurs compagnons qui étoient dans l'autre barque, de venir les aider, Ils y vinrent, et ils remplirent les deux barques, tellement qu'elles étoient près de couler à fond. Ce miracle étoit la figure du miracle plus admirable encore, de la propagation de l'évangile. Entre l'un et l'autre, nous voyons une conformité parfaite; soit par rapport aux personnes, soit dans la chose même, soit par la manière dont elle s'est opérée.

Si nous considérons dans les instrumens dont Jésus-Christ s'est servi pour amener le monde à sa religion, nous verrons que ce sont les mêmes à qui il a ordonné de jeter le filet. Pierre et ses collègues ont commencé ce grand ouvrage en personne; ils l'ont continué dans leurs successeurs. C'est de la barque de Pierre, qu'a été jeté le filet mystérieux qui a attiré à la foi une si grande multitude d'hommes.

Si nous passons à examiner en elle-même la

pêche spirituelle des apôtres, nous trouvons aussi dans son abondance une merveilleuse conformité avec celle de l'évangile. Huit mille hommes convertis dans les deux premières prédications de Pierre, ne sont que le prélude de ses succès. Sa barque traverse toutes les mers. Lui et ses compagnons étendent leurs mystérieux filets d'une extrémité du monde connu, jusqu'à l'autre. De l'Inde à l'Italie, de la Scythie à l'Ethiopie, ils enveloppent toutes les nations. Des hommes de tout pays, de tout état, s'y jettent en foule; et au bout de peu de temps, la totalité des peuples connus vient s'y réunir. D'où est venu cet étonnant succès dans l'univers entier? C'est encore, comme sur le lac de Génésareth, de la parole à laquelle tout obéit. Celui-là seul, qui a le droit d'ordonner, d'enseigner en son nom toutes les nations, a eu le pouvoir de les convertir.

Enfin, comparant les matières dont se sont faites les deux pêches de poissons et d'hommes, nous y trouverons encore une grande ressemblance. C'est dans le grand jour qui sembloit leur être contraire, que l'une et l'autre s'est effectuée. Les apôtres ont exécuté à la lettre l'ordre qu'ils avoient reçu de leur divin Maître, de répandre dans la lumière ce qu'ils avoient entendu dans l'obscurité; et de prêcher sur les toits ce qu'il leur avoit dit à l'oreille (1). Ils

(1) Quod dico vobis in tenebris, dicite in lumine; et quod in aure auditis, prædicate super tecta. *Matth.* x. 27.

l'ont publié hautement, sans détour, sans précaution. Sur l'eau, nous ne les voyons pas jeter des appâts pour amorcer les poissons; ils se contentent de lancer le filet, et leurs barques se remplissent. Dans le monde, ils dédaignent tous les moyens humains dont ils pourroient s'aider. Ils annoncent avec simplicité, Jésus-Christ; et l'Eglise se forme.

Au milieu de ce miraculeux succès de la pêche de saint Pierre, le texte sacré fait mention d'une circonstance fâcheuse, qui est encore un rapport de plus avec l'autre pêche qu'il doit faire : c'est que l'abondance des poissons étoit si prodigieuse, que le filoit se rompoit. Ne nous scandalisons pas de ce que le filet dans lequel les apôtres avoient pris tant d'âmes, se rompit lorsqu'il se fut rempli. La division est l'effet naturel de la multitude; et Dieu n'a pas voulu en exempter son Eglise. Lorsqu'à force de combats elle se fut enfin soumis les peuples avec leurs souverains, la multiplication de ses enfans, qu'elle avoit si ardemment désirée, si laborieusement opérée, devint pour elle une source de douleurs. Alors fut déchiré ce filet précieux qui les contenoit, par les grandes hérésies qui corrompirent sa doctrine; par les schismes qui divisèrent son unité; par les crimes et les scandales des mauvais chrétiens, qui violèrent ses saintes règles, et la souillèrent de leurs indignes mœurs. Après l'accomplissement des pro-

phéties qui annonçoient son admirable accroissement, elle vit l'exécution de cet autre oracle d'Isaïe. Vous avez multiplié mon peuple, vous n'avez pas augmenté ma joie (1). Elle se trouva réduite à déplorer sa fécondité. Elle regretta ces furieux orages qui retenoient sa famille tremblante et réunie sous elle; et elle fut plus douloureusement affligée dans son triomphe, que dans ses combats.

Etonnés, embarrassés de la multitude de poissons qui remplissoit leur filet, n'ayant pas la force de les retirer, Pierre et ceux qui étoient avec lui, appellent leurs compagnons restés sur l'autre barque, qui accourent aussitôt à leur aide. Cette circonstance renferme une instruction précieuse aux pasteurs des âmes et à tous les fidèles. Elle montre aux premiers, le secours qu'ils se doivent réciproquement dans leurs fonctions souvent très multipliées. La division des territoires entre ses ministres a mis des bornes à leurs pouvoirs, mais non à leur zèle. Il n'est pas permis, sans doute, à un pasteur de se charger d'un ministère que l'Eglise a confié à un autre; mais il lui est permis, il lui est même recommandé d'assister dans ses travaux celui qui en seroit accablé. Ce seroit une usurpation de venir récolter le champ de son confrère malgré lui; c'est un devoir de cha-

(1) Multiplicâsti gentem, non magnificâsti lætitiam. *Isa.* IX. 3.

rité d'aller sur son invitation l'aider à le cultiver. La sollicitude de toutes les Eglises n'appartenoit qu'aux apôtres; le soulagement de tous les pasteurs, est l'œuvre de chaque pasteur. Mais cette obligation de charité, est soumise à la loi de justice qui subordonne les ministres de l'ordre inférieur, à leurs chefs. L'autorisation des supérieurs est nécessaire à son exercice. La charité ne rompt pas les liens de la subordination; elle ne viole pas les sages règles de la discipline. L'union des pasteurs ne peut exister que dans l'observation des lois hiérarchiques; et, du moment qu'elles sont enfreintes, il n'y a plus que division et trouble.

Cette ardeur des pêcheurs à se secourir mutuellement, est aussi l'image de l'assistance que se doivent les fidèles. La charité se tient toujours prête à voler, sur le moindre signe, au secours du prochain; à l'aider dans ses travaux, à le soulager dans ses besoins, à le consoler dans ses peines. Cette belle vertu, dont Jésus-Christ a fait le lien de sa religion, seroit aussi, si elle étoit bien observée, le lien le plus fort de la société. Combien seroit heureuse et florissante, celle dont tous les membres se regardant comme une seule famille, se reconnoissant pour frères, se traitant comme tels, seroient continuellement occupés à se rendre tous les services que demanderoit le besoin des uns, que permettroit le pouvoir des autres! Le christianisme

naissant donna pendant quelque temps à la terre ce spectacle touchant. Hélas ! il n'existe plus à présent que dans les Livres saints, qui nous en ont conservé la mémoire. Jamais on ne parla autant d'humanité : et jamais on n'en fut plus éloigné. Le mot de bienfaisance est dans toutes les bouches : et l'égoïsme est dans tous les cœurs. Il n'y a plus de liaisons sur la terre, que celles qui naissent de l'intérêt personnel; et pour une union qu'il forme, combien n'en détruit-il pas? Au lieu de désirer le bien du prochain, on l'envie; au lieu de le procurer, on s'efforce de le détruire. Il semble que tout ce que possèdent les autres, nous soit enlevé. C'est surtout entre ceux que des relations plus intimes devroient plus intimement réunir, que sont au contraire plus fréquentes ces déplorables oppositions. C'est principalement la personne de la même condition, de la même profession, du même état, dont on rivalise les talens, dont on jalouse les succès, dont on envie le bonheur. Il sembleroit que la Providence n'a rapproché les hommes, que pour les mettre plus à portée de se battre. Examinons-nous avec une attention particulière sur ce point, sur lequel il est si dangereux et si facile de se faire illusion : si dangereux, parce qu'il n'y a pas de précepte aussi essentiel que celui de la charité ; si facile, parce que l'amour-propre est fécond en prétextes pour colorer à ses propres yeux ses ini-

mitiés, pour justifier à lui-même ses haines.

Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Eloignez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un pécheur. Car la stupeur l'avoit saisi, lui, et tous ceux qui étoient de cette pêche, aussi-bien que Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étoient compagnons de Simon. Jésus dit à Simon : Ne craignez point : désormais votre emploi sera de prendre des hommes. Cette terreur qui saisit saint Pierre et les autres apôtres, à la vue du miracle que venoit d'opérer le Sauveur, est le premier mouvement qu'éprouve l'âme coupable, quand elle contemple d'une part, la grandeur, la puissance, la sainteté infinies du Dieu qu'elle a offensé; et de l'autre, sa propre misère, son indignité, sa corruption. C'est Adam épouvanté de son crime, qui cherche à se dérober aux regards du Seigneur. Ce sentiment d'effroi, qui porte le pécheur à vouloir s'éloigner de Dieu, est salutaire, mais insuffisant. C'est Dieu qui excite cette crainte dans son cœur, pour l'émouvoir et le tirer de l'apathie où l'a jeté son péché. Mais c'est pour le conduire à l'espérance, qu'il le frappe de terreur. Le concile de Trente, dans son décret sur la justification, observe cette marche de la Providence. De la crainte de la justice, dont le pécheur ressent une utile commotion, Dieu le fait passer à la contemplation de la miséricorde que

lui inspire une religieuse confiance (1). Nous voyons ici le Sauveur se hâter de rassurer saint Pierre, et lui recommander de ne rien craindre. Ame touchée de Dieu, à qui la crainte de son terrible jugement inspire le désir de recourir à lui, ne vous arrêtez point à ce premier pas. Considérez que ce Juge sévère, qui vous glace de frayeur, est en même temps un Père tendre qui désire votre amour. Ne séparez pas ces deux qualités inséparablement unies en Dieu, et qui doivent l'être aussi dans votre pensée. L'idée de la justice seule vous porteroit au désespoir; celle de la miséricorde seule, à la présomption. Mais unies, et se balançant l'une par l'autre, elle vous tiendront dans un juste milieu. Loin d'être opposées l'une à l'autre, ces deux considérations se consolident et se fortifient mutuellement. La crainte mène à la confiance, en purifiant le cœur de tout ce qui est contraire; et la confiance à son tour épure la crainte et la convertit en une pieuse frayeur d'offenser un Père si plein de bonté, Quand la crainte de l'enfer m'a fait réformer mes inclinations vicieuses, je commence à espérer le pardon de mes péchés; et quand l'espérance est entrée dans mon cœur,

(1) A divinæ justitiæ timore, quo utiliter concutiuntur, ad considerandam Dei misericordiam se convertendo, in spem eriguntur, fidentes Deum sibi propter Christum propitium fore. *Concil. Trid. sess.* VI. *de justif. cap.* 6.

elle m'inspire la crainte de déplaire à Dieu par de nouvelles offenses.

Et ayant ramené leur barque à terre, ils abandonnèrent tout, et le suivirent. Telle fut l'abnégation de ces premiers disciples de Jésus-Christ : une abnégation totale, qui ne se réserve rien. Leur renoncement fut grand, quoique la chose à laquelle ils renonçoient fût petite, puisque, pour suivre leur divin Maître, ils abandonnèrent tout ce qu'ils possédoient. Sommes-nous donc dans l'obligation de les imiter exactement en ce point? ne pouvons-nous suivre Jésus-Christ sans quitter, comme ses apôtres, absolument tout ce que nous avons, sans lui sacrifier tout ce qui nous est cher? Distinguons à cet égard la perfection à laquelle peu de personnes sont appelées, du précepte qui est commun à tous. Jésus-Christ lui-même a fait cette distinction, quand il a répondu à un jeune homme qui le consultoit : Si vous voulez être parfait, allez vendre ce que vous avez, et le donnez aux pauvres (1). L'abnégation entière, absolue, semblable à celle des apôtres, est une grâce particulière que Dieu fait à peu de personnes. Ils ne sont pas nombreux, ceux qu'il appelle à la haute perfection de le suivre dans son dénûment total. Mais si le renoncement réel à nos possessions ne nous est pas recommandé, l'es-

(1) Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus. *Matth.* XIX. 21.

prit de renoncement nous est impérativement prescrit. Nous sommes tenus, non à l'abandon, mais au détachement. Nous devons être dans la disposition intérieure de faire à Dieu tous les sacrifices qu'il exigera. Nous devons, du fond de nos cœurs, préférer toutes les pertes à celle de sa grâce. Il est par conséquent un genre de sacrifices auquel nous sommes obligés en réalité, et effectivement; c'est de tout ce qui déplaît à Dieu. Opinions, désirs, sentimens, humeurs, inclinations, affections, habitudes, occasions, passions, tout ce qui est contraire à la loi divine; voilà ce que nous devons abandonner, non seulement sans résistance, mais sans hésitation. C'est l'œil, c'est la main qu'il nous est ordonné de rejeter loin de nous, dès que ce sont des occasions de péché. Nous ne pouvons pas marcher à la suite de Jésus-Christ, chargés du poids de nos vices, et rester dans sa compagnie avec des dispositions qu'il réprouve. Le suivre, c'est l'imiter; et il est nécessaire d'avoir suivi sa trace, pour arriver après lui dans le ciel.

ÉVANGILE

DU CINQUIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Jésus-Christ prescrit une justice plus abondante que celle des pharisiens, et proscrit la colère.

Jésus dit à ses disciples : Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens. Vous ne tuerez pas, mais celui qui tuera méritera d'être puni par le jugement. Et moi je vous dis, que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être puni par le jugement ; que celui qui dira à son frère, *raca*, méritera d'être puni par le conseil ; et que celui qui le traitera de fou, méritera d'être condamné au feu de la géhenne. Si donc, offrant votre présent à l'autel, vous vous rappelez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre offrande devant l'autel, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère ; et vous viendrez après cela, offrir votre présent. (*Matth.* v. 20—24.)

EXPLICATION.

Jésus dit à ses disciples : Je vous déclare que si votre justice n'est pas plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. Ce discours de Notre-Seigneur sur les pharisiens, dut paroître bien étonnant à ceux qui l'entendoient. Ils étoient accoutumés à regarder ces hommes comme des modèles de vertu. Il n'y avoit point d'Israélite qui ne se fût cru parfait, s'il leur eût ressemblé. Ainsi jugent les hommes qui ne peuvent connoître que l'extérieur, ainsi jugeons-nous tous les jours nos frères, blâmant les uns avec autant d'injustice, que nous louons les autres avec légèreté. Mais où ne peuvent atteindre nos foibles regards, l'œil de Dieu y pénètre. Et que voyoit-il donc dans ces hommes si exemplaires, qui lui parût mériter l'exclusion du royaume des cieux? car il déclare formellement que celui qui ne sera pas plus juste qu'eux, n'y sera point reçu. Il ne s'agit point ici d'un degré plus ou moins grand de perfection. Cette justice supérieure à celle des pharisiens, qu'il exige de quiconque est son disciple, est d'une absolue nécessité pour le salut. Ainsi, il nous importe essentiellement de connoître en quoi étoit défectueuse, celle dont les pharisiens faisoient profession.

C'étoit précisément ce qu'il y avoit de plus ad-

miré dans la prétendue justice des pharisiens, qui étoit le plus vicieux. Les reproches que lui fait Jésus-Christ en divers endroits tombent principalement sur trois points; elle étoit tout extérieure et sans aucun soin de l'intérieur; elle étoit minutieuse, occupée de légères observances, avec une négligence totale de l'essentiel; elle étoit hypocrite, occupée de capter l'estime des hommes, sans se soucier de celle de Dieu.

En premier lieu, les pharisiens faisoient consister toute la vertu dans l'observation extérieure des préceptes. Ils comptoient pour rien les motifs de l'observation; et pourvu qu'ils ne manquassent pas aux pratiques ordonnées, ils se croyoient irrépréhensibles. Ainsi, ils allioient aux observances que prescrivoit la loi, tous les vices qu'elle condamnoit; aux actes d'humilité, l'orgueil; aux jeûnes fréquens, la sensualité; aux aumônes abondantes, la rapine et l'injustice; aux œuvres de charité, le mépris des autres hommes. Cette disposition est diamétralement opposée à la religion. Dieu est esprit, dit Jésus-Christ; et c'est en esprit et en vérité que l'on doit l'adorer (1). Loin de pouvoir remplacer le culte intérieur, le culte extérieur n'est prescrit que pour l'établir, l'étendre, le soutenir et l'animer. Il n'y a pas une de ses pratiques qui ne soit l'exercice de quelque vertu, qui n'ait

(1) Spiritus est Deus, et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare. *Joan.* IV. 24.

pour objet de la fomenter. La prière, qui est l'expression de la piété, est en même temps son aliment. Les fêtes, en retraçant les bienfaits de Dieu, en excitent la reconnoissance. Les cérémonies, qui rappellent notre esprit à Dieu, portent notre cœur à l'adorer. Les jeûnes rappellent le devoir de la mortification, et le font pratiquer. Les œuvres de bienfaisance qu'exerce la charité, en resserrent le lien. Le culte intérieur est au culte extérieur, ce que l'âme est au corps. Otez au culte matériel le sentiment qui le vivifie, il ne restera plus qu'un cadavre inanimé, et bientôt rempli de corruption.

Telle étoit la religion des pharisiens : et n'est-ce pas aussi celle de beaucoup de chrétiens? Combien en est-il de ceux qui se piquent de régularité, qui font consister toute leur perfection à remplir les devoirs extérieurs que la loi commande, et qui ne s'occupent nullement de ce qu'elle ordonne bien plus impérieusement : de réformer leur humeur, de redresser leurs inclinations, de plier leurs habitudes, de réprimer leurs passions? Combien de personnes usurpent la réputation de dévotes, par une certaine assiduité dans les temples, que l'on voit hors de là, vaines, sensuelles, aigres, médisantes, emportées? On se feroit scrupule du plus léger manquement; on n'a aucun remords de ses nombreux défauts. Il sembleroit que la piété peut exister sans les vertus. La raison de cette

interversion de principes, se comprend sans peine. C'est que les pratiques sont plus faciles à observer que les vertus. C'est qu'il en coûte moins pour faire quelques actes, que pour se réformer. C'est que les seuls devoirs pénibles, sont ceux qui exigent des combats contre soi-même. Sortons de cette illusion funeste, qui, en égarant les âmes, les perd sans retour, parce qu'elle leur forme une fausse conscience. Commençons par rectifier notre cœur; et les devoirs de tout genre s'observeront ensuite sans difficulté. Bannissons de notre âme les affections vicieuses; remplissons-la des vertus qui nous manquent, et nous acquitterons alors avec joie toutes les saintes observances.

Car en rejetant la maxime perverse des pharisiens, il faut craindre de donner dans l'excès contraire. C'est un abus de faire consister la religion dans les pratiques extérieures; c'en est un autre de les regarder comme inutiles. Un culte tout spirituel n'est pas à notre portée, le langage des signes est nécessaire à la nature humaine. Combien d'esprits en comprendroient difficilement un autre? Quels esprits seroient assez forts pour se soutenir sans secours, dans la contemplation des vérités célestes? Le culte extérieur maintient le culte intérieur, et l'empêche de s'anéantir; le fixe, et l'empêche de varier. Il excite à la vertu, par les exemples qu'il présente; il ranime la piété, par les sentimens qu'il

inspire. Il grave, par ses rits, dans les esprits grossiers, les instructions religieuses; il ramène par ses cérémonies, à la pensée de Dieu, les esprits légers ou distraits : il les réunit tous, par ses assemblées publiques, dans une croyance générale, et dans une morale commune. L'incrédulité, qui déclame avec tant de violence contre le culte extérieur, ne le prétend inutile, que parce qu'elle en sent la nécessité. Elle ne veut réunir la religion à l'hommage du cœur, que pour anéantir toute religion. Entre ces deux systèmes destructeurs, tenons-nous dans le juste milieu que J.-C. commande. Parlant des vertus et des observances, il faut pratiquer les unes, dit-il, et ne pas omettre les autres (1). Ne séparons pas ce que Dieu, dans sa profonde sagesse, a voulu qui fût inséparablement uni. Offrons-lui notre hommage du fond de nos cœurs; c'est le premier devoir : mais exprimons-le de la manière qu'il nous prescrit. Cette seconde obligation n'est pas moins essentielle.

En second lieu, non seulement les pharisiens plaçoient la justice dans l'extérieur, au préjudice des devoirs intérieurs; mais ils la faisoient consister dans des pratiques minutieuses et frivoles, en négligeant les grands préceptes de la religion. Ils ne pouvoient pas être de bonne foi dans cette erreur, puisqu'aux petites pra-

(2) Hæc oportuit facere, et illa non omittere. *Matth.* XXIII. 23

tiques, qu'ils multiplioient, ils joignoient des vices formels qu'il leur étoit impossible de justifier. Ainsi, nous ne pouvons pas les plaindre. Mais ce qui doit être l'objet de notre plus tendre compassion, c'est de voir donner dans cet abus des âmes véritablement pieuses; de voir des personnes abusées par le désir même de la perfection, la chercher où elle n'est pas, et la manquer par les efforts qu'elles font pour la trouver. C'est un des piéges que tend le démon, aux âmes qu'il voit fortement attachées à la vertu. N'espérant pas de les séduire, il cherche à les égarer. S'il leur présentoit des péchés à commettre, elles en rejetteroient avec horreur la pensée. Il emploie vis-à-vis d'elles le moyen contraire. C'est par leur piété même qu'il les tente. Il met devant leurs yeux des moyens de perfection apparens, mais non réels, après lesquels leur ardeur pour le bien, les fait courir précipitamment. Comme elles trouvent du charme dans leurs exercices de piété, il leur suggère de les multiplier à l'excès. Chaque jour voit ajouter de nouvelles pratiques aux anciennes. On se jette dans une multitude de dévotions plus affectueuses que solides : on s'entoure des reliques les moins authentiques; on court après les indulgences les plus équivoques; on se fait des devoirs, des besoins d'une quantité de choses inutiles, et par là même dangereuses : car si les exercices d'une piété

éclairée procurent de grands avantages, les vaines pratiques d'une piété abusée, entraînent beaucoup d'inconvéniens. D'abord, elles altèrent la paix de l'âme; elles troublent l'esprit, et par l'agitation où le met cette recherche continuelle de nouveaux moyens de perfection, et par les scrupules qu'y jette la crainte, ou de ne pas faire assez, ou de ne pas faire bien. Le désir du salut n'est point une passion, une effervescence de cœur; il est tout à la fois vif et tranquille, ardent dans son sentiment, et froid dans la contemplation de ses moyens. Il faut bien se garder de confondre la pétulance du caractère, avec la vivacité de la piété. Un second inconvénient de la multitude des pratiques de surérogation, est qu'elles nuisent presque toujours aux obligations essentielles, soit par le temps qu'elles consument, soit par l'affection qu'elles absorbent. Un des scandales du monde, un des reproches que fait à la piété l'irréligion, un des sujets de railleries de l'incrédulité, est de voir les véritables obligations, celles que prescrit la religion, celles qu'impose la profession, sacrifiées à de faux devoirs, auxquels on tient davantage parce qu'on se les est faits soi-même. Ne pouvant imputer aucun défaut à la vraie et solide piété, ses ennemis de toutes les classes affectent de la confondre avec la piété égarée. Ils donnent les abus de la dévotion, pour ses effets. Les écarts que la religion con-

damne, servent à leur injustice de prétextes à jeter sur elle, tantôt le blâme, tantôt le ridicule. Un autre vice qui infecte ordinairement cette manie de se surcharger de pratiques, est l'orgueil. Il en est communément, ou la cause, ou l'effet. S'il ne l'a pas produite, il est très-probable qu'il en résultera. On se jette dans des voies de salut extraordinaires, parce que l'on dédaigne la route battue. On veut prendre un vol plus élevé que les autres, parce qu'on se croit plus en état de le soutenir; ou si ce n'est pas ce sentiment secret qui a fait commencer l'entreprise, il ne tarde pas à s'y glisser. La comparaison de soi-même avec le prochain, est une idée si naturelle, qu'elle se fait souvent sans même qu'on y pense. C'est une grande tentation que l'on s'est donnée de se préférer à ses frères, quand on se rend le témoignage de faire plus d'œuvres pieuses qu'eux. Ames vertueuses, qu'emporte l'ardeur si louable en elle-même, mais si facile à égarer, de se perfectionner sans cesse, craignez l'illusion qu'elle peut vous faire; craignez les ruses de l'ennemi du salut; craignez-vous vous-mêmes! Il vient de Dieu, sans doute, le désir que vous ressentez de la perfection; mais l'idée que vous vous en formez, les moyens que vous employez pour l'atteindre, est-ce lui qui vous les suggère? Marthe, comme vous, avoit placé sa perfection dans la multitude de choses qu'elle faisoit pour

Jésus-Christ, mais le divin Maître réforme son erreur. Ce n'est pas de faire beaucoup qui rend parfait; c'est de bien faire ce que l'on doit. C'est dans le cercle étroit de vos obligations, qu'est circonscrite la perfection que vous cherchez : c'est là que vous la trouverez. L'exercice soutenu des vertus, la pratique non interrompue des devoirs, l'assiduité aux fonctions prescrites, voilà tout le secret des saints, voilà les degrés qui les ont élevés au faîte de la sainteté. Cette fidélité continuelle aux plus petites choses qui sont d'obligation, soutenue au milieu des dégoûts et des répugnances qui la traversent, est plus méritoire que les pratiques auxquelles votre goût vous entraîne. Elle a bien plus de difficultés, et n'a pas les mêmes dangers.

Mais quoi! faut-il donc absolument supprimer tous les exercices de piété qui ne sont pas commandés? A Dieu ne plaise que nous tombions dans cet autre excès. Il est également contraire à la vraie vertu de la voir trop en petit, et de prétendre de la voir trop en grand; de la faire consister dans des pratiques, et d'en exclure toutes pratiques. Ils sont bien éloignés aussi de l'esprit de la religion, ceux qui veulent s'en tenir à l'observation stricte des préceptes, et qui craignent de faire plus que ce qui leur est absolument prescrit. Le christianisme a ses commandemens et ses conseils. On n'observera pas fidèlement les uns, sans suivre quelques-uns des

autres. Les œuvres de surérogation ne forment pas la piété; mais elles lui sont utiles, et même nécessaires. Elles sont à la piété ce que l'écorce est au tronc. Elles la recouvrent, la défendent, y font circuler la sève qui l'entretient. Otez à l'arbre son écorce, vous le verrez bientôt se dessécher, et mourir. Il en sera de même de la piété, si vous la dépouillez de ses salutaires pratiques. Ce qui fait le danger des pieux exercices, ce n'est pas leur usage; c'est leur choix et leur excès. La religion réprime, non les élans de la piété, mais ses écarts. Elle n'arrête pas les progrès de la vertu, elle les dirige. Elle ne met pas des bornes à la perfection; elle lui donne des règles. Et voilà quelle est la tempérance de sagesse recommandée par le grand Apôtre (1). Elle consiste à ne pas se livrer indiscrètement à tous les mouvemens d'une piété plus ardente qu'éclairée. Continuez l'usage des saints exercices; mais choisissez-les, et bornez-les. Choisissez ceux qu'autorise l'usage général de l'Eglise; bornez-les à un petit nombre qui ne vous détourne pas de vos devoirs. Imposez-vous la règle de ne jamais, ni vous en départir, ni les augmenter. Ne les interrompez que forcés par la nécessité, ou engagés par quelque bien d'un ordre supérieur : mais aussi ne vous permettez pas de les multiplier au gré de votre attrait, et

(1) Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. *Rom.* XII. 3.

sans les plus fortes considérations. Fixés, ils ne troubleront pas la paix de votre âme; bornés, ils n'absorberont pas tous vos momens; communs, ils ne vous inspireront pas d'orgueil. O vous, surtout, qu'un cœur plus sensible, une imagination plus ardente rendent plus facile à emporter, défiez-vous infiniment de vos désirs! Ne faites rien à cet égard, que par les conseils d'un directeur sage et éclairé, qui sache à propos lâcher la bride à votre zèle, ou en réprimer les saillies. Et c'est surtout dans ce choix, que vous devez vous garantir de l'attrait qui vous entraîne. On choisit souvent le guide de la conscience, non selon ses besoins, mais selon son goût. Tandis que les chrétiens lâches et tièdes cherchent le confesseur le plus facile, les fidèles animés d'une ferveur active, s'adressent au plus ardent. C'est la même cause qui, dans des caractères différens, produit des effets contraires; et qui fait faire aux uns et aux autres des choix absolument opposés à ce qui leur seroit utile. Ceux qui seroit nécessaire d'exciter, choisissent le directeur qui les entretient dans leur apathie; et ceux qui auroient besoin d'être retenus, appellent celui qui excite leur exaltation. Pour déterminer sa confiance, c'est Dieu qu'il faut consulter, et non son inclination. Dans un directeur des âmes, l'excès et le défaut de zèle sont presque également à craindre; et il faut chercher celui dont le zèle est dirigé par la

prudence, et les talens mûris par l'expérience.

En troisième lieu, le vice principal de la prétendue perfection des pharisiens, étoit l'hypocrisie. Ils ne s'embarrassoient pas d'être bons; ils ne vouloient que le paroître. Ils recherchoient, non le mérite devant Dieu, mais la réputation parmi le peuple. Ils travailloient à usurper les éloges et les respects; ils ne faisoient rien pour les mériter. Tant d'œuvres auxquelles il ne manquoit pour être des sources de grâces, qu'un meilleur motif, non seulement étoient inutiles, mais devenoient des principes de perdition. Ils imaginoient par ces actes de piété solennels, recouvrir tous les vices auxquels ils s'abandonnoient, et que leur reproche souvent le Sauveur. Les insensés, s'ils parvenoient à séduire les hommes, espéroient-ils aussi tromper Dieu? Si on croit en lui, comment peut-on imaginer de l'abuser? si on n'y croit pas, pourquoi tout cet étalage de piété, si assujettissant et si pénible? Et l'hypocrite peut-il, même avec quelque fondement, espérer de tromper constamment le monde? Le monde qui soupçonne toujours l'hypocrisie, même où elle n'est pas, ne finira t-il pas bientôt par la découvrir où elle est? Voyez tous les yeux dont vous êtes environné, observer toutes vos démarches; et jugez si vous pourrez leur en cacher quelqu'une. Voyez, lorsqu'une foiblesse échappe à quelque homme pieux, la joie maligne des libertins qui se flat-

tent de l'avoir démasqué; et osez croire qu'ils auront plus d'indulgence pour vos vices. L'hypocrisie haïe du ciel, méprisée de la terre, est tout à la fois une extravagance, une bassesse et un crime.

Mais est-il nécessaire de montrer ouvertement ses défauts? est-il défendu de laisser apercevoir ses vertus? Gardons-nous de cette erreur, et distinguons à cet égard deux états différens : celui de péché et celui de justice. Le pécheur doit conserver la décence, le juste est tenu à l'édification; et ni la décence, ni l'édification ne sont l'hypocrisie. Il importe de connoître en quoi elles diffèrent.

Ce seroit une singulière assertion, d'avancer que parce qu'on est pécheur, on est obligé d'être scandaleux. Ce seroit le comble de la déraison, de prétendre que lorsqu'on s'est rendu criminel, on s'est engagé à le devenir davantage. Il y a une distance immense entre cacher les défauts qu'on a, et affecter les vertus qu'on n'a pas; entre paroître faire ce qu'on doit, et faire parade des œuvres auxquelles on n'est pas tenu. Le soin de se cacher est un hommage que le vice rend à la vertu; mais il l'outrage quand il prétend lui ressembler. La ligne qui sépare la décence de l'hypocrisie, est celle qui se trouve entre le devoir et la surérogation. Ainsi, lorsqu'on ne s'acquitte pas de ses obligations, il faut au moins avoir l'air de les remplir. Agir autre-

ment, c'est ajouter à l'inobservation, le mépris; au péché, le scandale; et à sa propre perdition, celle des autres, qu'on y précipite par son exemple. O vous, qui avez le malheur de vivre dans le désordre, si vous n'avez pitié de votre âme, ayez compassion de celle de vos frères! Si votre foiblesse vous entraîne, respectez celle de votre prochain. Si vous vous rendez l'esclave du démon, au moins ne vous faites pas son ministre. Si vous avez perdu cette pudeur du crime qui empêche de le commettre, conservez-en du moins la honte qui fait regretter de l'avoir commis.

En alliant la loi qui proscrit l'hypocrisie à celle qui commande la décence, comment la concilier avec le précepte de l'édification? comment peut-on tout à la fois éviter le reproche que fait Jésus-Christ aux pharisiens, de faire toutes leurs œuvres pour être vus des hommes (1), et exécuter le commandement qu'il donne à ses apôtres, de faire voir aux hommes, et de faire briller devant eux leurs bonnes œuvres, pour les engager à glorifier le Père céleste (2)? L'hypocrisie et l'édification diffèrent essentiellement, et dans l'intention, et par le fait. Le pharisien vouloit être vu pour s'attirer les hommages et

(1) Omnia verò opera sua faciunt ut videantur ab hominibus. *Matth.* XXIII. 5.

(2) Sic luceat lux vestra coràm hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cælis est. *Ibid.* v. 16.

obtenir les premières places; le juste veut l'être, comme le remarque Jésus-Christ, pour faire glorifier Dieu. Le désir des regards publics est l'effet, dans l'un, de l'orgueil; dans l'autre, de la charité. L'un y recherche son propre avantage, l'autre le bien du prochain. Le premier aspire à sa propre gloire, le second recherche celle de son Créateur. Lors donc que vous vous sentirez inspiré de faire une bonne œuvre publique, examinez quel est le motif qui vous y engage; si c'est le désir d'être loué par les hommes, ou celui de les engager, par votre exemple, à louer Dieu. Mais cet examen exige une grande attention; car il n'est malheureusement que trop facile de se faire illusion sur ce point. Le démon présente quelquefois aux âmes vaines le prétexte de l'édification, pour les engager à satisfaire leur amour-propre. Quelquefois aussi il arrête les âmes timorées, en leur suggérant la crainte d'agir par orgueil. Il faut se mettre au-dessus de ces vaines suggestions. On n'agit point par vanité, quand on ne le veut pas. Ainsi, il faut d'abord vouloir fermement n'être pas mû par ce motif, et ensuite rejeter les terreurs pusillanimes d'y céder malgré soi; ne pas faire le bien afin qu'il soit vu, mais ne pas manquer de le faire quoiqu'il soit vu.

L'hypocrisie a souvent encore un autre caractère qui la distingue de l'édification, c'est l'affectation. Les pharisiens portoient sur eux

les préceptes de la loi, étalés dans de larges franges, comme une annonce de leur haute sainteté (1). Ainsi nous voyons quelquefois des hommes faire parade de leur prétendue piété : avoir soin que tout ce qu'ils font de bien soit universellement aperçu; afficher une sévérité de principes, une régularité de conduite, une abondance de bonnes œuvres extraordinaires, et croire se donner par là un relief dans le monde. La vraie piété n'affecte rien. Elle ne désire, ni ne craint d'être connue. Uniquement occupée de plaire à Dieu, elle ne court pas après les louanges des hommes. Elle ne s'offense pas de leur mépris, et ne s'enfle pas de leur estime. Elle fait le bien en particulier comme en public, selon qu'il se présente à faire. Sans se montrer, sans se cacher non plus, elle se laisse apercevoir. Exacte sans rigorisme, vertueuse sans prétention, bienfaisante sans ostentation, elle édifie, et par ce que l'on voit de sa conduite, et par ce que l'on n'en voit pas.

Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez pas; mais celui qui tuera, méritera d'être puni par le jugement. Et moi je vous dis, que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être puni par le jugement; que celui qui dira à son frère, raca, *méritera d'être puni par le con-*

(1) Dilatant enim phylacteria sua, et magnificant fimbrias. *Matth.* XXIII. 5.

seil, et que celui qui le traitera de fou, méritera d'être condamné au feu de la géhenne. Il sembleroit qu'une loi n'est pas nécessaire pour réprimer l'homicide. Les deux premiers meurtriers que vit la terre, Caïn et Lamech, n'eurent d'autres bourreaux que leurs remords; et cette peine fut suffisante. Mais tel est depuis le premier péché, le terrible empire qu'ont pris sur l'homme ses passions, qu'il n'y a pas de crime, quelqu'abominable qu'il soit, qu'elles ne lui fassent commettre. Partout, la société a été obligée de s'armer contre le forfait qui viole le plus essentiellement ses premiers principes. Tous les législateurs de tous les pays et de tous les temps ont, comme de concert, infligé une mort ignominieuse et douloureuse aux scélérats qui ont causé la mort de leurs concitoyens. Un législateur plus puissant et plus sage que tous les autres, est venu donner, à la terre entière, une loi infiniment plus parfaite que toutes celles que les nations avoient pu recevoir. Il ne s'est pas borné à défendre les attentats, il a voulu les prévenir. Il ne s'est pas contenté de punir les actions criminelles, il a annoncé les plus terribles châtimens aux passions qui les font commettre. Comme il est le seul dont le pouvoir s'étende sur les cœurs, il est le seul qui ait pu poursuivre jusque là le crime; aller l'attaquer au fond de la pensée, et l'écraser dans son germe avant qu'il se soit développé.

Il est impossible de connoître tous les biens qu'a fait à l'humanité cette admirable loi ; de calculer tous les crimes qui auroient inondé le monde, si elle ne les avoit arrêtés au premier pas. Les actions vicieuses, auxquelles la nature humaine est le plus fortement entraînée, sont celles auxquelles Jésus-Christ oppose les plus fortes digues : tantôt en interdisant les sentimens qui les font naître ; tantôt en créant de nouvelles vertus qui y sont contraires. Il réprime l'adultère, en proscrivant les regards de désir. Il empêche de prendre le bien d'autrui, en défendant même de le convoiter. Il abolit le parjure, réprouvant le serment fait sans nécessité. Il étouffe l'orgueil, par l'humilité ; la sensualité, par la mortification ; l'intempérance, par l'abstinence ; l'avidité, par l'abnégation ; l'injustice, par la charité.

Dans l'évangile de ce jour, il perfectionne les lois qui condamnent le meurtre, en proscrivant la passion qui en est la cause la plus ordinaire, et dont on prétend quelquefois en faire l'excuse : excuse frivole, que n'admettent pas les lois humaines, et que proscrit la loi divine. Une violence exercée dans l'effervescence d'une vive passion, moins criminelle en elle-même que celle qui est commise avec réflexion, est cependant punissable, parce qu'on a dû se préserver du mouvement qui l'a produite, et qu'on s'est rendu responsable des suites qu'elle pourroit

avoir. L'anathème de Jésus-Christ est précis, et ne peut être éludé par aucune subtilité; il est universel, et rejette toute exception. Quel que soit le motif de colère, quelque sujet qui y ait été donné, il est défendu, sous peine de la plus horrible punition, de s'y laisser aller. N'eût-on que ce seul défaut; fût-on d'ailleurs doué de toutes les vertus; remplît-on avec fidélité tous les autres devoirs, dès qu'on est entré dans une colère violente contre son frère, tous les mérites sont perdus; on est devenu coupable de mort au jugement de Dieu. Cet arrêt peut paroître sévère; mais il est infiniment juste et utile. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer la colère dans son principe et dans ses effets.

La colère est d'autant plus dangereuse, qu'elle est presque toujours l'explosion d'une autre passion contrariée. Et, comme toutes les passions exposent à des contrariétés, toutes peuvent produire la colère. Combien doit être commun et funeste un vice qui a autant de causes qu'il peut y avoir de mouvemens divers dans le cœur humain! C'est l'envie, exaspérée par les éloges donnés au vainqueur de Goliath, qui arme Saül contre David. C'est l'orgueil d'Aman, blessé par le refus que fait Mardochée de l'adorer, qui le pousse à sacrifier une nation entière à son ressentiment. C'est l'ambition d'Hérode, alarmé de la naissance d'un roi

des Juifs, qui lui fait égorger une multitude d'enfans. Remontez au principe de toutes les colères dont vous avez été témoin, vous n'en trouverez pas d'autre. La colère est une passion qui se met aux ordres de toutes les autres; qui se fait leur ministre, et l'exécuteur de leur vengeance.

Suivez-la dans ses effets : c'est là surtout que vous la trouverez criminelle, que vous apprendrez à la détester, et à vous en garantir. Plusieurs des autres passions, pour les maux auxquels elles exposent, apportent au moins quelques plaisirs, et procurent des jouissances momentanées : la colère ne cause que des tourmens. Aussi funeste à celui qui en est atteint, qu'à ceux qui en sont l'objet, elle le rend malheureux par les transports où elle le jette, et souvent par les remords qu'elle lui cause. Impuissante, elle le désespère; satisfaite, elle le désole : elle offusque l'entendement, altère la mémoire, trouble l'imagination, emporte la volonté, égare la raison. Elle étend son terrible ravage jusque sur les sens, qu'elle éteint; sur le visage, qu'elle défigure; sur tout le corps, qu'elle abat. On l'a souvent comparée à la fièvre ardente : elle en a tous les symptômes et toutes les suites. Les maux qu'elle produit, sont d'autant plus grands que, même en les causant, on ne les sent pas. On est entraîné, sans savoir, ni où on l'est, ni jusqu'où on le sera. Qui pour-

roit dire tous les effets déplorables dont la colère a rempli le monde; toutes les médisances, les calomnies, les paroles injurieuses qu'elle a fait proférer; toutes les querelles, les violences, les guerres dont elle a été le principe; toutes les rancunes, les inimitiés, les haines dont elle a été la source; toutes les ruptures des familles, les séparations des ménages, les divisions de la société dont elle a été la cause? Et ce que tous ces maux qu'un moment de colère suffit pour produire, ont de plus déplorable, c'est que souvent leur effet est irréparable, et leur durée incalculable. Le coup échappé à l'aveuglement de votre transport, dont votre emportement vous cachoit les conséquences, est porté; il n'est plus en votre pouvoir, ni de le retenir, ni d'arrêter ses épouvantables suites. Votre colère n'a peut-être été qu'un feu subit, passager, qui n'a duré qu'un moment; mais l'incendie qu'il a allumé, lui survit. Savez-vous quels en seront les ravages, et quand il pourra être éteint?

Jésus-Christ entre dans quelques détails sur les effets de la colère; sur le degré de malice qu'ils y ajoutent; sur les jugemens sévères auxquels ils exposent. Il y a dans ses expressions des choses qui ne sont plus entièrement claires pour nous, parce qu'elles tiennent à la connoissance de la langue et des usages du peuple juif; mais laissant aux interprètes ces objets à discuter;

et, nous renfermant dans le sens moral de son discours, nous trouvons dans ce que nous entendons, une source précieuse d'instruction.

Le Sauveur distingue différens effets de la colère qui peuvent être regardés comme différens degrés de transport, où nous pousse cette passion. Il les soumet à des peines diverses. Ainsi, tous les péchés de colère ne sont pas égaux; et ce point de la morale chrétienne exige quelque éclaircissement.

D'abord, il y a une colère qui n'est pas coupable; et le Saint-Esprit nous le déclare par l'organe du prophète, lorsqu'il nous dit : Mettez-vous en colère, et ne péchez pas (1). C'est l'indignation que l'on conçoit contre le péché, et qui ne s'étend pas jusqu'au pécheur. L'homme que Jésus-Christ menace de la rigueur de son jugement, est celui qui entre en colère contre son frère. Ainsi, la colère qui n'a pas le prochain pour objet, est innocente à ses yeux. Elle est même sainte. Son principe est l'amour de la vertu; son but la sanctification du prochain. Loin de lui vouloir du mal, c'est son plus grand bien qu'elle désire. Elle n'est pas l'ennemie, elle est la compagne de la charité. Ce sont les plus charitables qui ont le plus d'horreur du vice. Loin de nous garantir de cette sainte, de cette utile colère, travaillons à nous en pénétrer. Qu'elle nous excite premièrement

(1) Irascimini, et nolite peccare. *Psalm.* IV. 5.

à détruire en nous-mêmes toute iniquité ; secondement à la réformer dans les autres, autant qu'il nous est possible. Mais en nous y livrant, prenons garde de nous y abandonner tellement qu'elle nous égare. Ne confondons jamais dans notre haine le vicieux avec le vice. Détruisez les erreurs, dit saint Augustin ; chérissez les errans : suivez la vérité sans orgueil, combattez pour elle sans colère. Priez pour ceux que vous reprenez, et que vous convainquez (1). En interdisant aux fidèles toute liaison avec celui qui désobéit à la parole sainte, l'Apôtre défend de le regarder comme un ennemi ; mais veut qu'on le reprenne avec une tendresse fraternelle (2). Et pour régler vos sentimens envers les pécheurs, considérez quels sont ceux dont Dieu est animé pour eux. Lui, la sainteté suprême, qui abhorre essentiellement l'iniquité, que le péché outrage directement, non-seulement il supporte ceux qui le commettent ; mais il les aime ; il ne cesse de les appeler à lui ; il les comble de ses plus abondantes bénédictions. Ce qu'il fait à leur égard, il vous or-

(1) Diligite homines, interficite errores : sine superbiâ de veritate præsumite ; sine sævitiâ pro veritate certate. Orate pro eis quos redarguitis atque convincitis. *S. August. contrà lit. petil.* lib. 1. cap. XXIX. n. 31.

(2) Quod si quis non obedit verbo nostro per epistolam, hunc notate, et nè commisceamini cum illo ut confundatur ; et nolite quasi inimicum existimare, sed corripite ut fratrem. 2. *Thessal.* III. 14 *et* 15.

donne de le faire à son imitation. Après avoir prescrit d'aimer les ennemis, de leur faire du bien, et de prier pour eux, Jésus-Christ ajoute que c'est là le moyen de se montrer les fils du Père céleste, qui fait lever le soleil sur les bons et sur les méchans, et qui répand la rosée sur les justes et les injustes (1). Soyez donc parfaits, conclut-il, comme votre Père qui est dans les cieux (2).

Il faut considérer encore que tout mouvement intérieur de colère n'est pas un péché. Il en est de cette passion comme de toutes les autres. Ce qui forme le crime dans la pensée, c'est la volonté qui y adhère. Les idées qui se présentent involontairement à l'esprit, les transports soudains que la raison n'a pas le temps de prévenir, et qui la préviennent elle-même, l'effervescence subite qu'excitent dans notre âme, une injure atroce, un tort grave, un traitement injuste, sont des malheureux effets de notre nature dégradée. Ces violentes émotions qui s'élèvent dans vous, seront, comme toutes vos autres passions, ce que vous les ferez être : des causes de réprobation, si vous y cédez; des principes de salut, si vous avez le courage d'y résister.

(1) Ut sitis filii Patris vestri, qui in coelis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. *Matth.* v. 45.

(2) Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. *Matth.* v. 48.

Ce sera votre volonté qui, en y consentant, ou en les repoussant, les rendra criminelles ou méritoires.

C'est beaucoup plus par les effets auxquels elle se porte, que par l'effervescence à laquelle elle se laisse entraîner, que la colère est criminelle. Ainsi, celle qui reste renfermée dans le cœur, et qui s'exhale en désirs, est moins coupable que celle qui éclate au dehors, et qui porte au prochain un préjudice réel. Elle devient plus vicieuse à raison du mal plus grand qu'elle lui désire, ou qu'elle lui cause. Mais il ne faut pas croire qu'un emportement soit innocent, parce qu'il n'a point eu de suites nuisibles. Il est impossible, et de se livrer volontairement contre quelqu'un au transport de la colère, sans lui désirer du mal, et de lui désirer du mal, en conservant pour lui la charité. Il y a cette différence entre la colère concentrée dans l'âme, et celle qui se répand au dehors, que l'une pèche contre la charité par ses désirs; et que l'autre par ses actions offense la charité et la justice.

Ce seroit une autre erreur bien dangereuse, d'imaginer que pour rendre la colère mortellement criminelle, il faut qu'elle soit portée à de grands excès. Jésus-Christ, dans notre évangile, confond cette téméraire pensée. Les effets de la colère qu'il déclare criminels, et qu'il soumet à ses terribles châtimens, sont uniquement des paroles injurieuses. Un seul mot qui peut of-

fenser le prochain, ou lui nuire, expose à toute la rigueur des jugemens divins. Les expressions dures, brutales, grossières, les tours ironiques. les tons moqueurs, les traits piquans, toute parole en un mot, qui tend à choquer le prochain, à le rendre odieux ou ridicule, est comprise dans l'anathème. Tandis que la malignité satisfaite s'applaudit du mal qu'elle a fait, et jouit du chagrin qu'elle a porté dans l'âme d'un frère, un arrêt rigoureux prononcé contre elle la livre à des peines éternelles. Celui à qui la vengeance appartient, se fait le vengeur des opprimés. Malheureux, prêt à céder au mouvement, de la colère, si elle ne vous aveugle pas entièrement, si elle laisse dans votre esprit place à quelque réflexion, considérez où elle va vous entraîner. Voyez toute la colère divine prête à éclater pour punir la vôtre. Comparez le peu de mal que vous pouvez faire à tout celui que vous allez attirer sur vous. Et si vous êtes assez abandonné pour n'être pas mû par le sentiment de la charité, soyez du moins assez sage pour être arrêté par celui de l'intérêt.

Une des précautions les plus utiles pour réprimer la colère, est que du moment où on se sent ému, on suspende tout mouvement; et que tant qu'on est dans ce dangereux état, on ne se permette ni une démarche, ni une parole, ni une résolution. L'homme, quand il est irrité, ou quand il est de sang-froid, sont deux êtres ab

solument différens, dont l'un regrette toujours ce qui est échappé à l'autre. Quel est l'acte produit par la colère, dont on ne se soit pas ensuite repenti ? Ainsi, le malheureux privé par intervalles de sa raison, se désole dans ses momens lucides des excès où l'a porté sa folie.

Mais ce n'est pas assez pour vaincre la colère, de la laisser se calmer : une résistance passive peut suffire pour arrêter les effets d'un emportement, mais elle n'en détruit pas le principe. Elle fait avorter le fruit, elle n'étouffe pas le germe. Elle ne fait que contenir momentanément une explosion; elle laisse dans le cœur la passion, qui reviendra dans d'autres momens renouveler ses attaques avec plus de violence. Pour s'en defendre efficacement, il faut l'attaquer; pour être assuré de ne jamais lui céder, il faut la détruire. Tant que vous vous bornerez à la contenir, vous aurez toujours à craindre ses ravages. Attaquez la dans son principe; combattez fortement celle de vos passions à laquelle vous reconnoissez qu'elle doit son origine. Vous surtout, qu'un naturel vif et enflammé entraîne fortement dans la colère, occupez-vous de la repousser par des actes fréquens de douceur et de modération. Multipliez-les, lorsque votre âme est exempte d'agitation. Prenez-en dans le temps de calme la salutaire habitude, afin de la trouver toute formée, et de pouvoir vous en servir dans les temps de

commotion et de trouble. Le médecin prudent profite des intervalles de la fièvre, pour donner le remède qui doit l'extirper. C'est principalement quand vous prévoyez une contradiction à éprouver, un traitement fâcheux à recevoir; c'est lorsque vous sentez la fermentation commencer à s'élever au dedans de vous, qu'il faut renouveler ces actes précieux. Opposez-les, comme une digue, à ces mouvemens qui vont vous emporter. Répandez-les sur ce feu que couvre une cendre trompeuse, et qui ne tarderoit pas à devenir une flamme vive. Encouragez-vous dans cette lutte de la religion contre la passion, par la puissante considération des préceptes et des exemples, des promesses et des menaces de Jésus-Christ. Le saint évêque de Genève, ce modèle de la plus parfaite douceur, avoit reçu en naissant une âme plus ardente peut-être, plus portée à la colère que la vôtre; mais par ses efforts réitérés, il étoit parvenu à éteindre absolument ce feu dangereux. Créateur de son caractère, il s'étoit fait à lui-même cette seconde nature, si chérie de l'âge qui le posséda, si admirée de ceux qui l'ont suivi. Imitez-le dans ses combats, et vous obtiendrez le même triomphe. A force de victoires, vous assujettirez l'ennemi qui vous domine. Vainqueur de votre passion, devenu maître de vous-même, vous goûterez avec bien plus de douceur la paix, après tant d'agitations.

Elle aura un bien plus grand prix, quand elle sera la récompense de votre courage et de vos efforts.

Si donc, offrant votre présent à l'autel, vous vous rappelez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre offrande devant l'autel, et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère; et vous viendrez après cela offrir votre présent. Jésus n'ordonne pas seulement d'étouffer la colère; il veut qu'on remédie aux maux qu'elle a produits. Ce n'est pas ici un simple conseil : sa loi prescrit impérieusement la restitution du dommage, la réparation du tort, la satisfaction pour l'injure. On ne peut pas se mettre mal avec son prochain, et rester bien avec Dieu. En se faisant des ennemis parmi les hommes, on se donne Dieu pour ennemi. Jésus-Christ ne parle pas ici seulement des torts énormes que l'on peut avoir envers le prochain; son expression est générale, et comprend tout. Si votre frère a quelque chose contre vous, que le reproche auquel vous avez donné lieu, soit grave ou léger; que votre faute procède d'un fond de méchanceté et de haine, ou de négligence, de légèreté, d'imprudence, vous êtes obligé strictement de la réparer. Vous ne devez rien oublier pour détruire les impressions qu'elle a pu faire sur votre frère. Votre charité doit vous faire prendre tous les moyens de faire renaître la sienne dans son

cœur. Ne vous croyez pas dispensé de ce devoir essentiel, parce qu'il ne se plaint pas du mal que vous lui avez fait. S'il a assez de modération pour dissimuler l'injure, assez de patience pour la souffrir, assez de charité pour la pardonner, ses vertus justifient-elles vos torts, et vous croyez-vous d'autant moins tenu envers lui à des démarches de réconciliation, qu'il s'en montre plus digne? N'êtes-vous pas coupable? Est-ce lui qui, ou crédule, ou susceptible, s'est trop facilement offensé de choses innocentes? Votre obligation n'est pas, il est vrai, aussi positive; mais n'est-il pas digne du sentiment que vous devez, et avoir pour lui, et désirer qu'il ait pour vous, de faire tous vos efforts pour effacer ses préventions, détruire ses soupçons, dissiper ses ombrages, et rétablir entre vous l'union qui doit toujours exister entre des frères. Si c'est lui qui vous a offensé, si c'est vous qui êtes fondé à avoir quelque chose contre lui, Jésus-Christ, il est vrai, ne vous prescrit pas les premières démarches; mais, si son précepte ne va pas jusque là, consultez son esprit; considérez que plus vous avez à vous plaindre, plus sera méritoire tout ce que vous ferez pour la réconciliation. C'est à vous, bien plus qu'à lui, que seront utiles ces avances sur lesquelles vous hésitez. En contestant pour savoir qui fera les premiers pas, c'est contre vous-même que vous disputez, c'est vous que vous

voulez priver de l'avantage qui doit en résulter.

Jésus-Christ ne se borne pas à prescrire les démarches de réconciliation ; il ordonne qu'elles se fassent promptement, et aussitôt qu'on se souvient d'avoir donné au prochain quelque sujet de plainte. Tout autre devoir cède à celui-là, tout ouvrage doit cesser pour le remplir; le culte même de Dieu, la plus sacrée de nos obligations, doit être suspendu. Jésus-Christ veut que nous rendions à notre frère, que nous avons offensé, avant de rendre à lui-même. Il ne juge pas digne de lui présenter son offrande, celui qui, sciemment, est chargé d'un tort envers son prochain. Le sacrifice le plus agréable pour lui, le plus utile pour nous, est celui de nos inimitiés. Vous donc, qui avez eu le malheur d'aliéner de vous un de vos frères, hâtez-vous, et pour vous, et pour lui, de lui porter des paroles de paix et de réunion. Déchargez au plus tôt votre conscience de ce poids sous lequel elle gémit. Ne laissez pas fermenter dans l'âme de votre frère ce levain que vous y avez apporté, et qui, en y restant, s'aigrira de plus en plus. Regagnez son cœur en purifiant le vôtre; et revenez ensuite avec confiance devant l'autel, présenter vos offrandes et vos prières; sûr qu'elles seront agréées, et qu'ayant obéi, vous serez exaucé (1).

(1) L'Evangile du sixième dimanche après la Pentecôte, est très-semblable à celui du quatrième dimanche de carême.

ÉVANGILE

DU SEPTIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Se garantir des faux prophètes; les reconnoître à leurs fruits.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissans. Vous les reconnoîtrez à leurs fruits. Recueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces? Ainsi, tout bon arbre porte de bons fruits, et tout mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits, ni un mauvais arbre en rendre de bons. Tout arbre qui ne porte point de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. C'est donc à leurs fruits que vous les reconnoîtrez. Ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux : mais celui qui fait la volonté de mon Père, qui est dans le ciel, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux. (*Matth.* VII. 15 *et* 21.)

Il présente de même un miracle de multiplication de pains. En conséquence l'explication d'un de ces évangiles, peut servir pour l'auteur. *Voyez tome second*, page 69.

EXPLICATION.

Jésus dit à ses disciples : Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des peaux de brebis, mais qui au dedans sont des loups ravissans. Vous les reconnoîtrez à leurs fruits. Jésus donne ici un précepte souverainement important, mais qui paroît très-difficile à pratiquer. Autant il est nécessaire de se garantir de faux prophètes, autant il est quelquefois difficile de les discerner. Et cependant, ce ne sont pas seulement les hommes éclairés qui sont tenus de faire ce discernement; les hommes les plus simples y sont pareillement obligés. Il semble même leur être plus nécessaire; parce qu'ayant plus que les autres besoin d'être conduits, le danger d'un mauvais conducteur est pour eux encore plus grand. Jésus-Christ donne pour principe de reconnoître les faux prophètes à leurs fruits. Dieu seul pénètre dans l'intérieur des cœurs. Il ne nous est donné de connoître que les actes extérieurs. Ainsi, tandis que Dieu juge les actions par les intentions qui les produisent, nous ne pouvons au contraire juger les intentions, que par les actions qui les manifestent. Mais cette règle de nos jugemens est fautive et dangereuse : fautive, parce qu'il n'y a pas de signe plus équivoque des dispositions de l'âme, que des actions qui peuvent avoir une multitude de causes que nous igno-

rions; dangereuse, parce qu'elle nous expose à former des jugemens faux et injustes. Comment donc observer le commandement de Jésus-Christ? comment concilier le précepte qu'il donne, de chercher à reconnoître les faux prophètes par leurs fruits, avec sa défense de juger le prochain sous peine d'être jugé soi-même (1)? Cette partie importante et délicate de la conduite chrétienne, exige quelques développemens.

Comme la religion consiste principalement en deux choses, dans ses dogmes, et dans sa morale, dans ce qu'elle enseigne à croire, et dans ce qu'elle ordonne de pratiquer, il y a deux sortes de faux prophètes : des prédicateurs du mensonge, et des prédicateurs du vice. Ils cherchent tous à nous égarer : les premiers, dans les routes de l'erreur; les seconds, dans les voies du péché. Les uns pervertissent, les autres corrompent. Nous devons nous défendre avec un soin extrême des séductions de ceux-là, des illusions de ceux-ci.

Les docteurs de l'erreur sont de deux genres : les hérétiques qui combattent la doctrine de l'Eglise; les schismatiques, qui attaquent l'Eglise elle-même en s'efforçant de la diviser. Ces deux classes d'ennemis de la catholicité, distinctes dans leur nature, se confondent presque

(1) Nolite judicare, ut non judicemini. In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini. *Matth.* VII. 1.

toujours dans le fait. L'hérésie devient promptement schisme : condamnée par l'autorité, elle se révolte aussitôt contre elle, et s'en sépare. Le schisme mène à l'hérésie par un court chemin. La foi, qui n'a plus l'appui de l'autorité infaillible, tombe bientôt. Celui qui abandonne son guide, ne tarde pas à s'égarer. Il n'est pas pour l'ordinaire difficile de connoître les maîtres du schisme et de l'hérésie. Toute foi opposée à celle de l'Eglise romaine, est hérésie ; toute communion différente de l'Eglise romaine, est schisme. Ainsi, il existe un moyen certain de discerner le prophète. Considérez s'il est uni de foi et de communion avec l'Eglise principale, mère et maîtresse de toutes les autres, qui, les attirant toutes à elle, est le centre commun auquel elles se tiennent unies. Cet examen n'exige ni talens brillans, ni connoissances étendues, ni discussions profondes. C'est un fait que l'esprit le plus grossier peut aisément juger. Il n'y a personne qui ne puisse savoir si le pasteur qui l'a instruit, est dans la même communion que son évêque, lequel est lui-même dans celle du chef suprême de l'Eglise.

Il est donc des faux prophètes dont on peut facilement se garantir. Tels sont les ministres des sectes auxquelles, dans le seizième siècle, donna naissance l'esprit d'indépendance, et que l'Eglise a anathématisées dans son dernier concile général. Ils portent écrit sur leur front

l'arrêt de leur réprobation; leur scission avec l'Eglise romaine l'y a imprimé en caractères ineffaçables. Ils ne peuvent pas se laver du reproche de cette séparation. Ils ne le veulent même pas. Ils se font gloire de leur opposition à l'Eglise romaine. Ils s'arrogent à eux-mêmes le titre d'Eglise de Jésus-Christ, et imaginent recouvrir le vice de leur nouveauté, par la fastueuse qualité de réformateurs qu'ils usurpent.

Mais en même temps que la cité sainte est occupée à repousser les furieux assauts que lui livrent ses ennemis déclarés, elle est obligée de veiller sans cesse sur les travaux que ses ennemis obscurs et cachés font sous terre pour la miner. Ce sont là les faux prophètes de notre évangile, les loups qui se présentent sous la peau des brebis, pour les égorger plus sûrement. Voyez-les dans notre patrie, ces apôtres de l'imposture, emprunter le langage de l'Eglise, pour anéantir sa doctrine; annoncer le rétablissement des règles anciennes, pour détruire la discipline; supposer une destitution des légitimes pasteurs, pour colorer leur propre intrusion; présenter au peuple le même appareil de culte, pour l'abuser sur le changement de religion. Mais, comme vous le recommande Jésus-Christ, pour les reconnoître, examinez leurs fruits. Voyez les excès scandaleux auxquels se sont abandonnés un grand nombre d'entre eux, et qui les ont livrés au mépris de

leurs propres partisans. Voyez l'atroce persécution qu'ils ont excitée, et qu'ils ne cessent de fomenter contre les pasteurs fidèles. Voyez leurs mesures astucieuses pour empêcher de parvenir jusqu'au peuple les censures dont les a frappés et dont les menace encore le souverain pontife. A ces désordres, à ces violences, à ces ruses, reconnoissez-vous l'Eglise de Jésus-Christ?

Il est encore d'autres prophètes du mensonge également dangereux, et dont il est pareillement nécessaire de se garantir; qui font profession d'obéir à l'Eglise, mais en la plaçant où il leur plaît; de respecter son autorité, mais en ne l'admettant que dans les conciles généraux, si difficiles à rassembler; de croire à son infaillibilité, mais en la restreignant au gré de leurs intérêts; d'être soumis à ses décisions, mais en ne reconnoissant pas pour telles celles qui condamnent leurs erreurs. Ils affichent une sévérité de morale, une austérité de conduite imposantes. Ils ont toute l'apparence des brebis les plus fidèles du troupeau; mais ce sont des loups déguisés, qui ne cherchent qu'à le dévorer. Examinez leurs fruits; voyez où tendent leurs discours. Ils vous disent que l'Eglise a reçu de Dieu son pouvoir; mais ils le circonscrivent. Ils vous défendent de vous révolter contre elle; mais ils vous exhortent à lui désobéir sur les points qui les contrarient. Ils vous recom-

mandent d'écouter la voix des premiers pasteurs; mais ils y associent celle des pasteurs inférieurs, qu'ils s'efforcent de susciter contre leurs chefs. En un mot, en convenant dans les mots de l'autorité de l'Eglise, ils l'anéantissènt par leurs exceptions. Troupeau fidèle de Jésus-Christ, tout ce qui tend à affoiblir l'autorité sacrée qu'il a établie sur vos têtes, doit, par cela seul, vous être suspect. Vous pouvez juger aisément quel est l'intérêt qui engage à l'énerver. Ceux qu'elle ne contrediroit pas, chercheroient-ils à l'atténuer? Rejetez avec force toutes les vaines distinctions, qu'ils ne vous présentent que pour éluder les condamnations dont ils sont frappés. L'Eglise universelle ne peut réclamer de droit que ceux qui lui appartiennent. Le corps entier des successeurs des apôtres, héritier de leur infaillibilité, ne peut pas plus errer sur l'étendue de son pouvoir, que sur les autres points de la foi. Qu'ils soient réunis en concile ou dispersés, que leurs condamnations soient générales ou particulières, qu'elles portent sur les dogmes mêmes ou sur les faits qui y ont une relation intime, reconnoissez dans toutes leurs décisions les oracles de l'Esprit saint dont ils sont les organes; et, par une conséquence nécessaire, reconnoissez dans ceux qui ne s'y soumettent pas, ces faux prophètes que Jésus-Christ vous ordonne de fuir. Ils vous diront qu'il ne convient pas à de simples fidèles

de se mêler des disputes de religion. C'est précisément parce qu'il ne leur convient pas de discuter le fond des controverses, qu'ils doivent se tenir plus fortement unis, plus entièrement soumis à l'autorité qui les décide, et rejeter plus vigoureusement toutes les subtilités par lesquelles on essaie de l'affoiblir.

Une seconde classe de faux prophètes, qu'il est aussi nécessaire, et plus difficile encore de discerner et de fuir, ce sont ceux qui tendent des piéges, non pas à la foi, mais à la piété. Il n'est pas question ici des pécheurs scandaleux; ils sont facilement reconnus; ils seroient fâchés de ne pas l'être. Mais on voit souvent dans la société, des hommes, jouissant d'une réputation entière, qui la méritent même selon le monde, qui, remplissant avec exactitude tous les devoirs de la probité civile, prétendent y réduire tous ceux de la religion, et resserrent la morale chrétienne dans la justice et la bienfaisance; que l'on ne peut accuser d'incrédulité, mais dont la foi vacillante n'est à leurs yeux qu'une opinion plus sûre dans la pratique, et plus utile pour contenir le peuple; qui ne manquent pas aux observances extérieures que prescrit la loi divine, mais plutôt pour ne pas offenser les regards publics, que pour se rendre agréables à ceux de Dieu; qui, des commandemens divins, adoptent ce qui ne contrarie pas leurs inclinations, et qui les concilient avec

toutes les dissipations, tous les plaisirs, toutes les passions; qui regardent comme des excès, toutes les sublimes vertus que le christianisme prescrit, et comme des minuties, les pratiques pieuses qu'il conseille. Ces hommes sont d'autant plus dangereux, que leur morale est attrayante, et leurs exemples séduisans; d'autant plus difficiles à reconnoître, que, réservés dans leurs propos, ils laissent rarement percer leurs principes relâchés, et que tout ce qu'on aperçoit d'eux, ne présente que de l'honnêteté, et une sorte de régularité. Et c'est à raison de cela même qu'on doit se garder d'eux avec une plus grande précaution. Plus il est facile d'être entraîné dans cette vie anti-chrétienne, plus il faut apporter de vigilance à s'en garantir. En recherchant attentivement quels sont leurs fruits, on verra qu'ils n'en portent aucuns; que leur vie est absolument vide de bonnes œuvres; que s'ils ne donnent pas dans les vices grossiers, contraires aux premiers principes de la morale, ils ont tous les défauts incompatibles avec la piété; et que, s'abstenant des actions criminelles qui troublent la société, ils s'en permettent un grand nombre de répréhensibles, que la religion défend.

Mais, voici ce qui est plus déplorable encore et plus dangereux. Ce n'est pas seulement sous le masque de la probité qu'on attaque la piété; c'est quelquefois sous celui de la piété elle-

même. Cette vertu si pure, si noble, si désintéressée, il y a des hommes, et il y en avoit dès le temps de saint Paul, qui cherchent à s'en faire un profit (1). Et il est à cet égard des profits de tous les genres. Ils sont multipliés comme les passions que l'on veut servir. Profit d'intérêt. Jésus-Christ reprochoit aux pharisiens, qu'ils prolongeoient leurs oraisons pour se donner le moyen de dévorer les maisons des veuves (2). Profit d'orgueil. On veut acquérir la réputation d'une haute vertu, se donner la considération qui y est attachée; et c'est le but d'une multitude de pratiques pieuses qu'on a grand soin de laisser paroître. Profit de domination. Sous un extérieur composé, on s'insinue auprès des personnes dévotes; on prend de l'empire sur leur esprit, on dirige leurs affaires; on gouverne leurs familles; on se rend le maître, et d'elles, et de tout ce qui leur appartient. Profit de sensualité. On prend l'air de la mortification, pour en recevoir le dédommagement; on paroît s'éloigner du monde pour en être recherché; on affecte l'amour des privations, pour se procurer les douceurs de tout genre; on semble craindre les égards, les soins, les complaisances, pour s'en faire rendre davantage. Enfin quelquefois

(1) Existimantium quæstum esse pietatem. 1. *Timoth.* VI. 5.

(2) Comeditis domos viduarum, orationes longas orantes. *Matth.* XXIII. 14.

même, il faut le dire, profit de libertinage. On recouvre d'un vernis de sainteté, des dissolutions cachées. On a vu jusqu'à des hommes assez criminels pour faire servir les actes les plus respectables de la piété, à séduire les âmes simples et foibles. O vous, qui chérissez la vertu, qui désirez d'être conduits dans ses voies, fuyez ces guides hypocrites, qui, dans les conseils qu'ils donnent, considèrent leur propre avantage. Celui qui a la basse scélératesse de faire de la piété le ministre de ses passions, en fera le flatteur des vôtres. Il emploiera tout son art, non à réprimer vos foiblesses, mais à les excuser; et, devant être votre censeur, il se fera votre complaisant. Ce sont là, sans doute, de tous les faux prophètes, les plus difficiles à discerner. Mais avec un cœur droit et une attention soutenue, vous parviendrez à les connoître. Dieu ne permet pas à l'hypocrisie de tromper long-temps ceux qui ne veulent pas en être abusés. La passion qu'elle sert, et qu'elle travaille à déguiser, perce toujours par quelque endroit; et elle se trahit souvent par les efforts qu'elle fait pour se cacher.

Mais où est donc la charité qui pense toujours bien du prochain? qui n'en présume jamais le mal? Est-elle compatible avec ces défiances qu'il faut concevoir en s'approchant de lui? Oui, sans doute. Ces deux devoirs différens ne sont pas opposés; et comme il est nécessaire de prati-

quer l'un et l'autre, il est important de montrer comment ils se concilient.

Il faut distinguer la liaison générale de charité qu'on a avec tous les hommes, de la liaison particulière de confiance dont on est uni avec quelques personnes, et spécialement avec le directeur de sa conscience. La première n'exige pas l'examen attentif et suivi, que demande essentiellement la seconde. Je ne dois pas penser mal de mon prochain, à moins qu'il ne m'en ait donné une raison positive; mais je ne dois pas lui donner ma confiance, à moins qu'il ne m'ait donné des preuves également positives qu'il la mérite. J'augure favorablement de tous ceux dont je ne sais pas certainement du mal : je ne me livre qu'à ceux dont je sais certainement du bien. Tant que je n'ai pas de motif formel de juger désavantageusement mon frère, mon jugement à son égard reste dans la classe des présomptions; et alors il doit être en sa faveur. Mais pour me lier intimement avec lui, et surtout pour lui confier la conduite de mon âme, la simple présomption de sa vertu ne suffit pas. Je n'ai pas besoin de considérer quelle est la conduite du commun des hommes; mais il m'est souverainement important de connoître à fond ceux à qui je dois me fier. La charité, qui forme ma liaison avec les premiers, me fait juger d'eux en bien, sans examen; la prudence, qui dirige mon union avec les seconds, me les fait

examiner avec soin avant de m'y abandonner. Ainsi je remplis les deux obligations : je ne juge point témérairement mes frères; et je ne me confie pas à eux inconsidérément. J'acquitte ce que je leur dois, par ma présomption favorable; et ce que je dois à moi-même, par ma prudente précaution.

Recueille-t-on des raisins sur les épines, ou des figues sur les ronces? Ainsi tout bon arbre porte de bons fruits, et tout arbre mauvais porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits, ni un mauvais arbre en rendre de bons. Quand le Sauveur dit que la bonté des fruits dépend de celle de l'arbre, ce n'est pas de chaque fruit en particulier qu'il veut parler. C'est d'abord de la nature des fruits, et ensuite de leur généralité, que doit s'entendre sa comparaison. Une vigne, un figuier ne portent pas les fruits de l'épine et de la ronce Les fruits d'un arbre de bonne espèce, et en bon état, sont généralement bons. Mais sur le meilleur arbre il peut venir un fruit qui avorte, ou qui se gâte. La vertu la plus parfaite ne rend pas impeccable. Le plus juste est sujet à des foiblesses; il peut même tomber dans des fautes graves. Ce seroit pareillement une erreur, et l'Eglise l'a condamnée, de penser que toutes les actions d'un pécheur sont de nouveaux péchés. Loin de nous cette doctrine barbare, qui met le coupable

dans l'affreuse nécessité d'offenser Dieu de nouveau, soit qu'il observe la loi, soit qu'il l'enfreigne; cette doctrine désespérante, qui tend à le retenir dans le crime, en lui présentant les efforts mêmes qu'il feroit pour s'en retirer, comme des crimes nouveaux. Il est vrai que les œuvres les meilleures en elles-mêmes, faites en état de péché mortel, ne sont point méritoires directement pour la vie éternelle; mais elles peuvent mériter le repentir qui y conduit. Il est vrai aussi que souvent les actions louables de leur nature, que font les grands pécheurs, sont, comme le dit saint Augustin, ou vicieuses dans leur fin, ou perverses dans leur intention, ou corrompues par leurs circonstances. Ce sont là les arbres mauvais qui portent de mauvais fruits, quoique dans le nombre de ceux dont ils sont chargés, il puisse s'en trouver quelqu'un qui soit bon.

De cette maxime du Sauveur, ainsi expliquée dans son véritable sens, résultent des conséquences importantes, soit par rapport à notre propre conduite, soit relativement à nos jugemens sur les autres.

L'arbre, quand il est absolument mauvais, ne porte que de mauvais fruits. Quand une passion s'est emparée de notre cœur, elle s'en rend la dominatrice absolue, et en prescrit en souveraine tous les mouvemens. La vie entière se ressent de sa tyrannie sans même que l'on y pen-

se; on y travaille constamment pour la passion dont on est dominé : état d'autant plus dangereux, qu'il n'y a rien de plus facile que d'y tomber. Le défaut seul de résistance y conduit. Une passion que l'on ne combat pas, fait de continuels progrès : vous croyez, en lui accordant quelque chose, la satisfaire, et obtenir d'elle votre tranquillité; c'est elle-même qui vous fait cette illusion, pour parvenir par degrés à vous gouverner. Plus vous lui accordez, plus elle devient exigeante, et plus de votre côté vous devenez facile. Vous vous affoiblissez à mesure qu'elle se fortifie. Un premier pas, qui peut-être n'étoit pas en lui-même fort criminel, est une raison pour en faire un second qui l'est davantage. On commence par se permettre quelques actes de sa passion : insensiblement on s'y familiarise; bientôt on s'y habitue; on finit par ne pouvoir plus s'en passer. Il est si doux de se laisser aller à un sentiment qui plaît, si pénible de lui résister! et cependant c'est une chose absolument nécessaire. C'est dans les commencemens d'une passion, qu'il faut l'attaquer; c'est au premier moment où l'on sent pour elle de l'attrait, qu'il faut l'étouffer; ce sont les premières tentations qu'il faut repousser. Vous arracherez sans effort cette plante venimeuse qui vient de naître; si vous lui laissez jeter ses nombreuses et profondes racines, vous aurez peine à l'extirper. Vous tuerez sans résistance le mons-

tre dans son enfance : qu'il grandisse ; ce sera lui qui vous donnera la mort.

Le bon arbre au contraire est celui qui rapporte de bons fruits. Ainsi, nous devons continuellement être occupés à en produire. Mais c'est d'une culture assidue que nous pouvons les espérer. Voyez le cultivateur intelligent : avec quel soin il travaille l'arbre qui lui donne de bons fruits, pour les multiplier et les améliorer encore ; comme il abat les branches mortes ; comme il émonde les rameaux stériles, pour porter la sève dans ceux qui doivent être fructueux ; comme il remédie avec attention aux plaies qui altéreroient le tronc ; comme il le préserve des insectes rongeurs ! Chrétien, c'est ainsi que vous devez soigner votre âme. Retranchez de même de votre cœur toutes les affections qui sont criminelles, ou qui peuvent le devenir ; sacrifiez les occupations inutiles, auxquelles votre esprit se porte au préjudice des devoirs ; portez aux plaies de votre âme le remède d'une sincère pénitence ; garantissez-la, par une continuelle vigilance, des ennemis qui rôdent sans cesse autour d'elle pour la dévorer. Cette culture doit être le soin de toute votre vie. Mais si vous négligez de cultiver votre âme, elle éprouvera le sort de l'arbre qu'on abandonne à lui-même : les branches inutiles et gourmandes se multiplient, s'accroissent, étouffent et font périr les rameaux fructueux ; la sève dissipée se

détériore; les fruits, qui dans l'origine étoient beaux et pleins de saveur, dégénèrent, perdent leur éclat et leur goût; l'arbre lui-même languit, dépérit successivement, et finit par se corrompre jusque dans le cœur. Ainsi se perdra votre justice, dès que vous cesserez d'y travailler; elle ira continuellement en se dégradant, jusqu'à ce qu'enfin elle se corrompe, et périsse.

Un seul fruit, ou même un petit nombre de fruits gâtés, ne prouvent pas que l'arbre qui les a portés, soit mauvais. Ainsi, nous ne devons pas croire qu'un homme soit dépravé, parce qu'il a fait quelques actions répréhensibles. La charité et même la justice doivent nous détourner de ce jugement, toujours dangereux, et qui souvent seroit faux. Quand nous voyons un de nos frères tomber dans quelques fautes, plaignons la foiblesse humaine, et pensons à la nôtre. Que cette vue excite, non pas notre critique sur le prochain, mais notre vigilance sur nous-mêmes. Pensons que dans la même tentation, nous serions peut-être devenus plus coupables. La vraie piété, sévère pour soi, est indulgente pour les autres. Elle considère leur conduite, non pour la censurer, mais pour régler la sienne. Elle voit dans les bonnes actions, des exemples à suivre, des encouragemens à recevoir; dans les mauvaises, des dangers à éviter, des précautions à prendre. Pourquoi est-elle si rare, cette indulgence chrétienne qui,

en blâmant la faute, cherche les moyens d'excuser celui qui l'a commise? Nous le disons avec douleur : c'est que la charité qui en est le principe, est loin de presque tous les cœurs. La première des vertus est méconnue de beaucoup de ceux-mêmes qui font profession de vertu. Il est malheureusement trop commun de voir des personnes vivre dans la régularité, avoir la réputation de piété, la mériter à quelques égards, observer exactement presque tous leurs devoirs, édifier par un grand nombre de saintes pratiques, se répandre en œuvres de miséricorde, et perdre aux yeux de Dieu, quelquefois même des hommes, le mérite de tout cela, par l'injuste sévérité de leurs jugemens, et par l'aigreur de leurs médisances. Si on veut remonter à la cause de cette odieuse malignité, on la trouvera presque toujours dans l'orgueil. Le jugement qu'on porte du prochain, renferme constamment une comparaison avouée ou secrète avec soi-même. On recherche ses défauts pour s'élever au-dessus de lui; on les relève pour faire remarquer qu'on en est exempt. De là résultent deux effets fâcheux : le premier pour soi-même, de se charger d'un péché souvent plus grave que ceux qu'on reproche; le second pour le public, qui est de faire calomnier la piété. Le monde se réjouit de trouver des défauts dans les personnes qui vivent religieusement. Aussi injuste qu'il est méchant, il affecte

de confondre les vices des dévots avec l'usage de la dévotion; et d'imputer à la religion, les torts de ceux qui paroissent le mieux observer ses règles. Ainsi, elle est blasphémée par les exemples de ceux-mêmes dont les exemples devroient le faire respecter.

Tout arbre qui ne produit point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu. Considérons sur qui tombe cette terrible sentence : ce n'est pas seulement sur l'arbre qui donne de mauvais fruits, ou sur celui qui n'en produit aucuns; c'est sur celui qui n'en rapporte pas de bons. Pour se soustraire à cet arrêt, il est absolument nécessaire de porter des fruits et d'en porter de bons; de faire le bien, et de le bien faire.

C'est une présomption bien mal fondée, et beaucoup trop commune, de faire consister toute la justice dans l'exemption des actions interdites. On entend souvent des hommes se prétendre dans la voie du salut, en disant : Quel est donc le mal que je fais? Jésus-Christ leur déclare ici qu'ils seront condamnés au feu éternel, non pour le mal qu'ils auront fait, mais pour le bien qu'ils auront omis de faire. La justice ne consiste pas seulement à s'abstenir des actions criminelles; elle est le résultat d'un assemblage de devoirs exactement remplis envers Dieu et envers le prochain. En nous mettant dans le monde, Dieu nous a donné une religion à pratiquer : il nous a placés dans un état

à exercer. Nous sommes comptables envers lui, de ce double genre d'obligations. On cherche à se faire illusion; on veut tranquilliser sa conscience sur sa vie molle, sensuelle, et inutile; et on affecte de croire que pour être à Dieu, il suffit de ne pas se livrer au démon; mais le Dieu jaloux n'admet pas cette sorte de neutralité. Il regarde comme un vol, de ne pas lui rendre l'intérêt du talent qu'il a confié. Il précipite dans les ténèbres extérieures, le serviteur inutile. Se préserver du péché, n'est pas sa loi : ce n'en est que le commencement. S'il nous dit par le prophète roi : Evitez le mal, il ajoute aussitôt : Et faites le bien (1). Abstenez-vous des actions perverses, nous crie-t-il dans Isaïe, et apprenez à en faire de bonnes (2). Ecrivez, dit-il à Jérémie, mon anathème contre cet homme; écrivez qu'il est stérile (3).

Pour éviter la terrible sentence que prononce ici Jésus-Christ, il ne suffit pas de porter des fruits; il faut en porter de bons. C'est principalement le motif de nos actions, qui leur donne du prix. Le jeûne pratiqué par un principe de santé, l'aumône donnée par un sentiment de commisération naturelle, sont des actions

(1) Declina à malo, et fac bonum. *Psalm*. XXXVI. 27.

(2) Quiescite agere perversè, discite benefacere. *Isa*. I. 16 *et* 17.

(3) Hæc dicit Dominus : Scribe virum istum sterilem. *Jerem*. XXII. 30.

nulles pour la vie éternelle. Elles deviennent même criminelles, si elles sont produites par un motif d'hypocrisie. Ne murmurons pas contre cette règle, qui place dans l'intention le mérite de l'action. Ne la trouvons pas sévère : elle est au contraire un grand bienfait de la miséricorde. Nos actes les plus communs, les plus indifférens de leur nature, offerts à Dieu, lui deviennent agréables. Il daigne nous en tenir compte. En nous ordonnant de produire de bons fruits, sa bienfaisance suprême en multiplie pour nous les moyens.

Ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux ; mais celui qui fait la volonté de mon Père, qui est dans le ciel, c'est celui-là qui entrera dans le royaume des cieux. Après avoir donné le précepte de porter de bons fruits, Jésus-Christ montre quels sont ceux que Dieu agrée, que nous devons lui présenter. Il déclare d'abord en quoi ils ne consistent pas, et ensuite en quoi ils consistent.

La prière est certainement un des actes les plus excellens de la religion ; mais elle n'est pas la religion entière. Elle est nécessaire; mais elle n'est pas suffisante. C'est un grand tort de ne pas prier; mais c'en est un autre de placer toute sa confiance dans ses oraisons. Ce que le Sauveur dit ici de la prière, doit s'entendre de toutes les autres œuvres que la religion suggère. Elles sont souverainement utiles; mais seules,

elles sont infructueuses pour le royaume des cieux : et c'est une illusion dangereuse, de prétendre remplacer par là l'observation des devoirs. Et cependant c'est une illusion commune; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ce sont les personnes mêmes qui se piquent de piété, qu'elle séduit. Il ne s'agit pas ici des hypocrites, qui, dans l'observation d'un grand nombre de pratiques, recherchent l'estime et la considération que le monde, tout corrompu qu'il est, ne peut refuser à la piété; mais il y a des âmes simples, qui, parce que les exercices de dévotion sont des actes de perfection, placent la perfection dans ces exercices, qui imaginent que de multiplier les œuvres de surérogation, est le moyen de parvenir au faîte de la sainteté, et qui, pour satisfaire cette ferveur mal entendue, négligent leurs devoirs essentiels. L'édifice du salut, comme tous les autres, veut être posé sur des fondemens solides; et le seul qui le soit, Jésus-Christ nous le déclare, c'est l'observation des préceptes divins. Quiconque, dit-il, n'exécute pas mes commandemens, ressemble à l'insensé qui élève sa maison sur un sable mobile. La pluie tombe, les eaux se débordent, les vents se déchaînent, et viennent frapper cette maison; elle s'écroule, et ne présente qu'un grand débris (1). Trans-

(1) Omnis qui audit verba mea hæc, et non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum suam super are-

portez-vous en esprit au pied du tribunal suprême, représentez-vous deux hommes y arrivant en même temps, et venant y apporter les œuvres dont ils auront rempli leur vie : l'un présente au souverain Juge une multitude d'exercices pieux qui ont rempli tous ses momens; l'autre lui offre une continuité soutenue de devoirs fidèlement acquittés. Quel est, à votre avis, celui des deux qui entendra prononcer l'arrêt de la miséricorde, et qui verra s'ouvrir pour le recevoir les portes éternelles ? que penseriez-vous d'un homme qui, ayant des dettes à payer, croiroit se rendre plus estimable de dépenser son bien en largesses ? Les pratiques saintes vous sont recommandées, pour attirer sur vous les grâces qui font obéir aux commandemens; pour essuyer les peines, surmonter les dégoûts, et vaincre les tentations que l'on éprouve dans l'observance de la loi. Puisque leur objet est de faire remplir les devoirs, elles ne peuvent pas les suppléer. Aux yeux mêmes de la raison, la maxime que le divin Sauveur nous présente ici, est de la plus évidente sagesse. C'est une interversion de principes, de vouloir remplacer le principal par l'accessoire. C'est une violation de la justice, de prétendre se dispenser de ce qu'on doit, sous prétexte

nam : et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et fuit ruina illius magna. *Matth.* VII. 26 *et* 27

qu'on fait ce à quoi on n'est pas tenu. C'est une contradiction formelle de dire à Dieu : Seigneur, Seigneur, et de ne pas faire ce qu'il prescrit à ce titre. C'est, comme dit saint Paul, le reconnoître dans ses paroles, et le renier par ses actions (1).

Réformons donc cette idée de perfection, que se forment des âmes abusées : idée aussi dangereuse qu'elle est fausse. La perfection consiste, non à faire beaucoup de choses, mais à bien faire celles auxquelles on est obligé : non à faire de grandes choses; Dieu veut que tous les hommes soient parfaits, et il accorde à peu d'hommes l'occasion de se signaler par des actions d'éclat. C'est dans ce qui fait notre état habituel, que réside essentiellement notre perfection. Considérez les grands personnages que l'Eglise offre à vos respects et à votre imitation. Par quelle voie sont-ils parvenus à ce faîte de sainteté, qui leur a acquis la gloire du ciel et les hommages de la terre? Est-ce par ces actions extraordinaires qui frappent l'imagination des hommes, et qui paroissent au-dessus de leurs forces? la plupart d'entre eux, dans leur humilité profonde, en fuyoient les occasions. Ils craignoient de laisser percer ce que leur vertu avoit de sublime; et la dérobant à une publicité qui leur auroit attiré des éloges, ils la cir-

(1) Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. *Tit.* 1. 16.

conscrivoient dans le cercle étroit de leurs obligations. Les œuvres d'un ordre plus relevé, ont, quand on s'y livre sans précaution, le danger de fomenter l'orgueil; et quand on s'y abandonne exclusivement, le risque de causer du scandale, et de donner aux libertins le prétexte qu'ils cherchent de calomnier la vertu.

Il faut donc en revenir à la maxime que Jésus-Christ établit dans cet évangile. Ce qui élève à la perfection, ce qui donne droit au royaume des cieux, c'est de faire la volonté de Dieu. Or, la volonté de Dieu est que chacun soit parfaitement ce qu'il doit être. La volonté de Dieu nous est manifestée par sa loi. L'exercice soutenu des vertus qu'il prescrit, la pratique non interrompue des devoirs qu'il impose, l'assiduité constante aux fonctions qu'il commande, voilà tout le secret de la sanctification, et le moyen assuré de la plus haute perfection.

Ces obligations auxquelles la loi de Dieu nous astreint, sont de deux espèces : il y en a qui appartiennent particulièrement à la religion; il y en a qui dépendent de l'état dans lequel on est engagé. Les premières sont communes à tous les hommes; les secondes sont propres aux diverses professions. Notre divin Législateur prescrit avec un égal empire les unes et les autres. Elles ne peuvent donc pas être opposées entr'elles. Nous le disons à tous ceux qui s'égarent dans des routes contraires, et qui, par

des principes contradictoires, mettent les commandemens du christianisme en opposition avec les devoirs d'état. Nous disons aux dévots abusés, qui, plaçant la perfection où elle n'est pas, se dispensent pour cette vaine ombre qu'ils poursuivent, de ce que leur profession leur impose; nous disons aux hommes bien plus coupables, qui de cette illusion se font un prétexte pour décrier la dévotion; nous disons aux uns et aux autres : Cherchez, d'une part, entre les divers commandemens du christianisme, et de l'autre, entre les diverses conditions civiles, un commandement et une condition qui soient incompatibles. Nommez une vertu chrétienne qui ne soit pas de tous les états, ou un état dans lequel une seule des vertus chrétiennes soit impraticable.

Ce n'est donc pas seulement à observer tous les préceptes sortis de la bouche du Sauveur, et contenus dans son Evangile, que consiste la sanctification. L'accomplissement exact de tous les devoirs d'état, fait également partie de la volonté de Dieu, et n'est pas moins nécessaire pour être reçu dans le royaume des cieux. Le chrétien voit dans son état un poste où son Dieu l'a placé; et dans ses fonctions, des obligations qu'il lui a imposées. Hommes de tout état, depuis le potentat qui dicte ses lois à la société entière, jusqu'au plus humble de ses sujets, vous avez été dans l'erreur, si vous

avez regardé les occupations de votre condition comme purement civiles; vous avez méconnu la dignité de votre destination, si vous n'avez envisagé que ses rapports avec la terre. Elevez vos regards vers le ciel : c'est de là que partent vos obligations. C'est avec Dieu même qu'elles vous donnent des relations. Votre état est la route sur laquelle il vous a mis pour parvenir à lui. En vous y plaçant, ce fut lui qui vous en imposa les devoirs; lorsqu'il vous en retirera, ce sera encore lui qui vous en demandera le compte.

En voulant que chacun opérât son salut dans l'état où il est engagé, la bonté suprême a voulu qu'il trouvât dans son état même les moyens de son salut. Pour chaque état, il prépare des grâces qui en facilitent les devoirs. A chaque état, il attache des mortifications qui y multiplient les mérites. De chaque état il fait ressortir des modèles de la plus éminente sainteté, qui excitent nos efforts et confondent nos vaines excuses. Ouvrez les saintes Ecritures; le trône a ses David; le ministère, ses Joseph; le militaire, ses Machabées; la magistrature, ses Samuël; le temple, ses Onias; la finance, ses Zachée; l'opulence, ses Abraham; la pauvreté, ses Elie; l'adversité, ses Job; la prospérité, ses Ezéchias. Parcourez les fastes de l'Eglise : dans quelle profession ne présente-t-elle pas à votre vénération des modèles de la

plus haute perfection? Elle vous en montre dans le célibat et dans le mariage, dans les déserts, dans les cloîtres, dans les campagnes, dans les villes, dans les cours. Saint Paul avoit formé des saints jusque dans la maison de Néron (1).

Quant l'Esprit saint veut peindre la femme forte, va-t-il dans les camps de l'Assyrie suivre Judith, triomphatrice d'Holoferne? va-t-il dans la cour d'Assuérus chercher Esther, libératrice d'Israël? C'est au milieu de sa maison, qu'il place le modèle des femmes. C'est dans l'exercice de ses fonctions domestiques, qu'il la représente, s'attirant par ses utiles vertus la confiance de son époux (2); travaillant de ses mains la laine et le lin (3); s'occupant successivement des travaux importans et du son fuseau (4); veillant sur ses serviteurs, et leur distribuant tous leurs besoins (5); augmentant par ses travaux l'opulence de sa famille (6); versant

(1) Salutant vos omnes sancti, maximè autem qui de Cæsaris domo sunt. *Philip.* IV. 22.

(2) Mulierem fortem quis inveniet? procul, et de ultimis finibus pretium ejus. Confidit in eâ cor viri sui. *Proverb.* XXXI. 10 *et* 11.

(3) Quæsivit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum. *Ibid.* 13.

(4) Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. *Ibid.* 19.

(5) Et de nocte surrexit, deditque prædam domesticis suis, et cibaria ancillis suis. *Ibid.* 15.

(6) Consideravit agrum, et emit eum : de fructu manuum suarum plantavit vineam. *Ibid.* 16.

dans le sein des pauvres le superflu de son abondance (1). Voilà, nous dit l'Esprit divin, celle qui verra, avec la joie d'une sainte confiance, son dernier jour (2). Sa récompense sur la terre sera, non l'admiration des hommes, non les applaudissemens du public qu'il n'a point admis au secret de ses bonnes œuvres; mais les bénédictions de ses enfans, et les éloges de son époux (3).

Jean-Baptiste, que la grâce avoit sanctifié dès le ventre de sa mère, ce modèle de la plus haute sainteté, que Jésus-Christ lui-même a proclamé le plus grand entre les fils des femmes, Jean-Baptiste attire sur les bords du Jourdain les peuples émerveillés de ses prodigieuses austérités. Aussi touchés de ses pressantes exhortations, que frappés de ses étonnantes vertus, tous lui demandent : Que faut-il donc faire pour porter ces fruits de pénitence que vous nous prescrivez (4)? Des riches l'interrogent : Comment parviendrons-nous à ce royaume de Dieu que vous nous annoncez? Des receveurs de deniers publics le consultent : Comment acquerrons-nous ce trésor impérissable que vous

(1) Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. *Ibid.* 20.

(2) Ridebit in die novissimo. *Proverb.* XXXI. 25.

(3) Surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt : vir ejus, et laudavit eam. *Ibid.* 28.

(4) Interrogabant eum turbæ, dicentes : Quid ergo faciemus? *Luc.* III. 10.

nous promettez ? Des militaires le questionnent : Comment obtiendrons-nous cette gloire éternelle que vous nous proposez ? Que répondra le saint précurseur à tous ces hommes, effrayés des dangers que court leur salut ? Exigera-t-il qu'ils quittent des professions qui les exposent à de si violentes tentations ? leur ordonnera-t-il de venir le suivre dans le désert, s'unir à ses mortifications, partager ses jeûnes ? Non, ce n'est point à cette sainteté qu'il les appelle ; ce n'est point ce genre de perfection qu'il leur prescrit. C'est dans la pratique des devoirs de leur état, qu'il place leur perfection. Riches, remplissez le devoir de votre condition ; versez l'excédant de vos richesses dans le sein des pauvres ; partagez avec les indigens votre superflu (1). Financiers, remplissez le devoir de votre condition ; abstenez-vous de toute exaction ; ne demandez que ce qui vous est ordonné (2). Militaires, remplissez les devoirs de votre condition ; montrez la modération dans la force ; contens de votre paie, n'opprimez personne (3).

(1) Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas, det non habenti ; et qui habet escas, similiter faciat. *Luc.* III. 11.

(2) Venerunt autem et publicani ut baptizarentur, et dixerunt ad illum : Magister, quid faciemus ? at ille dixit ad eos : Nihil ampliùs, quàm quod constitutum est vobis, faciatis. *Ibid.* 12 *et* 13.

(3) Interrogabant autem eum et milites, dicentes : Quid faciemus et nos ? et ait illis : Neminem concutiatis, neque

Les devoirs de la condition, voilà une partie essentielle des devoirs de la religion. Toute pratique qui nuit à ces devoirs, quelque sainte qu'elle soit en elle-même, devient aussitôt un péché. Dès que l'on prétend exercer une vertu au préjudice des obligations de son état, on en fait un vice C'est une fausse apparence de piété, dont on se couvre pour secouer le joug de la véritable (1). O combien, dans toutes ses parties, est utile à l'humanité, la loi sainte que Jésus-Christ a apportée! Combien seroit heureuse et florissante la société où seroient observés avec fidélité ses préceptes; où tous les membres, libres d'ambition, dégagés d'intérêt personnel, supérieurs à la rivalité, animés du seul désir de plaire à Dieu, et de correspondre à ses vues, ne s'occuperoient que de remplir avec exactitude la tâche qu'il leur a imposée, où, chacun chérissant ses fonctions pour s'en acquitter, respectant celle d'autrui pour ne pas s'y immiscer, tous concourroient au bien public avec ardeur et sans jalousie; tous suivant leurs routes diverses, marcheroient vers ce grand but d'un pas égal et sans se croiser; tous y tendroient par leurs efforts séparés, mais jamais opposés!

calumniam faciatis; et contenti estote stipendiis vestris. *Ibid.* 14.

(1) Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes. *Timoth.* III. 5.

Imaginons maintenant une société toute contraire. Mais pourquoi parler d'imaginer ? ce n'est plus là où nous en sommes. Jetons les yeux sur les sociétés qui nous environnent, dont nous faisons même partie. Considérons toutes les professions qui les composent. Examinons comment chacune d'elles remplit les fonctions qui lui sont assignées. Nous trouverons partout deux classes d'hommes devenues très communes, au détriment de la société. Les uns ne font pas ce qu'ils doivent; les autres font ce qu'ils ne doivent pas. Les uns sont le fardeau de l'état par leur indolence; les autres en sont le fléau par leur activité. On a désiré une charge, non pour la remplir, mais pour s'en décorer; non pour en accomplir les devoirs, mais pour en retirer les avantages. On perçoit le profit, on recueille les honneurs, on néglige les fonctions; elles restent absolument abandonnées ou livrées à des mains subalternes, qui en font la proie de leur rapacité. D'autres, poussés par une continuelle inquiétude, s'agitent pour s'élancer hors du cercle où ils sont resserrés. Mécontens de leurs fonctions, ils s'occupent sans cesse de celles d'autrui. La légèreté se lasse de la continuité des mêmes devoirs; la vanité dédaigne des occupations devenues trop vulgaires; l'ambition aspire à en usurper de plus brillantes. Le dégoût de ses propres travaux, la manie d'envahir les emplois d'autrui, voilà ce que nous voyons

de tous côtés. Je me figure un vaste bâtiment où les divers ouvriers, chargés de l'élever, se disputent, s'arrachent réciproquement leur ouvrage; où tous, maçons, manœuvres, charpentiers, couvreurs, ennuyés de leur travail, prétendent s'emparer de celui des autres. Dieu détruisit autrefois un édifice qu'élevoit l'insolence, en confondant le langage de ceux qui le construisoient. Cette confusion d'un autre genre que nous voyons dans nos sociétés, seroit-elle aussi un arrêt de sa justice? leurs crimes seroient-ils arrivés au point qu'il préparât leur ruine, en les livrant à leur propre subversion?

Le remède à ces maux, c'est la religion qui le présente. Elle place l'homme dans son état, et l'y retient; l'oblige à la pratique de ses devoirs, et l'y fixe; excite son indolence, et réprime son inquiétude; exerce son activité, et la contient; la rend toujours utile, et l'empêche de devenir dangereuse. Que chacun, ordonne l'Esprit saint, demeure dans la vocation à laquelle il est appelé (1). C'est là, et seulement là, qu'il peut être agréable à Dieu, utile à la société dont il est membre, et à lui-même; car dans l'ordre de la Providence, toutes ces choses marchent constamment ensemble. La volonté de Dieu à exécuter, les obligations d'é-

(1) Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permeat. 1. *Cor.* VII. 20.

tat à remplir, la gloire éternelle à acquérir, sont essentiellement et inséparablement unies. La volonté de Dieu est notre principe; l'observation des devoirs, notre moyen; le royaume des cieux, notre terme. C'est en étant, conformément aux préceptes divins, de fidèles et vertueux citoyens de la cité terrestre, que nous mériterons de le devenir de la cité céleste.

ÉVANGILE

DU HUITIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Parabole de l'économe infidèle.

JÉSUS dit à ses disciples : Un homme riche avoit un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé ses biens. Il le fit venir, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous? rendez-moi compte de votre administration, car désormais vous ne la continuerez plus. Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? je ne puis labourer, j'ai honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin de trouver des gens qui me reçoivent dans leurs maisons quand mon emploi me sera ôté. Ayant donc assemblé tous les débiteurs de son maître, il dit au pre-

mier : Que devez-vous à mon maître ? Cent barils d'huile, répondit l'autre. Reprenez votre obligation, dit l'économe, asseyez-vous, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Cent mesures de froment, reprit celui-ci. Il lui dit ; Reprenez votre billet, et écrivez-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe inique de ce qu'il avoit agi avec esprit ; car les enfans de ce siècle sont plus habiles dans leurs affaires, que les enfans de lumière. Je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses d'iniquité, afin que lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. (*Luc* XVI, 1 *et* 9.)

EXPLICATION.

C'est surtout relativement à cet évangile, que les Pères observent qu'il seroit dangereux de presser trop rigoureusement le sens des paraboles. Vouloir, de toutes les parties de l'allégorie, de toutes les circonstances incidentes, tirer des conséquences pour sa conduite, seroit s'exposer à tomber dans de grandes erreurs. C'est l'objet direct et principal de la parabole qu'il faut considérer, parce que c'est là que réside l'instruction du divin Docteur. Dans celle-ci, il nous présente un économe, déjà convaincu de la dilapidation du bien de son maître, qui commet encore envers lui une grave infidélité.

L'intention de Jésus-Christ n'est certainement pas de nous le proposer comme un modèle en ce point. Il a même soin, pour prévenir l'erreur où nous pourrions tomber, de le traiter d'économe inique. Son but, et il le déclare expressément, est de nous faire sentir que les enfans de lumière doivent mettre autant de prudence et de soin dans l'affaire de leur salut, que les enfans du siècle en mettent dans leurs affaires temporelles. C'est l'intelligence de l'économe qu'il loue, et non pas son action. C'est son attention à se procurer des amis, qu'il donne pour modèle, et non son moyen injuste et malhonnête de les acquérir.

Jésus dit à ses disciples : Un homme riche avoit un économe, qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé ses biens. Le riche dont parle ici Jésus-Christ, est Dieu. Il n'y a que lui, à proprement parler, qui le soit. Tout est à moi, disoit-il à Moïse (1). Auteur, conservateur de toutes les créatures, à tous les titres elles lui appartiennent entièrement et exclusivement. Tout ce que, dans notre vanité, nous imaginons posséder, n'est pas réellement à nous. Une profonde indigence, un dénûment absolu, voilà notre partage. Ce que dit l'Apôtre, des dons de la grâce, est vrai de toute espèce de choses : nous n'avons rien que nous ne l'ayons

(1) Mea sunt enim omnia. *Exod.* xix. 5.

reçu (1). Et nous-mêmes, nous ne nous appartenons pas : notre âme, Dieu nous la remet pour que nous la lui rendions un jour pure et ornée de vertus; notre corps, il nous en revêt pour le retrouver conservé sans tache par nos soins, et devenu son temple vivant. En entrant dans le monde, nous n'apportâmes rien : quand nous en sortirons, nous n'emporterons rien (2). Tout ce dont nous jouissons dans l'intervalle qui s'écoule de la naissance à la mort, nous ne l'avons que passagèrement, que précairement, que comme un emprunt, qu'à titre de dépôt. Dieu ne nous le donne pas; il nous le prête : il ne nous l'abandonne pas; il nous le confie : il ne s'en dessaisit pas pour nous; il en retient toujours le domaine, qui est inaliénable et imprescriptible dans sa main. Il en demeure le vrai, le seul propriétaire; nous n'en sommes que des usufruitiers : ou même, selon la notion beaucoup plus juste qu'en donne ici Jésus-Christ, nous n'en sommes que les économes, chargés de l'administrer, et tenus d'en rendre compte.

D'après ce principe incontestable, considérons à quoi est tenu un économe envers son maître, dans la manutention qu'il lui a commise; et nous aurons la mesure de notre obli-

(1) Quid autem habes quod non accepisti? 1. *Corinth.* IV. 7.

(2) Nihil enim intulimus in hunc mundum : haud dubium quod nec auferre quid possumus. 1. *Timoth.* VI. 7.

gation envers Dieu, dans la disposition des biens de toute espèce, qu'il nous confie. Le devoir de tout économe est de ne disposer des biens de son maître, que selon ses ordres; de les régir d'après ses intentions; de n'en faire aucun usage qu'il puisse désapprouver. S'il néglige de les faire valoir, s'il les laisse perdre, s'il les dissipe, s'il les fait servir à ses propres plaisirs, dès lors il devient infidèle, il se rend coupable, il se soumet aux punitions qu'il plaira à son maître de lui infliger.

Economes des biens que la bonté divine a daigné nous confier, ne sommes-nous pas dans le cas de celui de cet évangile? ne sommes-nous pas accusés par notre propre conscience, de les avoir dilapidés, rendus inutiles, peut-être même dangereux; en un mot d'en avoir fait l'usage absolument contraire à celui pour lequel il nous avoient été remis? Rentrons en nous-mêmes; et, levant les yeux avec frayeur sur cette multitude de biens, dont la miséricorde suprême nous a gratifiés dans tout le cours de notre vie, et dont notre vie elle-même fait partie, rapprochons de cette masse énorme de faveurs, l'emploi que nous en avons fait. Les dons du corps, cette santé, cette force, qui avoient été placés en nous pour que nous pussions soutenir plus constamment le service de Dieu; n'est-ce pas au contraire à l'offenser plus fréquemment que nous les avons fait servir?

Les qualités de l'esprit, ces talens, ces connoissances, qui devoient, en opérant notre sanctification, contribuer à celle de nos frères; n'est-ce pas à des frivolités, peut-être à des scandales, à des séductions, que nous les avons employés? Ces richesses, dont la Providence nous avoit dotés, pour faire de nous les instrumens de sa bienfaisance et les dispensateurs de ses biens aux pauvres, ne les avons-nous pas dépensées à soutenir notre luxe, à alimenter notre mollesse, à multiplier nos plaisirs, à satisfaire nos passions, à payer nos crimes? Les grâces intérieures, extérieures, dont une seule bien ménagée auroit suffi pour nous retirer de la voie du péché, pour nous affermir dans celle de la perfection, ne les avons-nous pas méconnues et négligées, si ce n'est même rejetées et méprisées? Quel vaste champ à nos méditations, de considérer d'un côté les détails de cette immense administration dont nous avons été chargés, et de l'autre, la manière dont nous nous en sommes acquittés? La pensée seule d'une aussi profonde contemplation nous effraie. Il est cependant nécessaire de nous y enfoncer, car nous ne pouvons l'éviter. Il faut absolument, ou nous livrer maintenant à cette comparaison, ou la subir un jour; avec cette différence qu'aujourd'hui elle nous sera extrêmement profitable, et qu'alors elle nous sera terriblement funeste.

Il le fit venir, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous? rendez-moi compte de votre administration ; car désormais vous ne pourrez plus la continuer. Nous jugeons aisément l'effroi dont fut saisi l'économe, quand il entendit sortir de la bouche de son maître, cette parole à laquelle il n'étoit point préparé. Il lui faut rendre compte ; et son compte n'est pas en règle. Il lui faut rendre compte, et il n'a à présenter que des dissipations. Il viendra aussi pour nous, le moment où nous entendrons retentir cette épouvantable parole : Rendez compte de vôtre administration ; vous ne pourrez plus la continuer. Le terme fixé dans les décrets éternels à notre gestion, expirant, aussitôt s'ouvrira notre comptabilité. Le Maître qui nous chargea de régir ses biens, nous fera comparoître devant lui. Plus aura été différé, plus sera étendu le compte qu'il nous ordonnera de lui rendre. Sa patience aura accumulé notre dette ; et sa sévérité sera d'autant plus grande, que son indulgence fut plus longue. Effrayé de ce moment terrible où il doit entrer en compte avec Dieu, le modèle des pénitens s'écrie : Si vous devez faire attention aux iniquités, Seigneur, Seigneur, qui peut en soutenir la pensée (1)? Il n'est qu'un moyen de n'en être point accablé : c'est d'a-

(1) Si iniquitates observaveris, Domine, Domine, quis sustinebit? *Psalm*. cxxix. 3.

voir le courage de se la rappeler souvent. Il n'est plus temps de préparer un compte, quand le moment de le rendre est arrivé. Prévenons-en donc la rigueur, en nous le rendant d'avance à nous-mêmes; et par notre propre sévérité, désarmons celle de notre Juge.

Alors l'économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? je ne puis labourer, j'ai honte de mendier. Cet économe coupable est l'emblème de la plupart des pécheurs. C'est seulement lorsqu'il est tombé dans la misère, qu'il sent les torts de sa vie passée. Tant qu'il a eu des biens à dissiper, il n'a songé qu'à en jouir; il n'a pensé, ni au préjudice qu'il portoit à son maître, ni au malheur qu'il se préparoit à lui-même. Emporté par le plaisir présent, il s'est bien gardé de porter ses regards sur l'avenir : ou, si quelquefois le souvenir du compte à rendre venoit se présenter à son esprit, il se hâtoit de chasser une pensée importune, qui troubloit ses plaisirs, et altéroit ses jouissances. O vous, qui avez long-temps erré dans les voies du péché, ou qui y êtes encore égarés, ne vous reconnoissez-vous pas à ce trait? Absorbés par la passion, entièrement occupés des délices momentanées qu'elle vous procure, avez-vous jamais réfléchi sur le terme où elle vous conduit? Si quelque circonstance, ou plutôt la grâce réveilloit dans votre

âme l'idée de la justice divine, ne vous empressiez-vous pas d'étouffer ce sentiment salutaire, ce germe précieux de salut? Vous regardez en pitié ce jeune insensé qui, dans l'emportement de ses vains plaisirs, dissipe en peu de temps le patrimoine qui eût pu faire le bonheur de sa vie entière; sans considérer la misère où il va se plonger, et à laquelle, pour quelques jours de jouissances, il condamne le plus grand nombre de ses années. Y a-t-il quelque comparaison entre ce que vous dissipez, et ce qu'il dépense; entre le malheur où vous vous précipitez, et celui vers lequel il court?

Ce n'est point sur ses fautes que portent les réflexions de l'économe; c'est sur l'état où elles l'ont réduit. Il déplore, non ses torts, mais leurs suites. Combien d'hommes à son exemple, lorsque leurs passions leur ont attiré quelque malheur, ne sont affligés que de l'effet, et ne ressentent aucune peine de la cause! On est confus de l'éclat qu'a eu une liaison scandaleuse; humilié de la disgrâce qu'a attirée un orgueil deplacé; honteux de la découverte d'une hypocrisie; désolé du mauvais succès d'une intrigue; peiné du délabrement de la santé qu'a causé l'intempérance; effrayé d'une inimitié qu'on s'est attirée par sa méchanceté : mais là s'arrête le chagrin que l'on en conçoit. On ne ressent que la douleur; on n'éprouve point de

remords. Et cependant c'étoit pour les faire naître que la bonté céleste avoit ménagé ces afflictions. Elles sont dans les vues de la Providence, des moyens de conversion, ces peines qui résultent presque toujours des passions satisfaites. Elle y attache ces suites fâcheuses, afin qu'il n'en résulte pas de plus funestes; elle en fait un premier châtiment de nos péchés, mais un châtiment paternel. C'est la miséricorde qui nous l'inflige, pour nous avertir de prévenir ceux de la justice. Malheur à nous, si, ne voyant que la verge, et méconnoissant l'intention de la main qui l'emploie, nous refusons d'obéir à son impulsion. C'est l'aveuglement que déploroit, comme le comble du malheur, le prophète qui a peint si énergiquement les désastres d'Israël : Vous les avez battus, Seigneur, et ils n'ont point eu de douleur; vous les avez attérés, et dans cet état même ils ont rejeté votre discipline; ils ont endurci leurs faces contre la pierre dont vous les frappiez, et ils n'ont pas voulu revenir à vous (1).

L'économe se lamente de ne pouvoir pas trouver dans son travail une ressource contre la misère, dont il se voit inévitablement menacé. Mais l'impuissance dont il se plaint, de réparer ses torts par ce moyen honnête, est

(1) Domine... percussisti eos, et non doluerunt; attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam; induraverunt facies suas super petram, et noluerunt reverti. *Jerem.* v. 3.

elle-même une suite de ses torts. C'est la vie molle et voluptueuse qu'il a constamment menée, qui l'a rendu incapable de toute action laborieuse. Il se trompe sur son état; il est énervé plus qu'affoibli. Ses premiers travaux lui causeront de la fatigue; mais en s'y livrant, il s'y accoutumera, et y formera son corps par degrés. Il ne sent point, dans l'affaissement où il est tombé, cette force qu'il pourroit recouvrer; il redoute les efforts qu'il lui faudroit faire pour l'acquérir; et, ne consultant que la lâche apathie où l'a conduit sa longue indolence, il se contente de dire : Je ne peux pas travailler. Pécheur, qui avez croupi dans le crime, il en est ainsi de vous. Vous jugez impossible ce que vous ne voulez pas. Vous imaginez ne pas pouvoir sortir de votre état, parce que vous n'osez pas faire les efforts nécessaires. Vous vous croyez foible, et vous n'êtes que lâche. Vous prenez l'habitude où vous êtes de céder à vos passions, pour l'impuissance de leur résister. Vous désespérez du succès, avant que d'entreprendre; mais ayez du courage, et vous trouverez des forces. Que les premières difficultés ne vous arrêtent point; et vous surmonterez plus facilement celles qui suivront. Votre fatigue diminuera en proportion de votre travail. Dans la carrière de la pénitence, les premiers pas sont les plus pénibles. Et comptez-vous pour rien la grâce qui

vous aidera, si vous la demandez; qui vous soutiendra, si vous vous y appuyez; qui vous fera réussir, si vous la secondez? Faites avec elle ce que vous pouvez; et ce que vous ne pouvez pas, elle le fera pour vous. Ne dites donc plus comme cet économe : Je ne peux pas. Je ne peux pas rompre cette liaison; mon cœur y est trop attaché. Je ne peux pas réformer cette inclination; elle m'entraîne trop fortement. Je ne peux pas réprimer cette passion; elle a pris sur moi trop d'empire. Je ne peux pas surmonter cette habitude; elle s'est trop fortement invétérée. Je ne peux pas me livrer à la prière; mon esprit est incapable d'en soutenir l'attention. Je ne peux pas me donner à la méditation; la contention qu'elle exige est trop forte pour mon imagination légère. Je ne peux pas observer le jeûne; ma santé délicate ne le supporte pas. Je ne peux pas exercer la mortification; la seule pensée révolteroit mon âme accoutumée aux délices. Je ne peux pas m'enfoncer dans la retraite; l'ennui qu'elle me causeroit me seroit plus funeste que mes dissipations. Je ne peux pas; je ne peux pas : frivole excuse, faux prétexte d'une âme qui ne veut pas. S'il est vrai que par vous-même vous ne puissiez pas, vous pouvez tout, comme le grand Apôtre, avec celui qui vous fortifie (1).

(1) Omnia possum in eo qui me confortat. *Philip.* IV. 13.

A l'impuissance de travailler, l'économe joint la honte de mendier : et ce sentiment seroit louable, s'il procédoit d'un motif honnête. Il est indigne de l'homme qui peut gagner sa subsistance par un travail honorable, de la chercher dans la mendicité. Cette déplorable ressource ne peut convenir qu'à ceux à qui la Providence n'en a laissé aucune autre. On n'a droit à la charité des fidèles, que quand elle est devenue nécessaire; et on vole le pain de ceux qui sont réduits à cette extrémité, quand on partage avec eux des secours qui devroient leur appartenir en totalité. Mais ce n'est pas là le sentiment qui meut ce criminel économe. Il a honte de mendier, et il ne prend point le parti de travailler. Il a honte de mendier, et il n'a point de honte de recourir à une fraude avilissante. Il a honte de mendier, mais sa honte n'est que la vanité. Cet homme, qui ne rougit pas de commettre une bassesse, rougiroit de paroître dans un état plus bas que celui où il s'est montré. Ce n'est pas de mendier, c'est de déchoir qu'il a honte. Combien de fausses hontes ne voit-on pas ainsi dans le monde! On est honteux, non de faire le mal, mais de paroître le faire. On ne s'en abstient pas, mais on s'en cache; et ce qu'on n'oseroit devant les hommes, on se le permet hardiment sous l'œil de Dieu. Nous lisons qu'à la suite de leur péché, Adam et

Eve, craignant d'être aperçus par le Seigneur, cherchoient à se cacher devant sa face. Leur postérité plus coupable ne brave que ses regards. C'est l'opinion des hommes qu'elle redoute : le jugement de Dieu ne l'effraie pas. L'Auteur de la nature avoit placé dans nos cœurs la honte, pour qu'elle y fût un premier frein contre le vice. Notre malheureuse perversité a corrompu ce précieux sentiment; et, le dégradant de sa sainte institution, a tourné contre la vertu jusqu'à ce qui avoit été donné pour la défendre. Dans les sociétés déréglées, c'est du bien que l'on est honteux. On se cache d'une bonne action, comme on devroit se cacher d'un crime. Souvent même, pourroit-on le croire? cette détestable honte est portée jusqu'à faire parade de ses désordres, jusqu'à affecter des vices que l'on n'a pas. On rougiroit de n'être pas aussi débordé que ceux avec qui on vit; et on se fait une abominable émulation de les égaler ou même de les surpasser dans leurs dissolutions. La fausse honte, qui conduit l'économe à la criminelle supercherie qu'il fait à son maître, précipite encore journellement une multitude de malheureux, et surtout de jeunes gens, dans les plus honteux excès du libertinage.

Je sais ce que je ferai, afin de trouver des gens qui me reçoivent dans leurs maisons, quand mon emploi me sera ôté. Ayant donc

assemblé tous les débiteurs de son maître, il dit au premier : Que devez-vous à mon maître? Cent barils d'huile, répondit l'autre. Reprenez votre obligation, dit l'économe, asseyez-vous, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous? Cent mesures de froment, reprit celui-ci. Il lui dit : Prenez votre billet, et écrivez-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe inique de ce qu'il avoit agi avec esprit, car les enfans de ce siècle sont plus habiles dans leurs affaires, que les enfans de lumière. Ce moyen qu'emploie l'économe pour se soustraire à la pauvreté, en faisant le généreux du bien de son maître, en se donnant des amis à ses dépens, et en se procurant une ressource de ce qu'il lui dérobe, est injuste et criminel vis-à-vis des hommes. La raison en est naturelle. Les hommes confient leur bien pour qu'on le leur conserve, et qu'on le fasse valoir à leur profit. Le dépositaire qui le dépense pour lui-même, agit, et contre la justice publique, et contre l'ordre de son commettant, et contre son propre engagement. Il n'en est pas ainsi à l'égard de Dieu. Les biens de tout genre qu'il nous confie, c'est pour que nous les fassions servir à notre propre avantage, à notre bien suprême, à notre salut. Nous entrons dans ses vues, en les employant de cette manière. C'est celui qui les rend inutiles, que

sa justice condamne. Dépensons avec une vraie utilité pour nous mêmes, tout ce dont Dieu nous a donné l'administration, soit de l'ordre spirituel, soit de l'ordre temporel. Plus nous en dépenserons ainsi, plus nous accroîtrons notre richesse. Celui-là place son bien au taux le plus avantageux, qui le consume de cette sorte.

L'indulgence répréhensible dont use l'économe envers les débiteurs de son maître, nous donne occasion d'observer un défaut contraire, beaucoup trop commun, et bien opposé à la charité qui doit régner entre des chrétiens; c'est la rigoureuse dureté avec laquelle nous voyons des créanciers traiter leurs débiteurs. Il nous est permis, sans doute, de nous faire rendre ce qui nous est dû; toutes les lois nous y autorisent. Mais ce que les lois humaines ne peuvent point, ce qu'elles ne tenteroient pas sans de graves inconvéniens, la loi divine, bien autrement parfaite, l'effectue. Elle met des bornes à ce terrible droit; elle en règle l'exercice; elle en modère l'usage; elle l'interdit même absolument, dès qu'il devient contraire au précepte suprême de la charité. Il faisoit déjà partie de la loi du peuple hébreux, ce commandement de bienfaisance qui interdit, non-seulement de presser avec rigueur le paiement des dettes, mais même dans certains cas de l'exiger. Chaque septième année étoit une année de rémission; toutes les dettes entre Israélites étoient

abolies (1). Mais craignant que cette loi même ne devînt aux âmes intéressées, un prétexte pour ne pas prêter à leurs frères dans le besoin : Prends garde, avoit dit le Seigneur, de laisser entrer dans ton cœur cette pensée impie : La septième année, l'année de rémission est proche ; et de détourner par cette raison les yeux de la misère de ton frère, en refusant de lui prêter ce qu'il demande. Tremble que son cri ne s'élève vers moi, et que ta dureté ne te soit imputée à péché (2). Il étoit impossible que, dans la loi de grâce, Jésus-Christ ne renouvelât pas un précepte aussi noble et aussi conforme à la charité, que celui du prêt entièrement désintéressé. Si vous aimez, dit-il, ceux qui vous aiment ; si vous faites du bien à ceux qui vous en font ; si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, quel gré vous saura-t-on ? les pécheurs en font bien autant. Mais aimez vos ennemis ; faites du bien, et prêtez n'en espérant rien : et votre récompense sera grande ; et vous serez les fils

(1) Septimo anno facies remissionem, quæ hoc ordine celebrabitur. Cui debetur aliquid ab amico, vel proximo, ac fratre suo repetere non poterit, quia annus remissionis est Domini. *Deuter.* XV. 1 *et* 2.

(2) Cave nè fortè subrepat tibi impia cogitatio, et dicas in corde tuo : Appropinquat septimus annus remissionis : et avertas oculos tuos à paupere fratre tuo, nolens ei quod postulat mutuum commodare : nè clamet contrà te ad Dominum, et fiat tibi in peccatum. *Ibid.* 9.

du Très-Haut, qui est bon pour les ingrats et pour les méchans (1). Le divin Sauveur réunit trois préceptes, celui de la charité, étendu jusqu'aux ennemis; celui du bienfait sans espérance de retour: celui du prêt, sans espoir de restitution. Il les réunit, parce qu'ils sont du même genre, et qu'ils découlent l'un de l'autre; la bienfaisance étant une branche de la charité, et le prêt, sans espoir même du capital, un effet de la bienfaisance. Il les réunit surtout, afin de montrer qu'ils sont également positifs, et également obligatoires. Pour ranger l'une des parties du discours de Jésus-Christ dans la classe des simples conseils, il faut également y réduire les autres. Pour prétendre se dispenser de prêter à ceux-mêmes qui ne pourront pas restituer, il faut dire aussi qu'on n'est obligé d'aimer que ses amis, et de faire du bien qu'à ceux dont on espère du retour. Et qui oseroit produire une telle assertion, en faisant profession d'être chrétien?

(1) Et si diligitis eos, qui vos diligunt, quæ vobis est gratia? nam et peccatores diligentes se diligunt. Et si benefeceritis his, qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia? si quidem et peccatores hoc faciunt. Et si mutuum dederitis his, à quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis? nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia. Verumtamen diligite inimicos vestros: benefacite, et mutuum date, nihil indè sperantes; et erit merces vestra multa, et eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est super ingratos et malos. *Luc.* VI. 32 *et* 35.

Mais la cupidité qui, pour justifier ses excès, abonde en subtilités, prétend que ce commandement n'a rapport qu'aux intérêts du prêt que Jésus-Christ défend d'exiger. Elle refuse de regarder comme un véritable précepte, celui qui n'oblige pas toujours. Elle demande ce que c'est qu'un prêt, dont on n'attend pas la restitution, et en quoi il diffère d'un don.

Quand le divin Sauveur ordonne de prêter en n'espérant rien, il ne veut pas que l'on espère une chose plus qu'une autre. Son expression est générale; elle comprend tout, et le principal et l'intérêt. Il prescrit le sacrifice de l'un et de l'autre. Il venoit de dire que les pécheurs, prêtent aux pécheurs, pour recevoir choses égales; et c'est en cela qu'il veut que ses disciples les surpassent. Son intention est qu'ils n'exigent ni la surabondance, ni même l'égalité. Il ne faut pas détruire le précepte, en l'outrant. Il en est de la loi du prêt, comme de celle de l'aumône, comme de plusieurs autres de la religion. Elles n'obligent pas dans tous les momens; et les circonstances où elles deviennent obligatoires, ne sont pas toujours positivement déterminées. Mais on est obligé de les observer dans quelques circonstances. De ce qu'on ne doit pas l'aumône au riche, conclurez-vous qu'on n'y est pas tenu envers le pauvre? de ce qu'on n'est pas obligé de la faire à tous les pauvres, ni même à tel pauvre particulier,

de préférence aux autres, inférerez-vous qu'on n'est obligé de la faire à aucun pauvre? La loi du prêt, et celle du prêt sans espoir de restitution, sont du même genre. l'obligation qu'elles imposent, pour être indéfinie, n'en est pas moins stricte. Votre frère réduit à la misère, a besoin de vos aumônes; c'est un don que la charité vous commande. L'ordre de ses affaires demande seulement un secours momentané; c'est un prêt qu'elle vous prescrit. Mais souvent vous ignorez s'il sera en état de restituer. Ce doute ne doit point arrêter votre charité compatissante. Plus souvent encore il arrive qu'un emprunteur, qui avoit espéré satisfaire à son engagement, tombe dans l'insolvabilité. Alors votre charité généreuse doit se déployer par la remise de la dette. Ce que vous lui accordez est un prêt, mais avec l'intention de le convertir en don, s'il est nécessaire. C'est un prêt lorsque vous le faites, qui devient un don quand vous le remettez. Combien est contraire à ce précepte formel du Sauveur, la cruauté qui abuse du malheur d'un frère pour l'aggraver encore; qui, lorsque des délais eussent pu prévenir la misère d'un infortuné, se hâte de l'y précipiter par l'inflexibilité de son exigence; qui plonge dans l'horreur des cachots, un père nécessaire à la subsistance des siens, et cause d'un seul coup la ruine d'une famille entière, souvent sans que ces barbaries produisent l'effet intéressé

qu'on en attend, quelquefois même contre l'intérêt de celui qui s'y livre, qui ne fait qu'augmenter l'insolvabilité dont il se plaint!

Jésus oppose l'habileté que montrent dans la conduite de leurs affaires, les enfans du siècle, c'est-à-dire, les mondains, à celle que mettent dans les leurs les enfans de lumière, qui sont les chrétiens. Il semble que l'ardeur et l'activité devroient être en raison de l'importance du bien vers lequel on tend, et c'est tout le contraire. Le bien le plus précieux, le bien infini, le bien assuré, le bien impérissable, le seul vrai bien, on le souhaite avec foiblesse, on le recherche avec lâcheté. Mais les biens frivoles, incertains, fragiles, avec quel transport on les désire! avec quelle ardeur on les poursuit! Considérez l'homme occupé d'une affaire temporelle; voyez avec quelle attention il examine tout ce qui peut lui servir ou lui nuire; s'informant de ce qui est utile ou dangereux; consultant tous ceux qui ont des lumières à lui procurer. Considérez les peines qu'il se donne; n'épargnant aucune démarche; ne plaignant aucune fatigue; ne craignant aucun embarras. Examinez le courage qu'il déploie; ne se rebutant point des contrariétés; ne se ralentissant point par les mauvais succès; cherchant dans les revers, des moyens; dans les disgrâces, des ressources. Dès qu'il s'agit d'un intérêt temporel, il n'y a pas de stupide qui ne trouve des

lumières; point de lâche, qui ne prenne de l'activité. Les objets sont différens selon les inclinations; les moyens varient d'après les caractères; mais dans tous les hommes, la vivacité est extrême pour l'objet principal de leurs désirs. L'ambitieux, dans la carrière des honneurs, est sans cesse occupé de plaire à des protecteurs, de traverser des concurrens, de supplanter des supérieurs. Il supporte les rebuts, dissimule les mauvais traitemens, dévore les affronts, et ne se décourageant de rien, persévère avec ténacité jusqu'à ce qu'il atteigne le terme de ses vœux. Le libertin ne perd aucune occasion de s'insinuer dans le cœur qu'il veut séduire. Rien ne lui coûte pour arriver à sa fin criminelle. Les dépenses les plus énormes, les tentatives les plus hasardeuses ne peuvent l'arrêter. Suggestion, corruption, adresse, violence, il emploie tout; intérêt, réputation, honneur, vertu, il sacrifie tout. L'avare ne néglige rien de ce qui peut grossir son trésor. Il en étudie continuellement les moyens; s'ingénie à en trouver de nouveaux; en calcule les avantages et les inconvéniens divers; souffre les privations; brave les railleries, affronte les mépris, et ne redoute que le défaut de succès. Toutes les passions qui s'emparent de l'âme, lui donnent la même énergie. Pourquoi donc ce qui devroit être notre passion la plus ardente, nous laisse-t-il tant de lâcheté? En nous

considérant attentivement, nous verrons que nous sommes à la fois enfans de lumière, et enfans du siècle. Nous voulons le bien céleste, et nous aspirons à des biens terrestres. Nous travaillons à les acquérir tous; mais avec quelle différence, grand Dieu! Que faisons-nous pour l'un? que ne faisons-nous pas pour les autres? D'un côté, quels efforts vigoureux! de l'autre, quelles foibles tentatives! Là, aucun obstacle ne nous arrête; ici, le plus léger nous rebute. La raison de cette malheureuse différence, c'est dans notre cœur qu'il faut la chercher; elle est dans la différence de nos désirs. L'intérêt essentiel ne nous touche que foiblement; et les intérêts d'un ordre infiniment inférieur, nous remuent beaucoup plus puissamment. Notre esprit conçoit l'importance de la sanctification; mais notre cœur n'en est point affecté. Ce n'est pour nous qu'une de ces vérités spéculatives, dont on convient sans difficulté, mais qui n'engagent pas à agir. Nos désirs sont comme notre vue. Le présent qui est rapproché de nous, nous frappe vivement; l'avenir est dans un lointain qui le diminue, et le fait presque disparoître. Pénétrons-nous de la nécessité du salut, et nous y travaillerons vivement. Ranimons nos désirs languissans, ils communiqueront leur ardeur à nos actions; et exécutant ce que recommande le divin Sauveur, nous nous trouverons aussi habiles dans notre grande

et unique affaire, que les enfans du siècle le sont dans leurs affaires vaines et futiles.

Je vous dis de même : Faites-vous des amis de vos richesses d'iniquité, afin que, lorsque vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. Les richesses d'iniquité dont parle le divin Sauveur, ne sont pas celles qu'on a usurpées injustement sur le prochain. Le précepte de charité qu'il donne ici, ne peut pas être contraire à sa loi de justice, qui ordonne de restituer ce qu'on a pris. On n'a point droit d'employer au noble usage de l'aumône le bien volé; on n'a pas le choix de l'emploi. La restitution est, non un bienfait, mais une dette stricte envers celui à qui on a dérobé son bien, et à qui il appartient toujours véritablement. Loin de se faire, par de telles largesses, des amis qui reçoivent dans les tabernacles éternels, le cri de ceux qu'on a dédépouillés, élevé jusqu'à ces sacrés tabernacles, en fermeroit l'entrée. Ce que Jésus-Christ appelle des richesses d'iniquité, et dont il veut que nous nous fassions des amis, ce sont, en premier lieu, celles que nous avons acquises, non pas précisement par des voies injustes; mais par une dureté rigoureuse, avec une avidité coupable; en consumant à les amasser, toute notre application, toutes nos facultés, tout notre temps, au préjudice de ce que nous devons au service de Dieu et à notre sanctifi-

cation. Ce sont, en second lieu, les richesses auxquelles nous avons un attachement répréhensible ; en faisant notre objet principal, y plaçant notre bonheur, les regardant comme nos biens les plus précieux, et négligeant, pour en jouir, les biens de l'éternité. Ce sont, en troisième lieu, les richesses dont nous avons fait un usage contraire à celui qui nous étoit prescrit; ne les employant pas aux nécessités des pauvres, mais les faisant servir à étaler le faste, à soutenir le luxe, à alimenter la mollesse, peut-être à des objets plus criminels encore. Ce qui fut jusqu'ici pour nous des richesses d'iniquité, faisons-en désormais des trésors de salut. Trop long-temps nous les avons fait servir à entretenir notre corruption, ces biens qui nous avoient été donnés pour opérer notre sanctification; faisons-les rentrer dans leur destination, en rentrant nous-mêmes dans la nôtre. Jésus-Christ nous indique ici le moyen de réparer le tort qu'elles nous ont fait. Saisissons-le avec empressement; et, en faisant l'emploi qu'il nous commande, méritons d'obtenir l'effet qu'il y attache.

Cet emploi qu'il nous prescrit des richesses qu'il nous a confiées, et que nous avons fait servir à l'iniquité, est de nous en faire des amis, en les distribuant aux pauvres. Riches, qui avez jusqu'ici regardé avec dédain ceux que la Providence a placés au rang le plus bas de la société,

écoutez cette parole de votre divin Maître. C'est de ces hommes, objets de vos mépris, que vous devez ambitionner, rechercher, acheter l'amitié; et non seulement l'amitié, mais encore la protection. Vous devez obtenir d'eux qu'ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. Que votre vanité ne murmure pas de ce commandement; il est votre avantage bien plus que le leur. Malgré l'orgueil avec lequel vous les traitez, ils peuvent pour vous bien plus que vous ne pouvez pour eux. Vous ne leur êtes utiles que dans le temps; ils vous sont nécessaires pour l'éternité. Il y a entre le bien qu'il vous est accordé de leur faire, et celui qu'il vous est possible d'en recevoir, toute la distance qui est entre le ciel et la terre. Il n'y a pas entre l'un et l'autre plus de proportion, qu'entre le fini et l'infini. Vous vous êtes attiré par vos offenses l'inimitié de Dieu; employez auprès de lui ces puissans médiateurs. Vos péchés ont ôté le crédit à vos prières; substituez-y les prières si efficaces des pauvres. J.-C. vous dit : Faites l'aumône de votre superflu; et voilà que tout devient pur dans vous (1). Ce n'est pas que l'aumône supplée la pénitence, mais elle l'obtient. Elle ne remet pas les péchés graves, mais elle attire la grâce de conversion qui les fait remettre. Les supplications du pau-

(1) Verumtamen quod superest, date eleemosynam; et ecce omnia munda sunt vobis. *Luc.* XI. 41.

vre fléchissent le cœur de Dieu, et touchent celui du pécheur. La colère céleste ne résiste pas à ses vœux, ni notre obstination à la grâce.

Il ne faut pas croire que les riches seuls aient, et le besoin, et le moyen de se faire des patrons auprès du trône céleste. Le précepte est universel. Il n'y a personne à qui les œuvres de miséricorde ne soient nécessaires et possibles. L'aumône n'est qu'une des branches de la charité. Elle n'est prescrite qu'à ceux à qui la Providence en a accordé les moyens; mais la charité est commandée à tous les hommes. Pauvre vous-même, vous ne pouvez pas secourir les pauvres de vos biens; mais il y a des infirmes à soigner, des malheureux à soulager, des affligés à consoler. Etes-vous dans l'impuissance de vous livrer à ces bonnes œuvres corporelles? un autre champ est ouvert à votre charité; d'autres besoins du prochain, plus essentiels encore, réclament votre assistance. Aidez son âme de vos œuvres spirituelles; donnez-lui le secours de vos exhortations, de vos conseils, de vos exemples, de vos prières. Tout ce qui peut lui être utile, de quelque genre, de quelque manière, en quelque degré que ce soit, voilà l'immense matière de votre charité. Tous les biens de tout ordre que Dieu vous a confiés, présens de la fortune, qualités du corps, talens de l'esprit, dons de la grâce, vous pouvez les faire servir

tous à l'utilité du prochain; vous pouvez de tous vous faire des amis dans les tabernacles éternels. Vous le pouvez; vous le devez. Oseriez-vous prétendre que pour parvenir au ciel, vous n'avez pas besoin d'être aidé du secours d'autrui, et que vos mérites suffisent pour vous y faire recevoir? Les prières des justes, nécessaires aux pécheurs pour se repentir, le sont aussi aux justes pour persévérer. La communion des saints de la terre entre eux, n'est pas moins un dogme catholique, que leur communion avec les saints du ciel. Nous professons l'une et l'autre dans le symbole de notre foi. Nous devons entretenir l'une et l'autre dans notre pratique. C'est ce concert des vœux réunis de toutes les âmes pieuses, qui, pénétrant les cieux, en fait retomber, comme une rosée abondante, les grâces salutaires. O sagesse suprême! ô miséricorde ineffable de notre Dieu! en faisant de la charité la première vertu de sa religion, il a voulu qu'elle fût aussi le lien principal de ceux qui la professent. Pour l'alimenter sans cesse, il a établi entre eux une dépendance mutuelle. Il les a unis par une réciprocité continuelle de besoins et de services. Dans l'ordre temporel, il a rendu le riche nécessaire au pauvre pour cette vie, et le pauvre nécessaire au riche pour la vie future. Il a de même formé dans l'ordre spirituel, une balance des facultés et des nécessités de tous. Ainsi,

chaque homme ayant toujours besoin des autres, doit par intérêt même leur rester uni. En nous prescrivant les actes de cette sublime vertu, il les a multipliés; et par là nous les a facilités. En réunissant un si grand nombre de motifs, une aussi immense quantité de moyens de pratiquer la charité, il a ôté toute excuse, tout prétexte à l'inobservation. Quel homme peut dire qu'il n'a pas de service à rendre à ses frères? quel homme, s'il est raisonnable, peut prétendre qu'il n'est pas de son intérêt de leur en rendre? Combien seroit agréable le séjour de la terre; combien seroient heureux ceux qui l'habitent, si cette sublime vertu étoit universellement pratiquée! si chacun, voyant son propre bien dans le bien du prochain, cherchoit à faire son bonheur en travaillant à celui de ses semblables! si on pouvoit enfin se persuader qu'au lieu d'attirer exclusivement à soi les avantages de la société, on gagne beaucoup davantage à les procurer aux autres! L'intérêt personnel, ce genre fécond de toutes les divisions, deviendroit le principe de l'union universelle. Cette vie, maintenant semée de tant de peines de toute espèce, seroit l'image et l'avant-goût de la vie éternellement heureuse. Mais une telle félicité n'est pas accordée à ce monde. L'Eglise naissante en jouit un moment; et bientôt les prétentions, les passions, les intérêts particuliers vinrent l'en priver. C'est

au milieu de ces ennemis de notre bonheur, que nous avons à nous le procurer. Sachons, pour nous en faire un solide, nous défendre d'eux. Pénétrons-nous de cette vérité essentielle, que pour quelques jouissances momentanées qu'ils peuvent nous apporter, ils détruisent notre félicité réelle et permanente. Soyons pour tous nos frères, quels qu'ils soient à notre égard, ce que nous voudrions qu'ils fussent. S'ils s'abusent en cherchant leur bien dans le mal qu'ils nous font, instruits à l'école de Jésus-Christ, ne les imitons pas. Détrompons-les en leur montrant un autre bonheur plus noble et plus réel, qu'ils ignorent; et travaillons à nous rendre heureux, en versant sur eux tout ce qu'il y a de biens en notre pouvoir.

Si on étoit pénétré de cette vérité, que les œuvres de miséricorde sont plus utiles à celui qui les fait, qu'à ceux qui les reçoivent, on ne verroit pas, ce qui est si commun, les heureux du siècle, tantôt repousser avec dureté les malheureux qui les sollicitent, tantôt les fatiguer par d'inutiles délais; quelquefois les humilier par des reproches amers, et n'accorder souvent leurs bienfaits qu'à l'importunité ou à l'ostentation, pour délivrer leurs regards d'un objet désagréable, ou pour se donner la réputation de bienfaisance. Ainsi, lors même qu'on fait le bien, on en perd le prix

par la manière dont on le fait. Au contraire, le chrétien qu'anime la charité, recherche comme des avantages personnels, les occasions d'obliger ses frères. Loin de les éloigner par la rudesse, il les attire avec douceur. Loin de leur faire attendre ses bienfaits, il les prévient par ses offres. Il encourage la timidité des uns à lui faire des demandes; il en épargne la honte à la sensibilité des autres. Il ne fait point parade de ses dons; sa main gauche ignore ce que sa droite a donné (1) : et il ajoute par là à ses bienfaits, un nouveau prix devant Dieu et devant les hommes.

Les amis que nous devons nous faire de nos richesses d'iniquité, sont ceux qui nous recevront un jour dans les tabernacles éternels. S'ensuit-il de là que notre charité doive être bornée aux personnes religieuses et reconnoissantes, dont les prières peuvent nous être utiles? Loin de nous cette pensée aussi contraire à l'intention de Jésus-Christ, qu'à notre propre intérêt. Il nous est permis sans doute, c'est même le mieux, dans bien des circonstances, de préférer, pour exercer la bienfaisance, ceux qui réunissent le double titre du malheur et de la vertu; l'espoir d'être assistés de leur crédit auprès de Dieu, est un motif de préférence : mais ce ne peut jamais être une

(1) Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua. *Matth.* VI. 3.

raison d'exclusion. Le bien qu'on fait n'est pas perdu, parce qu'il tombe sur des indignes. La raison de ce principe est dans la nature de la charité. C'est en vue de Jésus-Christ qu'elle agit : que lui importe la reconnoissance des hommes? Ce que vous faites à l'un de mes frères les plus petits, c'est à moi que vous le faites, a dit Jésus-Christ avec affirmative (1). Craindrions-nous qu'il ne fût ingrat? Ne redoutons jamais de perdre un bienfait quelque lieu qu'il soit placé. L'infortuné qui le reçoit, l'ignore; mais Jésus-Christ qui en est la véritable objet, le connoît. L'homme que vous obligez, ne vous en sait point gré; mais Jésus-Christ qui se tient pour obligé, vous en promet la récompense. Le service, qui ne laisse espérer aucun retour de la part des hommes, acquiert par là même plus de mérite devant Dieu. Les plus agréables à ses yeux sont ceux que nous rendons à nos ennemis, et qui ne doivent être payés sur la terre que par des outrages et des persécutions.

Plusieurs saints Pères on vu dans ces amis, que doivent nous acquérir les richesses d'iniquité, les âmes vertueuses et infortunées qui, dans les flammes du purgatoire, achèvent de s'épurer, et de se rendre dignes du séjour céleste. Les aumônes que nous faisons en leur

(1) Amen dico vobis, quamdiù fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. *Matth.* xxv. 40.

considération, les bonnes œuvres que nous pratiquons à leur intention, les vœux que nous adressons en leur faveur, les indulgences que nous leur appliquons, peuvent abréger le temps de leurs douloureuses épreuves, et les mettre plutôt en possession de leur gloire. Il est bien consolant et bien avantageux pour nous, ce dogme enseigné par l'Eglise catholique, que nous pouvons encore servir, après leur mort, ceux à qui nous fûmes attachés pendant la vie; et qu'il est en notre pouvoir de nous procurer des amis plus utiles, des protecteurs plus puissans qu'il n'en existe sur la terre. Aujourd'hui, la piété nous aura rendus leurs intercesseurs; demain, la reconnoissance en fera les nôtres. Les prières que nous faisons pour eux, ils les adresseront pour nous à leur tour. Nous les aurons fait admettre dans les tabernacles éternels; ils nous y attireront à leur suite. Si la piété de leur malheureux sort n'est pas assez forte pour nous émouvoir, que notre propre intérêt nous touche et nous excite. Considérons qu'un jour, peut-être, réduits au même état, nous aurons besoin des mêmes prières; et, en réfléchissant à nos péchés, nous devons sentir que ce sera encore un bienfait insigne de la divine miséricorde. Si ces âmes saintes souffrent pour quelques fautes légères, pour des restes d'offenses qu'elles n'ont pas suffisamment expiées sur la terre, combien de péchés plus graves, plus

multipliés nous reproche notre conscience ! Et qu'avons-nous fait pour satisfaire à la justice divine ? Unissons donc nos vives supplications à celles que toute l'église militante offre pour l'église souffrante. Méritons par nos prières ardentes pour ces âmes malheureuses, qu'un jour on élève pour nous de semblables prières, qui nous seront devenues si nécessaires ; et selon le précepte du divin Maître, pour être reçus dans les tabernacles éternels, acquérons-y des amis qui nous en ouvrent l'entrée.

ÉVANGILE

DU NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Jésus-Christ pleure sur Jérusalem, et chasse les vendeurs du Temple.

Comme Jésus s'approchoit de Jérusalem, considérant cette ville, il pleura sur elle, et dit : Oh ! si du moins, dans ce jour qui t'est donné, tu connoissois ce qui peut te procurer la paix : mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Car il viendra des jours désastreux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts ; et ils te renverseront par terre, toi et tes enfans qui

sont dans ton enceinte; et ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. Etant entré ensuite dans le temple, il en chassa tous ceux qui y vendoient et qui y achetoient, en leur disant : Ma maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs. (*Luc.* XIX. 41 *et* 46.)

EXPLICATION.

Comme Jésus s'approchoit de Jérusalem, considérant cette ville, il pleura sur elle, et dit : Oh! si du moins, dans ce jour qui t'est donné, tu connoissois ce qui peut te procurer la paix! mais maintenant tout cela est caché à tes yeux. Le moment ou l'Ecrivain sacré nous représente Jésus-Christ affligé et pleurant, est celui où il étoit reçu en triomphe à Jérusalem. Ce qui exciteroit la joie de tout autre homme, paroît causer sa douleur. Un sentiment profond l'affecte. Connoissant avec certitude l'avenir, il porte ses regards sur ce qui doit suivre ce jour de gloire. Il voit ce même peuple, qui maintenant l'environne avec transport, dans peu de jours l'entourer avec fureur; passer de l'enthousiasme de la reconnoissance, à celui de la haine; changer ses bénédictions en imprécations, ses chants de joie en cris de rage; et demander à haute voix la mort de celui pour qui il fait à présent les vœux les plus ardens. Sa prescience le trans-

porte encore plus loin. A la suite du crime que va commettre cette malheureuse nation, il voit le terrible châtiment, dont quelques années après il sera suivi, qui n'est encore que le prélude de châtimens bien plus épouvantables. C'est la comparaison du moment actuel si brillant, avec les jours affreux qui le suivront, qui émeut les entrailles sensibles du Sauveur.

N'ayant pas, comme Jésus-Christ, la science de l'avenir, nous ne pouvons pas dans les événemens heureux, prédire de quoi ils seront suivis. Mais il ne faut qu'un peu d'expérience, pour savoir que la vie est un mélange et une succession continuelle de biens et de maux. Les plaisirs les plus vifs sont ceux qui causent le plus de chagrins : les bonheurs passagers sont des semences de peines et de misères. Quand avons-nous éprouvé une félicité durable? Qui avons-nous vu en jouir? Si dans les momens où quelque bien nous survient, nous faisions cette réflexion que la sagesse humaine seule devroit nous inspirer, nous ne nous livrerions pas dans les succès à des transports de joie immodérés. Les éloges nous enivrent; les prospérités nous enthousiasment. Et quand les revers viennent fondre sur nous, ne nous trouvant pas préparés à les recevoir, ils en sont bien plus amers. Ecoutons ce que nous recommande le Sage : Dans les jours heureux, jouis du bien; mais en même temps prévois le jour

mauvais (1); car Dieu a fait l'un comme l'autre. Sa sagesse les a entremêlés, pour qu'ils se servissent de contrepoids et de correctif. Des bonheurs continuels nous enfleroient; une chaîne non interrompue de malheurs nous abattroit : mais il tempère le mal que les uns pourroient nous faire, par la considération des autres. Dans ceux-ci, comme dans ceux-là, songeons à la main qui nous les envoie. Respectons ses vues pleines de sagesse, et bénissons sa bonté qui fait toujours ce qui nous est le plus avantageux.

En se revêtant de l'humanité, Jésus-Christ avoit pris les diverses affections auxquelles elle est sujette. Mais tous les sentimens dont il a jamais été ému, ont eu pour objet le ministère auquel il s'étoit dévoué. Il n'en a pas éprouvé un qui eût pour but son intérêt personnel. Ici nous le voyons se livrer à une profonde affliction. Mais quelle en est la cause? Est-ce la vue des tourmens douloureux qu'il va souffrir? Non; ce n'est pas sur lui-même, c'est sur Jérusalem, coupable et malheureuse, qu'il verse des larmes. C'est le crime atroce et le terrible châtiment de cette ville ingrate, qui l'affectent. Il semble qu'il soit étranger au forfait qu'elle va commettre,

Ce seroit se former de la piété une idée fausse,

(1) In die bonâ fruere bonis, et malam diem præcave. Sicut enim hanc, sic et illam fecit Deus. *Eccl.* VII. 15.

de la croire incompatible avec les divers mouvemens de joie, de tristesse, d'aversion, de crainte, de désir, d'indignation, que nous éprouvons naturellement. La vertu n'est pas l'apathie. La Religion n'anéantit pas la nature; elle la perfectionne : elle ne détruit pas les sentimens naturels; elle les modère et les règle : elle ne nous empêche pas de nous réjouir ou de nous affliger; elle nous fait connoître les vrais objets de notre joie et de notre affliction. Si nous considérions les choses humaines des yeux de la foi, nous serions affectés tout autrement que nous ne le sommes. Nous ne serions pas aussi douloureusement touchés des maux temporels; et, au contraire, les maux les plus graves, les maux essentiels, les péchés et leurs terribles suites, auxquels nous sommes presque indifférens, seroient le sujet de notre profonde douleur. Nous ne pouvons pas, il est vrai, être, comme le divin Sauveur, si exclusivement occupés des choses du ciel, que nous devenions absolument insensibles à celles de la terre. C'est un degré de perfection que la foible humanité est incapable d'atteindre. Ce que nous pouvons, ce que nous devons, c'est d'estimer les biens célestes plus que les biens terrestres; de les désirer davantage; de craindre plus d'en être privés; d'être plus peinés de les perdre. Si nos affections sont nécessairement partagées, qu'ils en aient la principale part; et ne pouvant tout leur

donner, donnons-leur au moins la préférence dans notre volonté; c'est tout ce que Dieu exige de nous. Que notre volonté, se mettant au dessus des mouvemens de sensibilité qu'élève dans nos cœurs la nature corrompue, préfère décidément souffrir tous les autres maux, à se laisser souiller d'un péché : notre devoir est accompli, et Dieu est satisfait. »

Le principal objet de notre affliction doit être le péché. Nous devons avoir, d'abord un regret profond des nôtres, et ensuite une sincère compassion pour ceux de nos frères. En blâmant les pécheurs, le juste les plaint encore davantage. Obligé de prononcer à Saül la sentence de sa réprobation, Samuël le pleure tous les jours de sa vie (1). Jésus-Christ connoît toute l'énormité du crime que va commettre Jérusalem; il sent toute la justice du châtiment : mais sa compassion, loin d'en être étouffée, n'en est que plus émue. L'équité demande la punition des coupables : mais la charité défend de s'en réjouir. Plus leurs péchés sont graves, et les châtimens auxquels ils se dévouent, terribles, plus ils doivent exciter notre douleur. Et en retournant sur nous-mêmes nos regards, leur sort ne doit-il pas nous faire trembler? Sommes-nous exempts de péché? l'avons-nous tou-

(1) Verumtamen lugebat Samuel Saulem, quoniam Dominum pœnitebat quòd constituisset eum regem super Israel. 1. *Reg*. xv. 35.

jours été? Si nous nous flattons de posséder l'amitié de Dieu, combien peu s'en est-il fallu que nous ne la perdissions? Ne nous sentons-nous pas continuellement près de la perdre? Songeons à la fragilité humaine; réfléchissons surtout à la nôtre. Ne confondons jamais le vice avec les vicieux; et conservant pour l'un notre juste sévérité, ayons toujours pour les autres la plus tendre compassion.

Le premier objet de la douleur dont Jésus-Christ est oppressé pour Jérusalem, est que cette ville a négligé les grâces dont Dieu la combloit. En ce moment même elle méconnoît la faveur qu'il lui fait, en venant la visiter. Ce jour, et un petit nombre de ceux qui doivent le suivre, sont les derniers que la miséricorde suprême lui accorde, pour reconnoître ses erreurs et ses crimes. Encore quelques jours, et si, dans cet intervalle, elle ne s'en est pas repentie, elle y mettra le comble par un forfait inouï dans l'histoire des siècles. C'est donc une vérité aussi certaine qu'elle est terrible, qu'il est un nombre déterminé de jours accordé au pécheur, passé lequel il n'y a plus pour lui de repentir; que la mesure des grâces est fixée dans des décrets éternels; et que, lorsqu'elle est remplie, les grâces cessent de couler. O vous qui languissez sous le poix honteux du péché, le plus grand de vos malheurs n'est pas encore la redoutable

inimitié de Dieu, qu'ils vous ont attirée; c'est le mépris que vous avez fait de ses instances pour vous rendre son amitié. Ce qui rend un malade incurable, c'est le refus qu'il fait des remèdes. Contraste étonnant! C'est l'offensé qui fait les avances, et l'offenseur qui les repousse. C'est le Créateur tout-puissant, qui, ayant dans sa main le moyen facile de se venger, presse sa créature d'accepter le pardon; et c'est la vile et foible créature qui, sous le bras prêt à l'écraser, rejette insolemment l'indulgence qui lui est offerte. Il sembleroit à la conduite de Dieu envers vous, et à la vôtre à son égard, que c'est à lui à vous demander grâce, et à vous à l'accorder. Malheureux! ce que vous refusez aujourd'hui, vous sera peut-être refusé un jour. Les fruits de pénitence ne sont pas de toutes les saisons. Comme à Jérusalem, ce jour vous est donné: craignez qu'il ne revienne pas.

Car il viendra des jours désastreux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts; et ils te renverseront par terre, toi et les enfans qui sont dans ton enceinte; et ils ne te laisseront pas pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. Voici une prophétie bien positive et bien claire. Jésus-Christ prédit en termes formels à Jérusalem, sa destruction. Lorsqu'il prononçoit cet oracle, lorsque peu d'années

après, son évangéliste l'écrivoit, rien n'en annonçoit l'accomplissement. Tranquilles sous le joug des Romains, ne faisant aucun effort pour s'y soustraire, les Juifs jouissoient dans une paix profonde, de leurs lois, de leur temple, de leur religion. Il n'étoit ni dans la politique romaine de les y troubler, ni de leur intérêt de se révolter. Qui est-ce qui pouvoit à cette époque, à moins d'être dans le secret de la Providence, prévoir que ces redoutables conquérans, après avoir été les ministres de la justice de Dieu contre les monarchies prédites par Daniel, deviendroient les instrumens de sa vengeance contre son propre peuple? Cette prédiction de Jésus-Christ étoit tellement constante parmi ses disciples, que lorsqu'éclatèrent les divisions entre les juifs et les Romains, saint Siméon, alors évêque de Jérusalem, en sortit, et se retira avec tous les chrétiens hors du théâtre des combats. Que peuvent opposer les incrédules à une preuve aussi évidente de la mission de Jésus-Christ? Nieront-ils la prophétie? Mais elle étoit connue, publique, consignée par écrit, dans un temps où l'événement n'avoit aucune vraisemblance. Diront-ils que la ruine de Jérusalem n'en est pas l'exécution; qu'elle n'y a aucun rapport? Mais qu'ils rapprochent des faits constans et rapportés par tous les historiens, les expressions de Notre-Seigneur : ils verront annoncés la venue des en-

nemis, les tranchées dont ils environnèrent la ville, l'extrémité où ils la réduisirent en la resserrant, sa destruction qui ne laissa pas une pierre sur une autre, le meurtre de tous ses défenseurs et de ses citoyens. Le hasard fait-il cadrer ainsi l'événement avec la prédiction? forme-t-il dans l'un et dans l'autre, un rapport aussi parfait de circonstances? Toute la sagacité humaine ne pouvoit pas imaginer une révolution aussi imprévoyable, aussi éloignée de toutes les apparences. Pour la prédire, il falloit la puissance de l'opérer.

En versant des larmes sur le désastre de son pays, Jésus-Christ nous apprend à nous intéresser à la prospérité de la patrie qui nous a donné naissance. La religion qui étend notre charité à tous les hommes, ne nous rend pas pour cela cosmopolites; elle resserre au contraire les liens qui nous attachent au sol où la Providence nous a placés. Les supplications pour la splendeur des empires, pour la paix des états, pour la conservation de leurs souverains, pour la salubrité de l'air, pour la fertilité de la terre, pour la régularité des saisons, font partie des prières ordinaires des fidèles. Si la Providence afflige de quelque calamité une région particulière, l'Eglise appelle ses enfans dans les temples, pour désarmer par leurs vœux réunis la colère céleste. Ils sont bien injustes, ceux qui accusent le christianisme de

rendre l'homme indifférent au bien de la société. Un pareil reproche leur sied bien mal, à eux, dont les principes tendent à la subversion de toute société. Comparez le patriotisme du chrétien à celui de l'incrédule. Le premier reconnoît pour principe de l'ordre social, la volonté de Dieu qui l'y soumet; le second le fonde sur un contrat dont la réalité incertaine, dont les clauses équivoques, sont presque partout des sujets de contestations et de troubles, des prétextes de révolte ou d'oppression. L'un tient à sa patrie par devoir; l'autre par intérêt. Celui-là est par religion tout occupé du bien public; celui-ci par principe pense uniquement au sien. On sert sa patrie d'un côté avec désintéressement ; de l'autre par ambition. On travaille là pour supporter les charges qu'elle impose; ici pour retirer les avantages qu'elle procure. Placez ces deux hommes dans les circonstances délicates, et qui ne sont pas rares, où l'intérêt public demande qu'on lui immole quelque intérêt particulier. Lequel de deux s'y portera le plus franchement, de celui qui attend dans l'autre vie un immense dédommagement de ses sacrifices, ou de celui qui, bornant tous ses désirs à la vie présente, perd à la fois, et son bien, et ses espérances? Demandez pour le salut de l'état, à l'avare, d'y contribuer de ses richesses; à l'ambitieux, de consentir à perdre ses honneurs; au voluptueux, de renoncer à

ses plaisirs; à l'orgueilleux, de souffrir que sa réputation soit altérée : et voyez s'ils y consentiront. Demandez ensuite à l'homme religieux tous ces sacrifices réunis; et voyez s'il hésitera à les faire. Il n'y a de véritable patriotisme, que celui qu'inspire la religion; parce qu'il est le seul pur dans son principe, assuré dans ses effets, constant dans sa durée, inébranlable dans toutes les circonstances.

En témoignant sa douleur des maux qui vont accabler Jérusalem, Jésus-Christ indique leur cause : c'est qu'elle n'a pas connu le temps où elle a été visitée. Ils sont presque toujours des châtimens de la justice divine, les fléaux qu'elle laisse tomber sur les nations. La loi du peuple juif nous présente les promesses et les menaces divines; et son histoire nous en a fait voir l'exécution constante. Lisez dans les prophètes les malheurs prédits à Damas, à Tyr, à Ninive, à Babylone, à l'Egypte, à cause de leurs crimes, et voyez ces prédictions toujours suivies de leur accomplissement. Suivez, les prophéties à la main, les vengeances du Seigneur sur les empires qui avoient successivement provoqué sa colère. Considérez l'Eternel transportant, comme il le dit, les royaumes de nation à nation, à cause des iniquités (1); châtiant l'Assyrie par la Chaldée; la Chaldée par la Perse; la

(1) Regnum à gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos. *Eccli.* 8.

Perse par la Grèce; la Grèce par Rome; Rome par les barbares. Voyez toutes les nations les plus florissantes, perdre leur gloire avec leurs mœurs. Aveugles que nous sommes! nous imaginons voir les principes de ces révolutions qui nous frappent et nous effraient, dans des causes naturelles; et nous ne sentons pas que ces causes, secondes elles-mêmes, ne sont que les moyens par lesquels la cause première exerce sa terrible justice. Quand les iniquités des peuples amoncelées sur leurs têtes, se sont élevées jusqu'au ciel (1), alors cesse la patience de Dieu, arrivée à son terme, et commence sa vengeance. Il ne fait que les livrer à leurs crimes, qui deviennent leur première punition.

Hélas! pour prouver cette grande vérité, est-il nécessaire de recourir à des exemples étrangers? N'en sommes-nous pas nous-mêmes un exemple bien authentique et bien déplorable? Rappelons-nous ce que nous étions, et voyons ce que nous sommes. De combien de crimes étions-nous coupables! ou plutôt de quels crimes étions-nous exempts? A tous les désordres dont avoient gémi les siècles précédens, notre malheureux siècle en avoit ajouté un autre plus funeste. Le libertinage de l'esprit étoit venu augmenter, affermir, rendre irrépa-

(1) Iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, et delicta nostra creverunt usque ad cœlum. 1. *Esdr.* IX. 6.

rable le libertinage du cœur. Les erreurs qui avoient affecté les générations passées, laissoient au moins dans les esprits des idées de Religion, des principes de morale; en attaquant les dogmes de l'Evangile, elles ne portoient aucune atteinte à ses règles : mais l'incrédulité, ce monstre de nos jours, est venu ôter au genre humain, tout principe, tout joug, toute vertu, tout Dieu. Quelle étoit la passion dont on rougissoit? Quelle étoit l'autorité que l'on respectoit? Quand nous considérons d'une part, les désordres où le défaut de religion avoit plongé notre nation, et de l'autre l'état affreux où elle est réduite, pouvons-nous ne pas reconnoître la cause et l'effet, le crime et la punition? La France s'étoit livrée à l'incrédulité : Dieu lui a infligé le plus juste et le plus terrible châtiment; il l'y a abandonnée. Il a accordé à l'incrédulité d'usurper la puissance; et la prédiction du Sage a été accomplie (1); et tout a été détruit. Finances, commerce, justice, police, mœurs, vertus, royauté, religion, tout a disparu sous ses mains meurtrières. Il n'est resté qu'une force aveugle et atroce, qui déploie sa rage de tous côtés sans pouvoir s'arrêter, et que le besoin de s'assouvir pousse sans cesse de violences en violences, d'injustices en injustices, de guerres en guerres. La France, ce

(1) Cum impii sumpserint principatum, gemet populus, *Proverb.* XXIX. 2.

royaume il y a peu d'années si florissant, l'objet de l'admiration et de la jalousie de tant de peuples, présente maintenant à l'Europe épouvantée, l'affreux spectacle d'une caverne de brigands, qui, tout dégouttans du sang de leurs victimes, s'assassinent les uns les autres pour s'arracher leurs dépouilles. Nations, qui nous contemplez avec horreur et avec effroi, ah! que nos crimes et nos malheurs puissent au moins vous servir de leçon! Regardez-nous, et voyez l'effet naturel de l'incrédulité : elle frémit maintenant, et s'agite autour de vous; elle s'efforce de vous envelopper dans les filets où elle nous a enlevés; elle lâche dans vos cercles ses perfides émissaires; elle répand parmi vous le poison pestilentiel de ses livres. Pour vous défendre toujours de ses dangereuses suggestions, regardez-nous, et voyez où elles conduisent le peuple qui s'y livre. Conservez précieusement votre foi, votre amour pour la Religion, votre attachement aux anciennes et saintes maximes. Regardez-nous, et voyez ce que devient le peuple qui les abandonne. Les vertus maintiendront l'heureuse simplicité de vos mœurs, entretiendront votre précieuse union, soutiendront votre soumission à l'autorité qui vous gouverne, et étant constamment les principes de votre conduite, seront en même temps le gage de votre félicité.

Etant entré ensuite dans le temple, il en

chassa tous ceux qui y vendoient et qui y achetoient, en leur disant : Ma maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Qu'est-ce donc qui a pu changer ainsi ce Sauveur, jusque-là si doux et si miséricordieux? Nous l'avons vu, il n'y a qu'un moment, pleurant sur Jérusalem; douloureusement affecté des peines que les crimes de cette ville devoient arracher à sa justice. Et tout-à-coup le voilà, paroissant oublier son caractère de douceur et de patience, armé de toute sa sévérité, et s'abandonnant à toute l'indignation de son zèle. Beaucoup d'autres péchés se commettoient, sans doute, dans Jérusalem; beaucoup d'autres scandales provoquoient sa colère; mais il s'abstient de tonner contre eux. C'est par les exhortations, par la douceur, qu'il tâche de les réformer. Est-ce donc ici une offense plus grave que les autres; un forfait qui mérite de plus grands châtimens? Il s'agit de l'honneur de son temple; la maison de son Père est profanée : son zèle ne souffre point de retardement. A la seule vue de ce scandale sa vengeance éclate. Il se hâte de chasser du saint lieu ceux qui en déshonorent la majesté. Apprenons de là combien sont criminelles les irrévérences multipliées, dont, à la honte de la Religion, nos églises sont devenues le théâtre. Les temples, tantôt vides et sans adorateurs, tantôt remplis de profanateurs; Dieu délaissé

par les uns, outragé par les autres; des hommes qui se prétendent disciples de Jésus-Christ, ou l'abandonnant sur ses autels, ou venant le rendre témoin de leurs indécences : voilà le déplorable spectacle que présentent nos églises. Elles ne sont plus ni fréquentées, ni respectées.

Le temple est, dans le sens le plus strict, la demeure de Dieu. C'est là que, dans Jésus-Christ, selon l'expression de l'Apôtre, habite corporellement la plénitude de la Divinité (1). Le temple est parmi nous l'image du ciel. Dans l'un et dans l'autre, c'est le même Dieu adoré, le même agneau sans tache placé sur l'autel, les mêmes cantiqnes répétés. Les élus de la terre y représentent les saints du ciel, en attendant qu'ils se réunissent à eux. Ils se confondent comme eux devant cette Majesté suprême, que leur foi découvre à travers les voiles qui la cachent; et Dieu reçoit ici-bas les hommages qui lui sont rendus au sein de sa gloire. Que vos tabernacles me sont chers, Dieu des vertus, disoit David! mon âme languit et se consume du désir d'être dans la maison du Seigneur (2). Est-ce des tabernacles célestes, est-ce de ceux de la terre que parle le saint prophète? Nous

(1) In ipso (Christo) habitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter. *Coloss.* II. 9.

(2) Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! concupiscit, et deficit anima mèa in atria Domini. *Psalm.* LXXXIII. 2--5.

pouvons croire qu'il comprend les uns et les autres dans l'ardeur de ses vœux, puisque dans tous il doit jouir de la présence du Seigneur, et qu'il soupire après les grâces que Dieu distribue dans son temple, comme après la gloire qu'il accorde dans le ciel.

Quel est donc, dirons-nous l'insensé, dirons-nous le déplorable aveuglement de tant d'hommes que les dissipations, les occupations, les voluptés, les passions mondaines, en un mot tout ce que le Sage appelle la fascination de la bagatelle (1), tient constamment éloignés du sanctuaire! L'abandon des temples, à force d'être universel, surtout dans la classe la plus considérable, a cessé d'être un scandale. Ces saints édifices ne servent plus que d'une vaine décoration à nos villes. Si l'on y vient, c'est pour en admirer la beauté, la grandeur, les proportions, les richesses, les ornemens, la pompe. On ne s'occupe pas du Dieu qui y réside. On pourroit graver sur nos autels, l'inscription que saint Paul trouva sur celui d'Athènes : *Au dieu inconnu.* Les assemblées profanes, les spectacles criminels, sont tous les jours remplis d'une affluence nombreuse, et les églises restent désertes. Du fond de son tabernacle, Jésus-Christ nous appelle sans cesse, nous invite, nous presse de nous approcher de lui, et c'est nous qui nous refusons

(1) Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona. *Sap* IV. 12.

à ses avances. Il demande à s'entretenir avec nous, et nous fuyons son entretien. Il désire s'environner de nous, et il ne voit autour de lui qu'une profonde solitude. La plupart des hommes oublient absolument qu'il y a sur la terre des tabernacles où Dieu réside; ou si quelquefois, après avoir passé une semaine entière sans s'occuper de lui, dans le sein des plaisirs et des dissolutions, ils se ressouviennent le dernier jour qu'il y a un précepte positif de se rendre à l'église, ils s'y traînent avec peine; et ils vont par contrainte, par égard, par respect humain, y passer quelques momens, qu'ils regardent comme les plus pénibles et les plus ennuyeux de leur vie.

Il ne faut pas croire que l'adoration fréquente dans les temples, soit une pratique indifférente qu'on puisse négliger ou omettre sans déplaire à Dieu. C'est mépriser ses grâces, que de refuser d'aller les chercher dans le lieu où il les distribue. Mais ce sont ceux à qui la fréquentation des temples seroit le plus nécessaire, qui s'en tiennent le plus éloignés. O vous, qui avez eu le malheur de tomber dans la disgrâce de Dieu, c'est vous surtout qui devriez venir vous refugier au pied de son autel, et implorer auprès de ce trône de sa miséricorde, un asile contre sa justice! Je donnerai la paix en ce lieu (1), nous dit-il par son prophète.

(1) In loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum. *Agg.* II, 10.

C'est donc vous qui ne voulez pas la recevoir. C'est vous qui, vous absentant obstinément du lieu où il vous attend pour traiter de votre réconciliation, lui déclarez une guerre opiniâtre. Quand vous avez offensé un homme puissant et dangereux, la crainte de sa vengeance vous rapproche bientôt de lui. N'y a-t-il donc que Dieu que vous ne craigniez pas? où, semblable à Adam après son péché, pensez-vous, en le fuyant, éviter ses regards? Si la Providence vous avoit placés sur cette terre qui fut autrefois honorée de sa présence; si elle vous avoit fait vivre dans la région illustrée par les mystères de sa vie et de sa mort, ne vous empresseriez-vous pas d'aller visiter ces lieux célèbres? ne regarderiez-vous pas comme un devoir de lui rendre vos hommages dans cette étable où il naquit, sur ce Calvaire où il expira? ne rechercheriez-vous pas sur cette terre consacrée par lui, la trace de tous ses pas? Mais qu'iriez-vous y chercher, que vous ne retrouviez sur ses autels? Là s'opèrent au même instant tous les mystères qui ne s'accomplirent que successivement dans le cours de sa vie mortelle. Là il naît, à la parole du prêtre, comme à Bethléem. Là il est offert par la main de son ministre, comme il le fut dans le temple par sa Mère. Là il répand ses grâces sur le peuple chrétien, comme dans le cours de sa mission il versoit ses bienfaits sur la nation juive.

Là il est immolé comme sur la croix. Hélas ! là il reçoit, des impies et des libertins, des outrages aussi douloureux que dans la maison du grand-prêtre, à la cour d'Hérode, dans le prétoire de Pilate. En lui offrant vos respects dans son temple, vous l'adorez en même temps dans tous les divers états où il a passé pendant son séjour sur la terre.

Nous déplorons l'abandon où un grand nombre de chrétiens laissent le temple du Seigneur. Mais parmi ceux qui viennent quelquefois s'y présenter, combien en est-il qu'on devroit, à ce qu'il semble, exhorter plutôt à s'en bannir ! Le délaissement des églises n'est encore que le moindre scandale. Ne vaudroit-il pas mieux qu'elles restassent sans adorateurs, que d'être, comme nous les voyons, en proie aux profanateurs ? Quand, dans les jours de solennité, aux heures consacrées au service divin, nous voyons une affluence nombreuse se porter vers le lieu saint, nous éprouvons un sentiment de joie et d'édification, en pensant que le Seigneur va recevoir des hommages multipliés et sincères. Mais en entrant à la suite de cette foule dans la maison sainte, ah ! que nous sommes promptement détrompés ! un sentiment bien différent vient nous saisir, quand nous découvrons ce qui s'y passe. On vient au temple : et pourquoi y vient-on ? Est-ce pour Dieu ? est-ce pour lui rendre ses adorations ?

Non : c'est uniquement pour le monde, pour éviter sa censure, pour conserver à ses yeux quelque dehors de religion. On y vient, entraîné par la coutume, conduit par la bienséance, poussé par le respect humain. On y vient par des motifs plus criminels encore, pour voir, ou pour être vu; pour exciter des désirs coupables, ou pour entretenir les siens. On vient au temple : et dans quel esprit y vient-on? On y apporte ses passions, on s'en occupe, on s'en entretient, on y cherche de la pâture à sa curiosité, de l'amusement à son loisir. On vient au temple : et comment y est-on? C'est là le comble du désordre. Fils de l'homme, disoit le Seigneur à son prophète, perce le mur, et vois les abominations qui se commettent dans ma maison (1). Alors au moins on cachoit ses irrévérences aux regards publics; on s'enfermoit dans le temple pour le profaner. Maintenant l'impiété marche dans le sanctuaire, le front levé; et ce qu'elle semble craindre, c'est de n'être pas aperçue. L'indécence des situations, la négligence des postures, la liberté des mouvemens, l'audace des regards, semblent pratiquées exprès pour braver la Divinité. Le bruit confus des conversations particulières,

(1) Et dixit ad me : Fili hominis, fode parietem. Et cùm fodissem parietem, apparuit ostium unum. Et dixit ad me : Ingredere, et vide abominationes pessimas, quas isti faciunt hic. *Ezech*. VIII. 8 *et* 9.

toujours profanes, souvent criminelles, s'élève quelquefois jusqu'à troubler les chants sacrés. Si dans le moment auguste, où Jésus-Christ descend sur son autel, est élevé, et présenté aux regards et aux adorations, on daigne, par un reste d'égard, ou plutôt de respect humain, fléchir le genou, on s'en dédommage aussitôt. Averti qu'on l'a devant les yeux, qu'on est sous les siens, on se livre sans honte et sans crainte à de nouvelles insolences. Des femmes mondaines viennent y étaler, les unes le faste de leurs parures, les autres l'immodestie de leurs ajustemens. Elles viennent, idoles superbes, disputer au vrai Dieu ses adorateurs, et lui arracher les âmes qu'il a rachetées de son sang. Les temples du Seigneur, ces écoles sacrées de la piété, ces asiles de l'innocence, sont devenus eux-mêmes dangereux pour la vertu. C'est là, c'est dans le sanctuaire, c'est en présence de la Majesté divine, que commencent quelquefois, et que s'entretiennent les criminelles intrigues, qui font le scandale de la religion et la honte des familles. Grand Dieu ! où donc pourra se réfugier la pudeur, si, jusqu'au pied des autels, elle trouve des piéges ? Où sera-t-elle en sûreté, si, sous les yeux, et presque dans les bras de Jésus-Christ, elle est attaquée ? Seroit-il enfin près d'arriver, ce jour redoutable, dont l'abomination de la désolation placée dans

le lieu saint, doit être l'annonce (1)? Les scandales multipliés qui souillent la maison du Seigneur, sont-ils le commencement de l'accomplissement de son oracle? en provoquant son terrible jugement, en sont-ils les avant-coureurs?

Pour nous former une juste idée du péché de la profanation, pour sentir combien il est odieux au Seigneur, considérons les caractères particuliers qu'il réunit, et qui le rendent plus criminel.

D'abord il ne peut pas, comme beaucoup d'autres offenses, être excusé, ou même atténué par la vivacité des passions. Sans doute, l'emportement de la cupidité, en causant nos péchés, ne les justifie pas, mais il en diminue la malice. L'Auteur de notre nature en connoît toute l'imperfection. Il se ressouvient que nous sommes un composé fragile d'une chair foible, et d'un esprit prompt à s'en aller, lent à revenir (2). Son cœur paternel est touché des fautes où entraîne l'ardeur de la concupiscence. L'effervescence qui les fait commettre émeut sa pitié en même temps que sa colère, et en atti-

(1) Cùm ergò videritis abominationem desolationis, quæ dicta est à Daniele prophetâ, stantem in loco sancto, qui legit, intelligat. *Matth.* XXIV. 15.

(2) Spiritus quidem promptus est, caro verò infirma. *Marc.* XIV. 38.

Recordatus est quia caro sunt; spiritus vadens, et non rediens. *Psalm.* LXXVII. 39.

rant sa sévérité, excite cependant son indulgence. Mais l'irrévérence dans le lieu saint, n'est pas l'effet d'une passion. Ce n'est pas dans le trouble, c'est de sang-froid qu'on la commet. C'est moins la foiblesse qui y est entraînée, que la volonté qui s'y porte. Ce déplorable péché ne procure aucune jouissance, ne satisfait aucun goût. Il n'a d'autre attrait que le plaisir de faire parade de l'impiété qu'on a, ou peut-être, de celle qu'on n'a pas.

Ensuite la profanation du lieu saint, au vice du péché, ajoute l'audace de n'en pas rougir. Non contente d'offenser Dieu, elle l'outrage; en même temps qu'elle l'irrite, elle le brave. Elle va jusque sur son autel le chercher, et défier son tonnerre. Ce n'est pas seulement, comme dans les autres péchés, la loi qui est méprisée, c'est l'Auteur même de la loi qui est insulté. Le Roi des rois est attaqué dans son palais, et jusque sur le trône de sa miséricorde, et unissant l'ingratitude à l'insolence, on choisit, pour l'offenser, le lieu, le moment, où il offre, et où il répand ses bienfaits. La présence du profanateur dans le temple, est, par une inconséquence bizarre et criminelle tout à la fois, une profession et un reniement du christianisme. C'est reconnoître la religion, que de venir s'unir à son culte; c'est la désavouer, que d'insulter son culte. On se rend au temple, pour n'être pas cru impie; on s'y tient indé-

comment pour ne pas paroître chrétien. Les fureurs de l'hérésie, les foiblesses de l'apostasie, sont-elles donc plus criminelles que la démence profanatrice? Lequel, à votre avis, est le plus coupable, du calviniste qui blasphème la présence de Dieu à laquelle il ne croit pas; ou de celui qui se disant catholique, outrage un Dieu qu'il fait profession de reconnoître? Comparerez-vous l'apostasie de ces malheureux, qui, vaincus par les supplices, renonçoient Jésus-Christ qu'ils honoroient toujours au fond de leur cœur par leur douleur et par leurs remords, à celle des profanateurs rendus impies, non par crainte, mais par audace, et qui, loin de s'affliger de leur crime, ont encore l'effronterie de s'en glorifier? . . . .

Enfin un autre vice qui caractérise, et qui rend plus criminel que tout le reste, le profanateur, c'est qu'il est nécessairement scandaleux. Non seulement il refuse à Dieu ses adorations, il lui enlève celles des autres; non seulement il trouble le culte, il travaille à le détruire; non seulement il étouffe dans lui-même la religion, il s'efforce de l'anéantir dans tous les cœurs; non seulement il est le disciple du démon, il se fait son apôtre. Un des motifs pour lesquels l'Eglise rassemble ses enfans dans les temples, est pour que la piété des uns ranime celle des autres. Quoi de plus touchant en effet, quoi de plus propre à exciter la ferveur,

que la vue d'une multitude nombreuse, prosternée, attentive, recueillie devant les saints autels, comme le sont les esprits bienheureux devant l'autel céleste, et se servant réciproquement de modèle et d'encouragement? Mais par la raison contraire, les irrévérences commises dans les temples deviennent des leçons d'irréligion. Elles apprennent, autorisent, encouragent, accoutument à mépriser ce qu'il y a de plus sacré. Hommes élevés en dignité, pères de famille, vous tous enfin qui, à quelque titre que ce soit, jouissez dans le monde de quelque autorité, ce sont principalement vos dangereux exemples qui engagent une jeunesse facile à séduire, à vous imiter, et à prétendre se signaler comme vous, par son impiété.

Parcourez les Livres saints, et voyez les terribles vengeances que Dieu a constamment tirées des profanateurs. Voyez, frappés d'une mort subite, les fils d'Aaron, pour avoir allumé sur l'autel un feu étranger; Oza, pour avoir voulu soutenir de sa main l'arche chancelante; cinquante mille Bethzamites, pour y avoir porté un regard peu respectueux. Voyez Ozias, couvert de lèpre, parce qu'il avoit osé pénétrer dans le sanctuaire. Comparez ensuite ces irrévérences qui semblent si légères, aux affreux scandales dont nous sommes tous les jours témoins. Comparez ce temple, cet autel, cette arche, à nos sanctuaires, où Dieu fait person-

nellement et corporellement sa résidence. Tremblez devant mon sanctuaire, disoit-il aux Juifs ; je suis le Seigneur (1). Le tabernacle dont il parloit ainsi, n'étoit qu'une vaine ombre, qu'une figure vide de celui devant qui vous comparoissez ; et vous pourriez penser qu'il exigeroit moins de respect, qu'il vous permettroit de vous présenter avec moins de frayeur devant le tabernacle, qu'il remplit de sa majesté ?

Mais l'aspect seul du lieu saint ne devroit-il pas vous inspirer cette profonde vénération ? Où vos regards peuvent-ils se porter, sans vous rappeler la présence de Dieu et ses bienfaits ? En entrant dans le temple, le premier objet qui se présente à vous, ce sont les fonts sacrés où Jésus-Christ vous adopta pour ses enfans ; où vous promîtes de le reconnoître, de le révérer, de le chérir comme votre père. Ces fonts témoins de vos sermens, vont-ils l'être de votre parjure ? Un peu plus avant vous découvrez les tribunaux, où le regret de vos fautes et la promesse de les éviter, vous en obtinrent le pardon. Ce pacte de votre réconciliation, voulez-vous le violer au lieu même où vous l'avez contracté ? Avancez, et vous vous trouverez sous cette chaire, d'où tant de fois se répandirent sur vous les salutaires vérités de la foi. Là vous fûtes instruit du respect que vous devez à

(1) Pavete ad sanctuarium meum ; ego Dominus. *Levit.* XXVI. 2.

la religion et à ses temples; et ce seroit là que vous formeriez le projet de les profaner! Encore un pas, et vous voilà au pied de la table sainte, où Jésus-Christ vous a nourri de sa propre chair; et vous en feriez le théâtre de vos outrages! et, comme son perfide apôtre, vous ne l'auriez reçu que pour le trahir, et le livrer à son ennemi! De-là levez les yeux, et vous verrez en face de vous, l'autel, le tabernacle, d'où Jésus-Christ, vous contemple; d'où il voit, non seulement ce que vous faites, mais ce que vous méditez au fond de votre cœur; et ce seroit sous son regard perçant que vous oseriez concevoir la pensée de l'insulter! ce seroit environné de tous ces objets, dont un seul devroit suffire pour ramener dans votre cœur le respect et la sainte frayeur du lieu saint, que vous vous laisseriez aller à l'emportement de l'irréligion et au scandale de l'impiété!

Mais ce ne sont pas seulement la gravité du maintien, l'humiliation de la posture, la décence de l'extérieur, qui honorent convenablement la maison de Dieu. Dieu est esprit et vérité; et c'est principalement en esprit et en vérité qu'il veut être adoré. Nous devons à sa présence dans le temple, le double culte de notre corps et de notre âme. Nous devons devant celui que les esprits célestes proclament continuellement le seul grand, le seul puissant, sentir tout le poids de sa gloire, ne voir que

lui; n'être occupés que de lui; recueillir toutes nos pensées, pour les remettre à ses pieds; tous nos désirs, pour les réunir en lui; toutes nos facultés, pour lui en offrir le tribut. Nous devons, dans une attitude suppliante, dans l'immobilité d'un corps humilié, lui offrir le sacrifice de louange, lui adresser nos sollicitations, lui présenter nos actions de grâces. Nous devons en un mot lui porter dans son temple des hommages extérieurs, qui procèdent d'une piété sincère, et une piété ardente, qui se manifeste par des hommages extérieurs.

ÉVANGILE

DU DIXIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Parabole du pharisien et du publicain.

En ce temps-là, Jésus adressa cette parabole à certaines personnes qui mettoient leur confiance en elles-mêmes et dans leur propre justice, et qui méprisoient les autres : Deux hommes montèrent au temple pour faire leur prière; l'un étoit pharisien, et l'autre publicain. Le pharisien se tenant debout, prioit ainsi en lui-même : Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes,

qui sont voleurs, injustes, adultères; ni tel aussi que ce publicain : Je jeûne deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Le publicain au contraire se tenant éloigné, ne vouloit pas même lever les yeux au ciel, mais il frappoit sa poitrine, en disant : O Dieu! ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Je vous déclare que celui-ci retourna dans sa maison, justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. (*Luc*. XVIII. 9 *et* 14.)

EXPLICATION.

Jésus adressa cette parabole à certaines personnes qui mettoient leur confiance en elles mêmes et dans leur propre justice, et qui méprisoient les autres. Nous voyons ici exprimé l'objet de la parabole adressée par Jésus-Christ à ses auditeurs. Le but de ce divin Sauveur est de combattre l'orgueil. Dans le monde, sortant pur et exempt de défauts des mains du Créateur, l'orgueil fit pénétrer pour la première fois le péché (1). Il souilla le ciel, et en fit précipiter les anges (2). Il infecta la terre, et fit

(1) Initium omnis peccati est superbia. *Ecc.* X. 15.
Superbiam nunquàm in tuo sensu, aut in tuo verbo dominari permittas; in ipsâ enim initium sumpsit omnis perditio. *Tob*. IV. 14.

(2) Quomodò cecidisti de cœlo Lucifer?... qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum.... ascendam super altitudinem nubium, similis

chasser l'homme du paradis terrestre (1). Cause primitive de tous les maux qui nous affligent, il ne cesse encore de multiplier parmi nous les désordres et les malheurs. Sans parler de tous les vices qu'il traîne à sa suite, de tous les crimes qu'il ne cesse d'engendrer, de tous les troubles dont il agite continuellement la société humaine, ce fut lui qui commit ce détestable forfait qui effraie notre imagination, et surpasse notre intelligence. Ce fut l'orgueil pharisaïque, qui, poursuivant sans relâche Jésus-Christ dans tout le cours de sa carrière évangélique, parvint enfin à force de calomnies, de séductions, d'intrigues, à consommer le déïcide.

Un caractère particulier de cette funeste passion, est son injustice. L'orgueilleux est presque toujours celui qui a le moins de titres pour l'être. Voyez l'homme solidement juste, jeter sur ses vertus le voile de la modestie qui les pare, quoique son but soit de les cacher; qui n'efface pas leur lustre, mais qui tempère leur éclat, dont seroient blessés les yeux délicats de l'envie. L'arrogant au contraire est pour l'ordinaire un homme vicieux. Il n'exige les égards, que parce qu'il sait qu'on ne lui en rendroit pas volontairement. Il semble vouloir conqué-

ero Altissimo. Verumtamen ad infernum detraheris in profundum laci. *Isa.* XIV. 12, 13, 14 *et* 15.

(1) Et eritis sicut Dii. *Gen.* III. 5,

rir les hommages qu'il sent bien ne pas mériter. Il ne voit pas qu'il ne fait que se donner un vice de plus, qui sert encore à faire remarquer tous les autres. Observez l'homme qui se vante de quelque qualité. Vous pouvez presque à coup sûr répondre qu'il a le défaut contraire. La jactance a presque toujours pour principe, ou l'envie d'en imposer aux autres, ou le désir de se faire illusion à soi-même.

Les premières paroles de notre évangile nous présentent deux espèces d'orgueil, qui sont comme deux branches du même vice. L'une est la présomption de soi-même, l'opinion de son mérite, la confiance dans sa propre vertu; l'autre, qui est la suite assez ordinaire de la première, est la comparaison que l'on fait de soi-même au prochain, la préférence qu'on se donne, le mépris qu'on a pour lui. L'idée de sa propre excellence, celle de sa supériorité sur les autres, voilà, non pas deux vices différens, mais deux espèces, ou même, pour parler plus exactement, deux formes distinctes du même vice. L'une offense directement Dieu, en ce que l'on s'arroge à soi-même ce qui ne peut être qu'un don de l'infinie miséricorde; l'autre attaque le prochain par l'endroit le plus sensible. Ainsi, l'orgueil est dans ses différentes parties diamétralement opposé aux différens devoirs de la charité. Il est également contraire à ce que prescrit la justice et envers Dieu, et envers le

prochain; puisqu'il conteste à l'un son domaine suprême, et qu'il s'efforce de dégrader l'autre de son mérite. Nous allons voir Jésus-Christ, condamner dans sa parabole l'une et l'autre espèce d'orgueil.

Deux hommes montèrent au temple pour faire leur prière; l'un pharisien, et l'autre publicain. Voici deux hommes de professions bien différentes, qui vont dans le même moment adresser à Dieu leurs prières dans son temple. L'un est pharisien : classe d'hommes infiniment considérée dans le peuple juif, par la régularité de ses mœurs, par la sévérité de sa conduite, par sa scrupuleuse exactitude à remplir tous les préceptes de la loi, par la multiplicité de ses jeûnes, par l'abondance de ses aumônes. L'autre est un publicain, c'est-à-dire, un receveur des deniers publics, profession en général mal vue du public, soit à raison de ses fonctions qui sont à charge, soit à cause de ses richesses qui excitent l'envie; mais profession spécialement décriée alors dans la Judée, par les vexations et les usures dont on l'accusoit. Et il paroît que ce n'étoit pas sans raison; puisque dans plusieurs endroits de l'Evangile, nous voyons le titre de publicain, et celui de pécheur, donnés indifféremment aux mêmes personnes. Ces deux hommes doivent nous présenter deux exemples de prières absolument différentes; et c'est en effet ce qui arrive, mais

dans un sens tout opposé à celui que l'on devoit imaginer. C'est celui qui a toutes les apparences de la vertu et de la sainteté, qui fait une prière criminelle et réprouvée, tandis que celui qui paroît à tous les yeux un grand pécheur, adresse une prière qui est agréable à Dieu, et qui opère sa justification. Qu'est-ce donc qui vicie l'une, et qui épure l'autre? C'est l'orgueil dont est accompagnée la première, et l'humilité qui offre la seconde.

Le pharisien se tenant debout, prioit ainsi en lui-même. Jésus-Christ nous fait remarquer d'abord la posture orgueilleuse du pharisien. Cet homme fier de ses prétendus mérites, et de la considération qu'ils lui avoient attirée, ne daigne pas s'humilier devant cette Majesté suprême, que les anges eux-mêmes ne contemplent qu'avec tremblement. Il s'avance dans le temple, le front levé, comme s'il faisoit grâce à Dieu de venir l'invoquer. Le même scandale ne se renouvelle-t-il pas tous les jours dans les églises? Combien de Chrétiens, à l'irrévérence de leur attitude, à l'indécence de leur maintien, à la familiarité de leurs conversations, quelquefois même à la malhonnêteté de leurs propos, semblent venir dans les temples, plutôt pour insulter la Divinité, que pour l'adorer.

Outre le sentiment d'arrogance qui tient le pharisien dans cette posture hautaine, un autre motif l'engage à y rester. Comme c'est pour

les hommes plus que pour Dieu, qu'il a fait la démarche de venir au temple; comme son but principal est de maintenir et d'augmenter l'opinion qu'on a de sa piété, et l'estime qu'elle lui concilie, il est surtout jaloux d'être remarqué; et il choisit l'attitude qui y est la plus propre. Cette hypocrisie nous indigne. Mais si nous faisons un retour sur nous-mêmes, combien d'entre nous s'en reconnoîtront coupables! Combien d'actions, dignes d'un meilleur motif, n'ont été faites que dans la vue d'attirer les regards des hommes, de se procurer de la considération et des égards! Que d'œuvres auxquelles, pour être méritoires, il n'a manqué qu'une intention pure, que d'être faites pour Dieu, que d'avoir le bien pour objet, ont été viciées et rendues mauvaises, par le sentiment de vaine gloire qui en a été le principe, par le désir des suffrages humains qui en ont été le vrai but!

Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères; ni tel aussi que ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède. Cette prière du pharisien, mérite-t-elle d'être exaucée? On y voit étalées les deux espèces d'orgueil dont nous avons parlé. Il commence par se comparer aux autres, et par se féliciter de n'avoir pas leurs défauts; il finit

par s'exalter lui-même en considération des bonnes œuvres qu'il s'attribue. Pour connoître les vices de cette prière, et peut-être d'un grand nombre des nôtres, il est nécessaire d'entrer dans quelque détail,

Le pharisien commence par rendre grâces à Dieu. Ce sentiment est sans doute très louable en soi. La reconnoissance envers Dieu est tout à la fois une vertu et un devoir. Son expression est une partie essentielle de notre hommage; mais pour que l'action de grâces soit agréable à Dieu, et méritoire à ses yeux, elle doit réunir trois qualités. 1.° Elle doit avoir pour principes, d'une part, la conviction du besoin que nous avons des grâces divines, et de l'autre la contemplation de la bonté infinie, qui a daigné nous combler de ses dons, tandis que nous n'avions mérité que ses châtimens. 2.° Elle doit être accompagnée de deux autres sentimens : de la douleur d'avoir si mal répondu aux bienfaits du Seigneur, et de la crainte du compte qu'il nous en faudra rendre un jour. 3.° Elle doit avoir pour terme, non notre propre louange, mais la louange de ce Maître si bon, qui ne cesse de nous prodiguer ses faveurs. Le pécheur se glorifie; le juste rend gloire à Dieu. D'après ces principes, il est facile d'apprécier l'action de grâces du pharisien, et un grand nombre des nôtres. Il n'y a qu'à considérer d'où elles procèdent, et ce qu'elles produisent; si leur prin-

cipe et leur effet sont, ou l'orgueil, ou l'humilité.

De quoi le pharisien remercie-t-il le Seigneur? de n'être pas comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères. Il est assez commun de déclamer contre les hommes, contre leurs désordres, contre leurs vices; mais ce n'est pas le véritable zèle qui se livre à ces satires amères et violentes. Quand les justes pensent aux péchés qui se commettent si fréquemment dans le monde, c'est pour s'en affliger, pour les déplorer devant Dieu, pour le conjurer de les faire cesser, pour en faire eux-mêmes pénitence. Que ceux qui sont chargés de la conduite des autres, que les prédicateurs, dans la chaire évangélique, tonnent contre le péché; qu'ils s'élèvent avec force contre la funeste multiplication des pécheurs; c'est dans eux un zèle louable, juste, utile : mais ces diatribes véhémentes, que l'on entend souvent sortir de la bouche de particuliers sans autorité, sans mission, pèchent presque toujours par deux vices essentiels, l'orgueil et l'injustice. C'est contre les vices dont on est, ou dont on se croit, ou dont on veut paroître exempt, que l'on s'emporte. Il entre dans ces déclamations, une comparaison tantôt secrète, tantôt formelle de soi-même avec ceux que l'on censure. On ne parle des défauts des autres, que pour faire ressortir ses bonnes qualités. Le zèle

dont on se pare, n'est qu'un masque dont on couvre sa vanité. Comme le pharisien, on parle des vices du prochain, tandis qu'on devroit s'occuper des siens. C'est que les vices du prochain sont une pâture à l'orgueil, et que les vices personnels sont un sujet d'humiliation.

Ces satires des désordres du monde, sont aussi souvent infectées d'injustice. D'abord parce qu'elles sont presque toujours exagérées. Elles sont sans mesure, comme la passion qui les engendre. Ensuite, de générales qu'elles étoient dans le principe, elles dégénèrent presque toujours en des applications personnelles, contraires non-seulement à la charité, mais aussi à la justice. Et c'est ce que l'on voit encore dans la prière du pharisien. Le publicain qu'il outrage par ses mépris, a-t-il mérité le reproche qu'il lui fait? Tout doit, au contraire, lui faire juger favorablement de cet homme. Il le rencontre dans le temple, il le voit prier avec modestie, avec recueillement, avec ferveur. C'est uniquement sur le titre de sa profession, qui le met au rang des grands pécheurs. Comme si les professions les plus exposées au péché, ne pouvoient pas produire des saints. Le jugement qu'il porte de lui, est d'abord téméraire en soi, et ensuite, dans le fait, absolument injuste. Ainsi, son orgueil qui lui a fait d'abord violer la charité, lui fait encore

manquer à la justice. Il n'est pas de désordre auquel ne conduise cette détestable passion.

Non-seulement le pharisien affecte un mépris répréhensible pour tous les hommes, et spécialement pour le publicain, mais il fait entre eux et lui-même une comparaison plus insultante encore. Telle est la marche ordinaire de l'orgueil. Vous pouvez la remarquer dans tous ceux qui en sont atteints; et en vous examinant avec attention, vous trouverez peut-être ce penchant dans vous-même. On se compare avec complaisance à ceux qui sont au-dessous de soi, parce qu'on y aperçoit un prétexte à se glorifier; mais on évite de se mettre en parallèle avec ceux qui sont au-dessus, parce qu'on y découvriroit des motifs trop fondés de s'humilier. Ah! si nous avons à nous comparer à quelqu'un, que ce soit aux saints que l'Eglise présente à nos hommages et à notre imitation; c'est là le rapprochement qui nous sera utile. Leurs exemples donneront des instructions à notre ignorance, des remèdes à notre imperfection, des soutiens à notre foiblesse, des encouragemens à notre lâcheté, des réponses aux vaines excuses de notre tiédeur. En les contemplant, nous verrons ce que nous devons être. En considérant l'intervalle qui nous sépare d'eux, nous nous exciterons à le franchir. Ayons la noble émulation d'être égaux aux grands saints, et non la basse

et sotte vanité d'être supérieurs aux grands pécheurs.

Le pharisien se glorifie de n'être pas au nombre des criminels; de n'être pas voleur, injuste, adultère. Beau sujet de gloire, sans doute, de ne s'être pas souillé de quelques crimes énormes. Que dirions-nous d'un voleur qui se vanteroit d'être vertueux, parce qu'il n'auroit jamais assassiné? Mais c'est la suite naturelle et ordinaire de la comparaison que nous faisons fréquemment de nous-mêmes aux autres. Nous cherchons ceux qui sont encore plus vicieux que nous, pour nous autoriser à l'être un peu moins qu'eux. Nous jouissons avec une joie maligne de leurs défauts, croyant qu'ils justifient les nôtres. Nous jugeons avec une grande sévérité les passions dont nous nous croyons exempts, et avec une extrême indulgence celles que nous sommes forcés de reconnoître en nous. Le libertin craindroit de paroître ambitieux, et l'ambitieux rougiroit de donner dans le libertinage. L'avare déteste l'orgueilleux, qui à son tour méprise l'avare. Il sembleroit que nos vices réciproques dussent nous donner de l'indulgence les uns pour les autres; qu'ils dussent établir dans la société un traité de tolérance mutuelle. Pourquoi donc sont-ils entre nous un sujet continuel d'opposition, de médisance, et de querelle? C'est l'effet de la

vanité, dont ils sont accompagnés (1). Le discours du Pharisien est dans tous les cœurs. Chacun s'applaudit de découvrir dans les autres des défauts dont il se croit exempt, et qu'il juge en conséquence infiniment plus graves que les siens. Et comme ce pharisien, qui ne pense ni à son orgueil, ni à son hypocrisie, ni à tous ses autres vices, nous détournons nos yeux des défauts graves et nombreux qui sont en nous, pour ne voir que ceux de notre prochain. Nous apercevons jusqu'au moindre fétu qui altère son œil; nous ne voyons pas la poutre qui offusque le nôtre (2).

Le pharisien se glorifie de ne pas avoir les vices qu'il reproche aux autres. Est-il bien certain de ne pas en être atteint? Il peut seulement s'assurer de n'en avoir pas commis les actes extérieurs; mais il ignore que c'est dans la volonté que réside principalement le péché, et qu'un consentement formel donné à une pensée illicite, suffit pour rendre coupable aux yeux de celui qui sonde les cœurs. Je ne suis pas voleur, dit-il, c'est-à-dire, je n'ai jamais emporté par ruse ou par violence le bien d'autrui. Mais n'a-t-il jamais regardé avec des yeux d'envie le bien de son prochain? Mais ne lui a-t-il

(1) Inter superbos semper jurgia sunt. *Proverb*. XIII. 10.
Qui se jactat, et dilatat, jurgia concitat. *Ibid*. XXVIII. 25.

(2) Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? *Matth*. VII. 3.

pas ravi par ses médisances un bien plus précieux encore que sa fortune? Je ne suis pas injuste, c'est-à-dire, je n'ai pas prononcé sur les tribunaux, des arrêts iniques. Mais oublie-t-il donc ces jugemens, non seulement téméraires, mais faux, et par conséquent injustes, que son amour-propre lui fait continuellement porter contre son prochain, et dont le publicain devient dans le moment même une victime? Je ne suis pas adultère; c'est-à-dire, je n'ai point souillé, par mes débordemens, la sainteté du lit nuptial. Mais ses regards avides, mais ses désirs impurs n'ont-ils pas placé ce crime dans son cœur? C'est ici une suite des maximes de la secte pharisaïque. Comme ces hommes, ainsi que Jésus-Christ le leur reproche, ne faisoient de bonnes œuvres que pour être remarqués par les hommes (1), ils faisoient consister toute leur vertu dans les actions extérieures. Ils nettoyoient avec une attention scrupuleuse le dehors du vase, et le laissoient rempli de saletés et de souillures (2). Et pourvu qu'ils parussent aux yeux du public comme ces superbes mausolées qui attirent les regards, ils s'embarrassoient peu que leur intérieur ne fût que

(1) Omnia verò opera sua faciunt ut videantur ab hominibus. *Matth.* XXIII. 5.

(2) Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod de foris est calicis, et paropsidis; intùs autem pleni estis rapinâ, et immunditiâ. *Ibid.* 25.

sorte de régularité, et jouissant d'une réputation de piété, en être atteintes. A l'exercice des vertus strictement commandées par l'Evangile, on substitue des pratiques pieuses, mais non nécessaires. On néglige les devoirs essentiels de son état, pour des observances minutieuses. Ainsi, l'homme est venu à bout d'abuser de tout, même de la piété. Ainsi, par une fausse idée de sainteté, on donne aux libertins et aux incrédules un prétexte pour calomnier la sainteté elle-même. Les œuvres de surérogation peuvent être le supplément des devoirs; jamais elles ne peuvent parvenir à en être le remplacement. Utiles, si elles y sont ajoutées elles deviennent répréhensibles lorsqu'elles y sont substituées. Ce renversement de la morale évangélique tient à deux causes différentes. Dans les personnes simples, c'est ignorance, défaut de lumières, faux zèle. Dans les personnes instruites, comme dans le pharisien, c'est hypocrisie, c'est désir de surprendre les hommages dus à la piété, aux dépens de la piété même, et de les acquérir au meilleur marché possible. Car la pratique de quelques œuvres religieuses est bien plus facile que l'accomplissement exact et soutenu de tous les devoirs.

Non seulement les louanges que se prodigue le pharisien, sont vicieuses dans leur objet,

elles sont aussi coupables en elles-mêmes (1). Le chrétien instruit par la Sagesse divine, les mérite et ne se les donne pas. Il laisse aux autres le soin de faire son éloge, mais il ne s'en charge pas (2). Le Seigneur lui a dit que tout arrogant est en abomination devant lui (3), et que l'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes (4). Et jugeons-en par l'effet que produisent sur nous-mêmes ces hommes que nous rencontrons trop souvent dans la société, remplie de leur propre mérite, voulant en occuper tous les autres, et fatiguant nos oreilles de l'étalage fastidieux de leurs talens, de leurs connoissances, de leurs vertus, de tous les genres de leur prétendue supériorité. Ils imaginent se concilier notre considération et nos égards; et par une juste punition de leur sotte vanité, ils ne s'attirent que nos mépris. Mais quoi! n'est-il donc jamais permis au juste de se donner les éloges qu'il mérite, et de faire connoître les bonnes œuvres dont il a rempli sa vie? N'exagérons pas les devoirs; et à côté des préceptes de notre sainte loi, plaçons les exceptions que elle-même y appose. Le chrétien attaqué par la

(1) Væ qui sapientes estis in oculis vestris, et coram vobismetipsis prudentes. *Isa.* v. 21.

(2) Laudet te alienus, et non os tuum : extraneus, et non labia tua. *Prov.* XXVII. 2.

(3) Abominatio Domini est omnis arrogans. *Ibid.* XVI. 5.

(4) Odibilis coram Deo est et hominibus superbia. *Ec.* X. 7.

calomnie a droit, sans doute, de se disculper. C'est même une obligation dans celui dont le ministère exige une réputation intacte. Il doit aux fonctions dont il est chargé, de ne pas les laisser avilir par d'injustes accusations. Saint Paul remplissoit ce devoir, lorsque, pour se laver des reproches qui lui étoient intentés, il détailloit aux Corinthiens, et les pénibles souffrances qu'il avoit endurées pour le Seigneur, et les grâces signalées qu'il en avoit reçues. Job ne péchoit pas non plus, lorsqu'aux détractions de ses cruels amis, il opposoit le détail de ses vertus et de ses bonnes œuvres. Distinguons l'apologie du panégyrique. Ne confondons pas la justification et la jactance. Il est tout différent de ne pas se laisser opprimer par la calomnie, ou de prétendre écraser les autres de sa supériorité. Une juste défense n'est pas l'orgueil.

Enfin un dernier vice de la prière du pharisien, c'est que, tout occupé de lui-même et de ses prétendus mérites, il n'imagine pas de rien demander à Dieu. Il n'implore ni la rémission de ses péchés, il croiroit faire injure à son innocence; ni la réformation de ses défauts, il ne s'en connoît aucun; ni l'augmentation de ses vertus, il les croit au plus haut degré; ni la grâce de persévérance, il se garde bien de douter de ses forces. Tandis que les plus grands saints n'opèrent leur salut qu'avec crainte et

tremblement (1); qu'ils ne sont pas même sans frayeur sur les péchés qui leur ont été pardonnés (2); qu'ils ne cessent de demander pardon, et de leurs fautes qu'ils ignorent, et de celles d'autrui auxquelles ils ont pu participer (3): tandis que ces modèles de perfection ne sont pas assurés de leur persévérance, et que jusque dans les purs esprits qui environnent son trône, Dieu aperçoit des imperfections (4); cet homme gonflé d'orgueil, et gangrené d'hypocrisie, ose se croire sans tache! Son insolente présomption le place à un point de perfection où il n'a plus ni le moyen de s'élever, ni le risque de déchoir. Aveuglement funeste, qui est tout à la fois, et l'effet, et la première peine de sa détestable passion. Jugement juste, qui punit l'orgueilleux par la vanité même de ses pensées. Jugement terrible, qui le dépouille de sa dernière ressource. Dieu permet que se méconnoissant lui-même, il perde jusqu'à l'idée de se convertir. Il le laisse tomber dans l'état de ces malades, à qui il ne reste plus ni la connoissance de leur mal, ni le sentiment de leurs besoins, ni le désir de leur guérison.

(1) Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Philipp.* II. 12.

(2) De propitiato peccato noli esse sine metu. *Eccl.* v. 5.

(3) Ab occultis meis munda me; et ab alienis parce servo tuo. *Psalm.* XVIII. 13.

(4) Ecce qui serviunt ei, non sunt stabiles, et in angelis suis reperit pravitatem. *Job.* IV. 18.

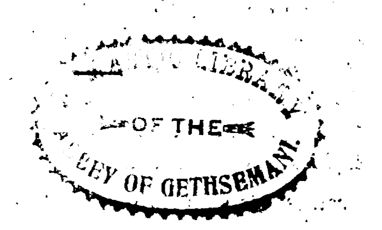
A l'orgueil du pharisien, Jésus-Christ oppose l'humilité du publicain. Nous ne nous étendrons pas autant sur cette partie de notre évangile, parce que nous aurons occasion de parler en d'autres endroits de l'humilité. Contentons-nous de remarquer le contraste entre l'homme qui passe pour pécheur, et celui qui a usurpé la réputation de piété.

Le publicain, au contraire, se tenant éloigné, ne vouloit pas même lever les yeux vers le ciel, mais il frappoit sa poitrine, en disant : O Dieu ! ayez pitié de moi qui suis un pécheur. Quelle différence entre ce modèle d'humilité et de pénitence, et l'exemple d'orgueil que nous venons de voir ! Tandis que le superbe pharisien, par l'arrogance de son attitude, insulte les hommes et brave Dieu, le vertueux publicain évite les regards de la terre, et redoute ceux du ciel. Il se place loin de l'autel, dans la partie du temple la moins remarquable. C'est de Dieu seul qu'il veut être aperçu. Il ne se juge pas cependant digne d'approcher de lui; il choisit la dernière place. Si la contemplation de la divine miséricorde lui inspire la confiance de venir l'implorer dans son temple, le sentiment de sa propre indignité lui fait regarder comme une faveur d'être admis au rang le plus bas. Il n'ose pas même lever les yeux vers le Juge qu'il invoque; la honte les tient baissés vers la terre. Il ne se contente pas de

rougir de ses péchés, il veut les expier par sa mortification. Il frappe avec force sa poitrine, comme pour se punir lui-même de ses offenses. Sa prière est aussi humble, que celle du pharisien est arrogante. Elle renferme, et l'aveu modeste de ses fautes, et la supplication soumise du pardon. Voilà le modèle de notre pénitence et de nos prières. Qui de nous osera se dire exempt de péché? Il ressembleroit à l'orgueilleux pharisien. Nous avons tous offensé Dieu, et peut-être beaucoup plus grièvement que le publicain de notre évangile. Nous n'avons qu'un asile contre la justice suprême qui nous menace; c'est la miséricorde qui daigne encore nous recevoir. Jetons-nous dans ses bras qu'elle nous tend. Jetons-nous-y avec confiance, non avec la confiance présomptueuse du pharisien, mais avec la confiance humble et timide du publicain, fondée uniquement sur cette bonté indulgente, qui désire plus que nous-mêmes notre conversion. Portons à ses pieds, comme le publicain, une confession sincère, une douleur vive, une satisfaction abondante, et ensuite attendons tout d'elle, et rien de nous.

Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié, et non pas l'autre; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé. Les sentimens différens de ces deux hommes font prononcer sur eux deux arrêts contraires. Ils s'en retournent tous deux, l'un déli-

vré du fardeau des péchés, l'autre chargé d'un péché de plus. Tels sont, et Jésus Christ le déclare, les effets opposés de l'humilité et de l'orgueil. Nous sommes nés pour la grandeur; nous le sentons à l'élévation de notre cœur, et la foi nous l'apprend; mais c'est par l'humilité que nous devons y parvenir. Jésus-Christ répète souvent dans son évangile, afin de mieux nous l'inculquer, cette maxime fondamentale de sa religion : que l'élévation conduit à l'abaissement, et l'abaissement à l'élévation. Il n'est pas en notre pouvoir de faire révoquer cette sentence. Nous devons tous éprouver, dans le présent et dans l'avenir, une alternative d'humiliations et de grandeurs. Notre humilité sera récompensée par la gloire, ou notre orgueil puni par l'opprobre. C'est à nous de choisir entre la gloire de la vie présente, et celle de la vie future; entre une gloire passagère, et une gloire éternelle; entre la gloire frivole que dispensent les hommes, et ce poids immense de gloire dont Dieu couvrira ses élus.



ÉVANGILE

DU ONZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Jésus guérit un sourd-muet.

Jésus quittant le pays de Tyr, vint par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le pays de la Décapole. Alors on lui amena un sourd-muet, et on le supplia de lui imposer les mains. Jésus le tirant hors de la foule, mit les doigts dans ses oreilles, et de la salive sur sa langue; puis levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, et lui dit : *Ephphetha*, c'est-à-dire, ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parloit distinctement. Jésus leur défendit d'en parler à personne. Mais plus il le leur défendoit, plus ils le publioient; et plus, dans l'admiration où ils étoient, ils disoient; Il a bien fait toutes choses, il a fait entendre les sourds, et parler les muets. (*Marc.* VII. 31—37.)

EXPLICATION.

Jésus quittant le pays de Tyr, vint par Sidon vers la mer de Galilée, en traversant le pays de la Décapole. Alors on lui amena un sourd-muet, et on le supplia de lui imposer les mains.

Nous voyons assez souvent les évangélistes, en rapportant les miracles du Sauveur, marquer les lieux où il les avoit opérés. Cette attention de leur part est un des garans de leur sincérité. Ces écrivains sacrés, excepté saint Jean, publioient la vie de leur Maître très peu d'années après qu'elle eut été terminée, un grand nombre de témoins oculaires existoient : et la vérification des faits étoit alors très facile. Au bout de dix ou douze ans, les habitans de la Décapole pouvoient très bien se ressouvenir, s'il étoit vrai qu'à cette époque Jésus-Christ eût guéri parmi eux un sourd-muet; ceux des autres pays pouvoient aisément y aller s'en assurer. En indiquant le lieu du miracle, saint Marc facilitoit les informations, et les provoquoit; il donnoit aux ennemis du christianisme si nombreux et si acharnés, une arme victorieuse, si son récit n'étoit pas trouvé véritable. Lui et ses confrères auroient-ils osé s'exposer à un démenti, dont la preuve eût été si facile, et les suites si terribles pour eux? En les supposant assez insensés pour en courir les risques, croira-t-on aussi leurs adversaires assez ineptes, pour ne pas profiter de leur extravagance. L'Evangile auroit-il trouvé la moindre créance, si un seul des faits évangéliques eût pu être démontré faux? C'est dans le temps où Jésus-Christ venoit de faire ses miracles dans la contrée où il les avoit opérés, que le christianisme

a pris naissance. Veut-on que les premiers chrétiens le soient devenus au péril de leur vie, sans croire les miracles? Veut-on qu'ils les aient crus sans en avoir vérifié la réalité? Veut-on qu'ils n'aient pas eu de moyens pour s'en assurer? Entre ces absurdités, nous laissons le choix à l'incrédulité.

Dans les miracles dont il s'agit ici, les saints Pères ont vu comme dans beaucoup d'autres, deux objets bien distincts : un but direct et principal; un but allégorique et secondaire. Le premier est de prouver par des faits éclatans la divine mission de Jésus-Christ; le second, de présenter sous des emblêmes ingénieux et faciles à pénétrer, les vérités morales. Les Juifs de ce temps-là ne saisissoient pas ce double sens des prodiges qui frappoient leurs regards. Mais l'économie de la religion étant maintenant pleinement développée, nous voyons dans les faits évangéliques, tout ce qu'il a plu à la Providence d'y placer pour notre instruction.

Le sourd-muet, présenté à Jésus-Christ pour qu'il le guérisse, est le symbole des sourds-muets spirituels, qui sont malheureusement en grand nombre, et qui ne peuvent de même être guéris que par la bonté et la puissance du divin Rédempteur. De même que les sourds de l'ordre physique n'entendent aucun des sons qui retentissent autour d'eux, de même l'âme frappée de surdité est devenue absolument insen-

sible à tout ce que Dieu lui dit, ou lui fait dire. Elle est comme ces idoles de bois ou de métal, qui ont des oreilles, et n'entendent pas. C'est l'état où, à son avénement, Jésus-Christ a trouvé le genre humain presque entier. La loi que Dieu avoit publiée sur le mont Sinaï, reçue par un seul peuple, étoit ignorée ou méconnue de tous les autres. Le concert des cieux qui célèbrent la gloire de leur Créateur, n'étoit entendu de nulle part; et les hommes sembloient s'être accordés pour fermer l'oreille à cette proclamation solennelle d'un seul Dieu, auteur et maître souverain de tout ce qui existe. Cette voix que le Maître de la nature a placée dans nos cœurs, pour y publier son existence et ses principaux attributs, nos relations avec lui et avec nos semblables, étoit étouffée dans tous; et personne n'écoutoit plus son cri salutaire. Jésus-Christ est venu sur la terre guérir cette surdité universelle. A sa voix tonnante, toutes les oreilles se sont ouvertes, et le monde s'est étonné d'entendre enfin ce qui depuis tant de siècles avoit cessé de le frapper.

Hélas! si ce divin Sauveur reparoissoit dans le monde, n'y trouveroit-il pas encore, comme au temps de son avénement, une multitude de sourds spirituels? Ne seroit-il pas nécessaire qu'il revînt opérer une nouvelle conversion du genre humain? Mais pourquoi le désirer? N'est-il pas toujours présent au milieu de nous, par

le ministère qu'il a laissé après lui pour le remplacer ? L'enseignement qu'il est venu apporter se perpétue, et ses instructions prolongées de siècle en siècle par une succession de pasteurs, n'ont jamais cessé de résonner dans son Eglise. Ce n'est pas l'enseignement qui manque; ce sont les auditeurs. Combien sont rares ceux qui entendent véritablement la parole divine! Les uns s'en absentent entièrement; les autres y vont, mais ne l'entendent point. Ils ne l'entendent point. Ce n'est pas qu'elle ne frappe leurs oreilles; mais elle ne pénètre pas jusqu'à leurs âmes : ils entendent le son; mais ils n'entendent pas le sens : elle n'est pour eux qu'un bruit léger, auquel ils s'endorment. Le reproche que le Seigneur faisoit aux Juifs par le prophète Zacharie, il l'adresse encore aux chrétiens de ce siècle. Ils n'ont pas voulu faire attention, et ils ont tourné l'épaule, et se sont retirés, et ils ont bouché leurs oreilles pour ne pas écouter. Ils ont endurci leurs cœurs comme le diamant, pour ne pas entendre la loi et les paroles que Dieu dans son Esprit leur a envoyées par ses ministres (1).

Ce n'est pas seulement à la prédication de

(2) Noluerunt attendere, et averterunt scapulam recedentem, et aures suas aggravaverunt, nè audirent. Et cor suum posuerunt ut adamantem, nè audirent legem et verba quæ misit Dominus exercituum in Spiritu suo per manum prophetarum priorum. *Zachar.* VII. 11 *et* 12.

l'Évangile, que les sourds spirituels ferment l'oreille de leurs cœurs; de quelque manière que Dieu leur parle, ils refusent de l'écouter. Les inspirations qu'il leur suggère, ils les rejettent; les remords qu'il leur inspire, ils les étouffent; les exemples de vertu qu'il leur présente, ils les raillent; les spectacles de châtimens qu'il leur montre, ils les dédaignent; les maladies dont il les afflige, ils en murmurent; les adversités dont il les frappe; ils s'en offensent. Ils ferment toutes les entrées de leurs cœurs, pour que la voix de Dieu n'y pénètre pas. Ils veulent mal entendre, dit le prophète, parce qu'ils veulent mal faire (1). Le sourd de l'ordre physique connoît du moins son infirmité, en est peiné, désire d'en être guéri, en recherche le remède; mais le sourd spirituel ne sent pas le mal dont il est affecté : loin de gémir de son état, il s'y complaît; loin de souhaiter sa guérison, il la redoute; loin de chercher les remèdes, il les fuit. C'est un malade, à qui l'excès de sa maladie en ôte le sentiment; qui prend ses convulsions pour de la force, sa léthargie pour du sommeil, son affoiblissement pour du calme; et qui n'est désabusé de sa déplorable erreur, que par les angoisses du dernier moment.

Si nous recherchons les causes de la surdité

(1) Noluit intelligere ut benè ageret. *Psalm.* XXXV. 4.

spirituelle, nous en trouverons deux principales. En premier lieu, nos oreilles sont fermées à la voix de Dieu, parce qu'elles sont ouvertes à des voix étrangères. Il est impossible d'écouter avec attention, en même temps, deux discours différens; de donner la même complaisance à deux langages opposés; d'entendre à la fois les exhortations de Dieu et les instigations du monde. Dieu nous défend d'écouter le monde et ses séductions; le monde nous suggère de ne point écouter Dieu et ses préceptes; et pour notre malheur, c'est lui dont la voix prévaut. En vain Dieu nous commande l'abnégation, tandis que le monde nous prêche l'amour des richesses; en vain il nous ordonne la mortification, tandis que le monde nous invite aux voluptés; en vain il nous enjoint l'humilité, tandis que le monde nous inspire la vanité; en vain il nous prescrit l'amour des ennemis, tandis que le monde nous excite à la vengeance. Nous préférons le langage agréable, au langage utile; les erreurs flatteuses, à la vérité sévère; le plaisir momentané, mais présent, au bonheur éternel, mais futur. Nous disons à notre conscience, ce que disoient les Juifs à leurs prophètes : Ne nous parlez pas de ce qui est droit et juste; ne nous dites que ce qui nous plaît (1).

(1) Qui dicunt videntibus : Nolite videre; et aspicientibus : Nolite aspicere nobis ea, quæ recta sunt. Loquimini nobis placentia, videte nobis errores. *Isa.* XXX. 10.

En second lieu, une autre cause plus funeste encore, et qui est la suite de la précédente, c'est que Dieu, en punition de ce que nous avons refusé de l'entendre, cesse à son tour de se faire entendre à nous. Vous avez fermé vos oreilles à la voix divine; ce qui a fait votre crime, en sera le première peine; elles y resteront fermées à jamais. Je vous ai parlé, nous dit le Seigneur, et vous ne m'avez pas écouté; je vous ai appelés, et vous ne m'avez pas répondu. Je vous rejetterai de devant ma face (1). Sollicitations et reproches, promesses et menaces, inspirations salutaires et occasions favorables, grâces intérieures et extérieures, vous avez tout négligé, tout rejeté, tout méprisé; tout cela vous sera enlevé; et Dieu punira votre persévérante obstination, en vous y abandonnant,

Nous lisons dans cet évangile, que le sourd présenté à Jésus-Christ, étoit en même temps muet. C'est l'effet naturel et ordinaire de la surdité primitive et de naissance, de priver de l'usage de la parole; c'est aussi l'effet constant de la surdité spirituelle, de rendre muet spirituellement celui qui en est affecté. De même que la voix de Dieu est nulle pour lui, de même les paroles que sa bouche prononce, ne sont

(1) Locutus sum ad vos manè consurgens, et loquens, et non audistis; et vocavi vos, et non respondistis... Projiciam vos à facie meâ. *Jerem.* VII. 13 et 15.

devant Dieu qu'un vain son qui se dissipe dans l'air; sa langue est liée pour le bien, comme ses oreilles y sont fermées. Il y a plus : ses oreilles reçoivent avec plaisir les impressions du vice, ce qui blesse la charité, ce qui offense la pudeur, ce qui attaque la religion, ce qui flatte les passions; pareillement sa langue le répète avec satisfaction; et il se rend coupable par les organes mêmes qui lui avoient été donnés pour produire des actes de vertu.

Jésus le tirant hors de la foule, mit les doigts dans ses oreilles, et de la salive sur sa langue; puis levant les yeux au ciel, il jeta un soupir, et lui dit: Ephpheta, *c'est à dire, ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parloit librement.* Il étoit sans doute également facile à la Toute-Puissance de guérir ce sourd-muet, d'un mot, ou même d'un seul acte de volonté, ou d'employer à sa guérison des moyens particuliers. Si elle a voulu accompagner cette guérison de circonstances extérieures, ce n'a pas été sans une raison profonde. Son intention a été de nous faire connoître par l'emblème de son action, la manière de procéder à la guérison de la surdité spirituelle.

La première chose que fait Jésus-Christ pour effectuer la guérison de cet homme, est de le retirer de la foule. Il nous apprend par là que le premier remède à la surdité spirituelle, est de

s'éloigner du monde. Le tumulte du monde, en nous étourdissant, nous empêche d'entendre la voix de Dieu; ses plaisirs, en nous distrayant, nous empêchent de l'écouter. Tant que le monde nous entraîne dans son tourbillon, les sens sont trop émus, l'imagination trop agitée, pour que nous puissions distinguer la voix divine parmi les diverses voix qui se font entendre en même temps. Au dehors les voix séductrices des insinuations, des conseils, des railleries, des exemples; au dedans les voix plus dangereuses encore des préjugés, des passions, du respect humain, crient toutes à la fois, et étouffent la voix de Dieu. Toute forte, toute puissante qu'est cette voix céleste, elle est douce et souvent peu sensible. Pour produire de grands effets, elle n'a pas besoin de faire un grand bruit; c'est un souffle léger du Seigneur, qui brise les cèdres du Liban. Pour être entendu, il veut être écouté avec une singulière attention. C'est dans la solitude, nous dit-il, que je conduis l'âme avec qui je veux m'entretenir; c'est là que je parlerai à son cœur (1). Là ne pénètrent pas les bruyans éclats de la joie mondaine; là tout est calme et paisible; là un silence profond favorise les méditations, invite à la réflexion, provoque l'attention. Pécheur, qui, languissant dans l'inimitié de Dieu, reconnois-

(1) Ducam eum in solitudinem; et loquar ad cor ejus. *Oséo*. II. 14.

sez le besoin de la faire cesser, mais en éprouvez en même temps l'impuissance; qui voudriez aller à lui, mais qui vous sentez retenu; que vos vœux poussent, mais que vos habitudes arrêtent; qui gémissez de la stérilité de vos désirs, de la foiblesse de vos efforts; séparez-vous de ces objets dangereux, dont la présence alimente et ranime sans cesse vos coupables affections. Pour sortir de votre funeste état, commencez par rompre les liens qui vous y retiennent enchaînés; enfoncez vous pour quelque temps dans la retraite; allez y écouter, comme le Prophète, ce que Dieu daignera dire au dedans de vous (1). Quand vous aurez éloigné les obstacles qui empêchent sa parole de parvenir jusqu'à vous, vous l'entendrez sans difficulté, vous la recevrez avec joie. Guéri de votre surdité spirituelle, vous le serez bientôt de tous vos autres maux qu'elle entretenoit, et qu'elle perpétuoit.

Après avoir fait sortir de la foule le sourd-muet, Jésus-Christ met les doigts dans ses oreilles. Par cette action, il nous montre que pour lever l'obstacle qui empêche la voix divine de se faire entendre, il faut le doigt de Dieu. Le doigt de Dieu est ici, disoient les magiciens de Pharaon, émerveillés des prodiges qu'opéroit Moïse, et con-

(1) Audiam quid loquatur in me Dominus Deus. *Psalm.* LXXXIV. 9.

fondus de leur impuissance à les imiter (1). Nous devons dire de même, quand nous voyons des pécheurs obstinés revenir de leurs égaremens. Les miracles de la grâce n'exigent pas moins la toute-puissance, que ceux de la nature. Pasteurs évangéliques, dont le Maître que vous servez daigne faire les ministres de sa miséricorde, et à qui il confie l'importante fonction de faire entendre sa parole aux cœurs qui y sont fermés, pénétrez-vous de cette essentielle vérité, que vous n'êtes que les instrumens dont sa main se sert. Tous vos travaux resteront stériles, si sa grâce ne les féconde pas. Rien ne seroit plus propre à empêcher leur effet, que d'y placer votre confiance. Implorez donc de tous vos vœux cette vertu céleste qui pourroit tout sans vous, sans laquelle vous ne pouvez rien. Vous ferez plus de conversions par vos prières, que par vos exhortations. Et, s'il vous arrive enfin d'avoir le bonheur de faire goûter la parole divine à des cœurs qui avoient refusé de l'entendre, gardez-vous d'attribuer ce succès à vos soins à vos talens, à votre éloquence, à votre zèle. Rendez-en hommage à celui à qui il appartient véritablement; rendez-lui grâces de ce qu'il a bien voulu se servir de vous pour opérer ses merveilles; et reconnoissez avec le grand Apôtre, qui avoit fait recevoir la parole

(1) Dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic. *Exod.* VIII. 19.

sainte à tant d'âmes à qui elle étoit inconnue, qu'en vain vous eussiez planté, en vain vous eussiez arrosé, s'il n'eût pas plu à Dieu de donner l'accroissement (1).

Nous étions nés affligés de la double infirmité de sourd-muet de cet évangile. Le péché de notre origine, en fermant nos oreilles et notre bouche aux vérités saintes, nous avoit rendus incapables de les recevoir, et de les professer. Le miracle que nous lisons ici, a été opéré dans nous, et de la même manière, à notre baptême; le ministre de Jésus-Christ a fait en son nom sur nous, les mêmes choses qu'avoit faites Jésus-Christ; il a pareillement touché et oint de sa salive nos oreilles; et il a employé le même terme syriaque, dont le Sauveur s'étoit servi. Hélas! comment s'est dissipée la grâce précieuse que nous avions reçue? Pourquoi, ayant eu le bonheur d'être délivrés de ces déplorables infirmités, nous y sommes-nous laissés retomber?

Prêt à consommer cet éclatant miracle, Jésus-Christ lève les yeux au ciel, et pousse un soupir. Ce n'est pas que ces infirmités soient plus incurables pour lui, que tant d'autres qu'il a fait cesser; tout est également aisé à la Toute-Puissance; mais c'est pour nous, pour notre

(1) Ego plantavi, Apollo rigavit; sed Deus incrementum dedit. Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed, qui incrementum dat, Deus. 1. *Cor.* III. 6 *et* 7.

instruction, qu'il s'affecte aussi vivement. Il gémit sur le sourd-muet; il lève les yeux au ciel, comme pour y demander un renfort, afin de nous montrer combien est difficile à guérir cette double maladie; il nous instruit à gémir sur ceux que nous en voyons attaqués, à déplorer leur triste sort, à implorer leur guérison, à y contribuer au moins de nos vœux, si nous ne le pouvons pas par nos travaux. Mais en plaignant les autres, c'est surtout sur nous-mêmes que nous devons soupirer. Commençons par connoître notre mal; examinons jusqu'à quel point nous en sommes attaqués; car la surdité spirituelle a ses degrés, et il est extrêmement facile de s'y faire illusion. Souvent nous nous persuadons que nous entendons distinctement la voix de Dieu; et nous ne l'entendons que foiblement, comme un son qui vient de loin, comme une voix éteinte dont le bruit arrive à peine jusqu'à nous, sans que nous puissions distinguer ce qu'elle articule. Le principe de cette demi-surdité, est notre peu d'attention. Le remède est d'abord de nous recueillir davantage, ensuite de demander à Dieu la grâce d'être plus attentifs à sa voix, plus sensibles à ses impressions. Jésus-Christ levant les yeux au ciel, et gémissant pour guérir le sourd-muet, nous montre ce que nous devons faire pour obtenir d'entendre sa parole aussi parfaitement que nous le devons.

Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parloit distinctement. Le langage du sourd-muet fut le symptôme de sa guérison. La multitude qui l'avoit vu dans l'impossibilité d'entendre et de parler, reconnut que tous ses maux étoient dissipés, parce qu'elle le vit revenir parlant distinctement. Qu'il en soit ainsi de nous. Que notre nouveau langage apprenne au monde que nous sommes enfin guéris. Trop long-temps nous le rendîmes témoin de nos scandales; qu'il le soit de notre édification. Mais si l'on nous voit revenir du sacré tribunal, d'une prédication, d'une retraite, d'une mission, sans qu'il y ait aucun changement dans nos discours, si notre langage est toujours celui de l'irréligion, ou de la licence, ou de la frivolité, ou de la médisance, ou de la duplicité; s'il n'est jamais celui de la piété et de l'édification, n'en conclura-t-on pas avec raison que nous ne sommes nullement guéris, que nous sommes aussi sourds, aussi muets que nous l'ayons jamais été? Et l'inefficacité des remèdes qui auroient dû nous rétablir, ne donnera-t-elle pas lieu de craindre que nos maux ne soient jamais dissipés?

Jesus leur défendit d'en parler à personne. Mais plus il le leur défendoit, plus ils le publioient. Jésus-Christ défend aux assistans de parler de son miracle, quoiqu'il sache positivement qu'il ne sera pas obéi, quoiqu'il sente

même que l'obéissance auroit l'inconvénient de priver ses prodiges d'une publicité nécessaire à leur effet. Mais c'est pour notre instruction qu'il donne cet ordre : il veut nous apprendre à ne pas faire le bien pour la gloire qui en résulte, et à rendre nos bonnes œuvres plus méritoires aux yeux de Dieu, en les cachant à ceux des hommes. Entre toutes les vertus, la modestie a cela de particulier, qu'elle ajoute à toutes les autres un nouveau prix : elle répand sur elles son lustre, leur prête ses charmes, et au respect qu'elles se concilient, joint sa propre amabilité. Le voile dont elle les couvre, en tempérant leur éclat, les embellit encore. La vanité qui fait parade de ses avantages, en même temps qu'elle est un vice, est presque toujours un faux calcul. En croyant se donner du relief, on se ravale ; on imagine s'attirer des égards, on ne fait qu'éveiller la contradiction. Tout est refusé au superbe, tout est déféré sans peine au modeste. Aussi l'amour-propre habile à saisir toutes les formes, prend quelquefois jusqu'à celle de la modestie. Il est une modestie fausse et insidieuse qui capte, et souvent surprend les hommages dus à la véritable ; qui paroît craindre ce qu'elle désire, fuir ce qu'elle recherche ; et qui a l'air de ne rien demander, afin d'obtenir plus sûrement et plus abondamment. On se rend modeste par orgueil. Mais quel fruit retire-t-on de cette affectation

mensongère? On ne trompe jamais Dieu, et il est rare qu'on en impose long temps aux hommes. Le sentiment de vanité qui produit la modestie hypocrite, perce presque toujours à travers le voile dont on le recouvre. La modestie du chrétien, bien différente de celle-là, est simple comme ses autres vertus; elle ne se produit dans les manières, que parce qu'elle est dans le cœur; ne trompant point, elle ne se dément jamais; n'aspirant qu'à plaire à Dieu, elle ne recherche point les éloges des hommes; et elle les obtient précisément, parce qu'elle ne les ambitionne pas. C'est à cette modestie que l'exemple de Jésus-Christ nous invite. Dans tout le cours d'une vie aussi admirable que la sienne, on ne découvre pas la plus légère trace d'ostentation. Obligé souvent par la rage de ses ennemis de se justifier, il fait alors son apologie, mais jamais son éloge; il se défend, et ne se vante pas; il repousse le blâme, et n'attire pas la louange; il dit ce qui est nécessaire pour confondre la calomnie, et là il s'arrête, et il tait ce qu'il pourroit dire si justement pour s'exalter. Combien nous sommes différens de cet admirable Modèle? Nous ne nous occupons pour l'ordinaire que de plaire aux hommes; nous rampons en esclaves devant leur opinion; c'est presque toujours pour obtenir leur approbation, que nous faisons le bien: quelquefois même pour éviter leur critique, nous faisons le

mal : nous faisons comme les bons pour qu'ils nous louent, et comme les méchans pour qu'ils ne nous raillent pas. Le désir des éloges nous rend hypocrites, et la crainte des censures, vicieux. Il ne faut pas cependant tomber dans l'excès de mépriser l'opinion publique. Le soin de sa réputation est un devoir (1); et l'insensibilité à l'estime provient ordinairement de l'indifférence pour les vertus qui la procurent. Le juste respecte l'opinion, mais n'en fait pas son idole; il ne la heurte, ni ne l'encense : il la ménage sans s'y asservir; il n'agit, ni contre elle, ni en vue d'elle; il fait le bien devant les hommes, non pour son avantage, mais pour le leur; non pour leur éloge, mais pour leur édification; non pour leur être agréable, mais pour les porter à la piété par son exemple. Et c'est la différence entre la vraie vertu, et l'hypocrisie, son simulacre : l'une ne veut que mériter l'estime, l'autre que l'obtenir; l'une ne désire que d'être vue de Dieu, l'autre ne cherche qu'à s'attirer les regards des hommes.

Les peuples témoins des miracles du Sauveur, au lieu d'observer le précepte qu'il leur donnoit de taire ses merveilles, n'en devenoient que plus ardens à les publier; et nous ne voyons pas que cette désobéissance leur soit reprochée. C'est qu'en effet elle n'étoit nullement répréhensible. Il n'en est pas des injonctions de la

(1) Curam habe de bono nomine. *Eccl.* XLI. 15.

modestie comme des commandemens de l'autorité; elles n'imposent pas de même l'obligation d'obéir. Loin que ce soit une faute de les enfreindre, ce seroit un tort d'y obtempérer. Plus le mérite se dérobe aux éloges, plus il lui en est dû; plus la lumière propre à éclairer se retire sous le boisseau, plus il faut l'élever sur le chandelier. La justice le prescrit, l'intérêt public l'exige. C'est un devoir pour celui qui connoît un talent enfoui, de le déterrer pour le bien général, et de tirer le mérite de l'obscurité où il s'enfonce, pour le remettre à sa place. Si l'humble opinion que la vraie vertu a toujours d'elle-même, l'exclut des distinctions, elles seront nécessairement le partage du vice, qui se croit capable de tout. Et que deviendra la société, quand ses honneurs décoreront non celui qui en est digne, mais celui qui y aspire; quand ses dignités et ses emplois seront, non le prix du mérite, mais la proie de la présomption? Ne nous arrive-t-il pas souvent de croire trop légèrement sur leur parole, et les bons, et les mauvais; de les juger, non d'après ce qu'ils sont, mais d'après ce qu'ils croient être; de partager l'opinion médiocre que les uns ont d'eux-mêmes, et d'ajouter une foi aveugle aux éloges que les autres se donnent? Nous possédons des trésors, dont nous ignorons le prix; nous avons autour de nous des saints que nous méconnoissons; et nous prodiguons

nos égards à des hommes qui de tout point en sont indignes. Si l'Eglise dans son bel âge, eût partagé le mépris que les hommes vertueux ont d'eux-mêmes, si elle eût déféré, comme nous le faisons trop souvent, à leur humilité, elle ne compteroit pas parmi ses pontifes, les Ambroise, les Augustin, les Grégoire, les Chrysostôme, les Athanase, et tant d'autres d'immortelle mémoire, qui firent l'ornement de leurs siècles, et qui seront la gloire et la lumière de tous les siècles chrétiens; qui avoient de leur indignité un sentiment aussi peu fondé, que tant d'autres l'ont de leur capacité; qui mettoient à fuir les emplois élevés, autant d'ardeur qu'on en met à les poursuivre; et qu'il falloit contraindre à les recevoir, tandis qu'actuellement on emploieroit volontiers jusqu'à la contrainte pour les acquérir.

Dans l'admiration où ils étoient, ils disoient : Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds, et parler les muets. Les Juifs ne pouvoient, ni révoquer en doute les merveilles qui frappoient leurs yeux, ni méconnoître la puissance surnaturelle dont elles émanoient. Le texte sacré nous montre, dans beaucoup d'occasions, la multitude empressée sur les pas du Sauveur, lui prodiguant ses acclamations, et bénissant à haute voix celui qui venoit au nom du Seigneur. Dans cette circonstance, elle semble plus spécialement encore

que dans les autres, reconnoître en lui le Messie, objet de ses désirs. La guérison des muets et des sourds étoit un des caractères, qui, selon les prophètes, devoient signaler l'Envoyé céleste. En relevant ce prodige, le peuple paroissoit faire allusion aux oracles qui l'avoient annoncé, et faire l'application de ces prophéties à celui qui les réalisoit. Nous connoissons aussi-bien que les Juifs qui les voyoient, les miracles de notre divin Maître; nous ne pouvons pas plus qu'eux, douter, et de leur réalité, et du pouvoir suprême qui les opéroit. Mais ce que nous pensons, le sentons-nous comme nous le devrions? Entre reconnoître une vérité; et en être vivement pénétré, il y a une grande distance : une croyance stérile n'est pas la foi. Nous convenons que les miracles prouvent la vérité de la religion; nous ne nions pas l'obligation qui en résulte, de conformer notre conduite aux préceptes de l'Evangile; et tout ce que nous reconnoissons dans la spéculation, nous le démentons dans la pratique. Entre nous et la multitude qui suivoit Jésus-Christ, il y a une déplorable conformité. Nous voyons ce peuple, à la vue des miracles qu'opéroit le divin Sauveur, s'extasier d'admiration, célébrer le Fils de David, l'Envoyé de Dieu, le prophète donné à Israël; et peu après, oubliant ce qu'il avoit vu, ce qu'il avoit pensé, ce qu'il avoit dit, le charger d'outrages, le poursuivre

de ses calomnies, demander à grands cris sa mort ignominieuse. Et nous aussi, quand nous considérons les merveilles dont Jésus-Christ a rempli sa carrière, nous ne pouvons nous empêcher de reconnoître et d'adorer en lui le Fils de Dieu; et aussitôt, par une légèreté et une contradiction inconcevables, nous courons, selon l'expression de saint Paul, le crucifier de nouveau au dedans de nous par nos péchés (1).

L'incrédulité ardente à profiter de tout ce dont elle espère tirer le plus léger avantage, a imaginé de présenter cette inconséquence des Juifs, comme une preuve que les miracles de Jésus-Christ, rapportés par les évangélistes, n'ont pas été véritables. Seroit-il possible, dit-elle, que des miracles aussi nombreux, aussi éclatans, eussent fait si peu d'impression, s'ils eussent été réels? Quelle sensation n'exciteroit pas parmi nous, l'annonce publique de la résurrection d'un mort? Combien de personnes voudroient s'en assurer! Combien peu, après en avoir reconnu la vérité, resteroient dans l'incrédulité! A plus forte raison, quel effet ne devoit pas produire une suite de prodiges aussi longue, aussi continue, que celle qu'on attribue à Jésus-Christ? Au contraire, nous voyons le grand nombre des Juifs, l'universalité de la nation, au moment où on nous dit que ces mer-

(1) Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei. *Hebr.* VI. 6.

veilles s'opéroient sous ses yeux, le traiter d'imposteur, et le punir comme tel du dernier supplice. S'il avoit réellement opéré ces miracles, les Juifs les auroient vus; s'ils les avoient vus, ils y auroient cru; s'ils y avoient cru, ils auroient reconnu en lui leur Messie. Mais on faisoit si peu de cas de ces prétendus prodiges, que dans le temps où il étoit si facile de les vérifier, on n'a pas même daigné faire, ni chez les Juifs, ni chez les païens, aucune information. Ainsi, d'une part, leur réalité n'est pas prouvée comme elle devroit l'être; et de l'autre, leur fausseté est démontrée par l'incrédulité des contemporains.

Un seul fait bien constant, et complètement démontré, renverse toute cette difficulté. Ceux mêmes qui, du temps de Jésus-Christ, ont refusé de croire en lui, sont cependant convenus de la réalité de ses miracles. Nous voyons dans le texte sacré, ses ennemis tantôt délibérer sur ce qu'ils feront; parce qu'il opère une multitude de prodiges (1); tantôt dire que c'est au nom de Béelzébuth qu'il chasse les démons (2). L'incrédule révoquera-t-il en doute ces aveux formels, sur le fondement que ce sont les apô-

(1) Collegerunt ergò pontifices et pharisæi concilium, et dicebant: Quid facimus, quia hic homo multa signa facit? *Joan.* XI. 47.

(2) Quidam autem ex eis dixerunt: In Beelzebut principe dæmoniorum ejicit dæmonia. *Luc.* XI. 15.

tres de Jésus-Christ qui les rapportent? Les apôtres auroient-ils osé prêter faussement des discours ridicules et iniques aux chefs de la synagogue, alors vivans, revêtus de la puissance, animés contre eux de la haine la plus violente, et ne cherchant que des prétextes pour les perdre? S'ils avoient eu cette audace insensée, n'auroit-elle pas été aussitôt confondue, réprimée, punie par ceux qui réunissoient l'intérêt et le pouvoir? D'ailleurs ce ne sont pas là les seuls ennemis de Jésus-Christ qui aient rendu hommage à la vérité de ses miracles. Celse prétendoit qu'ils étoient produits par de secrètes opérations que Jésus avoit apprises en Egypte; Porphyre, et après lui Julien, renouveloient l'absurde imputation de magie; Hiéroclès opposoit aux prodiges de Jésus-Christ ceux d'Apollonius; les talmudistes les attribuoient au mot *Jehova*, prononcé d'une certaine manière. Tous ces hommes, que les incrédules ne soupçonneront pas de collusion avec les chrétiens, qui avoient étudié la religion pour la combattre, examiné ses miracles pour les décrier, reconnoissent évidemment la réalité de ceux de Jésus-Christ. S'ils eussent pu la contester, croit-on qu'ils eussent eu la complaisance de l'avouer? Ils n'ont pas nié que Jésus-Christ eût fait des miracles; donc ils l'ont cru. On ne dispute pas sur la cause d'un fait que l'on croit faux. L'incrédulité nous dit que les miracles de Jésus

Christ n'ont pas été crus dans leur temps. Qu'elle nous cite donc un seul homme qui, dans les premiers siècles, ait nié quelqu'un des faits miraculeux rapportés dans les évangiles, excepté la résurrection, qui ayant été moins publique, est restée un objet de controverse. Dans les temps voisins de ces prodiges, leur notoriété étoit si publique, leur certitude si démontrée, que personne ne s'avisoit de les révoquer en doute. Les Juifs et les païens, tous en convenoient sans difficulté. La question entre les apologistes du christianisme et leurs adversaires, étoit de savoir, non si Jésus-Christ avoit fait des miracles, mais par quelle vertu il les avoit faits; non si les prodiges étoient prouvés, mais ce qu'ils prouvoient. On ne contestoit pas le fait, on en nioit les conséquences; on prétendoit que de faux prophètes pouvant faire des miracles, ceux de Jésus-Christ ne démontroient pas qu'il en fût un véritable.

Dès qu'il est aussi certain, aussi démontré que les miracles de Jésus-Christ ont été crus universellement du siècle où ils ont été opérés, que devient la difficulté élevée par les incrédules sur leur réalité? Il étoit donc possible de croire les prodiges du Sauveur, et de ne pas croire sa mission. L'incrédulité où est restée la nation juive sur l'une, ne prouve nullement son incrédulité sur les autres; et les miracles

ne sont pas moins constans, parce qu'ils n'ont pas converti leurs contemporains.

L'obstination des Juifs, qui, en reconnoissant la vérité des miracles de Jésus-Christ, refusoient de le reconnoître pour le Messie, est étonnante, sans doute; mais en y réfléchissant, on en découvre plusieurs causes très puissantes.

En premier lieu, leurs préjugés. Ils attendoient un Messie qui confirmeroit toute la loi de Moïse, et Jésus-Christ en abolissoit la partie cérémonielle; qui paroîtroit dans la splendeur, et Jésus-Christ se présentoit dans la condition la plus basse; qui fonderoit sur la terre un royaume étendu, et Jésus-Christ prêchoit le détachement de toutes les grandeurs; qui les délivreroit du joug romain, et Jésus-Christ enseignoit à se soumettre, et à payer le tribut à César.

En second lieu, l'autorité à laquelle ils déféroient. Ils avoient une estime profonde pour leurs pharisiens, une confiance entière dans leurs docteurs, une pleine soumission à leurs prêtres. Tous ces hommes, ennemis déclarés de Jésus-Christ, qui démasquoit leur hypocrisie, abaissoit leur orgueil, détruisoit leur puissance, le poursuivoient sans relâche de leurs intrigues et de leurs calomnies.

En troisième lieu, leur frayeur. Nous voyons dès le temps de Jésus-Christ un grand nombre

de personnes, même des plus considérables, croire en lui dans le fond de leur cœur, et n'oser le manifester, dans la crainte d'être chassées de la synagogue par les pharisiens (1). La terreur dut être bien plus vive, quand la rage qui avoit crucifié le Maître, se tourna avec la même violence contre les disciples.

En quatrième lieu, leurs passions. Et cette dernière cause ajoutoit encore aux autres une grande force. On sait combien les passions sont ingénieuses à se forger des prétextes, quels poids elles donnent aux motifs les plus misérables. Embrasser le christianisme, étoit leur renoncer entièrement, se détacher de toutes ses inclinations, rompre toutes ses liaisons, réformer toutes ses habitudes, et remplacer toutes les douceurs auxquelles on s'étoit accoutumé, par des vertus austères et des devoirs pénibles.

Mais, malgé tous ces obstacles, il ne faut pas croire que les miracles de Jésus-Christ ne lui aient pas attiré beaucoup de disciples. Après sa résurrection, il apparoît à plus de cinq cents d'entre eux réunis, et de ce nombre n'étoit pas la multitude que la crainte du sanhédrin empêchoit de se déclarer tels. C'est en annonçant les miracles de son Maître, en invoquant sur leur réalité le témoignage des Juifs eux-mêmes, en

(1) Ex principibus multi crediderunt in eum; sed propter pharisæos non confitebantur, ut è synagogâ non ejicerentur. *Joan.* XII. 42.

leur rappelant ce qu'ils avoient vu tout récemment, que saint Pierre, dans ses deux premières prédications, en convertit huit mille. C'est la persuasion des miracles qui a répandu en si peu d'années la foi de l'Evangile, d'abord dans la Judée, ensuite dans tout le monde; c'est la conviction des miracles, qui a fini par rendre l'Univers chrétien. Supposons pour un moment, contre l'évidence, que tous ceux qui ont refusé de croire à la loi de Jésus-Christ, ne croyoient pas à ses miracles; comparons ceux qui n'ont pas voulu croire, à ceux qui ont cru; jugeons de quel côté est la plus grande autorité. Quand on considère les terribles suites qu'entraînoit la profession du christianisme, les sacrifices de tout genre qu'elle exigeoit, les périls nombreux auxquels elle exposoit, les maux affreux auxquels elle livroit, on sent qu'il falloit, pour s'y dévouer, une persuasion intime, qui ne pouvoit être que le résultat d'un examen bien approfondi. Des miracles pour lesquels il faut mourir, ne sont pas crus sans les plus puissans motifs; mais pour rester dans sa vieille croyance, il n'étoit pas besoin de si profondes réflexions. La légèreté des uns, l'insouciance des autres; dans ceux-ci l'apathie, dans ceux-là l'habitude; dans tous l'attachement aux anciennes idées, l'amour de l'aisance, la crainte de la persécution, l'exemple commun, étoient des causes suffisantes pour demeurer dans sa

religion, et pour rejeter sans examen tout ce qui pouvoit en retirer. On ne change point d'état, de situation, sans de fortes raisons : pour rester comme on est, il suffit de se trouver bien. Pour déposer la religion dans laquelle on est né, et à laquelle on est attaché par une multitude de liens, il faut des motifs bien autrement convaincans que pour y persévérer. Combien d'hommes forment leurs opinions sur leurs désirs! et combien de raisons faisoient désirer de n'être pas obligé à devenir chrétien! Un seul Juif, un seul païen converti, donnent plus de poids à la foi des miracles, que la résistance d'un grand nombre ne la décrédite. Quelle conviction ne doit donc pas opérer la multitude de conversions faites dès le temps où les miracles encore récens pouvoient aisément être vérifiés?

Ainsi, 1° il est de fait que beaucoup de personnes ont cru les miracles de Jésus-Christ, sans croire la divinité de sa mission. 2° Beaucoup de considérations mal fondées, il est vrai, mais puissantes sur des hommes préoccupés, passionnés, et timides, pouvoient détourner les Juifs de s'attacher à Jésus-Christ malgré ses miracles. 3° Il n'est pas vrai que le nombre des Juifs convertis par les miracles du Sauveur, fût aussi petit qu'on le prétend. 4° Ceux qui ont cru d'après les miracles, ont bien plus d'autorité pour nous persuader, que ceux qui ont

refusé de croire. Que peut-on, après cela, conclure de ce qu'un grand nombre de Juifs ne se sont pas convertis à la vue des miracles ?

Il faut que l'incrédulité sente elle-même la foiblesse de sa cause, pour recourir à la pitoyable et ridicule défaite d'exiger, pour croire aux prodiges de Jésus-Christ, des informations juridiques. Etoit-il d'usage chez les Juifs, comme il l'est parmi nous, de constater les faits extraordinaires par des procès-verbaux ? En ordonne-t-on sur les faits publics passés sous les yeux mêmes des juges ? En fait-on, quand on est persuadé, ou quand on affecte de l'être, que le fait est sans conséquence et ne décide pas la question ? Et comment, en faisant cette demande déraisonnable, l'incrédule ne sent-il pas qu'il se trahit lui même ? A qui appartenoit-il de faire les informations qu'il demande ? Qui étoit revêtu de la puissance, pour l'ordonner ? Etoient-ce les chefs des Juifs ? Etoient-ce les apôtres ? Les apôtres ont provoqué cette information autant qu'ils le pouvoient, en publiant à haute voix les miracles de leur Maître, et en accusant solennellement le sanhédrin de déicide. Si le sanhédrin eût pensé qu'une information pût lui réussir, ne se seroit-il pas empressé de la faire ? Il le pouvoit, l'autorité étoit entre ses mains ; il le devoit, son honneur étoit attaqué, sa réputation compromise. Quelle raison a donc pu l'en empêcher ? Que l'on cher-

che où l'on voudra, que l'on se retourne de tous côtés, on n'en pourra jamais trouver qu'une. Il ne l'a pas faite, parce qu'il n'a pas osé la faire. Il a senti que ce nombre immense de témoins qui venoient de voir récemment les miracles de Jésus-Christ, et dont les apôtres invoquoient hardiment le suffrage, le confondroient par leurs dépositions. Ce sont les ennemis de Jésus Christ qui se sont refusés à constater ses miracles par des informations; de quel front prétendent-ils aujourd'hui nous opposer le défaut d'information? Tel est le sort ordinaire de l'erreur; presque toujours elle se perce de ses propres armes; et pour la réfuter, il suffit de retourner contre elle ses raisonnemens.

ÉVANGILE

DU DOUZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Parabole du prêtre, du Lévite, et du Samaritain.

Jésus s'adressant à ses disciples, leur dit : Heureux sont les yeux qui voient ce que vous voyez; car je vous déclare qu'un grand nombre de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu; d'entendre ce

que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. Et voilà qu'un docteur de la loi se leva, et lui dit pour le tenter : Maître, que dois-je faire pour posséder la vie éternelle? Jésus lui répondit : Qu'est-il écrit dans la loi? comment lisez-vous. Il repartit : Vous aimerez le Seigneur, votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, de tout votre esprit, et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu; observez cela, et vous vivrez. Mais l'autre voulant montrer qu'il étoit juste, dit à Jésus : Et qui est mon prochain? Jésus prenant la parole, dit : Un homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent et le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi-mort. Il arriva qu'un prêtre descendoit par le même chemin : il vit cet homme, et passa outre. Un lévite, qui alloit le long du chemin, l'ayant aperçu, passa de même. Mais un Samaritain, qui voyageoit, vint à passer auprès de lui; et le voyant fut ému de compassion. S'étant approché, il verse de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda; et l'ayant mis sur son cheval, il le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte en lui disant : Ayez soin de cet homme; et tout ce que vous dépenserez de plus pour lui, je vous le rendrai à mon retour. Lequel de ces

trois hommes vous semble avoir été le prochain de celui qui étoit tombé entre les mains des voleurs? C'est répondit le docteur, celui qui a exercé envers lui sa miséricorde. Jésus lui dit : Allez, et faites de même. (*Luc.* x, 23 *et* 37).

EXPLICATION.

Jésus s'adressant à ses disciples, leur dit : Heureux ceux qui voient ce que vous voyez; car je vous déclare qu'un grand nombre de prophètes et de rois ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu; d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas entendu. C'étoit certainement un grand bonheur pour les disciples, d'avoir été réservés au temps de Jésus-Christ; de le voir continuellement; d'entendre ses instructions; d'être témoins de ses miracles. Ce qui avoit été l'objet des vœux des patriarches, des prophètes, de tous les justes de l'ancienne loi, ils en jouissoient. Ce qu'avoient désiré tous les siècles antérieurs, ils le possédoient. Leurs pères éclairés des foibles lumières de la loi, n'avoient connu les vérités saintes qu'imparfaitement ; ils ne les avoient aperçues que confusément, et comme à travers un nuage qui leur en déroboit une partie, et qui obscurcissoit encore ce qu'il leur en laissoit découvrir. Mais alors la vérité elle-même descendue sur la terre, se montre tout entière à ses fidèles disciples; elle les investit, elle les

pénètre de son éclat. La loi judaïque n'avoit été que le crépuscule du grand jour que Jésus-Christ donne enfin au monde. Ce Soleil, qui jusque-là n'avoit jeté que quelques rayons foibles et incertains, maintenant élevé dans la carrière, et brillant de toute sa splendeur, verse sur la terre les torrens de sa vive et pure lumière. Parlons sans figure : Jésus-Christ, Dieu et homme tout à la fois, découvre clairement aux hommes toutes les vérités jusque là ou confusément connues, ou constamment ignorées. Tout ce qu'il est utile de savoir, il le révèle. Il apporte des dogmes nouveaux, qui apprennent tout ce que nous avons besoin de connoître sur la nature de Dieu et sur la nôtre. Il épure la morale, et l'agrandit de préceptes inconnus jusqu'à lui. Il prescrit un culte également éloigné de la superstition et de l'excessive simplicité; digne de Dieu par sa pureté, et convenable à l'homme par sa majesté. Heureux, disons-nous quelquefois d'après lui-même, ceux qui naquirent dans ces beaux jours, qui habitèrent les lieux honorés de sa présence, qui furent admis à la faveur insigne de le voir et de l'entendre, qu'il daigna recevoir au nombre de ses disciples ! Pourquoi avons-nous été rejetés à des temps si éloignés ? Pourquoi cette grâce ne nous a-t-elle pas été faite comme à eux ?

Mais qu'avons-nous donc à leur envier ? qu'a fait pour eux le divin Sauveur, qu'il ne fasse

avec autant d'abondance pour nous? Ne possédons-nous pas de même ses sublimes instructions? ne jouissons-nous pas également de ses grâces? leur vocation n'est-elle pas la nôtre? Si nous nous plaignons de ne pas voir Jésus-Christ comme ils le voyoient, prenons-nous-en à notre peu de foi. N'est-il pas continuellement au milieu de nous, dans le sacrement où son amour multiplie sa présence? Ce n'est pas la destinée de ceux qui vécurent avec lui sur la terre, que nous devons envier; c'est leur fidélité à remplir leur destinée, qui doit nous pénétrer d'une sainte émulation. Pour juger de notre bonheur, comparons notre sort, non pas à celui des contemporains et des compatriotes de Jésus-Christ; mais au sort de cette multitude innombrable d'hommes qui l'ont précédé, et qui ont passé leur vie, ou dans les profondes ténèbres de la gentilité, ou tout au plus dans la foible lumière du judaïsme. Comparons-nous à tant de malheureux qui naissent et qui meurent dans les régions où l'Evangile est ignoré; à tant d'autres qui passent leurs jours dans les pays qu'infecte l'hérésie, et où l'Eglise catholique n'est connue que par les calomnies dont la chargent ses ennemis : et reconnoissans d'un si grand bienfait, rendons-nous-en dignes par notre fidélité à y répondre.

Et voilà qu'un docteur de la loi se lève, et lui dit pour le tenter : Maître, que dois-je

faire pour posséder la vie éternelle? Dans tout le cours de sa carrière, Jésus-Christ fut en butte à la haine des principaux personnages de sa nation. Et cette haine prenoit, pour lui nuire, toutes sortes de formes. Tantôt elle se montroit violente et emportée, et éclatoit en injures et en persécutions; tantôt elle se répandoit en calomnies semées avec art, et entretenues avec soin; d'autres fois elle étoit insidieuse, et sous une apparence d'estime et de confiance, elle le consultoit, pour trouver dans ses réponses des prétextes à l'inculper. Le docteur de la loi fait une question, à laquelle il ne paroît pas facile de donner une réponse entière à la fois, et précise. Il espéroit qu'en développant longuement tout ce qui est nécessaire au salut, le Sauveur laisseroit échapper quelque parole que l'on pourroit dans la suite tourner contre lui.

Au reste, l'interrogation de ce docteur, n'étoit répréhensible que dans son motif. Bien loin que ce soit un mal, il est au contraire utile, quelquefois même nécessaire de dire comme lui, mais avec des vues plus pures, et avec une intention ferme d'exécuter : *Que dois-je faire?* et dans les circonstances délicates, où le devoir ne paroît pas clairement marqué, où l'on se trouve placé entre des obligations qui semblent contraires, il faut demander à Dieu, et à ceux qui sont éclairés de son Esprit : *Que dois-je*

faire? et dans les occasions beaucoup plus fréquentes, où assaillis de tentations vives, nous sentons nos résolutions s'ébranler, et nous nous croyons prêts à succomber, disons-nous à nous-mêmes avec force : *Que dois-je faire?* Que cette idée du devoir nous suive partout; qu'elle soit la règle de toutes nos démarches, le préservatif de toutes les fautes, l'encouragement à toutes les bonnes actions.

Jésus lui répondit : Qu'est-il écrit dans la loi? comment lisez-vous? Admirons la manière dont Jésus-Christ, environné d'ennemis, marche au milieu d'eux, sans jamais se ralentir dans l'exécution de son grand dessein : tantôt réprimant leurs violences par la fermeté de son courage; tantôt déconcertant leurs embûches par son imperturbable prudence. Ici il retourne contre l'adversaire qui avoit cherché à l'embarrasser, le piége qu'il lui avoit tendu; et renvoyant à la loi, le docteur de la loi, il l'oblige, par l'interrogation qu'il lui fait à son tour, de répondre lui-même à son insidieuse question.

Tous les discours de Jésus-Christ ont un sens profond, et beaucoup plus étendu qu'il ne le semble au premier aspect. En paroissant dirigée vers les hommes de son temps, sa parole éternelle s'adresse à toutes les générations. Ce qu'il dit ici au docteur qui vient le tenter, il le dit en même temps aux hommes de tous les siècles. Examinez la loi qui vous a été donnée;

sachez ce qui est écrit. L'étude de la loi est la première, la principale occupation de tout chrétien. La main divine qui l'a écrite, y a tracé tout ce qui est nécessaire pour le diriger et le soutenir dans sa carrière. Aux préceptes les plus sublimes, la loi chrétienne joint les motifs les plus efficaces. Elle frappe l'esprit et touche le cœur, et nous conduit à la fois par la raison et par le sentiment. Dictée par l'universalité des hommes, elle s'adapte aux besoins particuliers de chacun d'eux. L'ignorance y trouve des leçons qui l'instruisent; la foiblesse, des appuis qui la soutiennent; la lâcheté, des encouragemens qui l'excitent; la pusillanimité, des exemples qui la raniment; la timidité, des espérances qui l'élèvent; la présomption, des craintes qui la rabattent. L'esprit humain ne peut rien imaginer, que la loi divine n'ait prévu; rien désirer, qu'elle n'ait réglé. Qu'étoit cette loi de Moïse, si profondément respectée, si persévéramment étudiée, auprès de celle que Jésus-Christ nous a apportée? Et cependant combien de chrétiens qui ignorent cette loi si parfaite, et qui négligent de s'en instruire! Combien qui refusent de la connoître, pour se faire de leur ignorance un prétexte à l'inobservation! Combien qui ayant eu le bonheur d'en être instruits dans leurs premières années, en laissent effacer la trace par une déplorable insouciance! Combien même dans ces malheu-

reux temps, qui, non contens de la transgresser, la blasphèment, et qui imaginent autoriser leurs désordres, en calomniant la loi qui les réprime! Examinons-nous nous-mêmes, et voyons que de reproches nous avons à nous faire à cet égard. Méditons-la désormais, cette loi si sainte et si utile; méditons-la constamment; méditons-la profondément. Plus nous l'étudierons, plus nous y découvrirons de beautés, plus nous en retirerons d'avantages. Elle éclaircira tous nos doutes, dissipera toutes nos difficultés, aplanira tous nos obstacles, nous consolera dans toutes nos peines, nous rassurera contre toutes nos craintes, nous fortifiera contre tous nos ennemis; elle nous délivrera de tous nos maux, et nous apportera tous les genres de bien.

Il répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces, de tout votre esprit ; et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Vous avez bien répondu; observez cela, et vous vivrez. Les hommes les plus corrompus conservent souvent, dans leur dépravation, des lumières naturelles. Le cœur abandonne les principes long-temps avant que l'esprit les méconnoisse; et on sent encore la justice de la loi, lors même qu'on la transgresse avec le plus d'audace. Cette connoissance des devoirs, qui reste à ceux qui les violent, est un trait de la bonté divine, qui leur laisse une ressource pour

les ramener à elle. Au milieu de sa corruption, cet homme insidieux qui étoit venu tenter Jésus-Christ, répond à l'interrogation sur la loi d'une manière exacte, et qui mérite l'éloge du divin Sauveur. L'amour de Dieu et du prochain, voilà l'abrégé et la substance de toute la loi. Jésus-Christ lui-même l'a déclaré : dans l'amour de Dieu et du prochain consistent toute la loi et les prophètes (1) ; et il nous fait répéter par son grand Apôtre, que l'amour est la plénitude de la loi (2). Ce n'est pas que dans toute la religion il n'y ait aucun autre précepte que celui de la charité. Ce seroit une erreur dangereuse, formellement contraire à l'enseignement de l'Esprit saint et aux décisions de l'Eglise, de croire que la charité est la seule vertu. Elle est la première des vertus, mais elle n'est pas l'unique. Elle suppose toutes les autres, mais elle ne les remplace pas. Elle fait remplir tous les devoirs, mais elle n'en dispense pas. Et voilà dans quel sens toute la loi est comprise dans la charité : c'est que l'effet de cette vertu est de faire accomplir la totalité de la loi. Le caractère auquel on reconnoît la charité, est l'ob-

(1) Ait illi Jesus : Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in totâ animâ tuâ, et in totâ mente tuâ. Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic ; diliges proximum tuum, sicut teipsum. In duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ. *Matth.* XXII. 37 et 40.

(2) Plenitudo ergò legis est dilectio. *Rom.* XIII. 10.

servation de tous les commandemens. Celui qui connoît mes préceptes, et qui les observe, dit encore le Sauveur, c'est celui-là qui m'aime (1). La charité de Dieu, dit l'apôtre qui la connoissoit si parfaitement, est que nous gardions ses commandemens (2). Il est impossible d'aimer Dieu, et de vouloir lui désobéir. Il est également impossible de remplir avec fidélité tous ses préceptes, sans l'aimer. Arrêtons-nous, pour faire quelques réflexions sur cette vertu si sublime et si importante.

C'est du ciel que nous vient la charité. C'est dans le sein de Dieu qu'en est le principe et le foyer. Dieu est charité, nous dit S. Jean (3). Un amour éternel unit les trois personnes divines. La même charité qu'il reçoit de son Père, Jésus-Christ nous la rapporte. Il nous aime, et c'est lui qui nous le déclare, comme son Père l'a aimé (4). L'amour qu'il exige de nous, est aussi le même. Père juste, dit-il, je leur ai fait, je leur ferai connoître votre nom, afin que l'amour dont vous m'avez chéri soit dans eux (5).

(1) Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est, qui diligit me. *Joan.* XIV. 21.

(2) Hæc est enim caritas, ut mandata ejus custodiamus. 1, *Joan.* V. 3.

(3) Deus caritas est. *Ibid.* IV. 8.

(4) Sicut dilexit me Pater, et ego dilexi vos. *Joan.* XV. 9.

(5) Pater juste..... notum feci eis nomen tuum, et notum faciam, ut dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit. *Joan.* XVII. 25 *et* 26.

Mon précepte, avoit-il dit auparavant à ses disciples, est que vous vous chérissiez entre vous de la même manière dont je vous ai chéris (1). Telle est donc cette admirable vertu. L'amour que le Père a pour son Fils, celui que le Fils porte aux hommes, celui que les hommes doivent ressentir, et pour Dieu, et entre eux, ne forment qu'un seul et unique amour. Il n'y a pas de différence dans le principe entre la charité de Dieu et celle de l'homme, puisque c'est de Dieu qu'émanent l'une et l'autre. Il n'y en a pas non plus dans leur objet.

Dieu se chérit lui-même, et il nous aime. Ainsi, nous devons aimer Dieu et les hommes. Ce sont deux préceptes, mais ce n'est qu'une seule vertu appliquée à deux objets différens : elle aime Dieu pour lui-même, et le prochain pour Dieu. L'amour du prochain a le même motif, le même but que l'amour de Dieu. Il est, si on peut s'exprimer ainsi, une surabondance de l'amour de Dieu, qui se répand sur l'humanité entière. Nous ne pourrions pas aimer, pour eux-mêmes, tous les hommes connus ou inconnus, amis ou ennemis; mais c'est Dieu que nous aimons en eux. C'est la ressemblance de Dieu, c'est l'adoption de Dieu que nous aimons en les aimant. Nous chérissons, dans eux, les enfans de Dieu, nos frères en Jésus-Christ.

(1) Hoc est præceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Ibid.* xv. 12.

Ainsi devient universel dans nous, comme il l'est dans Dieu, l'amour de charité. Nous aimons le genre humain entier, comme il l'a aimé. Nous pouvons aimer jusqu'à ceux qui nous haïssent, puisque c'est pour lui que nous les aimons.

La charité de l'homme est aussi la même que celle de Diéu, dans sa nature. Elle n'est pas dans Dieu une effervescence, une chaleur de sentiment. Impassible dans son amour comme dans toutes ses affections, il n'en est point agité. Il aime, parce qu'il veut aimer. De même, la charité qui nous est prescrite, n'est pas cet amour sensible que nous éprouvons pour ceux à qui nous unit le sang ou l'amitié. Elles ne sont pas défendues, sans doute, ces effusions de cœur que nous ressentons pour les objets particuliers de notre tendresse; elles nous sont même recommandées; mais elles ne sont pas la charité. Nous devons la charité à tous nos frères; nous ne pouvons pas leur devoir à tous des mouvemens affectueux. La charité réside, non dans la sensibilité, mais dans la volonté. Elle n'est pas un mouvement de tendresse, elle est un sentiment de bienveillance. Elle ne s'épanche pas en effusions de cœur, mais elle se répand en désirs sincères, et elle produit, non de simples tendresses de cœur, mais de solides effets.

Et c'est là encore un trait de conformité de

la charité humaine avec la charité divine. Voyez tout ce qu'a opéré celle de Jésus-Christ. C'est elle qui, après l'avoir revêtu d'un corps mortel, le lui a fait immoler pour nous; et c'est, dit l'apôtre de la charité, à ce caractère que nous la reconnoissons : d'où il conclut que nous devons aussi consumer notre vie pour le bien de nos frères (1). Tout ce qui peut être utile au prochain, est du ressort de la charité. Elle n'imagine aucun bien, qu'elle ne travaille à lui procurer; aucun service, qu'elle ne s'efforce de lui rendre. Quand elle ne peut plus lui faire de bien par elle-même, elle ne s'arrête pas encore. Dans l'impossibilité de le servir par ses actions, elle continue de le servir par ses prières; et invoquant, pour les objets de son amour, la puissance infinie, elle attire sur eux, par ses vœux, les bienfaits célestes.

Enfin la charité humaine est égale à la charité divine, dans sa durée. Cette sublime vertu descendit pour nous du ciel; elle nous y reconduira, et après avoir fait, dans le temps, notre mérite, elle sera, pendant toute l'éternité, notre récompense. Les autres vertus passeront avec cette vie, pour laquelle elle nous ont été données. La foi n'aura plus lieu, quand nous verrons face à face; l'espérance aura disparu quand

(1) In hoc cognovimus caritatem Dei, quoniam ille animam suam pro nobis posuit; et nos debemus pro fratribus animas ponere. 1. *Joan.* III. 16.

nous jouirons; mais la charité, triomphatrice du temps, s'élèvera sur les ruines du monde; et le coup qui écrasera l'univers, ne fera qu'augmenter sa pureté et son éclat.

C'est donc par la charité que nous nous rapprochons de Dieu, que nous devenons véritablement ses images. Nous étonnerons-nous après cela des magnifiques éloges que lui donne saint Paul; de la nécessité dont il dit qu'elle est; des glorieuses prérogatives dont il la décore; des effets merveilleux qu'il en fait découler (1)? La charité est le faîte de l'édifice de la morale, elle le couronne et le protége. Au dedans elle tient toutes ses parties fortement réunies; au dehors elle le garantit des influences dangereuses.

Jésus-Christ ne se contente pas d'approuver la réponse du docteur; il lui ordonne d'y conformer sa conduite. La charité n'est pas une simple spéculation. Il ne suffit pas de la connoître, il faut la pratiquer. Ce n'est pas assez qu'elle soit l'objet de nos discours, de nos raisonnemens, il est nécessaire qu'elle soit le principe de nos actions, la règle de notre vie. Ils sont malheureusement bien communs, ces vains docteurs dont parle l'Apôtre, qui enseignent les autres, et qui ne savent pas s'instruire eux-mêmes; qui s'enorgueillissent de connoître à

(1) Voyez la première épître aux Corinthiens, chap. XIII.

fond la loi, et qui, par leurs prévarications, la déshonorent (1). De quoi leur servent ces beaux discours, sans cesse en opposition avec leur conduite? Leurs actions démentent leurs paroles, et leurs paroles condamnent leurs actions. Faites ce que vous enseignez, leur dit à tous Jésus-Christ, et vous vivrez. Mais enseigner le bien, en faisant le mal, c'est s'avouer coupable; c'est prononcer contre soi-même son arrêt.

Mais l'autre voulant montrer qu'il étoit juste, dit à Jésus; Et qui est mon prochain? Rien de plus commun que ces hommes qui reconnoissent les maximes de l'Évangile dans leur généralité, et qui en méconnoissent l'application; qui, dans la spéculation, leur rendent hommage, et qui, dans la pratique, multiplient les prétextes pour les éluder. Le précepte de l'amour du prochain en particulier, est universellement avoué, et communément enfreint. Qui ne sait que la loi d'aimer son prochain, est une loi principale et fondamentale du christianisme? On n'oseroit combattre une vérité aussi évidente, on rougiroit de la contredire; mais quand on vient à l'exécution, c'est alors que l'amour-propre se retourne et s'épuise en subtilité. En admettant le précepte, il veut en res-

(1) Qui ergò alium doces, teipsum non doces....qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras. *Rom.* II. 21-23.

serrer l'étendue. Nous apprenons de Jésus-Christ qu'une tradition ancienne parmi les Juifs, en recommandant l'amour du plus prochain, permettoit la haine des ennemis (1). Et c'étoit probablement sur cette opinion, qu'étoit fondée la demande du docteur de la loi. Il semble que de la synagogue, cette funeste maxime ait passé dans l'Eglise. Malgré la condamnation formelle qu'en a faite Jésus-Christ, elle paroît être devenue l'Evangile d'un grand nombre de chrétiens. On se soumet au précepte de l'amour du prochain, mais, en se réservant le droit d'y mettre des exceptions; et on prétend aimer son prochain, parce qu'on ne reconnoît pour son prochain, que ceux qu'on aime. Mais Jésus-Christ confond toutes ces définitions, toutes ces limitations, toutes ces exceptions. Il va nous développer l'étendue entière de son commandement, et relativement aux personnes qu'il comprend, et relativement aux devoirs qu'il impose.

Jésus prenant la parole, dit: Un homme qui descendoit de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent le laissant à demi mort. Il arriva qu'un prêtre descendoit par le même chemin; il vit cet homme, et passa outre. Un lévite, qui alloit le long du chemin, l'ayant

(1) Audistis quia dictum est : Diliges proximum tuum, et odio habebis inimicum tuum. *Matth.* v. 43.

aperçu, passa de même. Avant de donner le modèle de la charité fraternelle, Jésus-Christ présente l'exemple contraire; et, pour relever le mérite de la bienfaisance, il commence par montrer le vice de l'insensibilité. Afin de le faire mieux sentir, il tire son exemple de la classe d'hommes dans laquelle l'inhumanité est, et plus criminelle et plus odieuse. C'est un prêtre, c'est un lévite, deux ministres de charité, obligés par état de la prêcher dans leurs discours, de l'inculquer par leurs actions, qui se montrent insensibles à l'état déplorable de l'homme étendu sur le grand chemin. Et cependant c'est leur frère, descendu comme eux d'Abraham, de la même religion, de la même nation; peut-être de la même tribu. Que de liens l'unissent à eux! que de motifs doivent exciter leur commisération! Et rien ne peut les émouvoir, et ils passent rapidement, laissant ce malheureux en proie à ses souffrances et à la mort qui va le saisir.

Cette cruauté dans des hommes faits pour donner l'exemple de l'humanité, nous indigne. Mais retournons nos pensées sur nous-mêmes. N'avons-nous pas eu souvent à nous reprocher une pareille insensibilité? Et ce sont même, il faut le dire, des hommes placés dans les classes les plus élevées, à qui la Providence, en accordant plus de moyens, a imposé de plus fortes obligations de soulager la misère, qui s'y montrent les plus insensibles. Parce qu'ils ne l'é-

prouvent pas, ils paroissent ne pas la connoître. C'est dans les classes pauvres que se trouve le plus de charité. Ceux qui ont senti le malheur, en sont bien plus vivement touchés. Quels sont donc les principes de cette indifférence de tant de riches pour les maux de leurs frères? Examinons-les, pour nous en préserver.

En premier lieu, c'est l'orgueil. Ce prêtre, ce lévite, qui sont d'une tribu honorée, d'un état distingué dans leur nation, qui jouissent de la considération, voient un homme du commun, inconnu, sans qualité; ils trouvent au-dessous de leur rang, de s'arrêter à lui rendre des services : et sans autre réflexion, ils poursuivent leur chemin. Ainsi trop souvent, le dédain ferme l'œil aux maux du pauvre; et du haut de son élévation, on ne daigne pas descendre pour lui aux soins de la charité. Qu'un homme considérable ait besoin d'assistance, on se fait honneur de le secourir, et on se glorifie encore de sa charité, quand on a satisfait sa vanité. Des hommes qui se disent chrétiens, dédaignent un état dans lequel Jésus-Christ a voulu naître, vivre, et mourir; un état qu'il a constamment honoré de ses préférences.

En second lieu, c'est l'intérêt qui produit la dureté. Le malheureux étendu dans le chemin. avoit été dépouillé de tout. Il falloit, pour le soulager, dépenser quelque argent; et cette pensée éloigne le prêtre et le lévite. On ne regrette

pas l'argent que l'on dissipe en superfluités, en plaisirs, peut-être en crimes; on plaint celui qu'il faudroit employer en œuvres de miséricorde. Combien d'hommes obligeans, serviables, seulement jusqu'au moment où la bienfaisance exige des dépenses ! Combien d'autres se montrent libéraux envers ceux de qui ils espèrent du retour, de qui ils attendent des services ! On affecte la générosité, et on est guidé par l'intérêt. La charité n'attend que de Dieu le prix de ses bienfaits. En donnant gratuitement à l'homme, elle prête à Dieu, sûre de recevoir de lui, avec une usure abandante, tout ce qu'elle a déposé dans le sein du pauvre (1).

En troisième lieu, ce qui émousse souvent notre sensibilité, est ce qui devroit au contraire la ranimer. L'état affreux où le prêtre et le lévite voient l'homme étendu, sa nudité, les plaies dont il est couvert, le sang dont il est inondé, au lieu d'exciter leur commisération, ne font naître que le dégoût. Il est pour eux un objet, non de pitié, mais d'horreur, et ils détournent avec précipiation leurs yeux d'un spectacle qui répugne à leur fausse délicatesse. A combien de riches ce reproche ne peut-il pas être appliqué! Combien de personnes, même du sexe dans lequel Dieu a placé une sensibilité plus vive, sont plus repoussées par

(1) Fœneratur Domino qui miseretur pauperis : et vicissitudinem suam reddet ei. *Proverb*. XIX. 17.

la misère du pauvre, qu'elles n'en sont touchées ! Les vils haillons qui couvrent à peine sa nudité, la saleté répandue sur toute sa personne, les plaies hideuses et infectes qui le défigurent, offensent des regards accoutumés à se porter sur des objets agréables. Cette vue faite pour attendrir le cœur, le soulève; et une malheureuse répugnance, que le plus léger effort auroit vaincue, étouffe la charité. Et ce ne sont pas seulement les infirmités corporelles, qui repoussent la bienfaisance; on se fait des défauts du pauvre, un motif pour ne pas l'assister. Disons tout : quelquefois on lui cherche des vices pour se donner des prétextes, et on s'applaudit de lui en avoir trouvé. Ce pauvre a des vices, dites-vous; je le veux croire : mais vous dispensent-ils du devoir de la charité? Il a des vices ! et n'avez-vous donc pas les vôtres? Il a des vices ! peut-être ne sont-ils que l'effet de la misère, et n'attendent-ils pour être corrigés, que vos bienfaits. Si l'opulence a des défauts qui lui sont propres, et qu'entretiennent ses jouissances continuelles, pourquoi l'indigence n'auroit-elle pas les siens fomentés par ses privations? Riches qui vous autorisez des défauts, des vices du pauvre pour lui refuser vos secours, supposez pour un moment que la Providence vous faisant naître à sa place, vous n'eussiez eu ni éducation, ni usage du monde; vous auriez peut-être plus que lui, tout ce que

vous lui reprochez : des manières plus grossières, des mœurs plus dures, une humeur plus sombre, des inclinations plus basses. Vous croyez qu'il sera ingrat; mais craignez-vous aussi que Dieu ne le soit? et n'est-ce pas Dieu qui doit être le principe, le motif, l'objet de votre charité?

Mais un Samaritain qui voyageoit, vint à passer auprès de lui, et le voyant, il fut ému de compassion. S'étant approché, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda; et l'ayant mis sur son cheval, il le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. Le lendemain il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, en lui disant : Ayez soin de cet homme, et tout ce que vous dépenserez de plus pour lui, je vous le rendrai à mon retour. A l'exemple d'inhumanité des hommes, que leur état astreignoit spécialement aux offices de charité, Jésus-Christ oppose un exemple contraire; et il va chercher son modèle de bienfaisance dans un homme dont il sembloit qu'on dût moins l'attendre. Recueillons les divers traits que le Sauveur paroît avoir pris plaisir à ramasser, et cherchons-y les caractères que doit avoir notre charité.

Le blessé étoit Juif; son bienfaiteur, Samaritain. On sait quelle étoit la haine réciproque de ces deux peuples. A leur antipathie nationale, se joignoient leurs querelles religieuses.

L'exemple du Samaritain, qui, passant par-dessus tous les préjugés, oubliant toutes les inimitiés, ne voit dans le Juif qu'un homme qui a besoin de son secours, nous montre que la charité embrasse dans son étendue jusqu'à ceux que des divisions, soit politiques, soit religieuses, mettent en opposition avec nous. Guerriers, à qui la patrie a confié sa défense, que le sentiment de la charité soit toujours dans vous, à côté de celui du devoir. Vous n'avez d'ennemis que dans les combats; hors de là, vous ne devez voir que des frères. La main qui les frappa, doit ensuite s'étendre vers eux pour les soulager. La commisération sied surtout à la force; et la valeur que l'humanité accompagne, en devient plus glorieuse. Et vous, ô nos frères égarés, apprenez à connoître les sentimens dont nous sommes pénétrés pour vous. Les maîtres de votre erreur, pour entretenir votre éloignement de l'Eglise catholique, ne cessent de la calomnier auprès de vous; ils vous la représentent animée d'un esprit de persécution, excitant contre vous les puissances de la terre, et s'efforçant d'attirer les peines sur vos têtes. Non, ce ne sont là ni les règles, ni l'esprit de l'Eglise. Elle condamne ceux de ses ministres que l'ignorance ou un zèle aveugle auroit pu emporter à ces excès. Elle célèbre la charité du grand saint Martin, qui refusoit de communiquer avec eux. Si, pour conserver parmi ses enfans fidèles, l'u-

nité de la foi, elle fut forcée de vous exclure de ses assemblées, elle n'en a pas moins conservé pour vous les sentimens d'une tendre mère. Vous êtes des enfans que leur révolte a bannis de la maison paternelle, mais vous êtes toujours ses enfans. Vous l'avez obligée de vous punir, vous ne pouvez l'empêcher de vous aimer. Vous n'êtes plus dans son sein, mais elle n'a pas cessé de vous porter dans son cœur. En vous éloignant par ses censures, elle vous rappelle continuellement par ses vœux. Vous vous êtes privés de ses biens spirituels, mais elle nous recommande, elle nous ordonne de verser sur vous tous les biens de l'ordre temporel. Ah! que ne peuvent nos services les plus abondans, vous désabuser de vos fatales préventions, et vous prouver tout l'amour que l'Eglise nous inspire pour vous!

Le spectacle du Juif blessé et abandonné sur le chemin, excite dans le vertueux Samaritain une tendre commisération. L'humanité suffit pour nous inspirer ce sentiment; la charité y ajoute un nouveau degré d'activité. Ce n'est plus seulement un homme comme moi que je vois dans la peine; c'est un homme comme Jésus-Christ, devenu plus parfaitement l'image de ce divin bienfaiteur Ses souffrances, en me rappelant celles que mon Dieu a endurées pour moi, me montrent dans ce malheureux, un frère adopté comme moi sur la croix; appelé

à la même foi, invité aux mêmes sacremens, uni à moi sur la terre par tous les liens intérieurs et extérieurs de la religion, et destiné à y être réuni éternellement dans l'héritage céleste.

Cette commisération du Samaritain n'est pas un sentiment stérile. Il ne se borne pas à une vaine pitié, à des souhaits inutiles. Quelque pressé qu'il puisse être de terminer son voyage, il fait céder toute autre affaire au devoir de soulager le misérable vers lequel la Providence l'a envoyé. Il descend de son cheval, et surmontant la répugnance qu'excitent en lui les plaies hideuses dont cet homme est couvert, il les lave, les panse, et étanche le sang qui en découle. O mes chers enfans, nous dit à tous le tendre apôtre de la charité, n'aimons pas seulement de paroles et par de vains discours, aimons-nous dans la vérité et par nos actions (1).

Le Samaritain s'étoit pourvu sans doute, pour son usage, d'huile et de vin. Mais aussitôt qu'il voit l'extrême besoin de son frère, il oublie celui qu'il pourroit avoir; et il ne connoît plus d'autre usage de ce qu'il possède, que celui qui lui est inspiré par la charité. Et nous, combien nous avons de peine à prendre sur notre superflu de quoi soulager la misère de nos frères! Combien nous nous créons de besoins

(1) Filioli mei, non diligamus verbo, neque linguâ, sed opere et veritate. 1. *Joan.* III. 18.

factices qui nous dispensent à nos yeux du précepte de l'aumône! La charité trouve des ressources partout où la cupidité ne voit que des difficultés. Elle s'enrichit de ses sacrifices, s'accroît de ce qu'elle se retranche, et place ses plus chères jouissances dans ses privations.

Non content de s'épuiser pour l'objet de sa pitié, le Samaritain se gêne encore et se fatigue pour lui. Il le place sur son propre cheval, le suit à pied jusqu'à ce qu'il ait rencontré une hôtellerie, et là il continue de lui rendre des soins. Ne nous figurons pas que nous ayons acquitté la dette de la charité par quelques légers bienfaits. La mesure de nos obligations envers nos frères, est le besoin qu'ils ont de nous. Nous leur devons non seulement des secours, mais encore des services. Nous les leur devons, lors même que nous pourrions en être contrariés, dérangés, incommodés. Sont-elles bien méritoires, les œuvres de miséricorde qui ne coûtent absolument rien, qui ne troublent pas l'indolence, qui n'altèrent pas la sensualité? La vraie charité ne craint ni les fatigues, ni les gênes. Elle se plaît à s'incommoder elle-même, pour épargner des maux au prochain, et elle se fait des plaisirs de toutes les peines que lui attire sa bienfaisance.

Il sembleroit qu'après avoir traité son malade, et l'avoir déposé dans un lieu sûr où il trouvera tous les remèdes que demande sa situation, le

Samaritain a épuisé toute sa charité mais l'homme qu'anime cette vertu, ne se borne pas au bien qu'il fait, il songe à celui qu'il peut faire. En pourvoyant au présent, il prévoit l'avenir; et en même temps qu'il soulage les besoins actuels, il prépare des secours aux besoins futurs. Celui-ci, obligé de quitter l'hôtellerie, commence par fournir aux premières dépenses, et promet de subvenir aux suivantes. Il quitte le blessé mais sa charité ne le quitte pas; et tout éloigné qu'il va être de lui, il continuera de l'assister encore de ses bienfaits.

Lequel de ces trois hommes vous paroît avoir été le prochain de celui qui étoit tombé entre les mains des voleurs? C'est, répondit le docteur, celui qui a exercé envers lui la miséricorde. Jésus lui dit : Allez, et faites de même. Ce que dit le Sauveur au docteur de la loi, il nous le dit à tous : *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit universelle comme celle du Samaritain, sans distinction de pays ou de culte. Il suffit d'être homme, pour avoir droit à votre assistance. *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit compatissante comme celle du Samaritain. Songez que les maux qui affligent vos frères, vous pourriez les éprouver. Ayez pour eux la commisération que vous désireriez. *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit généreuse, comme celle du Samaritain. Vous n'avez reçu les biens de la terre que pour cet

usage. En vous les donnant, la Providence vous a établi son ministre et le dispensateur de ses dons. *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit active comme celle du Samaritain. Il est une infinité de malheurs que de simples dons ne peuvent soulager. Rendez à vos frères des services aussi multipliés que leurs besoins, aussi variés que leurs maux. *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit laborieuse comme celle du Samaritain. Au mérite de la bienfaisance, joignez celui des sacrifices. Retranchez-vous d'autres satisfactions pour vous procurer celle d'obliger. Vos bienfaits auront un bien plus grand prix, quand ils seront le fruit de vos privations. *Allez, et faites de même.* Que votre charité soit prévoyante comme celle du Samaritain. Ne pensez pas seulement aux maux qu'a votre prochain, occupez-vous de ceux qu'il aura. Ne vous bornez pas à les soulager, songez à les prévenir et à les détourner. C'est alors, c'est quand votre charité réunira ces précieux caractères, qu'elle sera agréable à Dieu, avantageuse à vous, et qu'après avoir fait sur la terre votre mérite, elle fera dans le ciel votre bonheur.

ÉVANGILE

DU TREIZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Jésus-Christ guérit dix lépreux.

Jésus allant à Jérusalem, passoit à travers la Samarie et la Galilée. Et comme il étoit à l'entrée d'un village, dix lépreux se présentèrent à lui, se tenant éloignés; et élevant la voix, ils dirent : Jésus, notre maître, ayez pitié de nous. Lorsqu'il les eut aperçus, il dit : Allez vous montrer aux prêtres. Et en y allant, ils furent guéris. L'un d'entre eux, aussitôt qu'il s'aperçut qu'il étoit guéri, retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix; et se jetant aux pieds de Jésus, le visage contre terre, il lui rendit grâces. Or cet homme étoit Samaritain. Jésus dit : Tous les dix ne sont-ils pas guéris ? où sont donc les neuf autres ? Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu. Puis il lui dit : Levez-vous, allez; car votre foi vous a sauvé. (*Luc.* XVII. 11—19.)

EXPLICATION.

Jésus allant à Jérusalem, passoit à travers la Samarie et la Galilée. Et comme il étoit à l'entrée d'un village, dix lépreux se présen-

tèrent à lui, se tenant éloignés, et élevant la voix, ils dirent : Jésus, notre Maître, ayez pitié de nous. Il peut paroître surprenant de voir un aussi grand nombre de lépreux réunis dans un petit lieu; mais quand on pense aux lois sévères qui leur étoient imposées dans la nation juive, l'étonnement disparoît. Pour empêcher la communication de leur maladie contagieuse, Moïse les avoit assujettis à des précautions très-rigoureuses. Toute société avec leurs frères leur étoit interdite; tout séjour dans les villes et dans les bourgades, défendu : ils campoient au dehors; et pour que les hommes sains évitassent leur approche, ils étoient obligés d'avoir la tête découverte et leurs habits déchirés, et de crier de loin aux passans qu'ils étoient impurs. Nous les voyons dans cet évangile se présenter au divin Sauveur, non dans le village, où il ne leur étoit pas permis de pénétrer, mais avant qu'il y entrât; et au lieu de s'approcher de lui, comme les autres malades qu'attiroit sa bonté, se tenir éloignés, et implorer de loin sa bienfaisance. Ces malheureux, bannis du commerce des hommes, ne pouvoient en avoir qu'entre eux; un malheur commun, un besoin réciproque les rassembloient : ils adoucissoient mutuellement leur affliction, et ils se consoloient entre eux, autant qu'ils le pouvoient, du mépris que leur témoignoit le reste des hommes. Outre cette nécessité de faire société entre eux,

résultante de l'impossibilité d'en avoir d'autre, les lépreux étoient encore réunis par le sentiment naturel qui attache les infortunés les uns aux autres. C'est une vérité démontrée par l'expérience, que la misère est entre les hommes un des liens les plus forts. Il est étonnant, et cependant bien véritable, que la richesse donnée par la Providence à quelques individus, pour le soulagement des misérables, endurcit le cœur, et le rend insensible aux maux qu'elle devroit adoucir. Beaucoup trop de riches ressemblent à celui dont Jésus-Christ a fait une de ses paraboles; n'éprouvant pas la misère, ils semblent n'en avoir pas d'idée : ils voient uniquement l'intervalle que la fortune met entre eux et le pauvre; ils ne considèrent pas les liens par lesquels la nature et la religion les en rapprochent. On se montre d'autant plus insensible au malheur, qu'on a, et plus de moyens, et plus d'obligations d'y remédier. Au contraire, l'indigence rapprochant les hommes de la nature, ranime dans leurs cœurs les sentimens qu'elle inspire; en les rendant plus égaux, elle leur fait mieux connoître ce qu'ils se doivent mutuellement. Les maux que l'on éprouve, rendent sensible à ceux des autres; le cœur ouvert à la peine, est plus accessible à la pitié; le besoin qu'on a de secours, fait sentir plus vivement le devoir de secourir les autres. Vous verrez plus de traits d'humanité, plus d'actes

de bienfaisance, plus d'œuvres de charité dans la classe qui semble n'avoir qu'à les solliciter, que dans celle que toutes sortes de titres obligent à les multiplier.

Cette association des lépreux donne encore lieu à une autre réflexion. La lèpre corporelle étoit, comme nous l'avons expliqué ailleurs, l'emblème de la lèpre spirituelle, c'est-à-dire, du péché (1). Ainsi, l'union des lépreux entre eux représente celle que nous voyons entre les pécheurs. Un proverbe trivial, fondé sur la nature, justifié par une expérience constante, et consacré par l'Esprit saint, enseigne que l'on ressemble à ceux à qui on s'unit (2). La conformité des goûts, des inclinations, des principes, est la cause la plus générale des liaisons. Les justes recherchent la société des justes; ils vont prendre auprès d'eux l'instruction de leurs discours, l'appui de leurs exhortations, l'encouragement de leurs exemples; et, parce qu'ils sont saints, ils cherchent des motifs et des moyens de le devenir encore davantage. Les pécheurs de leur côté, courent avec ardeur après le commerce des pécheurs : ce n'est pas qu'il n'y ait entre eux de grands sujets de contestation; mais les mêmes causes qui les divi-

(1) Voyez l'explication de l'évangile du troisième dimanche après l'Epiphanie, *tome premier*, page 370.

(2) Qui cum sapientibus graditur, sapiens erit; amicus stultorum similis efficietur. *Proverb.* XIII. 20.

sent, les réunissent aussi fréquemment. Leurs intérêts, leurs prétentions, leurs passions, tantôt les éloignent, tantôt les rapprochent; leur société est une alternative de querelles et de raccommodemens, d'amitiés et de haines; il semble qu'ils ne puissent, ni se souffrir mutuellement, ni se passer les uns des autres; ils se recherchent sans se désirer, se fréquentent sans s'aimer, se complimentent sans s'estimer; ils se réunissent entre eux pour se dédommager, en raillant la vertu, de la honte qu'elle leur inspire; pour se livrer sans rougir à leurs dissolutions; pour s'y autoriser par leur approbation réciproque; pour se fortifier mutuellement contre le remords par leurs exemples.

Si la corruption du cœur est le principe ordinaire de la liaison avec les méchans, elle en est aussi constamment l'effet. C'est dans ces sociétés funestes que l'innocence se perd, et que la dépravation se consomme : celui qui y entre juste, y devient bientôt pécheur; celui qui y arrive pécheur, ne tarde pas à devenir endurci. Si le juste lui-même a tant de peine à persévérer; si, comme le dit l'Apôtre, celui qui se sent debout, doit apporter une attention continuelle pour éviter de tomber (1); s'il a sans cesse besoin d'être soutenu par les prières, par les discours, par l'édification des autres justes; combien n'aura-t-il pas à redouter la chute,

(1) Qui se existimat stare, videat nè cadat. 1, *Cor*. x. 12,

quand, à sa propre foiblesse se joindra l'impulsion de ces sociétés? Il éprouve déjà une si grande difficulté à se défendre contre lui-même! résistera-t-il encore à tant d'ennemis qui l'attaqueront en même temps? Et plaise à Dieu que vous n'en soyez pas vous-même un déplorable exemple! Mais parmi les personnes que vous connoissez, combien n'en voyez-vous pas qui ont dû leur ruine aux compagnies auxquelles elles ont eu le malheur de se livrer? Combien d'hommes, nés avec un caractère heureux, doués d'inclinations vertueuses, ornés de qualités précieuses, munis de principes religieux, sont allés tout perdre, tout dépraver, tout corrompre par les sociétés criminelles où ils se sont enfoncés? Interrogez les misérables, parvenus par degrés au faîte de la scélératesse, que la justice humaine poursuit de sa vengeance, et va livrer au supplice : presque tous vous répondront que la première cause de leurs désordres, qui a successivement amené leurs crimes, fut leur liaison avec des hommes pervertis.

Il étoit bien plus facile de se préserver de la lèpre corporelle, qu'il ne l'est de se garantir de l'infection de la lèpre spirituelle. En premier lieu, on discernoit sans peine les lépreux; il suffisoit de jeter les yeux sur eux, pour connoître leur état : mais la lèpre de l'âme a cela de plus dangereux, qu'elle sait se cacher. On s'en approche sans la connoître; on en est in-

fecté sans s'en apercevoir. Beaucoup de pécheurs ont l'art de dissimuler leurs excès. L'ange des ténèbres sait qu'en se montrant sous sa vraie forme, il inspirera plus d'horreur que de désirs. Une de ses ruses les plus communes, est de se transformer en ange de lumière (1); pour détruire plus sûrement la vertu, il en emprunte l'apparence. En paroissant se soumettre aux dogmes sacrés, on sème adroitement des doutes; avec l'air de pratiquer les devoirs religieux, on les altère par de fausses maximes artificieusement débitées; on détourne de l'observation exacte des saintes règles, en les traitant de rigorisme; on éteint la piété, en présentant ses pratiques les plus autorisées, comme des minuties; on étouffe le zèle, en faisant semblant de réprimer le fanatisme; on appelle les désordres les plus honteux, des foiblesses; la tolérance des vices, douceur et indulgence; le silence et le sourire d'approbation à la vue des scandales, sagesse et modération : ainsi, on éloigne du bien en paroissant le désirer, et on pousse au mal en semblant le détester.

En second lieu, il n'est pas possible de faire pour la lèpre spirituelle, comme il y en avoit pour la lèpre corporelle, des règlemens qui retranchent du commerce des hommes ceux qui en sont attaqués : outre l'impossibilité de les

(1) Ipse enim Satanas transfigurat se in angelum lucis. 2. *Cor*. XI. 14.

discerner tous, ils sont trop nombreux pour qu'on puisse ainsi les exclure. Pour n'avoir avec eux aucun commerce, il faudroit, dit saint Paul, sortir de ce monde (1). Les bannir de la société, seroit la détruire; interdire la communication avec eux, seroit briser toutes les relations entre les hommes. Les temps sont revenus, que déploroit si énergiquement un prophète : Il n'y a plus dans le monde, ni vérité, ni miséricorde, ni connoissance de Dieu. Tous les vices débordés à la fois, et ayant brisé leurs digues, inondent la face de la terre (2). Dans ce déluge universel de crimes, grand Dieu! où est l'arche qui pourroit servir d'asile à la race sainte? Dans l'impuissance de trouver une retraite où n'aient pas pénétré l'irréligion et le libertinage, forcément environné de leur contagion, le juste doit prendre d'efficaces précautions pour s'en préserver; il doit, puisqu'il y est obligé, voir les pécheurs, mais sans fréquentation; leur parler, mais sans familiarité; vivre avec eux, mais sans liaison, il doit d'abord prendre garde à ne recevoir de

(1) Scripsi vobis in epistolâ : Nè commisceamini fornicariis. Non utique fornicariis hujus mundi, aut avaris, aut rapacibus, aut idolis servientibus; alioquin, debueratis de hoc mundo exiisse. I. *Cor.* v. 9 *et* 10.

(2) Non est enim veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terrâ. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt. *Osée.* IV. 1 *et* 2.

leur conversation aucun dommage, ensuite travailler à leur rendre la sienne profitable.

Ces dix lépreux, qui tous ensemble élèvent leur voix pour obtenir du divin Sauveur la délivrance de leur infirmité, offrent l'image de la prière commune qu'il nous recommande expressément, et dont il nous déclare les avantages. Si deux d'entre vous, disoit-il à ses disciples, s'accordent sur la terre pour former une demande, tout ce qu'ils auront sollicité, mon Père l'accordera; car où se trouvent deux ou trois personnes rassemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles (1). Ce concert de vœux qui s'élèvent d'une assemblée pieuse, est agréable à Dieu; c'est une réunion de forces, pour faire au royaume des cieux la sainte violence qui le conquiert (2). La piété ardente des uns, réchauffe la tiédeur des autres; on s'anime, et on s'entre-aide mutuellement; on y reçoit et on y donne l'édification; la Bonté divine daigne même recevoir, comme un supplément de ce qui manque aux prières les moins ferventes, ce que les autres ont de plus vif et de plus animé. Entrant dans les vues de son divin Fondateur,

(1) Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis à patre meo, qui in cœlis est. Ubi enim sunt duo, vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. *Matth.* XVIII. 19 *et* 20.

(2) Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud *Ibid.* XI. 12.

l'Eglise a fait de la prière publique, le lien extérieur qui réunit tous ses enfans dans une même croyance et dans un même culte; elle les invite à venir dans ses temples prendre part aux prières communes, et y apporter le tribut des leurs; en partager le profit en y contribuant.

Les lépreux, en invoquant Jésus-Christ, lui donnent deux titres : celui de Jésus, c'est à-dire de Sauveur, et celui de leur Maître. C'est aussi sous cette double qualité que nous devons l'implorer. Sa miséricorde d'une part, de l'autre son autorité nous inspirent la confiance et la soumission. Ces deux sentimens sont ceux qui doivent spécialement animer notre prière; la confiance la rend vive; la soumission la rend humble; sans soumission elle s'emporte à la présomption; sans confiance elle dégénère en pusillanimité. Disons donc comme ces lépreux : Mon Sauveur et mon Maître ! Disons-le avec le sentiment profond qui les animoit. Si nous éprouvons le même désir qu'eux d'être guéris de notre infirmité, nous le demanderons avec la même ardeur. Ce qui rend nos prières languissantes, c'est que nos désirs le sont. Nous savons combien est hideuse la lèpre de notre âme; mais en même temps nous y sommes attachés. Notre raison fait quelques vœux pour qu'elle soit effacée; mais notre cœur en fait aussi de secrets pour qu'elle nous reste; et nous ressentons tout à la fois le désir et la crainte de la

guérison. Notre volonté flottant entre deux sentimens contraires, ou ne fait aucune sollicitation, ou n'en fait que de trop foibles pour obtenir ce qu'elle demande.

Lorsqu'il les eut aperçus, il dit : Allez vous montrer aux prêtres; et en y allant, ils furent guéris. Jésus-Christ n'emploie aucun moyen extérieur pour la guérison de ces lépreux; il ne touche pas leur lèpre, comme il avoit fait dans une occasion semblable; il ne leur impose pas les mains comme il faisoit souvent; il ne leur dit pas même qu'il les guérit. Il a voulu, et le miracle est opéré. Leur ordonner d'aller se présenter aux prêtres, étoit déclarer que leur guérison étoit consommée; car dans la loi judaïque c'étoient les prêtres qui étoient chargés de constater la guérison des lépreux; eux seuls avoient le pouvoir de les rendre à la société. Ces ennemis mortels, ces persécuteurs acharnés du divin Sauveur, alloient être les premiers témoins de cet éclatant miracle; ils alloient en devenir eux-mêmes les certificateurs; et c'étoit de ceux qui haïssoient le plus violemment Jésus-Christ, qu'alloit partir l'attestation solennelle d'un de ses plus brillans prodiges.

En ordonnant à ces lépreux d'aller se présenter devant les prêtres, il avoit encore une autre intention; c'étoit de nous apprendre par quel moyen on pourroit obtenir dans sa loi, la

guérison de la lèpre spirituelle. Il a donné à ses apôtres, et dans eux aux évêques, leurs successeurs, et aux prêtres auxquels ils le transmettroient, le pouvoir de remettre les péchés. C'est une condition indispensable pour obtenir cette rémission, d'aller se présenter devant eux. Nous voyons les lépreux guéris avant d'avoir vu le prêtre; leur foi obtient ce bienfait avant qu'ils soient arrivés; mais ils avoient commencé à obéir; ils étoient en chemin quand leur guérison fut opérée. Ainsi la vivacité de la foi, l'ardeur de la charité, l'extrême douleur de la pénitence, peuvent mériter le pardon, avant que le prêtre ne l'ait prononcé; mais elles ne dispensent pas de se présenter devant lui, pour qu'il le ratifie. Il n'est pas indispensablement nécessaire de se confesser pour obtenir la rémission; mais le désir, la résolution sincère de se confesser, sont absolument nécessaires. L'absolution de Dieu suit celle de son ministre, ou doit en être suivie.

C'est en commençant à exécuter l'ordre du divin Maître, que l'infirmité des lépreux disparoît. Pour parvenir à la guérison de la nôtre, il ne suffit pas de la demander à Dieu; il faut au moins commencer à nous mettre dans l'état où il veut que nous soyons; il faut essayer de monter les premiers degrés de l'échelle sacrée qui unit la terre au ciel, pour qu'il nous tende d'en haut la main secourable qui nous fera at-

teindre le faîte; il faut mériter avant d'obtenir. Notre obéissance aux ordres divins, attirera sur nos prières l'efficacité; nos efforts pour rompre nos liens, nous en feront donner la force.

Nous avons aussi à considérer la foi des dix lépreux. Ils s'étoient présentés devant Jésus-Christ avec confiance; ils lui obéissent avec docilité; ils ne raisonnent pas sur l'ordre qui leur est donné, ils l'exécutent sans délai : ils n'examinent pas si celui qui a le pouvoir de les guérir miraculeusement, n'a pas droit aussi de les dispenser des formalités; ils n'objectent pas que ce n'est qu'après la guérison, et pour la vérifier, qu'on doit se présenter aux prêtres; Jésus-Christ leur a ordonné d'y aller, et aussitôt ils se mettent en marche. Celui d'entre eux, qui étoit Samaritain, alla sans doute comme les autres devant les prêtres de Jérusalem; il comprit que ce n'étoit pas aux prêtres schismatiques de Samarie que Jésus l'envoyoit. Nous devons, de même qu'eux, soumettre notre conduite entièrement aux règles de l'Eglise, et notre jugement à ses décisions. Nous n'avons pas à raisonner sur ce qu'elle prescrit; nous n'avons qu'à obéir sans résistance, sans réserve, sans objection, sans murmure, sans retardement. Sa loi nous ordonne de nous présenter pour la rémission de nos péchés, aux prêtres; mais uniquement à ceux qu'elle approuve, et à qui elle confie son autorité. Gardons-nous de nous adres-

ser à ces ministres prévaricateurs, qu'à la honte de notre église, et pour sa destruction, le schisme a élevé dans des chaires de pestilence. Loin d'obtenir d'eux notre guérison à notre propre lèpre, nous ajouterions celle dont ils sont infectés.

L'un d'entre eux, aussitôt qu'il s'aperçut qu'il étoit guéri, retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix, et se jetant le visage contre terre, il lui rendit grâces. Le texte sacré nous présente ici un modèle de reconnoissance. L'un des lépreux, aussitôt qu'il se sent délivré de sa déplorable maladie, éprouve pour premier sentiment, la gratitude envers son bienfaiteur. Il devoit être très empressé de se présenter au prêtre, puisque ce n'étoit que par lui qu'il pouvoit être rendu à la société, et rentrer dans les droits que lui avoit fait perdre son infirmité; mais ce n'est pas là ce qui l'occupe : il ne pense pas à jouir du bienfait, il ne songe qu'à remercier celui dont il le tient; le besoin d'épancher son cœur est plus fort que le désir de profiter des avantages qu'il vient de recouvrer ; il n'ira devant le prêtre, que quand il sera revenu de se prosterner aux pieds de Jésus. Ce n'est pas non plus sans une raison particulière, que l'Evangéliste remarque, qu'en rendant grâces à son Libérateur, le lépreux glorifioit aussi Dieu, reconnoissant par là que c'étoit de lui que venoit sa guérison. C'est un sen-

timent sans doute bien naturel et bien juste que la reconnoissance envers ceux de qui nous recevons quelque bienfait, qui nous assistent dans nos besoins, qui nous soulagent dans nos peines, qui nous consolent dans nos afflictions, qui nous conseillent dans nos incertitudes, qui nous instruisent dans notre ignorance, qui nous avertissent de nos défauts, qui nous reprennent de nos fautes, qui nous ramènent de nos égaremens; mais en témoignant notre sensibilité à ceux dont nous avons reçu quelque bien, nous devons élever nos vues vers celui de qui il nous vient primitivement et principalement. Tout don excellent, dit l'Esprit saint, tout bien parfait nous vient d'en haut et descend du Père des lumières (1). Les hommes par lesquels ils nous arrivent, ne sont que les instrumens de la munificence divine, que les canaux qui font découler jusques à nous ses grâces. Cet homme dont nous venons de recevoir un bienfait, c'est Dieu qui lui en a inspiré la pensée, qui lui en a donné la volonté, qui lui en a fourni les moyens. Dieu est bien plus que lui notre bienfaiteur, puisqu'il ne l'est que parce que Dieu a fait en sorte qu'il le fût. A chaque bonheur que nous éprouvons, de quelque main qu'il vienne, c'est vers Dieu que doivent s'élever nos premières actions de grâces; c'est par lui que doit com-

(1) Omne datum optimum, et omne donum perfectum de sursum est, descendens à Patre luminum. *Jac.* I. 17.

mencer notre gratitude, c'est à lui qu'elle doit se terminer.

Concevons de là de quel poids de reconnoissance nous sommes chargés envers Dieu. Tout ce que nous avons jamais reçu, c'est de lui que nous le tenons. Notre existence fut le premier de ses dons; et depuis celui-là, il n'a cessé de nous en combler, soit immédiatement et par lui-même, soit indirectement et par le moyen des hommes. Dans l'ordre de la nature, de la fortune, de la grâce, en tout genre: qu'avons-nous que nous ne tenions de lui (1)? Et même ce que notre foiblesse nous fait regarder comme des malheurs, les afflictions, les pertes, les infirmités, les douleurs, la foi nous révèle que ce sont encore des bienfaits divins. La vertu propre aux chrétiens, dit saint Jérôme, est de rendre grâces au Créateur, même des adversités qu'ils éprouvent (2). Comme Job, ils bénissent le Seigneur également, et de ce qu'il leur a donné, et de ce qu'il leur a ôté (3). Nous étonnerons-nous après cela, d'entendre saint Paul nous déclarer que la volonté de Dieu est que nous lui rendions grâces en toutes cho-

(1) Quid autem habes, quod non accepisti. I. *Cor.* IV. 7.

(2) Christianorum propria virtus est, etiam in iis quæ adversa putantur, gratias referre Creatori. *S. Hier. commentar.* lib. III. *in epist. ad Ephès.* cap. V.

(3) Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est: sit nomen Domini benedictum. *Job.* I. 21.

ses (1) ; que nous le remercions toujours et de tout (2) ? Puisque tous nos momens sont marqués par des bienfaits du Seigneur, n'est-il pas de justice stricte qu'ils soient consacrés à notre reconnoissance ? Ce n'est pas que nous devions être continuellement occupés de ce sentiment, et en avoir l'idée présente à tous les instans ; notre nature dégradée par le péché, est incapable de cette continuité de méditations célestes. Ce sera lorsque nous serons reçus dans le sein de Dieu, que nous pourrons y épancher notre sensibilité sans relâche et sans fin. La récompense de la reconnoissance que nous aurons ressentie sur la terre, sera de l'exprimer éternellement dans le ciel. Mais si l'état de foiblesse où nous nous trouvons dans cette triste vie, ne nous permet pas d'atteindre à cette hauteur de perfection, efforçons-nous du moins d'en approcher autant que le peut notre nature. Nous ne pouvons pas rendre de perpétuelles actions de grâces ; rendons-en de fréquentes : dans l'impuissance de faire de notre gratitude des actes continuels, faisons en notre état habituel, et pénétrons-nous tellement de tout ce que nous devons à Dieu, que nous en soyons reconnoissans lors même que notre esprit distrait est occupé à d'autres objets.

(1) In omnibus gratias agite. Hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu, in omnibus vobis. 1. *Thessal.* v. 18.

(2) Gratias agentes semper pro omnibus. *Ephes.* v. 20.

Si la reconnoissance envers Dieu est une obligation imposée à tous les hommes, combien n'y sont pas plus strictement astreints ceux que, de l'état du péché, la miséricorde divine a fait passer à l'état de grâce; qui, d'ennemis de Dieu, ont obtenu de redevenir ses amis, et qui, couverts précédemment d'une lèpre hideuse, ont eu le bonheur d'en être délivrés! La rémission d'un seul péché, est une grâce, qu'il est au-dessus de notre pouvoir de reconnoître convenablement. Nous jugeons qu'un bienfait doit être d'autant plus vivement senti, qu'il a été moins mérité. Quelle estime ne devons-nous pas faire de celui de la réconciliation dont nous nous étions rendus aussi indignes? Nous avions provoqué la colère du Seigneur, et c'est sa clémence qui nous a répondu. Il a opposé à nos outrages le plus grand des bienfaits; il a été plus miséricordieux encore que nous ingrats. Quel titre avions-nous à cette immense faveur? Quel droit à cette préférence? Pourquoi avons-nous été les heureux objets de la miséricorde, plutôt que tant de malheureux qui sont les victimes de la justice? En pensant avec effroi à leur déplorable sort, songeons qu'il eût pu être le nôtre. Où serions-nous maintenant, si Dieu eût exercé ses droits sur nous, comme sur eux? Combien de misérables déplorent, dans des tourmens éternels, des offenses moins graves que celles dont nous nous étions rendus coupa-

bles? C'est de cet affreux abîme que la bonté divine nous a retirés. La main qui eût pu s'appesantir sur nous, nous a soulevés; au lieu de nous précipiter, comme nous l'avions mérité, elle nous a guidés dans les sentiers de la pénitence; de l'attente effrayante des plus horribles tourmens, nous sommes passés à l'espoir d'une félicité qui excède toutes nos idées. Voilà ce que, de plus que les autres, nous devons à la Bienfaisance divine. Chacun des péchés dont elle nous a délivrés, a augmenté notre dette envers elle d'une somme immense. Nous sommes par nous-mêmes incapables d'y satisfaire; tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, est insuffisant pour nous acquitter. Mais telle est encore cette Indulgence infinie, qu'elle daigne se contenter du peu que nous pouvons; elle reçoit en paiement nos efforts, et jusqu'à nos désirs de la payer. Aurions-nous le cœur assez dur pour n'être pas sensibles à des bontés si étendues, si multipliées de la part de Dieu, et si peu méritées de la nôtre?

Nous voyons dans le lépreux de cet évangile, le modèle d'une vive et humble reconnoissance. Arrivé devant son Bienfaiteur, il se prosterne à ses pieds, le visage attaché à la terre. Il connoît l'impuissance d'exprimer ce qu'il sent, de rendre ce qu'il doit; il n'a encore rien dit, tous les assistans l'ont entendu; il n'a rien dit, mais sa posture dit plus que sa bouche ne pourroit

articuler; son silence parle pour lui. L'admiration, le respect, la reconnoissance tiennent long temps sa voix étouffée : enfin la parole lui est rendue, et c'est pour faire éclater les transports de sa gratitude. A ces traits reconnoissons-nous la nôtre? Ne devrions-nous pas être sans cesse prosternés aux pieds de Jésus-Christ, nous qu'il a si souvent guéris d'une lèpre plus honteuse et plus funeste? Notre vie ne devroit-elle pas être une continuelle action de grâces? Et n'est-ce pas un grand sujet de confusion, de voir combien nous sommes éloignés de ce que nous devrions être?

Or, cet homme étoit un Samaritain. Jésus lui dit : Tous les dix ne sont-ils pas guéris? où sont donc les neuf autres? Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu, et qui ait rendu gloire à Dieu. Nous voyons ici l'emblème d'une vérité bien déplorable; c'est que la véritable reconnoissance est extrêmement rare parmi les hommes. Dix lépreux sont guéris; un seul vient rendre grâces. Il ne faut pas croire que les neuf autres fussent absolument insensibles au bienfait qu'ils venoient de recevoir; pour les croire entièrement dénués de gratitude, il faudroit leur supposer des cœurs d'une inconcevable dureté. Mais ce sentiment n'étoit pas dans eux, ce qu'il devoit être. La joie l'emportoit sur la reconnoissance; ils sentoient plus vivement le bonheur que le bienfait; ils étoient

plus empressés d'aller se montrer aux prêtres, que de venir se jeter aux pieds de Jésus; et d'être rétablis dans leur état de citoyens, que de remercier celui à qui ils le devoient. Considérons ce qui se passe journellement dans le monde, et peut-être dans nous-mêmes. Au moment, où on reçoit un bienfait, on se sent l'âme émue; on se dit pénétré de reconnoissance, on le croit peut-être : mais ce qui montre qu'elle est bien peu profonde, c'est qu'après un peu plus, un peu moins de temps, elle s'affoiblit graduellement, et finit par se dissiper tout-à-fait. C'est surtout envers Dieu qu'elle est bien légère. On voit à l'époque des solennités pascales, à l'occasion d'une mission, d'une retraite, des pécheurs guéris de leurs mortelles infirmités; combien peu Jésus-Christ en voit à une fête suivante, revenir au pied de ses autels, lui rendre leurs actions de grâces? Sur dix, à peine en aperçoit-il un seul; et il pourroit dire encore : *Les neuf autres, où sont-ils?* Les affaires, les tracas, les dissipations, les plaisirs du monde, leur ont déjà fait oublier la grâce qu'ils ont reçue, peut-être la leur ont fait perdre; non seulement la reconnoissance est éteinte, mais peut-être déjà l'ingratitude a éclaté. En nous examinant, ne trouverons-nous pas que c'est là l'histoire de notre cœur? N'avons-nous pas à lui reprocher les alternatives continuelles de contritions et de rechûtes, et

des passages fréquens d'une reconnoissance légère à une ingratitude formelle ?

Seroit-il donc nécessaire de nous exciter à ce sentiment que nous devrions trouver tout formé dans nous, auquel tout nous porte, que nous éprouvons naturellement et comme involontairement ? L'Auteur de notre nature a placé dans nos cœurs la reconnoissance, pour nous attacher plus fortement à lui ; son intention a été que nous lui fussions unis par le double lien de ses bienfaits et de notre sensibilité : et comme il vouloit être notre plus grand bienfaiteur, il vouloit être l'objet de notre plus abondante gratitude. Mais nous, par une interversion d'idées, aussi inconcevable qu'elle est funeste, trompant les vues de sa sagesse, abusant des dons de sa miséricorde, nous nous permettons d'être ingrats uniquement à son égard. Nous rougirions de l'être envers les hommes ; nous nous piquons d'une vive reconnoissance pour ceux dont nous avons reçu quelque bien ; nous exagérons celle que nous ressentons ; nous feignons celle que nous n'éprouvons pas. L'ingratitude est vis-à-vis des hommes, le vice le plus odieux, le plus méprisé, le plus bas ; cesseroit-elle d'être tout cela, quand elle s'adresse à Dieu ? Celui de qui nous tenons tout, seroit-il le seul à qui nous ne dussions rien ? Loin de nous des pensées aussi déraisonnables et aussi criminelles. Pour nous entretenir dans la prati-

que de ce devoir qui est si important, et qui devroit nous être cher, rappelons souvent à notre mémoire tout ce que, dans le cours de notre vie, nous avons reçu de Dieu; rendons-en grâces fréquemment, et dans les termes les plus affectueux que pourra nous fournir notre sensibilité; animons nous par l'exemple de tant de saints si vivement pénétrés de ce sentiment. Contemplons notre divin modèle lui même, faisant précéder presque toutes ses actions de l'action de grâces : il n'avoit à remercier de rien, lui qui tenoit tout de lui-même, et qui possédoit tout par la nécessité de sa nature; mais c'étoit pour nous qu'il le faisoit. Il vouloit nous instruire, et nous faire sentir l'obligation d'exprimer à Dieu notre reconnoissance; il vouloit de plus que nos actions de grâces étant unies aux siennes, en acquissent un prix qu'il n'est pas en notre pouvoir de leur imprimer : il donnoit à notre reconnoissance tout à la fois la leçon, l'encouragement et le mérite. Ne croyons pas cependant qu'elle doive se borner à de vaines protestations, à de simples effusions de sensibilité; c'est surtout par nos actions qu'elle doit se manifester : faisons la volonté de Dieu, ce sera le témoignage de notre gratitude le plus agréable à ses yeux. Considérons que, par nos péchés, non seulement nous offensons le bienfaiteur le plus tendre, le plus généreux; mais que pour l'offenser nous nous servons de ses

bienfaits; que nous tournons contre lui ses propres dons, et que nous employons à l'outrager, ce qu'il nous avoit donné pour l'honorer.

Remarquons sur quoi porte le reproche que fait le Sauveur aux lépreux : ce n'est pas sur ce qu'ils ont manqué de revenir le remercier, c'est sur ce qu'ils ont omis de rendre gloire à Dieu. Ce qui lui est personnel ne le touche pas; il n'est affecté que de ce qui concerne son Père. Si c'est un devoir dans celui qui reçoit un bienfait d'être reconnoissant, c'en est un dans celui qui l'accorde de ne pas être ému par l'espoir d'exciter la reconnoissance. Si vous faites du bien, dit le Sauveur, à ceux qui vous en font, quel sera votre mérite, puisque les pécheurs font de même? Faites du bien n'en espérant rien (1). Des motifs d'un ordre supérieur doivent exciter notre bienfaisance. Dieu qui nous la prescrit, veut en être l'objet, et daigne en être le prix; et comme c'est pour lui que nous devons faire du bien, ce n'est que de lui que nous devons attendre le retour : toute autre récompense est au-dessous du chrétien; nous cessons de mériter de lui, dès que nous nous rabaissons à un autre intérêt. Et que peut ajouter la reconnoissance des hommes à la qualité des œuvres que nous faisons en vue de Dieu? Au lieu de la

(1) Et si benefeceritis his qui vobis benefaciunt, quæ vobis est gratia; siquidem et peccatores hoc faciunt?..... Benefacite.... nihil indè sperantes. *Luc.* VI. 33 *et* 35.

désirer, il seroit, et plus noble, et plus avantageux de souhaiter leur ingratitude.

Mais si l'insensibilité de ceux que nous avons obligés ne doit pas nous affliger, nous ne devons pas non plus être indifférens à leur ingratitude envers Dieu. Comme c'est de lui principalement qu'ils reçoivent le bien que nous leur faisons, nous devons les porter à lui en témoigner leur reconnoissance : nous pouvons même en ce sens nous affliger de leur ingratitude envers nous, non pour notre intérêt, mais pour le leur; non parce qu'ils nous font tort, mais parce qu'ils se nuisent à eux-mêmes; non parce qu'ils nous manquent, mais parce qu'ils désobéissent à Dieu. La pratique à cet égard est extrêmement délicate; c'est la charité seule qui doit nous animer, et nous devons craindre que l'amour-propre n'emprunte ses principes et son langage. Dans cette circonstance, il faut employer toutes les précautions pour que notre intérêt ne soit ni ne paroisse être notre mobile.

Le divin Sauveur nous fait encore observer que le seul des lépreux guéris qui soit venu témoigner sa reconnoissance, est un étranger, un Samaritain. Ainsi, nous voyons souvent pécher contre cette belle vertu, ceux qui devroient en être le plus pénétrés. La multitude des biens qu'on a reçus, seroit une forte raison de s'y montrer plus sensible; et c'est au contraire trop souvent cette abondance qui cause l'insen-

sibilité. On se fait une habitude de les recevoir; à force d'en avoir, on oublie que ce sont des grâces; on se persuade qu'on y a droit; et on imagine acquérir à titre de justice, ce que l'on obtient par une faveur singulière. Accoutumés aux bienfaits divins, les Juifs avoient fini par s'imaginer qu'ils leur étoient dus; nous voyons les lépreux, même de cette nation, regardant leur guérison miraculeuse comme accordée à titre d'enfans d'Abraham, négliger de venir en remercier. Mais nous voyons un exemple contraire dans l'étranger : il reconnoît combien son état de Samaritain devoit l'éloigner des faveurs du Fils de David; le sentiment de son indignité anime celui de la reconnoissance.

Après avoir considéré ces lépreux si diversement affectés, retournons nos regards sur nous-mêmes; examinons dans laquelle de ces deux classes nous nous trouvons. Combien d'entre nous, se familiarisant avec les bienfaits de Dieu, en usent comme de biens qui leur sont propres, jouissent des dons de la grâce comme de ceux de la nature, les regardent comme un ordre de chose ordinaire, réglé et constant, et ne pensent pas plus à en témoigner leur gratitude, qu'à remercier Dieu du retour de ce soleil qui revient chaque jour les éclairer! Mais que peut-il y avoir de plus gratuit que la grâce de Dieu? Son nom même l'annonce, comme l'observe le grand Apôtre; si elle étoit due à nous ou à nos

œuvres, elle cesseroit d'être la grâce (1). Comprenons, comme le Samaritain, combien nous lui sommes étrangers. Quel titre avions-nous, par-dessus tant de peuples qui sont restés idolâtres, au bienfait du Baptême? Quel étoit notre droit d'être préférés aux nations qui sont assises dans les ténèbres de l'hérésie, pour être éclairés des lumières de la vraie foi? Par où avions-nous mérité ce don précieux de la réconciliation, que tant d'autres moins coupables que nous n'ont pas obtenu? Chrétiens-catholiques, justes ou pénitens, c'est la grâce divine qui nous a faits ce que nous sommes (2). Tout ce que nous avons pu acquérir de mérites, fait partie des bienfaits divins. Nous en estimer dignes, seroit le moyen d'en tarir la source.

Puis il lui dit : Levez-vous, allez : car votre foi vous a sauvé. Est-ce que les neuf autres lépreux n'avoient pas eu aussi de la foi dans la puissance de Jésus-Christ? Est-ce que cette foi n'avoit pas été également la cause de leur guérison? Pourquoi donc est-ce uniquement le Samaritain que sa foi a sauvé? Jésus-Christ nous apprend à distinguer deux choses essentiellement différentes, la guérison et le salut : la première foi qui obtient la guérison, et la continuité de la foi qui opère le salut. Les neuf

(1) Si autem gratia, jam non ex operibus; alioquin gratia jam non est gratia. *Rom.* XI. 6.

(2) Gratiâ autem Dei sum id quod sum. 1. *Cor.* XV. 10.

lépreux avoient été conduits par leur foi au-devant de Jésus-Christ, et ils avoient mérité par là qu'il les délivrât de leur infirmité; mais ensuite, ce sentiment de foi auquel ils avoient dû leur guérison, s'étoit évaporé : et, soit retenus par la crainte des chefs de la synagogue, soit entraînés par des occupations ou des dissipations étrangères, ils avoient négligé de venir retrouver Jésus-Christ. Par cette ingratitude ils avoient perdu le bienfait du salut qu'il ne tenoit qu'à eux d'acquérir. La lèpre de leur corps avoit été dissipée; mais une lèpre bien autrement dangereuse s'étoit attachée à leurs âmes. Hélas! n'en est-il pas de même parmi nous? Combien de chrétiens ont été guéris de leur lèpre spirituelle, et ne seront cependant pas sauvés! Un mouvement de foi, ranimé dans leurs cœurs, les a conduits dans les tribunaux de la réconciliation; leurs regrets, leurs résolutions leur ont obtenu la rémission : mais à peine ont-ils perdu de vue le représentant de Jésus Christ, qui les avoit absous en son nom, presqu'au moment où ils ont été délivrés de leur infirmité, leurs regrets se sont dissipés, leurs résolutions ont été oubliées. Les uns enchaînés par un vil respect humain, préférant l'amitié des pécheurs à l'estime des gens de bien, et redoutant plus les propos des hommes que les jugemens de Dieu, ont craint de paroître convertis; et pour se soustraire aux railleries des compagnons de

leur libertinage, se sont de nouveau associés à leurs désordres. Les autres, séduits par les illusions du monde, attirés par l'appât des plaisirs, emportés par l'effervescence des passions, sont retournés aux vices qu'ils avoient abjurés. Au lieu de s'attacher à Jésus-Christ, et de le suivre constamment comme ils s'y étoient engagés, ils se sont éloignés de lui plus que jamais; ils n'ont paru qu'un moment dans les sentiers de la justice, aussitôt ils sont allés se renfoncer dans les voies de l'iniquité. Peuvent-ils raisonnablement espérer le salut, ceux qui y ont ainsi volontairement renoncé? Car, quel est celui qui sera sauvé? Ce sera, et Jésus-Christ le déclare, celui qui aura persévéré jusqu'à la fin (1). C'est à l'extrémité de la carrière, que la palme est suspendue; c'est là qu'il faut aller la saisir: et, comme le dit le grand Apôtre, celui qui combat dans l'arène, n'est couronné qu'après qu'il a légitimement combattu (2).

(1) Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. *Matth.* x. 22.

(2) Qui certat in agone, non coronatur nisi legitimè certaverit. 2. *Timoth.* II. 5.

ÉVANGILE

DU QUATORZIÈME DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Impossibilité de servir deux maîtres. Confiance dans la Providence.

JÉSUS dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et la richesse. C'est pourquoi, je vous le dis, ne soyez pas inquiets pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous le couvrirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel, ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ? Et qui d'entre vous, avec tous ses soins, peut ajouter à sa taille *une* seule coudée ? Pourquoi aussi vous inquiétez-vous de l'habillement ? Voyez comment croissent les lis des champs, ils ne travaillent, ni ne filent ; et cependant je vous déclare que Salomon, dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Mais si Dieu revêt ainsi

une herbe de la campagne qui existe aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien plus de soins il aura de vous, hommes de peu de foi ! Ne soyez donc point inquiets, et ne dites pas : Que mangerons-nous, que boirons-nous, de quoi nous vêtirons-nous, comme les païens qui s'inquiètent de toutes ces choses ? car votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. (*Matth.* VI, 24—33.)

EXPLICATION.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Cette maxime est une de celles qui soulèvent le plus l'esprit d'indépendance. Elle est cependant une des plus importantes de la religion ; et elle devient de plus en plus frappante, à mesure qu'on l'examine avec attention. En la méditant profondément, on y trouve tout le fond, toute la substance de la morale chrétienne. Dieu veut être servi exclusivement. Ce précepte étonne la raison, révolte la concupiscence. N'est-il donc permis dans notre religion de servir aucun homme ? Le service de Dieu exige-t-il que nous secouions le joug de toute autre dépendance, et que, nous isolant abso-

lument de la société, nous n'ayons plus de commerce qu'avec lui ?

Non, sans doute, ce ne sont pas là les vues de la Providence sur nous. En nous plaçant dans le monde, elle a voulu que nous vécussions avec le monde. La séparation absolue du monde est une grâce particulière, et non un don général ; une vocation extraordinaire, et non une destination commune; une voie où peu sont conduits, et où il n'est pas accordé à tous d'entrer; une exception, et non pas une loi. L'homme a été créé pour vivre en société; il le sent au désir même qui l'y porte, au mouvement qui l'entraîne vers ses semblables; et la religion, loin de combattre, fortifie encore et consacre ce sentiment de la nature. Elle resserre tous les nœuds qui unissent les hommes entre eux, et par le lien extérieur d'un culte commun, et par le lien extérieur d'une charité mutuelle. Dès que l'ordre de la Providence est que nous vivions en société, elle nous impose par cela même l'obligation d'en remplir tous les devoirs. La société ne se maintient que par la soumission aux supérieurs légitimes. Cette soumission fait donc essentiellement partie des préceptes divins. Quand nous ne lirions pas dans les saintes Ecritures le commandement d'obéir aux autorités de l'ordre temporel, nous devrions encore être convaincus qu'il émane de Dieu. Mais écoutons cette loi sainte, protectrice de l'ordre social,

nous prescrire toutes les subordinations qui le maintiennent : Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient, dans le Seigneur (1). Enfans, obéissez à vos parens en toutes choses ; car cela est agréable à Dieu (2). Serviteurs, obéissez en tout à vos maîtres selon la chair, les servant, non parce qu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais dans la simplicité de votre cœur, et avec la crainte de Dieu (3). Sujets de toutes les classes, assujettissez-vous aux puissances élevées qui vous régissent ; car c'est de Dieu que viennent toutes celles qui existent. Soyez-leur donc nécessairement soumis, non seulement par crainte, mais par conscience (4). Ainsi le service de nos maîtres temporels, loin de contrarier le service exclusif que nous devons à Dieu, en est une partie essentielle. En faisant ce qu'ils nous commandent, nous n'enfreignons pas, au contraire, nous accomplissons sa loi. Le soldat sert son souverain, en obéissant aux

(1) Mulieres, subditæ estote viris, sicut oportet in Domino. *Coloss.* III. 18.

(2) Filii, obedite parentibus per omnia ; hoc enim placitum est in Domino. *Ibid.* 20.

(3) Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum. *Ibid.* 22.

(4) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit ; non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt...... Ideò necessitate subditi estote non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiam. *Rom.* XIII. 1, 5.

chefs qu'il lui a donnés; et le chrétien sert son Dieu, quand il se soumet aux maîtres qu'il a placés sur sa tête.

Après avoir exposé en quoi ne consiste pas le prétexte de servir Dieu seul et exclusivement, examinons en quoi il consiste. Nous trouvons qu'il nous impose deux obligations principales. La première est, que le service de Dieu soit notre premier, notre principal objet; que tout autre service lui soit subordonné, et que nous soyons disposés à lui faire toute espèce de sacrifices. La seconde, est que nous rapportions au service de Dieu tous nos autres services, et que ce soit en vue de Dieu, pour lui obéir et pour lui plaire, que nous les rendions. Dieu est notre premier maître; son service est donc notre premier devoir. Dieu est, à proprement parler, notre seul maître; tous les autres services doivent donc être des émanations du sien, et avoir le sien pour principe et pour but. Développons ces deux vérités essentielles.

Il ne faut pas un grand effort de raison pour reconnoître, en spéculation, que notre plus précieux intérêt étant de plaire à Dieu, notre occupation principale doit être de lui obéir. Mais il faut un bien plus grand effort de vertu pour suivre, dans la pratique, toutes les conséquences de ce principe. Il n'y a que celui qui a entièrement secoué le joug de la religion, qui ose dire : Le Seigneur ne me verra pas, le Dieu de

Jacob ne connoîtra pas mes actions (1). Mais une erreur bien plus commune dans le sein de l'Eglise, et que l'on voit même trop souvent dans les personnes qui se piquent de régularité, qui en ont tout l'extérieur, et dont, par conséquent, l'exemple est plus contagieux, est de prétendre allier, et faire marcher de front le service de Dieu et celui du monde. On a la prétention de remplir tous les devoirs que Dieu impose, et en même temps la volonté de jouir de tous les plaisirs que le monde présente. On imagine se pénétrer dans l'intérieur de l'esprit de Dieu, et porter dans les sociétés l'esprit du monde. Alternativement recueilli et dissipé, on passe continuellement du lieu saint au spectacle, de la prédication aux divertissemens. Pieux ou licentieux, selon le lieu où on se trouve, de la même bouche on récite dans l'église des prières, et dans les cercles on tient des propos libres. Charitable ou méchant, selon les personnes, on répand d'un côté les aumônes, de l'autre des médisances. On voudroit se donner devant Dieu le mérite d'une dévotion exacte, et acquérir dans le monde la réputation d'une vertu indulgente. Enfin, on fait strictement ce qu'on croit nécessaire pour ne pas déplaire à Dieu, et on fait entièrement tout ce qu'on juge utile pour

(1) Et dixerunt : Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob. *Psalm.* XCIII. 7.

plaire au monde. Combien ne voyons-nous pas, autour de nous, de piété de ce genre! Et, sans porter des regards malins sur la conduite du prochain, combien de reproches semblables n'avons-nous pas à nous faire! Combien de fois ne l'a pas emporté, dans nous, l'attrait du plaisir, sur l'impulsion de la grâce; le désir de paroître aimables dans le monde, sur celui d'être aimés de Dieu; la crainte des jugemens humains, sur celle des jugemens célestes!

C'est cette funeste disposition que Jésus-Christ combat: *Nul ne peut servir deux maîtres.* Et observons la raison qu'il en donne: c'est qu'il est impossible de les aimer tous les deux. Dieu veut être servi par affection. Notre amour est une partie essentielle, il est même la partie principale de son culte. Ce n'est pas servir Dieu que de ne pas l'aimer; ce n'est pas l'aimer que d'aimer un autre objet en concurrence avec lui. Disons plus: il est impossible d'aimer un autre objet également. Il n'est pas dans la nature de notre cœur, de se tenir entre deux grands attachemens dans un équilibre parfait. Il donne nécessairement une préférence, et, par là même, il a une prédilection pour l'un des deux. Cette vérité devient plus frappante encore, si les deux objets que l'on prétend aimer au même degré, sont opposés l'un à l'autre. Nous ne pouvons pas chérir également deux contraires: nous ne pouvons pas servir

avec la même fidélité, deux maîtres qui nous imposent des devoirs incompatibles. Non, il n'y a pas d'illusion plus absurde à la fois, et plus fatale, que de prétendre se partager entre ce que Dieu commande, et ce que le monde exige, et que d'imaginer faire un alliage égal de l'abnégation et de la cupidité, de la mortification et de la sensualité, de l'humilité et de la vanité. Nous ne pouvons avoir qu'un Dieu. Il nous faut indispensablement faire un choix entre le Dieu de l'Evangile et l'idole du monde Celui qui a notre prédilection, c'est là véritablement notre Dieu.

Ne croyons pas cependant que tout attachement terrestre nous soit interdit. L'amour du prochain nous est formellement prescrit; et les sentimens du sang et de l'amitié, loin de nous être défendus, nous sont positivement recommandés. L'amour de la créature n'est pas coupable par lui-même; il le devient dès qu'il balance l'amour du Créateur. Dieu veut être aimé par-dessus tout; et c'est ici où malheureusement il est facile et commun de se faire illusion. Enclins, comme nous le sommes, à juger favorablement de nous-mêmes, nous croyons souvent notre amour pour Dieu fort ardent, quand il est extrêmement tiède, et notre amour pour le monde, très foible, quand il est fort vif. Ce que nous reconnoissons être juste, nous imaginons le sentir. Notre esprit abuse notre cœur,

et nous prenons le raisonnement pour du sentiment; mais nous avons deux moyens de sortir de cette erreur, et de nous assurer quel amour est dans nous le dominant. Le premier est d'en juger par les effets. Lequel de ces amours l'emporte dans le conflit? Quand l'intérêt de plaire à Dieu et l'intérêt de plaire à l'homme sont en opposition, lequel des deux nous détermine? Sommes-nous attirés par l'un ou entraînés par l'autre? Hélas! combien d'hommes, à cette épreuve délicate, doivent juger que Dieu n'occupe pas, dans leur cœur, la place principale! Le second moyen est de considérer si nous sommes dans la disposition de faire à Dieu, s'il l'exige, le sacrifice de nos plus tendres affections. Ce sacrifice n'est pas toujours nécessaire dans le fait; mais il l'est dans la volonté; et nous sommes tenus de les réaliser, quand les objets de nos attachemens nous détournent du service de Dieu. Arrachez, nous dit-il, votre pied, votre main, votre œil, s'ils vous deviennent des causes de péché (1).

Ces principes, sur le service respectif de Dieu et des hommes, sont, tout à la fois, et le fondement, et la limite de notre soumission aux autorités de la terre. Nous sommes assujettis à leurs ordres, tant que leurs ordres ne sont pas

(1) Si autem manus tua, vel pes tuus scandalizat te, abscide eum, et projice abs te...... et si oculus tuus scandalizat te, erue eum, et projice abs te. *Matth.* XVIII. 8 et 9.

contraires à celui de Dieu. Mais dès que leurs lois sont en opposition avec la loi divine, aussitôt, avec leur pouvoir, expire notre obéissance. Toujours également soumis sur tout le reste, nous devons opposer à leurs commandemens irréligieux, non l'insurrection, mais la résistance passive; non la révolte, mais le martyre. Souverains de ce monde, vous que l'Ecriture appelle les dieux de la terre (1), et dans qui nous révérons les images et les ministres du Dieu du ciel, ne soyez pas jaloux de la préférence que nous donnons à ce Maître suprême qui est aussi le vôtre. L'intérêt même, bien entendu de votre autorité, demande que nous la fassions céder à celle de Dieu. Oui, vous avez un intérêt plus grand à maintenir parmi vos peuples la soumission à la loi divine, qu'à vous faire obéir vous-mêmes contre cette loi qui vous protège. Celui qui a le courage de vous désobéir pour conserver sa foi, vous donne par là une preuve, que, sur tout le reste, il sera votre sujet le plus soumis. Sa résistance vous est un garant de sa fidélité. Que pouvez-vous espérer au contraire de celui à qui vous aurez fait abandonner sa religion? Qui vous sacrifia son Dieu, est tout prêt à vous abandonner à votre tour. Il ne lui manque qu'un intérêt. Vous l'avez familiarisé à la trahison; une de plus lui coûtera-t-elle

(1) Ego dixi: Dii estis, et filii excelsi omnes. *Psalm.* LXXXI. 6.

beaucoup? Rois, respectez le fondement le plus solide de vos trônes, la conscience de vos sujets; et pour qu'ils restent fidèles à votre autorité, désirez qu'ils le soient à celui dont elle émane.

Non seulement Dieu doit être l'objet principal qui domine nos affections, nos obéissances; il doit être le motif qui les anime, le but auquel elles tendent. Non seulement nos autres services doivent être subordonnés au sien, ils doivent encore lui être rapportés. Ce rapport de toutes nos actions à Dieu est, dans sa loi, non pas un conseil, mais un précepte. Ce n'est pas qu'à chacune de nos actions nous soyons obligés de penser formellement à Dieu pour lui en faire l'offrande; une attention aussi continuellement soutenue n'est pas dans la nature humaine, par conséquent Dieu ne l'exige pas. Nous espérons d'en jouir un jour, de cette contemplation perpétuelle de notre Dieu. Elle sera la récompense de nos travaux, lorsque réunis à lui dans le séjour de la gloire, et le considérant face à face, rien ne nous distraira plus du bonheur de le contempler. Mais dans cette triste vie, notre esprit, chargé du poids onéreux d'un corps qui le rabaisse sans cesse vers la terre, ne peut pas se soutenir constamment à la hauteur des méditations célestes. La grâce l'y élève par intervalles; sa foiblesse l'en fait toujours retomber. Les motifs religieux l'y ramènent;

les objets mondains l'en détournent. Dans ces alternatives continuelles que nous ne sommes pas les maîtres d'empêcher, parce qu'elles tiennent à notre nature actuelle, nous ne pouvons pas rapporter à Dieu formellement et en particulier chacune de nos actions; mais nous pouvons les lui rapporter toutes en général. Il nous est impossible de répéter à chaque moment les actes de notre offrande; mais nous pouvons les rappeler fréquemment. Ce ne sera jamais un exercice continu et sans cesse renouvelé; mais ce peut et ce doit être un état habituel, une disposition permanente de notre esprit. Une pratique salutaire à cet égard est d'offrir à Dieu au commencement de la journée, les actions qui doivent la remplir.

Vous ne pouvez pas servir Dieu et la richesse. Après avoir établi le principe général, qu'il est impossible d'être en même temps au service de deux maîtres, Jésus-Christ en fait l'application à un maître particulier, qui est l'amour des richesses. Entre les attachemens humains, celui des richesses est en lui-même un des plus dangereux; il est même le plus commun de tous. C'est que la cupidité de l'argent se mêle constamment à toutes les autres passions, par le besoin qu'elles en ont pour se satisfaire. C'est avec l'or que le libertin paie ses plaisirs, que l'ambitieux ourdit ses intrigues, que l'orgueilleux étale son luxe, que l'intempé-

rant assouvit sa voracité. La poursuite ardente des richesses est commune à l'avare et au dissipateur : à l'un par passion, à l'autre par besoin. Mais dans tous les deux, elle détourne les biens de la terre, de l'objet pour lequel la Providence les a créés, et dès-lors elle est coupable. Que ce soit pour l'amasser, ou pour la prodiguer, que l'on recherche avec avidité la richesse, dès qu'on en fait son objet principal, Dieu a cessé de l'être. En s'attachant à son service, on quitte le service de Dieu.

Deux considérations puissantes doivent nous détourner de cet attachement si indigne d'un chrétien ; l'inutilité des richesses et leurs dangers.

Si la parole de Jésus-Christ est véritable, qu'il n'y a qu'une chose nécessaire (1), tout ce qui n'y conduit point n'est pas digne de nous occuper. Quel est en effet le résultat de tous ces biens après lesquels nous soupirons ? Après en avoir joui pendant un peu de temps, que nous en reste-t-il ? Tout ce que nous possédons ici bas, nous abandonnera un jour. La mort nous en dépouillera. Nus nous sortîmes du sein de notre mère, nus nous y retournerons (2). Les trésors que nous avons amassés, nous ne les emporterons point, ils ne descendront point

(1) Porrò unum et necessarium. *Luc.* x. 42.

(2) Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. *Job.* I. 21.

dans notre tombeau (1). Nous les laisserons suspendus au-dessus du gouffre où nous nous précipiterons; d'autres viendront les y saisir, et s'engloutiront à leur tour. Et qui de nous peut même être assuré que, pour le quitter, sa fortune attendra la mort? Combien d'accidens divers peuvent à chaque moment l'en priver! Voyez les richesses, dans une mobilité continuelle, ne faire que passer de main en main. Cette perpétuelle circulation qui les fait espérer à tout le monde, est précisément ce qui devroit en dégoûter. Comment peut-on placer son bonheur dans des jouissances aussi incertaines, aussi précaires, où la possession d'un moment ne peut garantir celle du moment suivant? Les seuls trésors impérissables, ce sont les trésors de vertus. Leur seul dépôt inviolable, c'est dans le ciel qu'il est placé. C'est là, nous dit le Sauveur, qu'il faut amasser. Là, notre trésor ne court le risque, ni d'être rongé par la rouille, ni d'être enlevé par les voleurs (2). Là, nous le retrouverons tout entier, quand tous les autres seront anéantis pour nous.

Et plût à Dieu encore que les richesses ne

(1) Quoniam cùm interierit non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus. *Psalm.* XLVIII. 18.

(2) Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ, ubi ærugo, et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt, et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt, nec furantur. *Matth,* VI. 19 *et* 20.

fussent qu'inutiles ! Qui de nous ignore le terrible oracle sorti de la bouche du Sauveur, sur l'extrême difficulté du salut des riches (1). Son intention n'est pas, sans doute, que nous l'entendions littéralement. Non, le salut d'un riche n'est pas impossible. Les richesses peuvent même en devenir un moyen. C'est leur usage qui en fait le vice ou le mérite. Ce qui est incompatible avec la profession chrétienne, ce que Jésus-Christ condamne formellement, c'est la soif de la richesse, c'est l'attachement immodéré à la richesse. Ce n'est pas la pauvreté qu'il prescrit, c'est l'esprit de pauvreté. Il ne tient qu'au riche de se sanctifier par le détachement de son cœur ; et le pauvre peut se perdre par l'immodération de ses désirs. Mais si l'abondance peut être un moyen de salut, on ne peut se dissimuler qu'elle en est presque toujours un obstacle. Là, les dissipations sont plus multipliées, les occasions plus séduisantes, les goûts plus ardens, les passions plus animées, les tentations plus fortes. A chaque pas on rencontre des attraits qui engagent au péché, des corrupteurs qui le préparent, des flatteurs qui le justifient. Effrayés des dangers qui environnent de toutes parts sa splendeur, Salomon, que la richesse n'a pas encore corrompu, demande au Seigneur de le placer dans l'état heureux où

(1) Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum cœlorum. *Matth.* XIX. 24.

l'on voit encore aujourd'hui le plus de vertus dans cette médiocrité où l'on ne court ni les risques de l'opulence, ni ceux de la misère; où l'on n'est exposé ni à la tentation de méconnoître Dieu, ni à celles de murmurer contre lui (1). Riches, ne désespérez pas; et levant les yeux vers le ciel, contemplez les saints qui s'y sont élevés par l'usage chrétien de leur fortune. Mais pénétrez-vous d'une salutaire terreur, en retournant vos regards vers l'enfer, et en considérant la multitude bien autrement nombreuse de ceux que la richesse y a plongés.

C'est pourquoi, je vous le dis, ne soyez pas inquiets pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le couvrirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel: ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux? Et qui d'entre vous avec tous ses soins peut ajouter à sa taille une seule coudée? Pourquoi aussi vous inquiétez-vous de l'habillement? Voyez comment croissent les lis des champs, ils ne travaillent, ni ne filent, et cependant je vous déclare que Salomon dans toute

(1) Mendicitatem, et divitias nè dederis mihi, tribue tantùm victui meo necessaria, nè fortè satiatus illiciar ad negandum, et dicam: Quis Dominus? aut egestate compulsus furer, et perjurem nomen Dei mei. *Proverb.* XXX. 8 *et* 9.

sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Mais si Dieu revêt ainsi une herbe de la campagne, qui existe aujourd'hui, et qui demain sera jetée dans le four, combien plus de soin il aura de vous, hommes de peu de foi? Ne soyez donc pas inquiets, et ne dites pas : Que mangerons-nous, que boirons-nous, de quoi nous vêtirons-nous, comme les païens qui s'inquiètent de toutes ces choses; car votre Père sait que vous en avez besoin. Ces paroles du divin Sauveur, présentent une prohibition et un commandement. Il proscrit le soin inquiet des besoins temporels, et ordonne la confiance dans la Providence. Il nous importe beaucoup de connoître la juste étendue de son précepte, et de savoir en quoi consiste précisément ce qu'il défend et ce qu'il ordonne.

Il ne faut pas croire que Jésus-Christ nous interdise tout soin des choses nécessaires à notre vie, toute occupation pour nous les procurer. Il y a entre l'homme que Dieu a créé à son image, qu'il a doué d'un esprit intelligent, d'une volonté libre, et les êtres physiques qui composent la nature, une différence essentielle. Tous ces êtres, dépourvus de raison, reçoivent de Dieu passivement la conservation qu'ils sont incapables de se donner. Il les maintient dans leur état par les lois physiques qu'il leur a imposées, et sans qu'ils y contribuent. Mais il veut que l'homme coopère à sa conservation. En

unissant à son âme un corps matériel, il l'a chargé de pourvoir aux besoins de son corps, jusqu'au temps où il jugera dans sa sagesse à propos de l'en délivrer. Il lui a donné en souveraineté la terre, et tout ce qu'elle contient, pour qu'il en retire, par des soins continuels et laborieux, toutes les nécessités de la vie. Ces soins ne sont donc pas opposés à la loi divine, ils y sont conformes; ils entrent dans les vues de la Providence; ils sont le moyen qu'elle emploie pour nous conserver. Nous en abstenir, seroit un mal; les prendre, est un devoir : devoir tout à la fois, et de soumission à la loi qui nous les prescrit, et de résignation à la peine que nous a attirée la faute originelle.

Mais s'il est un soin de notre conservation que la loi divine nous recommande, il y en a un autre qu'elle nous interdit; c'est le soin inquiet, l'agitation violente, l'occupation continuelle qui remplit tous nos momens, absorbe toutes nos pensées, et nous détourne de l'occupation essentielle du salut. A ce vice si dangereux, et cependant si commun, Jésus-Christ oppose la confiance dans la Providence qui veille à nos besoins; et cette confiance renferme différens devoirs.

Le premier est de reconnoître que c'est de Dieu seul que viennent tous les biens, les temporels comme les spirituels. C'est lui qui distribue selon les vues de sa sagesse, et la rosée du

ciel, et la graisse de la terre. En tout genre, nous ne possédons que ce que nous avons reçu de lui. La conséquence que tire le grand Apôtre de ce principe, est que nous ne devons nous glorifier d'aucun de nos biens, comme si nous ne les avions pas reçus de la munificence divine (1).

Du principe que tous nos biens viennent de Dieu, résulte une seconde obligation : c'est de les employer conformément à sa volonté. Il n'y a aucun de ses dons qui ne puisse devenir utile à l'accroissement de la religion, à l'avantage de l'Eglise, au bien spirituel ou temporel de nos frères. Il n'y en a donc aucun qui ne doive y servir; et nous sommes coupables, soit que nous les rendions inutiles, soit que nous les détournions à des usages étrangers.

Un troisième devoir envers la Providence, qui répartit entre les hommes les différens biens de la terre, est de ne pas nous affliger de ceux qui nous manquent, de ne pas soupirer après leur jouissance, de ne pas murmurer de leur privation, de ne pas porter envie à ceux qui les possèdent. Pensons que l'état où nous a placés l'Arbitre suprême des destinées, est celui qu'*il* a jugé le plus propre à notre sanctification. Un état plus opulent ou plus élevé eût, peut-

(1) Quid autem habes quod non accepisti? si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis? *Corinth.* IV. 7.

être, été pour nous un principe de ruine. Notre âme n'auroit pas eu la force de résister à la séduction des richesses, à l'ivresse des grandeurs. Dieu sait bien mieux que nous ce qui convient à notre nature, à nos inclinations, à nos facultés. Combien de malheureux se sont perdus, pour avoir voulu imprudemment sortir de l'état pour lequel la Providence les avoit fait naître !

Nous devons enfin à cette Providence bienfaisante, dont l'œil sans cesse ouvert sur nous voit dans l'avenir le plus éloigné tous nos besoins, de ne pas nous inquiéter, nous agiter, nous tourmenter des moyens de subvenir à notre subsistance; et c'est ce que le divin Sauveur nous recommande spécialement dans cet évangile. Il trouve tout naturel que les infidèles soient dans une inquiétude continuelle sur leur nourriture, sur leur vêtement. Ces hommes ne connoissent pas l'étendue immense des bontés de la Providence et de ses ressources. Mais le disciple de Jésus-Christ sait qu'il a dans les cieux un Père tout-puissant qui veille continuellement sur lui. Il le voit conserver avec un soin universel tous ses autres ouvrages, fournir aux oiseaux du ciel leur nourriture, revêtir les fleurs des champs de leur éclat. Il ne peut pas douter que lui-même, qui est bien plus précieux aux yeux de Dieu, ne soit l'objet d'une sollicitude plus tendre encore, et plus active; et en trouvant dans

l'Evangile la parole positive, il se jette avec confiance dans les bras de cette Providence, qui, l'ayant placé sur la terre, ne l'y abandonnera pas. Il ne s'abstient cependant pas de travailler pour subvenir à ses besoins; mais il n'attend que de son Dieu le fruit de ses travaux. Ainsi, il concilie la loi qui lui prescrit le travail, et celle qui lui ordonne l'abandon à la Providence. C'est de Dieu qu'il reçoit ce qui lui est nécessaire; mais ses travaux sont le moyen par lequel Dieu le lui fait parvenir. Il tenteroit Dieu, s'il vouloit recevoir de lui les biens temporels sans travail; il le méconnoîtroit, s'il prétendoit les acquérir par le travail sans son secours.

Le vrai chrétien a donc le soin de sa subsistance; il n'en a pas l'inquiétude. Soumis à la volonté divine, s'il voit fructifier son travail, il rend grâces à la main qui le bénit; s'il le voit rester sans effet, il adore les vues qui l'en privent. Dieu connoît mieux que lui-même ce qui lui est utile. Ainsi, quand le bien qu'il avoit recherché dans son travail vient à lui manquer, il juge avec raison que c'est un autre bien plus avantageux qui y met obstacle; et il reçoit encore celui-là avec reconnoissance. Supérieur aux prospérités temporelles, il en jouit sans attachement, et les abandonne sans regret. Comme il n'étoit pas enflé de leur possession, il n'est pas abattu de leur privation. En les perdant, il n'a rien perdu; il n'a fait que les échanger contre

d'autres plus précieuses. Chrétiens fidèles, tout pour vous devient un bienfait de la Providence. Ce que le vulgaire ignorant regarde comme ses rigueurs, est, à vos yeux éclairés par la foi, des faveurs signalées. Quand les biens de la terre vous quittent, ceux du ciel les remplacent. Ce que vous n'obtenez pas pour votre corps, votre âme le regagne avec avantage. En devenant moins grands aux yeux des hommes, vous le devenez bien plus aux yeux de Dieu.

Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice; et toutes ces choses vous seront données par surcroît. C'est ici la conséquence de tout ce que vient de dire le divin Sauveur. Ce qu'il nous est permis, ce qu'il nous est même ordonné de rechercher avec ardeur, ce qui doit être l'objet de notre sollicitude la plus active, de nos désirs les plus vifs, de nos travaux les plus empressés, ce sont les biens célestes. Ce sont ceux-là qui forment notre richesse véritable; tous les autres ne sont que des biens imaginaires : notre richesse assurée; Dieu ne la refuse jamais à l'ardeur de notre poursuite : notre richesse impérissable; elle ne mourra pas même avec nous; et quand nous serons dépouillés de tout le reste, ce sera alors qu'elle commencera à faire notre bonheur suprême. Déplorable interversion de morale et d'intérêt! tout de feu pour acquérir les biens de la terre, nous sommes tout de glace pour obtenir ceux

du ciel. Nous recherchons avec activité, et dans une agitation continuelle, ce qui doit nous perdre; et ce qui seul pourroit nous rendre infiniment et éternellement heureux, loin d'être l'objet de nos travaux, l'est à peine de nos désirs, et l'est rarement de nos pensées. Sortons de ce funeste égarement. Occupons-nous de ce qui seul est digne de nous occuper, du royaume de Dieu et de sa justice : du royaume de Dieu qui est notre terme : de la justice de Dieu qui en est la route : du royaume où nous serons couronnés; de la justice par laquelle nous y parvenons. Travaillons maintenant à acquérir la justice, pour arriver un jour au royaume. Dieu soutiendra nos efforts, et nous accordera, selon sa promesse, la grâce dans ce monde, et la gloire dans l'autre (1).

Quant aux biens frivoles de la terre, ne craignons pas d'en manquer. Avons-nous connu quelqu'un que l'aumône aît ruiné ? Regardons-les comme un surcroît que Dieu pourra accorder à nos vœux. Ce qui doit nous être utile, soyons certains qu'il nous l'accordera. Ce qu'il nous refusera, croyons qu'il le juge dangereux. Dans quelque situation que nous nous trouvions, adorons sa main toujours bienfaisante, soit qu'elle donne, soit qu'elle retire; et disons

(1) Gratiam, et gloriam dabit Dominus. *Psalm.* LXXIII. 12.

comme le parfait modèle de patience et de résignation : Dieu m'a donné, Dieu m'a ôté; ce qui lui a plu a été fait : que son saint nom soit béni (1).

(1) Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum. *Job.* I. 21.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES ÉVANGILES EXPLIQUÉS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE CH. DEIS.

